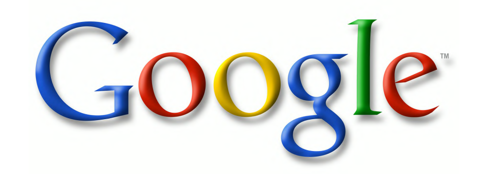
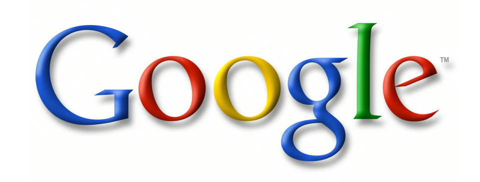






WIDENER
HN T2V3 J


ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·SIGILLUM
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

QUI ONT SIÉGE A AVIGNON

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

QUI ONT SIÉGÉ A AVIGNON

Par J.-B. JOUDOU

TOME SECOND.



AVIGNON

TYPOG. DE THÉODORE FISCHER AINÉ, RUE DES ORTOLANS, 4

1855

LA PAPAUTÉ A AVIGNON.

INNOCENT VI.

—

1352.

Après les neuf jours consacrés aux cérémonies des funérailles du pape défunt, les cardinaux, au nombre de vingt-huit, s'enfermèrent dans le palais apostolique pour donner un successeur à Clément VI. Moins occupés du choix qu'ils devaient faire, que de leur intérêt propre, ils pensèrent à relever leur dignité princière aux dépens de la dignité pontificale. Ils jetèrent d'abord les yeux sur Jean Birel, général des Chartreux, homme d'une haute piété, de mœurs rigides, peu attaché aux superfluités mondaines, et recommandable surtout pour avoir inspiré au dauphin Humbert II la résolution de renoncer au monde. Mais les qualités même de ce pieux solitaire nuisirent à son élection. On craignit qu'un moine, accoutumé à suivre et à maintenir une discipline sévère, n'apportât dans le sacré-collége une réforme dans le luxe et les habitudes des princes de l'Eglise.

Le cardinal de Talleyrand-Périgord, attaché peut-être plus que ses collègues à cette ostentation somptueuse qu'il affec-

tionnait, s'opposa hautement à cette élection. « Voyons, dit-il » aux cardinaux (1), si vous voulez rentrer dans la simplicité » de l'Église primitive : comptez que, peu de jours après son » exaltation, le nouveau pape enverra vos chevaux d'équipa- » ges à la charrue et aux voitures publiques. C'est un homme » qui n'a rien de la faiblesse humaine ; c'est un lion quand il » s'agit de Dieu et de l'honneur de l'Eglise. » Le saint solitaire fut laissé dans sa retraite où il ne cessa de croître en vertus jusqu'à sa dernière heure.

Assemblés pour procéder enfin à l'élection du Souverain Pontife, les cardinaux signèrent un compromis en vertu duquel chacun d'eux jura de confirmer, s'il devenait pape, les dispositions arrêtées pour mettre des bornes à la puissance du Saint-Père. Ces dispositions sont un fait assez curieux dans l'histoire de la lutte du sacré-collége avec le pape : il est nécessaire de les faire connaître :

Il fut convenu que le Saint-Père futur ne pourrait créer des cardinaux que lorsque le nombre des vivans serait réduit à seize, et qu'après cette réduction, il n'en pourrait ajouter que quatre, pour faire en tout le nombre de vingt ; que la création des cardinaux ne se ferait qu'après avoir consulté le sacré-collége ; qu'aucun de ses membres ne pourrait être arrêté ni déposé, sans l'avis unanime de tous les autres, et qu'aucun d'eux ne serait soumis aux censures, ni privé du droit de suffrage, ni dépossédé de ses bénéfices sans le consentement des deux tiers au moins d'entre eux ; que le pape ne s'emparerait de leurs biens sous aucun prétexte, soit pendant leur vie, soit après leur mort ; qu'il n'aliénerait point et ne donnerait ni à fief, ni à cens, ni à bail emphythéotique, les provinces, les villes, les châteaux, les terres de l'église romaine, sans l'aveu des deux tiers au moins des cardinaux ; que, selon le décret du pape Nicolas IV, le sacré-collége percevrait la moitié des revenus, des taxes, des amendes et de tous les émo-

(1) Théâtre chronique, *page* 24.

lumens de l'Église romaine, sans nulle exception ; et, suivant la même loi, que les grands officiers, tant de la cour pontificale que des provinces et des domaines du Saint-Siège, ne seraient ni établis ni destitués que du consentement du plus grand nombre des cardinaux ; que désormais aucun parent, ni aucun allié du pape ne pourrait être maréchal de la cour, gouverneur et recteur de ses grands domaines ; que le pape n'accorderait à personne des décimes et autres subsides, et ne ferait aucune réserve au profit de la chambre apostolique, sinon pour des causes reconnues justes par les deux tiers des cardinaux ; enfin, que s'il survenait quelque difficulté sur l'interprétation de ce règlement, le pape en donnerait l'explication, sur l'avis des deux tiers des cardinaux (1).

Ces dispositions mettent au grand jour les abus de pouvoir dans le pontificat ; elles apportaient un remède nécessaire, digne d'être adopté pour mettre un terme à l'absolutisme du Saint-Siège, et favorable pour établir une pondération dans la puissance suprême ; mais elles portaient atteinte à la supériorité que le pontife prétend avoir reçue de Dieu et qui est indépendante de la volonté des cardinaux, les subordonnés du pape. D'ailleurs, par des constitutions expresses de Clément V et de Grégoire X, il avait été interdit aux cardinaux de ne traiter d'aucune affaire autre que celle de l'élection du pape pendant la vacance du Saint-Siège. Les sermens contraires à ces dispositions devenaient donc préjudiciables à l'ordre canonique comme au droit divin. Aussi, parmi les cardinaux qui tous jurèrent d'observer le compromis dans la crainte d'amener des divisions dans le conclave, y en eut-il plusieurs qui imposèrent cette restriction : *S'il est conforme au droit*. De ce nombre fut le cardinal Etienne Aubert, évêque d'Ostie et de Velletri, ce qui ne l'empêcha point d'être élevé au pontificat, douze jours après la mort de son prédécesseur.

Tandis que les membres du conclave s'occupaient sérieu-

---

(1) Oldoin, add. ad Ciacon. — Rainald, ad ann. 1352, n° 26.

sement à faire des lois dictées par leur intérêt personnel, on apprit à Avignon que Jean II, roi de France, venait à grandes journées pour s'assurer de l'élection d'un pape qui lui fût dévoué. La nouvelle de la résolution du roi arriva bientôt au palais pontifical. Les cardinaux, craignant que le monarque français n'influençât leurs suffrages par sa présence, se hâtèrent, pendant que le conclave était encore libre, de donner un successeur à Clément VI. Le mardi 18 décembre 1352, on choisit unanimement le cardinal Etienne Aubert, qui prit le nom d'Innocent VI, et fut couronné le dimanche 30 du même mois, dans l'église cathédrale d'Avignon, par le cardinal Gaillard de la Motte (1). Aubert n'était pas d'une naissance illustre. Il naquit à Mont, près de Pompadour, dans le diocèse de Limoges, d'une famille qui lui dut toute sa fortune, comme il ne dut lui-même son élévation qu'à sa sévère probité, à sa sagesse toute évangélique et à l'intégrité reconnue de sa vie (2).

De la chaire de droit civil qu'il avait occupée à Toulouse, et des fonctions de juge-mage de la même ville, on l'avait vu s'élever et devenir successivement évêque de Noyon et ensuite de Clermont. Il mérita la confiance de Benoît XII, qui le fit auditeur de la cour romaine. Chargé de légations importantes, il avait travaillé avec zèle à la réconciliation d'Edouard III avec Philippe de Valois. Clément VI le fit cardinal : c'était un homme instruit, éclairé, et recommandable principalement par sa haute piété et ses bonnes œuvres.

On s'aperçut bientôt à la cour pontificale qu'on avait pour maître un observateur religieux des canons. Le nouveau pontife s'occupa d'abord de réformer sa cour ; les intolérables abus que Benoît XII avait expulsés du palais, étaient revenus sous le pontificat du galant et peu sévère Clément VI. Animé de ce rigorisme claustral qui caractérisait le défunt *cardinal blanc*, Innocent rétablit l'ordre que ce dernier avait introduit

---

(1) Ciaconius, vit. Innoc. VI.

(2) Balus. not. *fol.* 924.

dans toutes les parties de l'administration. Etienne Aubert, persuadé qu'en tout, la vie du premier pasteur et de ceux qui l'approchent, doit servir d'exemple au reste du troupeau, réduisit son train, sa table, sa dépense, et engagea les cardinaux à faire des réformes proportionnées. Il exigea, sous peine d'excommunication, des prélats et des autres ecclésiastiques habitués à sa cour, d'aller résider dans leurs bénéfices et de ne pas se reposer sur d'autres du devoir essentiel de veiller sur leurs ouailles. En même temps, il proscrivit l'abus honteux que d'autres officiers de sa cour faisaient de leur autorité, soit en renvoyant absous à prix d'argent les meurtriers qui avaient transigé avec les parens du mort, soit en tolérant les filles publiques, moyennant une rétribution. A toutes ces réformes nécessaires au rétablissement des mœurs et de la discipline ecclésiastique, Innocent VI ajouta une ordonnance très-sévère contre les jeux de hasard (1).

Il arriva tout le contraire de ce que les cardinaux avaient voulu conserver. Par une bulle en forme, le pape révoqua comme attentatoire aux droits immuables du Siège apostolique, le règlement que le conclave avait rédigé, et qu'il n'avait souscrit qu'à la condition qu'il ne serait point contraire à l'ordre hiérarchique, prétendant que le Saint-Père pouvait, sans commettre un péché, manquer aux sermens du cardinal. Avant même de donner cette bulle de révocation, le prudent pontife avait aussi annulé, par voie de fait, l'article de ce règlement qui empêchait le pape d'augmenter le nombre des cardinaux, en conférant cette dignité à Aldoin Aubert, son neveu. Mettons à part le mérite de ce parent, élevé depuis longtemps à l'évêché de Paris, et de là transféré à Auxerre, puis à Maguelone, nous ne devons pas moins regretter que cette dérogation au règlement des cardinaux ait été faite en faveur du neveu du pontife. Il est à remarquer que le népotisme fut tou-

---

(1) Marten. collect. ampliss. *t.* I, *pag.* 267. — Vit. *t.* I, *pag.* 236 *et suiv.* — Platin. vit. Pont. — Ciaconius, vita Innoc. VI.

HISTOIRE

DES

SOUVERAINS PONTIFES

QUI ONT SIÉGÉ A AVIGNON

Par J.-B. JOUDOU

TOME SECOND.



AVIGNON

TYPOG. DE THÉODORE FISCHER AINÉ, RUE DES ORTOLANS, 4

1855

la faire lui-même dans la Péninsule pour recouvrer ses possessions exposées à des envahissemens successifs. Les Guelfes et les Gibelins, toujours prêts à en venir aux mains, s'abandonnaient à tous les excès qui résultent de l'anarchie et livraient le pays à tous les genres de désordres. Le comte Berthold des Ursins venait d'être massacré par le peuple ; Etienne Colonne n'évita le même sort qu'en prenant la fuite à la faveur d'un déguisement. Au milieu de ce tumulte populaire, de ces meurtres journaliers, Jean Devic, audacieux aventurier qui avait déjà soumis Viterbe, conçut le projet de se rendre maître de Rome. Cent autres comme lui combinaient de pareilles entreprises. Les divisions qui affligeaient Rome semblaient favoriser l'ambition de tous les séditieux, et chaque jour voyait naître ou un nouveau tyran ou un nouveau réformateur. Parmi ces prétendus républicains, il s'en trouva un, François Baroncelli, qui eut la pensée d'imiter Nicolas Rienzi, de rétablir le tribunat et de renverser le sacerdoce. Il réunit sous ses drapeaux quelques bandits qui avaient tout à gagner dans le désordre ; avec le secours d'un riche citoyen nommé Calvio, Baroncelli se rendit maître du Capitole, après avoir fait assassiner Sancolini qui en était gouverneur pour les Colonne.

Indigné cependant d'un pareil attentat, le peuple courut aux armes pour attaquer ces bandits ; la mêlée fut longue et sanglante ; Baroncelli ne mit fin au carnage qu'en faisant arborer un drapeau blanc et en poussant le cri de *liberté*. Ce chef harangua ensuite le peuple ; il peignit avec une sauvage éloquence la déplorable situation de Rome ; il rappela que la ville éternelle aurait recouvré son antique splendeur, si Rienzi, plus sage, eût suivi sa patriotique pensée et n'eût pas voulu se frayer un chemin à la tyrannie. Baroncelli conclut par prouver la nécessité de rétablir la charge de tribun. Il s'offrit lui-même pour remplir cette dignité ; pour ne pas s'écarter du modèle qu'il se proposait d'imiter, il présenta la même constitution offerte à la sanction du peuple par Rienzi. Ce peuple la reçut

de nouveau avec acclamations et proclama Baroncelli tribun de Rome (1).

Le réformateur s'assit sur un trône couvert d'un drap pourpre, brodé en or ; là, se donnant les airs d'un souverain, il reçut l'hommage des officiers de robe et d'épée. Son premier acte de pouvoir fut la destitution de quelques magistrats qu'il remplaça par des hommes qui lui étaient dévoués ; il somma le pape de venir résider à Rome et de reprendre dans cette ville les fonctions épiscopales. Baroncelli se déclara hautement pour les Gibelins contre les Guelfes, en envoyant une ambassade solennelle à l'empereur Charles IV pour le prier de venir se faire couronner par le peuple et par le sénat, afin d'anéantir par là le gouvernement des prêtres. Il prit ensuite le titre de tribun second et de consul romain : *Franciscus Baroncellus, Dei gratiâ, almæ urbis tribunus secundus ac romanus consul* (2).

Les principales villes et presque toutes les places qui appartenaient à l'Eglise romaine se trouvaient au pouvoir des révoltés ; la ville sainte était occupée par Baroncelli. L'abbé d'Arpajon, internonce du pape, informa exactement la cour d'Avignon de la situation de l'Italie. Innocent VI parut d'abord embarrassé sur le parti qu'il devait prendre ; mais il trouva dans son palais deux hommes qu'il reconnut propres à lui faire recouvrer l'Etat ecclésiastique des mains des tyrans qui s'étaient emparés de la souveraineté dans chaque ville. Le premier était le cardinal Gilles Garcias Alvarès Carillo d'Albornos, né à Cuença, d'une famille illustre, archevêque de Tolède, qui s'était distingué dans les armes avant d'entrer dans l'église, surtout à la bataille remportée sur les Maures par Alphonse XI, dans les plaines d'Algésiras. Le second était ce fameux Rienzi qui languissait dans les fers sous les voûtes obscures du palais d'Avignon. Innocent VI l'en retira pour l'op-

---

(1) Boispréaux. Hist. de Rienzi.

(2) Platin. Vita Innoc. VI.

poser à Baroncelli, afin de profiter de l'influence que l'ancien tribun pouvait encore conserver dans Rome. Le pontife choisit Albornos pour son légat en Italie, avec pleins pouvoirs d'agir, et le fit accompagner par Nicolas Rienzi, avec injonction au cardinal de faire rendre à ce dernier les honneurs dus à son rang de sénateur, mais de surveiller activement sa personne et sa conduite (1).

Dans la bulle de légation donnée par Innocent VI à Albornos, le pontife dit : « C'est avec la plus vive douleur que nous » voyons la division régner depuis si longtemps en Lombar- » die, en Toscane et dans les contrées voisines, d'où suivent » les meurtres, les ravages, la dégradation du culte divin, » le pillage des églises et des lieux qui en dépendent, le mé- » pris de la liberté ecclésiastique, et ce qui est pire encore, » l'esprit de schisme et d'hérésie. Cependant, les affaires » de premier ordre qui nous retiennent en deçà des monts, » nous empêchent de nous porter en personne dans les lieux » chéris où tend sans cesse l'ardeur de nos vœux. C'est pour- » quoi nous vous commettons en notre place, pour y rétablir » la paix et procurer en toutes choses le bien de la religion. »

Muni de ce parchemin auquel étaient attachés de si grands pouvoirs, Albornos ne pensa plus qu'à s'acquitter dignement de sa mission. Avec le peu d'argent que lui donna le pape, il fit une levée de soldats en France, en Allemagne, en Espagne et en Angleterre ; de toutes ces bandes mercenaires, il composa une armée dont il donna le commandement à Gomez et à Garcias d'Albornos, ses neveux, capitaines déjà renommés pour leur bravoure et leur capacité. Le cardinal passa les Alpes et ne trouva dans toute l'Italie que deux places de l'église romaine où il pût résider en sûreté, Montefiascone dans les Etats romains et Montefalco dans le duché de Spolette. Ce mécompte lui fit précipiter sa marche ; insensible aux honneurs que lui rendit la ville de Milan, et quoiqu'il eût reçu

(1) Platin. Vita Innoc. VI.

sur sa route des témoignages de soumission des Florentins et des autres habitants de la Toscane, il alla mettre le siège devant la première cité rebelle qu'il trouva sur son passage. Aucune d'elles n'osa lui résister ; les magistrats s'empressèrent de venir lui en apporter les clés. Ces hommages étaient le résultat de la fatigue des populations courbées sous le joug de la tyrannie ; et sans avoir de grands motifs pour accorder quelque confiance au gouvernement de l'Eglise, elles désiraient cependant un changement d'état. Albornos ne se laissa pas éblouir par ces premiers avantages ; il marcha à la rencontre de Jean Deviç, le plus redoutable des révoltés, et vint l'assiéger dans Viterbe, que celui-ci gouvernait sous le titre de préfet.

A la nouvelle de la marche de l'armée pontificale, Devic se rendit auprès de Baroncelli et convint avec lui d'une ligue offensive et défensive. Le besoin réciproque de s'entendre avait réuni ces deux chefs ; mais cette alliance, au lieu de leur procurer de nouveaux avantages, devint pour eux une alliance funeste. En effet, appuyé sur un voisin aussi redoutable que Devic, Baroncelli crut pouvoir tout oser et ne pensa qu'à s'enrichir. Dans cette misérable ville de Rome, livrée à la plus affreuse anarchie, on n'entendait parler que de confiscations, de bannissements, de proscriptions. Les enfants de Baroncelli, se targuant de l'autorité de leur père et comptant sur l'impunité, donnèrent un libre cours à tous les vices de leur jeunesse. Rien ne fut respecté par eux, ni l'âge, ni le sexe ; la sœur de Richard Tancrède, jeune fille d'une beauté ravissante, devint la victime de leur brutalité ; mais Richard jura de venger cet attentat sur la personne même de Baroncelli. Ce frère irrité vint s'embusquer sur le perron du Capitole, et quand Baroncelli parut, il lui porta deux ou trois coups d'épée qui ne le blessèrent que légèrement. Le peuple, qui ne se passionnait plus pour des hommes qui le trompaient en ne travaillant que pour eux, regarda avec indifférence le crime commis sur le tribun et laissa évader Tancrède, qui trouva

un asile assuré dans le château de Renaud des Ursins (1).

Mais Baroncelli, furieux d'avoir vu échapper sa victime, se vengea sur les domestiques de Tancrède ; il en fit écarteler cinq, dont les cadavres furent exposés sur des places publiques. Une fermentation sourde se manifestait cependant parmi les groupes des citoyens réunis dans les rues. Baroncelli s'imagina qu'il se tramait quelque conspiration contre sa personne. Dans un de ces accès de colère qui s'emparent de l'esprit des tyrans ombrageux, le tribun soumit la ville aux plus minutieuses perquisitions des agens de sa police, et sur les moindres soupçons, on envoyait les suspects au supplice : Fabrice, chevalier corse, fut décapité ; Monte de Roscio périt égorgé dans sa prison ; les chefs de la noblesse parurent aussi devant son redoutable tribunal ; on craignit de les voir monter sur l'échafaud, comme l'avait résolu Baroncelli ; mais les citoyens, indignés de l'abus que le prétendu réformateur faisait de son pouvoir, eurent recours aux armes pour se venger. Baroncelli voulut se présenter pour apaiser l'émeute ; le peuple le massacra (2).

Pendant que ces tragiques évènements se passaient à Rome, Albornos, campé devant Viterbe, faisait sommer Devic de restituer les biens qu'il avait spoliés dans les domaines de l'Eglise. Ne se trouvant pas encore en état de résister, parce qu'il attendait quelques renforts que devait lui envoyer Baroncelli, le rebelle promit de remplir toutes les conditions qu'on lui imposait. Quand les secours furent arrivés, Devic changea de langage et se moqua du légat, qui, disait-il, traînait à sa suite une cinquantaine de pauvres prêtres que le moindre de ses soldats battrait aisément. Mais le prélat ne s'effrayant point de ces vaines bravades, demanda des troupes aux villes de Pérouse, de Sienne, de Rome même, lesquelles se hâtèrent de lui envoyer leurs milices. Avec cette nouvelle armée, Al-

---

(1) Boispréaux, vie de Rienzi.

(2) *Idem.*

bornos se disposait à livrer l'assaut, lorsque Devic, qui venait d'apprendre la mort malheureuse de Baroncelli, demanda grâce et merci, rendit Viterbe, Orviette, Maïta et Canino ; il ne resta à sa possession que Commeto, Civita-Vecchia et Ramptasano (1).

Rienzi, spectateur oisif de ces révolutions successives, versa quelques larmes de regret sur la tombe de Baroncelli ; la mort du second tribun lui semblait détruire ses espérances et lui enlevait surtout celle de paraître avec éclat dans Rome. Un instant cependant il réveilla l'enthousiasme populaire ; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était plus qu'un instrument dans les mains d'Albornos, et qu'il ne dépendait plus de lui de faire revivre cet état de liberté qu'il avait rêvé. Le secret dessein qu'il méditait bouillonna bientôt dans cette âme ardente, enchaînée dans l'inaction par la force des évènemens. Il avait affecté de se rendre utile aux milices romaines venues au secours d'Albornos. Les officiers s'adressaient à lui quand ils voulaient obtenir quelque grâce du légat, et par reconnaissance, ils lui témoignaient beaucoup de respect, le visitaient assidûment, et le pressaient même de revenir sous leurs drapeaux, lui promettant de le servir fidèlement.

Ces offres étaient bien séduisantes. Mais que tenter sans argent et sans armée ? L'unique souci de Rienzi était alors de trouver les moyens de s'en procurer pour agir ensuite. La fortune, qui l'avait si longtemps balotté, parut vouloir le favoriser de nouveau ; elle amena à Pérouse deux jeunes Provençaux, l'un clerc et docteur, nommé Arimbalde ; l'autre chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, appelé Bertonne ; ils étaient frères utérins de Montréal, commandeur du même ordre, Provençal comme eux, ayant à sa solde une troupe de gens de guerre. L'abbé et le chevalier percevaient l'argent que Montréal retirait des contributions frappées sur les villes d'Italie, lesquelles négociaient avec Arimbalde et Bertonne, ne

---

(1) Boispréaux, vie de Rienzi.

voulant pas se compromettre avec Montréal, homme hardi et déterminé, chef d'une troupe de soldats aussi déterminés que lui. Les trois frères étaient une bonne proie à prendre dans ses filets : aussi Rienzi mit-il tout en œuvre pour attirer à lui ces jeunes Provençaux ; il réussit. Arimbalde surtout se prit d'un bel enthousiasme pour Rienzi ; il se crut très-honoré, quand celui-ci lui demanda un secours de 4,000 florins. Arimbalde ouvrit sa bourse, ou plutôt celle des contribuables, à l'ambitieux tribun. Rienzi employa cette somme à se faire habiller magnifiquement et à monter une maison somptueuse. Dans cet équipage de comédie, il se présenta devant Albornos, qui résidait à Montefiascone, et le pria plus instamment qu'il n'avait fait encore, de lui remettre la patente de sénateur que le Saint-Père lui avait confiée en partant d'Avignon. Albornos céda la patente, sous la condition que Rienzi lui ferait ouvrir les portes de Rome toutes les fois qu'il se présenterait (1).

A l'aide de ce titre de sénateur dont il tira vanité, Rienzi parvint à réunir quelques soldats, forma un corps d'armée assez nombreux, se mit à sa tête et s'avança vers Rome en triomphateur. Ses belles illusions se réalisaient. Les Romains apprirent avec transport que le tribun revenait planter le drapeau de l'indépendance sur le faîte du Capitole. Leur cavalerie sortit de la ville et vint à sa rencontre, semant devant lui des branches d'olivier. Des arcs de triomphe ornés de guirlandes de verdure furent élevés dans les rues par où il devait passer ; ces rues étaient tendues de riches tapisseries et le pavé jonché de fleurs, comme dans les cérémonies solennelles où le peuple s'agenouille devant la divinité qui la visite. Rienzi traversa la ville au milieu des acclamations de joie. Après sept ans d'exil, il revit ce Capitole d'où il avait si souvent et si poétiquement harangué les Romains. Il demanda la confirmation de la charge de sénateur conférée par le pape ;

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

de nouvelles acclamations lui assurèrent la sanction populaire. Il confia alors le commandement des milices à Bertonne et donna le grand gonfalon à Arimbalde. Des ambassadeurs de toutes les villes d'Italie vinrent le féliciter sur son retour, et le pape lui-même, trop confiant dans les projets du sénateur, lui écrivit une lettre pleine de témoignages d'estime, d'amitié et de conseils pour sa conduite (1).

Tout ce que Rienzi avait eu de magique et de séduisant à sa première usurpation du pouvoir suprême, fut bientôt oublié. Le peuple romain, désaffectionné de ce chef, ne se rappelait plus que sa tyrannie dans le succès, sa faiblesse et sa lâcheté dans la mauvaise fortune. Aussi la foule qui se pressa sur les pas du sénateur à son entrée dans Rome, l'empressement avec lequel on parut l'accueillir, un certain mouvement de fête, rayon d'espérance et de liberté, qui brilla dans les rues, et que les historiens du temps ont voulu comparer aux ovations anciennes des consuls romains après la victoire, toutes ces démonstrations furent provoquées par la curiosité plutôt que par le dévouement pour Rienzi, dont l'humeur légère et cruelle n'avait pas changé.

C'en était fait, Rienzi avait reconquis cette popularité qu'ambitionnent les chefs de parti et qui les abandonne au moindre revers. Le peuple ne tarda pas à se repentir de son empressement à solenniser le retour du tribun. À peine installé, Rienzi ne s'occupa plus que d'accroître son trésor pour fournir à ses dépenses de luxe et à résister par la guerre aux ennemis qu'il voyait se former autour de lui. Déjà Etienne Colonne, qui avait refusé le serment de fidélité, venait sans cesse, à la tête d'une armée, insulter le sénateur jusqu'aux portes de Rome, quand la noblesse, effrayée du succès inespéré du tribun, s'était retirée dans ses châteaux à la nouvelle apparition de Rienzi.

Le sénateur fit citer à Palestrine les petits-fils d'Etienne

---

(1) Ducerceau. Hist. de Rienzi.

Colonne pour venir rendre hommage au peuple romain. Ces seigneurs, qui goûtaient peu les principes républicains, après avoir écouté paisiblement la harangue des députés, se saisirent de leur personne, leur firent arracher une dent à chacun et les renvoyèrent à leur maître. Rienzi, furieux de l'outrage fait à ses délégués, résolut de le punir en réduisant en cendres la ville de Palestrine. Il en commença le siége avec son armée réunie à Santa-Profetta, où les milices des villages voisins vinrent le joindre. L'orgueil de la noblesse et des Colonne allait s'abaisser devant les forces du sénateur : un coup du ciel sauva ces gentilshommes. La division se glissa parmi les soldats de Velletri et de Tivoli ; les premiers firent défection et passèrent, enseignes déployées, dans la ville assiégée; d'un autre côté, Rienzi apprit que Montréal était venu à Rome pour demander le remboursement des 4,000 florins avancés, et que, suivant l'usage barbare de l'époque, il menaçait de l'assasiner s'il ne restituait sur-le-champ (1).

A cette nouvelle, le sénateur fit arrêter Arimbalde et Bertonne, ramena son armée à Rome, appréhenda au corps Montréal, qui fut enfermé au Capitole avec ses frères. Les richesses du commandeur étaient convoitées par Rienzi; il résolut de se débarrasser de lui pour se les approprier. Sous le prétexte d'une conspiration dont il ne put jamais bien prouver l'existence, et dont le capitaine Montréal était soi-disant le chef, Rienzi lui fit faire son procès. A la vérité, Montréal s'était rendu coupable de maintes exactions dans la Toscane; ces exactions servirent de prétexte au tribun pour frapper de mort celui dont il ambitionnait les richesses. On fit le procès à Montréal, et ses juges le condamnèrent à perdre la tête sur l'échafaud. Ainsi mourut l'un des plus illustres guerriers de l'époque; la gloire acquise dans les combats ne servit qu'à augmenter l'ignominie de sa mort; sa fortune, peu honorable sans doute, et la plus noire des ingratitudes furent la cause de sa perte;

---

(1) Boispréaux, hist. de Rienzi.

aussi le dit-il en allant au supplice : *Romains, ce sont mes richesses et votre pauvreté qui ont décidé de mon sort* (1).

L'exécution de Montréal, quelque juste qu'elle parût aux yeux de bien des gens, souleva l'indignation générale. Toutefois, malgré qu'on fût accoutumé à laisser impunis les excès des gens de guerre, la noblesse présuma qu'elle ne serait point épargnée, puisque la réputation, la naissance, la reconnaissance même n'avaient pu sauver de l'échafaud un général célèbre par ses exploits, redouté dans toute l'Italie, adoré de ses soldats et commandeur d'un ordre respectable (2). Ce meurtre juridique inspira au peuple une horreur extrême pour le gouvernement du sénateur.

Rienzi s'aperçut, mais trop tard, de la stupeur amenée par la mort de Montréal. Il harangua le peuple pour apaiser l'indignation et brisa les fers d'Arimbalde et de Bertonne ; mais il ne renonça point au projet de soumettre les nobles. Avec l'or de Montréal, il paya ses troupes, dont il donna le commandement à Livard de Annibalis, réputé pour son expérience et le chargea de s'emparer de Palestrine où s'étaient enfermés les Colonne ; il pouvait déjà se flatter de voir finir heureusement ce siège duquel dépendait son triomphe, lorsque la fortune, lasse enfin de le favoriser, l'abandonna pour toujours et sauva les Colonne d'une ruine certaine.

Le sénateur insultait à la misère publique par son luxe et ses dépenses excessives. Les trésors de Montréal furent bientôt épuisés. Rienzi eut alors recours à des impôts levés avec toute la rigueur de la tyrannie. Le peuple murmura hautement. Pour l'intimider, Rienzi fit décapiter sans procédure légale Pandolphe de Pandelfucci, riche citoyen jouissant d'une grande considération. Si la mort de Montréal ne fit qu'exciter l'indignation, celle de Pandolphe souleva la révolte. Le sénateur perdit la tête ; le peu d'énergie de ses facultés intel-

---

(1) Ducerceau et Boispréaux.

(2) Fantoni. Istoria d'Avignone.

lectuelles fit connaître la situation de son esprit pusillanime. Alors les deux familles Colonne, Savelli et la noblesse profitèrent de ce moment de trouble; elles réchauffèrent la colère attiédie de la populace et l'excitèrent à la vengeance.

Le peuple en armes vint assiéger le Capitole aux cris de *vivent les Romains! meure le tyran!* Rienzi crut d'abord pouvoir dominer cette insurrection en montrant de l'audace. Il s'avance tout armé sur la terrasse du Capitole, emploie des paroles persuasives pour arrêter la fureur des assaillans; mais il voit avec rage son éloquence produire un effet tout contraire à celui qu'il en attendait : il est assailli à coups de pierres. Le peuple, de plus en plus irrité, commence à envahir le Capitole. Rienzi, craignant alors pour sa vie, se décide à prendre la fuite. Il échange ses riches habits contre de misérables haillons, se coupe la barbe, noircit son visage et se couvre la tête de linge. Croyant s'échapper à la faveur de ce déguisement, Rienzi descend précipitamment l'escalier du Capitole, comme un homme déjà chargé de butin. Pour mieux assurer sa fuite, il feint d'être du nombre des assaillants. Ayant adressé la parole à un homme de la populace en l'engageant a courir comme lui au pillage, le tribun fut reconnu par celui-ci à des bracelets d'or qu'il avait oublié d'enlever; cet homme le saisit par le bras en lui criant; Arrête, Rienzi! A l'instant même, il est entouré et traîné sur le perron du lion de porphyre, où, pendant ses deux règnes, il avait prononcé tant de sentences de mort contre les citoyens de Rome. Là, Rienzi fut attaché à un poteau, dans le dessein sans doute de l'exposer aux plus grossières railleries, aux infamants outrages de la populace. Tel était néanmoins le respect imprimé à tous les esprits qu'on avait encore conservé pour l'homme qui avait proclamé la liberté, que, malgré la singularité de son costume, le ridicule de son visage, il fut pendant plusieurs heures contemplé en silence et préservé de toute insulte. Enfin un homme de la lie du peuple, Cevo de Voccia, poussé par l'instinct d'une haine féroce, se précipite sur

Rienzi et lui passe son épée au travers du corps. Mille autres coups suivent le premier et terminent sa vie. Son corps est traîné dans les rues jusqu'au palais Colonne et pendu à des fourches. Après cet évènement tragique, Rome retomba dans cet état de guerre civile qu'on nommait république (1).

Telle fut la fin de cet homme doué des qualités qui séduisent le peuple, mais privé de celles qui peuvent assurer le succès; la modération pour faire de ses ennemis des partisans après la victoire, la science législative pour organiser une autorité puissante, et l'esprit de justice pour la conserver (2). Ainsi périt le 8 octobre 1354, Lorenzo Gabrino Rienzi, naguère l'idole de Rome, ce jour-là victime d'une éphémère popularité; ainsi finit sans gloire cet audacieux qui fixa un instant l'attention de l'Europe, qui trompa la bonne foi du crédule Pétrarque, et qui donna tant d'inquiétudes à la cour d'Avignon.

Dans cette même année, Bernard de Rascas et Louise de Gros, son épouse, firent bâtir le grand hôpital d'Avignon pour y soigner les pauvres. Ils le dédièrent à saint Bernard et à sainte Marthe, leurs patrons; ils consacrèrent le couvent y attenant à la Sainte-Trinité. De Rascas confia la direction du premier à des recteurs que le conseil de ville choisirait toutes les années, et pour occuper le couvent, on fit venir des Mathurins qui prirent le nom de Trinitaires. (3) Bernard de Rascas (4) était docteur ès-lois, né dans le Limousin, d'une

---

(1) Boispréaux. Hist. de Rienzi. — Ciaconius, vita Innoc. VI. — Platina, vita Innoc. VI.

(2) Achille du Laurens. Essai sur la vie de Pétrarque, *page* 167.

(3) Act. fundament. in arch.

(4) Le nom de *Rascas*, que le peuple donne encore aux seigneurs, me paraît dériver du nom du fondateur de cet hôpital, où l'on traitait, depuis son établissement, les enfants affectés de la teigne. Cette opinion, je l'ai émise dans l'*Echo de Vaucluse* du 27 juin 1841. Mais, selon d'autres, cette dénomination aurait été donnée par sobriquet aux premiers de cette famille en Provence, dès le XI[e] siècle. (*Barcilon de Mauvans, critique mss. du nobiliaire de l'abbé Robert*).

famille alliée à celle des papes Clément VI et Innocent VI. Le cardinal Aldoin Aubert, neveu du Saint-Père, fut nommé son exécuteur testamentaire. De Rascas avait été avec distinction, troubadour, jurisconsulte et casuiste. On ne connaît de ses poésies que les vers suivants qu'il composa lors du décès de Louise de Gros, son épouse, et que l'on pouvait lire à l'hôpital dans la chapelle des hommes.

Touta kausa mortala una fez perira,
Fors que l'amour de Dieu que toujours durara.
Tous nostres cors vendran essuchs coma faleska,
Lous aubres leyssaran lour verdour tendra e freska,
Lous ausselets del bosc perdran lour haut subtieu,
Et noun s'auzira plus lou rossignol gentieu,
Lous buols al pastourage e las blankas fedetas,
Sentran lous agulhous de las mortals sagettas,
Lous crestats d'Arles fiers, renards e loups espars,
Kabros, ecroys, chamous, senglas de toutes parts,
Lous ours hardys et fors seran poudra e arena,
Lou daulphin en la mar, lou ton e la balena,
Monstres impetuous, ryaumes et comtas,
Lous princes e lous reys seran per mort domtas,
E nota bein eisso kascun : la terre granda,
(Ou l'Escritura ment), lou firmament que branda,
Prendra autra figura ; anfin tout périra
Fors que l'amour de Dieu que tous jours durara.

Cette pièce, dont César Nostradamus donne la traduction dans son histoire de Provence, page 400, et que je viens de transcrire telle qu'on la lit dans le Dictionnaire d'Achard, est orthographiée d'une manière un peu différente dans le Panorama d'Avignon de M. J. Guérin (1).

A cette même époque, le cardinal Bertrand de Deux (de Dencio), né, d'après Baluse, (Vita Innoc. VI, *tom.* I, *col.*

(1.) Balus. ad not. *fol.* 969. — Crescimbeni, dell'Istoria della volgar poesia, *tom.* II, *pag.* 145. — Barjavel, Diction. biogr. *tom.* II, *pag.* 298.

812) à Blauzac (ortum à Blandiaco), mourut à Avignon le 21 octobre 1354. Selon ses intentions, une église collégiale devait être établie à Villeneuve-lès-Avignon ; mais ses désirs ne furent point exaucés. Au lieu de construire celle-ci à neuf, on trouva plus à propos de relever celle de saint-Didier qui menaçait ruine, et de convertir dès lors cette paroisse avignonaise en collégiale. On y transporta ensuite les dépouilles mortelles du cardinal.

Tout en faisant la guerre aux usurpateurs des domaines du Saint-Siège, Albornos s'occupa de rétablir la paix entre les Vénitiens et les Génois. Pour bien faire connaître la rivalité de ces deux peuples, il est nécessaire de remonter à son origine.

Les républiques de Venise et de Gênes paraissaient être les alliées naturelles auquelles les Florentins pouvaient recourir pour la defense de la liberté commune. Les intérêts étaient les mêmes, et les Visconti étaient bien résolus à ne laisser s'établir nulle part des états libres en Italie, de peur qu'ils n'apprissent à leurs peuples qu'il pouvait exister un meilleur gouvernement que le leur. Mais ces deux républiques, aigries par des querelles de commerce, étaient alors engagées dans une guerre acharnée. Les Génois avaient fortifié le faubourg de Péra, à Constantinople, où ils s'étaient établis; ils avaient aussi mis Caffa en état de défense, et ces deux colonies rivalisèrent presque avec la métropole, de richesse et de magnificence. En 1348, ils se prirent de querelle avec l'empereur Cantacuzène ; ils avaient assiégé sa capitale et brûlé sa flotte. Deux ans plus tard, ils se brouillèrent, à Caffa, avec les tartares de la Crimée et ils voulurent interdire à tous les Latins le commerce de Taganrok. Cette prétention rompit les liens d'amitié qui les unissaient aux Vénitiens, et la guerre s'alluma entre les deux peuples dans les mers du Levant. Les Vénitiens s'allièrent avec l'empereur grec et avec Pierre IV d'Aragon. Deux flottes formidables, commandées, l'une par le génois Paganino Doria, l'autre par le vénitien

Nicolo Pisani, déployèrent, pour lutter à la fois contre le génie de l'homme et contre les élémens, un courage et une habileté qu'aucun peuple marin n'ont surpassés.

Le 13 février 1352, Doria, avec 60 galères, attaqua, dans les eaux du Bosphore, les Vénitiens, les Catalans et les Grecs, qui en avaient ensemble au moins soixante-dix-huit. Une tempête effroyable vint assaillir, dans ce canal étroit, les deux flottes au milieu du combat; une nuit obscure les surprit, tandis que la violence des vents et des courans portait le désordre dans les deux escadres. La perte fut considérable des deux parts; le lendemain, Pisani reconnut qu'il n'était plus possible de tenir la mer; il se retira à Candie, et les Grecs traitèrent de la paix avec les Génois.

Une bataille non moins meurtrière fut livrée l'année suivante, 29 août 1353 devant la côte de Loiera en Sardaigne. Alors Doria ne commandait plus les Génois; ils furent battus et perdirent trente-trois galères. Dans leur découragement, ils s'adressèrent à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan. Ce tyran, le plus riche de l'Italie, les ayant aidés à ravitailler leur flotte, le commandement fut donné de nouveau à Doria, qui attaqua l'escadre vénitienne, le 3 novembre 1354, dans le golfe de Sapienza en Morée. Les Vénitiens, fatigués d'une guerre si longue et si meurtrière furent contraints d'accepter la paix dans le mois de mai 1355, par l'intervention du cardinal Albornos.

La guerre des républiques maritimes avait privé Florence des secours qu'elle aurait pu demander à Venise ou à Gênes; mais en même temps, cette guerre avait contrarié l'archevêque Jean Visconti dans ses projets, en lui faisant diriger ailleurs ses efforts, et elle avait procuré quelque repos à la Toscane. Au moment où il allait recommencer ses attaques, il mourut le 5 octobre 1354. Ses trois neveux, fils de son frère Etienne, convinrent de lui succéder en commun : l'aîné cependant qui montrait moins de talent pour le gouvernement que les deux autres, et des vices plus grossiers, fut em-

poisonné par eux dans l'année 1355. Les deux survivants, Barnabo et Galéas, se partagèrent la Lombardie, en conservant un droit égal sur Milan et sur le gouvernement. Presque en même temps, Visconti d'Olleggio, leur parent et leur lieutenant à Bologne, se rendit indépendant. Les Génois, de leur côté, indignés de voir violer toutes leurs conventions, se soulevèrent le 15 novembre 1356, chassèrent la garnison milanaise et proclamèrent de nouveau leur liberté (1).

Les divisions qui troublaient l'Italie n'empêchèrent pas l'empereur Charles IV d'en entreprendre le voyage pour se faire couronner à Rome. Mais Gilles d'Albornos avait si peu pacifié le pays, que le souverain n'avançait qu'en tremblant au milieu des factions qui agitaient les contrées qu'il traversait. Il marchait plutôt en pélerin qu'en monarque, recevant néanmoins les hommages des vassaux de l'Empire et vendant des priviléges à toutes les villes. Charles arriva à Udine le 14 octobre 1354, sans que personne se fût douté de son départ; il l'avait tenu secret, afin que les Italiens ne lui fermassent pas le passage des Alpes. Le pape écrivit aussitôt à son légat d'aider ce prince, non seulement de ses conseils, mais encore de ses forces, secours peu en harmonie avec la dignité du successeur des Césars. mais conforme à l'état humiliant de ces empereurs qui ne tenaient leur puissance que du pape. Le résultat de ces démarches surpassa néanmoins les espérances de Charles. Il se contentait de poser sur sa tête la couronne de fer, dont l'investiture devait précéder selon la coutume, le couronnement impérial dans le monastère de Monza. L'archevêque Jean Visconti étant mort, on négocia si habilement avec les princes Barnabo et Galéas, qui avaient déjà fait élire pour prélat un prêtre de leur maison, nommé Robert, que ce Visconti, loin de s'opposer à l'intronisation de Charles, lui mit lui-même la couronne sur la tête le 6 janvier 1355, non à Monza, mais à Milan, dans l'église de Saint-Ambroise.

---

(1) Rainald, 1355, nº 1. — Villani, IV, 25.

Cependant l'empereur s'approchait de Rome. Le Saint-Père y avait envoyé un illustre membre du sacré-collége, avec mission de représenter le pape et d'accomplir en son nom les pompes de la cérémonie : c'était Pierre Bertrandi, évêque d'Ostie et de Velletri, vulgairement appelé le cardinal du Colombier. Tout se borna entre Charles et Innocent à un échange de notes sur la question du cérémonial. Si le pape eût été présent, il aurait siégé sur son trône, entouré de ses cardinaux ; le préfet de Rome aurait porté le glaive devant le chef de l'Empire ; l'empereur aurait d'abord baisé les pieds du Saint-Père ; pendant la messe, le prince aurait fait quelques fonctions dans le rang des diacres ; il aurait reçu la couronne impériale après la première épître, et à l'issue du service divin, sans couronne et sans manteau, il aurait tenu la bride de la haquenée du pape. Aucune de ces cérémonies n'avait été pratiquée depuis que la cour romaine était à Avignon. L'empereur reconnut d'abord par écrit l'authenticité des usages rappelés par Innocent. Mais le pontife étant éloigné de Rome et n'intervenant que par un légat, déclara que le prince ne s'assujétirait pas aux rubriques qui regardaient la personne de Sa Sainteté (1).

En conséquence de ces conventions, le jour de Pâques, 5 avril 1355, Charles fut couronné empereur par Pierre Bertrandi. Anne, sa femme, fille du comte palatin, fut couronnée aussi. Ce pompeux appareil était plutôt une vanité de femme qu'un triomphe de souverain. Après la cérémonie, Charles monta à cheval avec la couronne d'or sur la tête, portant le sceptre dans la main droite et dans la gauche le globe surmonté d'une croix d'or ; il traversa la ville, accompagné d'une magnifique suite de seigneurs, et alla de Saint-Pierre à Saint-Jean de Latran, où un splendide dîner lui fut servi. Les Romains vinrent alors lui offrir le gouvernement de leur ville, en l'assurant qu'elle lui appartenait, et le suppliant de faire

---

(1) Rose. Etudes historiques, *page* 265.

renaître leur ancienne liberté (1). Offre dérisoire ! Un empereur, esclave de la volonté du pape, pouvait-il promettre l'indépendance à des peuples que le Saint-Siège tendait sans cesse à courber sous le joug ?

Charles, n'ayant ni argent, ni armée, et n'étant venu à Rome que pour accomplir un acte sans portée pour la politique, se hâta de remplir la promesse déjà faite de sortir de Rome le jour même de son couronnement. Il monta à cheval, sous prétexte d'aller à la chasse, et alla coucher à San Lorenzo, hors la ville. Il accomplit avec le même scrupule et confirma par des actes authentiques tous les autres engagements contractés, soit avec Clément VI, soit avec Innocent VI.

Pétraque, écrivain aux idées généreuses, était digne d'apprendre à cet esclave couronné à penser noblement : « Où ca-
» cherez-vous votre ignominie, prince ? lui dit-il (2) ? Com-
» ment ! vous avez promis, et promis sous serment, de ne pas
» demeurer une seule journée dans Rome ! Quelle gloire pour
» un évêque d'humilier ainsi un souverain qui devrait être le
» protecteur de la liberté ! Combien il doit être fier de vous
» voir ramper devant ses sandales ! Quelle plus grande honte
» pour un empereur que celle d'être foulé aux pieds d'un prê-
» tre audacieux, et de se contenter du titre de César, sans
» oser en habiter la demeure ! Allez, vous êtes bien digne de
» vivre dans Avignon, cette ville qui est la sentine et le ré-
» ceptacle de tous les vices ! »

La conduite de l'empereur déplut également aux Italiens et aux Allemands. L'entrée de Charles IV en Toscane amena une diversion favorable aux Florentins, en suspendant les projets que les Visconti formaient contre eux. Cependant, cette diversion leur coûta cent mille florins que la république, par son traité du 12 mars 1355, consentit à payer à Charles pour racheter les droits impériaux, et obtenir que ce prince n'entrât

---

(1) Fleury. Hist. eccl. *t.* XX, *liv.* XCVI.

(2) De vità solitarià, *lib.* II, *sect.* IV, *cap.* III.

dans aucune partie du territoire florentin. A Pise, où il faillit être brûlé dans son logis, il fit payer plus cher encore l'hospitalité qu'on lui accorda. Dans cette ville, comme dans celle de Sienne, Charles encouragea les mécontens, en les aidant à renverser le gouvernement qui existait ; il espérait par là former de petites principautés qu'il voulait donner en apanage à son frère le patriarche d'Aquilée ; mais, après avoir causé la ruine de ses partisans, après avoir ordonné ou permis le supplice d'anciens magistrats qui n'étaient point coupables, les soulèvements du peuple, dans l'une et l'autre cité, le forcèrent à en sortir sans y conserver aucune autorité (1). Charles n'avait recueilli que des affronts dans ce voyage ridicule et sans résultats ; le pape y gagna un secours considérable en hommes que ce prince lui envoya de Bohême.

Les intérêts de la papauté et l'ambition des princes ne troublaient pas seuls l'Italie. En Provence, la guerre appauvrissait les peuples et couvrait les champs de sang et de ruines. Nous avons dit qu'une ligue s'était formée pour donner de nouvelles inquiétudes à la reine Jeanne déjà si malheureuse. Louis de Duras avait fait un appel aux armes. Robert, frère de Louis, résolut de seconder les projets de vengeance du rebelle ; il fit voile pour la Provence. Là, une ligue se forma avec le seigneur de la Garde, de la maison d'Adhémar. Le 5 février 1355, Robert de Duras, à la tête de ces mécontents qui, dans tous les temps, se montrent si empressés à profiter des troubles publics, ravagea la Provence et s'empara, pendant la nuit, de la forte place des Baux. La manière dont il occupait ce point, nuisait tellement à la contrée, que Fouquet d'Agoult, vicomte de Reillane, grand sénéchal de Provence et lieutenant du roi, provoqua et ordonna contre lui une levée générale. Raymond des Baux, troisième du nom, comte d'Avellino, le même que nous avons vu pris sur la galère où son père fut poignardé, vint, envoyé par la reine Jeanne,

(1) Prima vita Innoc. VI in Balus.

participer à cette expédition. Les principaux seigneurs de Provence se joignirent à lui avec leurs brigands, ainsi nommés à cause de leur habit militaire appelé *Brigandine* (1).

Au mois de juin, on forma le siége des Baux. En face du château fut élevé un fort, d'où on lançait dans la place des quartiers de rochers. Indépendamment de leurs intérêts personnels, les seigneurs provençaux avaient à cœur de venger le tort fait par cette invasion à la maison des Baux. La ville fut ainsi réduite. Quelques auteurs prétendent que cette capitulation fut provoquée par le pape, qui ouvrit sa bourse à Robert de Duras. Toute la noblesse de Provence prit part à ce fait d'armes, qui avait mis en mouvement huit cents cavaliers et une nombreuse infanterie (2).

La ville d'Avignon n'était nullement émue du tumulte qui grondait autour de ses murailles. Tandis que les légats d'Innocent VI mettaient la couronne sur le front de Charles, le pontife donnait lui-même celle de Sardaigne à Pierre d'Aragon. Ce prince était venu à Avignon pour recevoir l'investiture de ce royaume et en prêter hommage à Sa Sainteté, selon l'usage établi. Une petite armée d'Aragonais avait accompagné le prince. Pour rendre la fête plus éclatante, ces soldats passèrent la nuit de Noël à faire devant le pape des exercices appropriés à la tactique de ces temps chevaleresques (3).

Le mouvement fastueux de la cour pontificale était opposé aux goûts paisibles d'Innocent VI. Il le fuyait souvent pour aller dans une poétique solitude jouir des douceurs du repos. Le pontife avait une belle maison de campagne à Villeneuve, dans l'emplacement où est aujourd'hui le cloître supérieur de la Chartreuse. Ce n'était d'abord qu'une espèce de grange, qu'il acquit, lorsqu'il n'était encore que cardinal, de l'abbé de saint-André. Il y fit bâtir ensuite un

---

(1) Jules Canonge. Notice sur la ville des Baux, *page* 46.

(2) *Idem*.

(3) Prima vita Innoc. VI in Balus.

palais où il faisait sa résidence habituelle, et lorsqu'il fut pape, il y passait une grande partie de l'année. Là, à l'abri des poursuites des courtisans, il venait se livrer à la méditation et à la prière. Il consacra bientôt ce palais à la demeure des religieux de Saint-Bruno. Quoique très-attaché à cet ordre, Innocent VI avait toujours reculé devant l'établissement d'une Chartreuse à Villeneuve ; mais une vision qu'eut l'ermite de la montagne, que le Saint-Père allait souvent visiter, détermina sa première résolution. Le 2 janvier 1356, il déclara, par une bulle, fonder à perpétuité, sous le titre de saint Jean-Baptiste, le couvent des Chartreux et l'église qu'il venait de faire bâtir ; il assigna des fonds considérables pour l'entretien d'un prieur, de douze religieux de chœur, de deux autres pour le service des malades, de deux clers, de quatre frères et de neuf domestiques pour le couvent. c'est lorsque ces moines furent arrivés, que le pontife vint se délasser avec eux des fatigues du pontificat et s'éloigner d'une ville aux mœurs dissolues. Tels furent les commencements de cette célèbre chartreuse à qui Innocent VI donna le nom poétique de *vallée de bénédiction* (1).

Dans cette solitude si pittoresque, ceinte par des montagnes ombragées d'oliviers, d'où descendent des ruisseaux d'eau limpide, le pontife pensa à augmenter le nombre des cardinaux par une seconde promotion. Il en créa six qu'il plaça dans l'ordre des prêtres : Pierre de la Forest, évêque de Rouen, chancelier de France ; Hélie de Saint-Yriex, bénédictin, évêque d'Uzès ; François de Todi, évêque de Florence ; Pierre de Selve de Montrue, neveu du pape ; Guillaume Farinier, général des Frères-Mineurs ; et Nicolas Rosselli, Frère-Prêcheur, inquisiteur d'Aragon. Après cette promotion, Innocent VI fit élever à Avignon une chapelle dans l'enclos de Champ-Fleury que son prédécesseur avait acheté pour la sépulture des pestiférés, et près de l'église

---

(1) Balus, not. *fol.* 969.

que Jean XXII avait consacrée à Notre-Dame des Miracles (1).

C'est près de cette église des Miracles qu'on vit débarquer, en 1356, les ambassadeurs de Constantinople (2). Après avoir fatigué de leurs plaintes toutes les cours de l'Europe, ils venaient demander leur union avec l'Eglise latine pour consolider leurs trônes chancelans. Quelques mots sur cette révolution de l'empire d'Orient.

Jean Cantacuzène, peu satisfait de sa première usurpation avait encore fait couronner son fils Mathieu, et n'avait laissé que le vain titre d'empereur à Jean Paléologue, son gendre qu'il tenait exilé à Thessalonique. Le malheureux proscrit n'avait ni troupes ni argent, mais tous les peuples lui étaient dévoués, autant par la justice de ses droits, que par ses qualités estimables, auxquelles son propre rival n'a pu s'empêcher de rendre hommage (3).

Par suite de cette affection universelle, la politique de Jean Cantacuzène se vit tout-à-coup enveloppée dans les filets de son gendre, à peine âgé de vingt-trois ans, ou plutôt dans ceux de ses habiles et généreux partisans. François Cantaluze, noble génois et puissamment riche, établi à Constantinople avec quelques négocians de sa nation, combina si bien son plan, à l'insu de Cantacuzène, que les Grecs, ainsi que les étrangers, prirent tout-à-coup les armes en faveur de Paléologue, arrivé dans une galère, pendant une nuit du mois de janvier 1355 (4). Sans laisser à son ennemi le temps de se reconnaître, le jeune empereur, suivi de cette multitude fidèle, marcha droit au palais, où il surprit son beau-père avant qu'il eût pu se mettre en défense. Alors Cantacuzène, abnégant une ambition déçue, et dans la crainte d'un sort plus fâcheux, déclara qu'il avait pris dès long temps la résolution de s'éloigner du tumulte du

(1) Ciaconius ad vit. Innoc. VI.

(2) Cantacuz. *lib.* IV, *cap.* I.

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

monde et d'embrasser la vie monastique ; il demanda pour toutes conditions la liberté d'accomplir son dessein. Le peuple et les courtisans applaudirent à un dessein qui venait si à propos pour rétablir la paix. Dès le lendemain, le nouveau prosélyte déposa dans le palais ses ornements impériaux couverts d'or et de pierreries, endossa un habit de moine, et changea son nom en celui de Jean. Irène, sa femme, entra aussi dans un couvent de religieuses, sous le nom de sœur Eugénie. C'est ainsi que les auteurs racontent cet évènement (1), présenté d'une manière peu différente par Cantacuzène lui-même (2), qui, après quelques vaines tentatives pour rétablir ses affaires, se rélégua définitivement dans un cloître. Il sut s'y faire une réputation méritée par ses productions littéraires, et surtout par une bonne histoire du règne de son prédécesseur Andronic et du sien propre. Son fils Mathieu lutta quelques mois encore contre son rival, et fut ensuite contraint de suivre dans le cloître l'exemple de son père, qu'il chercha à imiter dans la culture des lettres, louable occupation qui peut seule faire apprécier philosophiquement les grandeurs et les misères de la royauté.

Peu de temps après, selon les conseils de l'impératrice sa mère, Anne de Savoie, Paléologue traita de la réunion de l'Église grecque, avec l'Église latine, avec plus de sincérité, nous devons le croire, que la plupart de ses prédécesseurs. Il commença par négocier avec Ponce, archevêque de Smyrne et nonce du pape ; puis il donna une bulle d'or, ainsi conçue : « Je jure, sur les Saints Évangiles, de rendre, comme les » autres chrétiens, au Souverain Pontife de l'Église romaine » et de l'Église universelle, l'obéissance que lui doivent tous » les fidèles. Dans l'espace de six mois, je ferai tout mon » possible pour engager mes sujets, par les voies de la dou- » ceur, à suivre mon exemple ; et après ce terme, j'userai

(1) Math. Villani, IV, 46.
(2) Cantacuz. IV, 38, 42.

» d'autorité pour y réduire les indociles. Je donnerai au nonce
» romain un palais et une église à Constantinople, avec pou-
» voir de conférer des bénéfices aux ecclésiastiques qui ab-
» jureraient librement le schisme : il y aura aussi trois collé-
» ges où l'on enseignera le latin à la jeunesse, principalement
» aux enfants de maison noble. Je donnerai en particulier à
» mon fils aîné, Andronic, un maître de rit romain, pour lui
» enseigner les lettres et la langue latine. Que si le pape
» veut envoyer maintenant trois galères, je lui en renverrai
» une avec ce fils, mon futur successeur, comme ôtage
» donné à Saint-Pierre, et comme le fils adoptif du pape,
» qui pourra lui choisir une femme, ainsi que des tuteurs et
» des curateurs, et lui transporter mes droits sur l'Empire,
» en cas que je n'accomplisse pas mes promesses (1). »

En récompense de cette soumission inconcevable, Paléologue ne demandait, avant son entière exécution, que cinq cents hommes d'armes et mille hommes de pied, avec une partie de l'argent nécessaire à l'entretien de forces plus considérables qu'il espérait réunir dans la suite. Ce manque absolu de troupes et d'argent fait assez connaître à quelles extrémités se trouvait réduit l'empire d'Orient. Quelque modiques que fussent cependant les exigences de Paléologue, les troubles d'Italie, l'affaiblissement de l'Allemagne, les agitations causées en Espagne par les excès de Pierre-le-Cruel et de Pierre-le-Mauvais de Navarre, l'acharnement du roi d'Angleterre contre la France ; en un mot, les guerres et les troubles de tout le monde chrétien, mirent le pape hors d'état d'envoyer un si faible secours à Jean Paléologue. Innocent VI se borna à écrire en sa faveur aux Vénitiens, aux Génois, au roi de Chypre et au grand maître de Rhodes, des lettres de recommandation qui ne furent suivies d'aucun effet. Comme le pape ne put fournir ni le nombre de vaisseaux ni les trou-

---

(1) Rainald, ad ann. 1355, nº 33. — Mss. priv. Rom. Eccl. ex Bibl. Vatican.

pes qui lui étaient demandées, le schisme entre l'Orient et l'Occident continua à exister.

Je reviens maintenant à l'Italie, toujours désolée par la guerre, dont le sol était sans cesse arrosé par le sang de ses citoyens. Avec le secours que Charles avait envoyé de Bohême à l'armée du pape, Albornos se mit en devoir de continuer ses conquêtes : il avait dompté Jean Devic, il marcha alors contre Malatesta, général expérimenté, qui s'était rendu maître d'une partie de la Romagne et de la Marche d'Ancône ; il s'y était maintenu avec opiniâtreté contre tous les efforts du Saint-Siège. Lorsque Malatesta apprit qu'Albornos venait à sa rencontre avec ses Allemands, il détacha Galeoto, son frère, avec trois mille chevaux pour combattre le légat, auquel il conseilla de ne pas avancer, car il n'y avait pour lui qu'une défaite à attendre ; et la mort à gagner avec des troupes commandées par Malatesta. Albornos ne fut point effrayé de ces vaines bravades, il marcha vers Galeoto, qui s'était retranché entre Maurata et Ancône pour lui disputer le passage. Le vain orgueil de Malatesta s'évanouit devant les lances pontificales. Galeoto mit bas les armes et se rendit à discrétion avec ses troupes. Son frère découragé imita son exemple ; l'un et l'autre passèrent au service du pape et cédèrent au Saint-Siège toutes les villes qu'ils tenaient sous leur domination.

Le légat triomphait : les seigneurs rebelles se soumettaient et démandaient la paix. Un seul, le farouche Ordelaffi, tyran de Césène et de Forli, voulut résister ; il fallait le vaincre, et l'entreprise était difficile. Ordelaffi était brave, habile, expérimenté, cruel à l'excès. Le pape l'avait excommunié depuis longtemps ; mais un homme d'un tel caractère méprisait les censures de l'Église, et faisait mettre à mort les prêtres et les religieux qui tombaient entre ses mains. Albornos connaissait cet intrépide guerrier ; pour l'attaquer avec succès, il fit publier une croisade et joignit à son armée un corps d'Allemands venu de la Toscane. Quand toutes ces forces furent réunies, il somma Ordelaffi de rendre Césène et Forli. Au lieu de se

soumettre aux ordres du légat, le rebelle porta le fer et le feu sur les terres du patrimoine de l'Église. Il fit plus, il enferma sa femme et un de ses fils dans Césène, avec injonction expresse de défendre cette place, et se retira ensuite dans Forli pour soutenir l'attaque des deux côtés (1).

Le légat investit Césène : le siège fut long et meurtrier ; la femme d'Ordelaffi, douée d'un courage au-dessus de son sexe, se défendait en héroïne et rendait inutiles les attaques des assiégeans. Cette conduite extraordinaire avait pour cause la cruauté d'Ordelaffi ; dans un accès de colère, il avait tué de sa propre main son fils et sa fille qui le suppliaient de se soumettre au Saint-Siège pour arracher leur mère à la déplorable situation où elle se trouvait. Cette crainte de la mort exaltait le courage de la femme guerrière ; elle aurait vu échouer contre sa valeur la bravoure et la prudence d'Albornos, si la trahison ne fut venue tromper ses espérances. Deux citoyens livrèrent au légat une des portes de la place. La garnison se retira dans la citadelle avec l'intrépide héroïne qui s'y défendit vaillamment, jusqu'à ce qu'une tour ruinée, s'écroulant avec fracas, ouvrit une brèche assez large pour donner passage aux assaillans. Forcée alors de capituler, l'épouse d'Ordelaffi se mit sous la protection du légat, pour ne pas tomber entre les mains de son mari, qui lui aurait fait payer de sa tête la reddition d'une place qu'elle ne pouvait plus défendre.

Pendant le siège de Césène, Ardouin de la Roche, abbé de Cluny, arriva d'Avignon pour remplacer Albornos qu'Innocent VI rappelait. Le pontife voulait opposer le cardinal au duc de Savoie qui venait de faire une invasion en Provence avec quatre mille chevaux. Après la capitulation de Césène, les deux légats s'acheminèrent vers Forli et firent sommer Ordelaffi de mettre bas les armes. Ce général leur fit dire, pour toute réponse, que s'il pouvait les tenir tous les deux en sa puissance, il les ferait pendre au milieu de la place. Après

(1) Rainald, ad ann. 1355, n° 21.

une pareille insolence, il n'y avait plus qu'à recourir à la force pour soumettre ce rebelle. Albornos remit le commandement de l'armée à l'abbé de Cluny et partit pour Avignon. La gloire de vaincre Ordelaffi était réservée à Albornos ; tout le talent militaire d'Ardouin de la Roche ne put enlever ce triomphe au cardinal qu'il remplaçait (1).

Innocent VI apprenait avec satisfaction les avantages remportés par son légat en Italie ; mais les joies ne sont jamais parfaites, même quand on dispose de tout l'or de la chrétienté : celles du vénérable pontife furent troublées par les nouvelles qu'il reçut de Rhodes. Des plaintes s'étaient élevées contre les chevaliers souverains de cette île (2). On les accusait de vivre honteusement oisifs dans leurs palais, exclusivement occupés de leurs plaisirs ou du soin d'augmenter leurs trésors. Ces plaintes inquiétaient vivement le Saint-Père, informé des conquêtes d'Orcan dans la Natolie, et redoutant surtout que ce musulman ne portât ses armes victorieuses en Italie. Dans cette perplexité, le pontife prit l'étrange résolution de faire évacuer l'île de Rhodes par les Hospitaliers, de transporter le chef-lieu de l'ordre en Palestine, pour fixer le théâtre de la guerre sur les domaines des Turcs, et faire, par ce moyen, une diversion utile et mettre la chrétienté à l'abri des incursions des infidèles. Le pape envoya, à cet effet, trois des principaux officiers de l'ordre à Rhodes pour faire agréer ce projet au grand-maître.

Le moine soldat répondit que, sans le consentement d'un chapitre général, il ne pouvait abandonner une conquête qui avait coûté le plus pur sang des chevaliers ; qu'il allait convoquer incessamment ce chapitre dans Rhodes même, et qu'il communiquerait à ses frères les intentions de Sa Sainteté. En apprenant la conduite du grand-maître, le pape ne consentit pas à ce que le chapitre s'assemblât à Rhodes. Par une

---

(1) Ciaconius, Platina, vita Innoc. VI.
(2) Vertot. Hist. de Malte.

bulle donnée en son palais, il l'indiqua d'abord à Nîmes ou à Montpellier ; changeant ensuite d'avis, il le convoqua à Avignon. Innocent, toujours inquiet sur la résolution que les chevaliers pourraient y prendre, repoussa l'idée d'un chapitre et adopta celle d'une assemblée qu'il voulut tenir dans le palais en construction, et la fit présider par les grands prieurs de France et d'Auvergne. L'assemblée d'Avignon, malgré son peu de condescendance pour le pape, délibéra cependant de transporter l'ordre en Achaïe ou en Morée. On cherchait à traîner l'affaire en longueur, espérant obtenir quelque diversion amenée par le temps, qui n'amena rien. Cette assemblée ne fut pas cependant inutile à l'ordre ; on y rédigea plusieurs règlements qui remédièrent à quelques abus qui s'étaient glissés parmi les chevaliers, au grand scandale des peuples et au préjudice des pauvres.

A peine les Hospitaliers étaient-ils sortis de cet embarras, qu'ils retombèrent dans un autre. Jean Ferdinand de Hérédia, espagnol, châtelain d'Emposte, grand prieur d'Aragon, fut la cause de ce nouveau débat. Ayant été en crédit à la cour d'Avignon sous le pontificat de Clément VI, il devint tout puissant et maître absolu sous celui d'Innocent VI. Distributeur de toutes les grâces, il ne s'oublia pas et abusa de la faveur dont il jouissait pour s'approprier toutes les charges et les meilleures commanderies de son ordre, sans égard pour les statuts et règlements des chapitres généraux. C'est ainsi qu'il obtint le grand prieuré de Castille et celui de St-Gilles, auxquels il se fit nommer par le pape. Le grand maître et le conseil protestèrent vainement contre une pareille violation. Innocent VI fut inflexible : Hérédia abusa de nouveau de la nouvelle grâce du grand maître, qui venait de lui conférer le titre de sous-lieutenant en deçà de la mer (1).

Une telle faveur révolta enfin tous les chevaliers ; ils prirent la résolution, en 1356, de lui intenter un procès. Le grand

---

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

maître envoya à Avignon Roger de Montaut et Etienne de Montaigu pour demander l'autorisation de poursuivre Hérédia comme usurpateur des biens de l'ordre ; mais le pape se montra peu disposé à user de rigueur envers son protégé. Il nomma deux cardinaux pour prendre connaissance de l'affaire ; les cardinaux laissèrent de côté la dignité de juges pour prendre les fonctions de médiateurs. Par suite de cette transformation de mandat, le grand maître fut obligé de supporter un abus que l'autorité du pontife l'empêchait de corriger.

Le favori du Saint-Père avançait de plus en plus dans les bonnes grâces de la cour; les plus grands princes recherchaient avec empressement son amitié, et Innocent, pour lui donner un témoignage de sa confiance, le nomma, par sa bulle du 28 décembre 1356, gouverneur d'Avignon et du Comtat-Vénaissin (1). C'est en cette qualité qu'Hérédia présida à la construction des remparts de cette ville, bâtis aux frais des habitants. L'abbé de Vertot se trompe lorsqu'il dit, *pag.* 265, *liv. V* de son *Histoire de Malte* : « qu'Hérédia, pour ne pas » paraître ingrat envers son bienfaiteur, et pour la sûreté » même du pape et de sa cour, fit entourer à ses dépens la » ville d'Avignon d'épaisses murailles, fortifiées de distance » en distance de tours qui mirent cette place hors de surprise » et d'insulte. »

La surveillance des travaux confiée au gouverneur a sans doute fait croire à l'abbé de Vertot qu'Hérédia avait fait construire les remparts d'Avignon ; mais on peut opposer à l'assertion de l'historien de Malte les bulles du pape adressées aux Avignonais pour les exhorter à avancer l'ouvrage, les impositions dont il frappa le sel et le vin pour subvenir à la dépense, la diminution qu'il fit subir à la mesure des liquides pour faire rendre davantage l'imposition appelée *souquet*, les prix-faits donnés par la ville aux maçons et les actes d'acquits de ceux-ci en faveur des consuls (2).

---

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

(2) Fuitque civitas Avenionensis, quæ muris et fossatis carebat, am-

Innocent VI fit continuer les remparts, depuis le ruisseau qui coule devant le couvent des Dominicains (la Sorgue), jusques à peu près la porte St-Lazare. On avait sculpté ses armes, qui sont *un lion et trois coquilles en chef*, sur la tour du moulin à poudre sur les côtés de la porte intérieure de St-Michel et sur celle de la porte St-Lazare. Si Hérédia eût réellement fait construire ces remparts, n'y aurait-on pas fait sculpter ses armes à côté de celles du pape?

La pensée inspirée au pape et au conseil de ville de continuer à élever ces murailles ne fut certes pas inutile pour la mettre à l'abri des insultes des brigands répandus dans toutes les provinces de la France. Je vais esquisser rapidement cet intéressant épisode du pontificat d'Innocent VI.

Les deux dernières années de Philippe de Valois avaient été les plus malheureuses de sa vie. Après la bataille de Crécy, en 1346, à la sollicitation du pape Clément VI, et après plusieurs courtes trêves avec l'Angleterre, le monarque français en obtint une qui se prolongea jusqu'en 1355, trêve qui le laissa respirer, mais qui abandonna à son vassal tous les honneurs et tous les avantages de la victoire. Calais resta à l'Angleterre, parce qu'Edouard s'était proposé de se préparer par là une entrée facile en France. Philippe mourut en 1350. Son fils Jean lui succéda. Le moment de l'expiration de la trêve était arrivé, et il était probable qu'Edouard méditait une grande entreprise. Le roi Jean, pour se procurer de l'argent et des hommes, convoqua les États du royaume. Les historiens observent que ce sont les premiers dans lesquels les *trois* ordres sont dénommés. Les États décidèrent qu'on opposerait aux ennemis de 30 à 40,000 hommes d'armes et de 20,000 hom-

plius fortificata in muris et fossatis; et collecta imposita civibus et cortesianis ac clericis.... D. papa tam pro defensione, quam munitione civitatis gabellas imposuit, et concessit quod pro qualibet butta vini, solveretur unus florenus; et ne tabernarii nimis perderent, mensuræ diminutæ fuerunt ad mensuram unius vitri quorum octo faciebant unum picerium. *Secunda vit. Innoc. VI apud Baluz.* — *Archiv. civit. Aven.* 1356.

mes de cavalerie, ce qui devait former au moins un corps de 90,000 combattants, auxquels se joindraient les communes du royaume, toutes composées d'infanterie; que, pour l'entretien de cette armée, on établirait une gabelle sur le sel et une imposition générale de huit deniers pour livre sur tous les objets comestibles: ce fut là l'origine de l'impôt indirect.

Le lundi 17 septembre 1356, l'armée française, après des prodiges de valeur contre les soldats mercenaires de Jean Chandos et du prince Noir, fut défaite dans les plaines de Poitiers et le roi Jean emmené prisonnier en Angleterre. La détention du monarque jeta la consternation dans le royaume; une trève de deux ans, obtenue par la médiation du pape, retint heureusement les Anglais dans l'inaction et sauva la France (1).

Un aventurier, nommé Arnaud de Servole ou de Quenole, dit l'*archiprêtre*, gentilhomme du Périgord, ayant embrassé le parti des armes au service de France, blessé et prisonnier à la désastreuse journée de Poitiers en combattant pour le roi Jean, se mit, dès qu'il eut recouvré sa liberté, à la tête de ces bandes licenciées par la trève, hommes qui, ne sachant plus comment pourvoir à leur subsistance, prirent la résolution de s'organiser en compagnies et de faire contribuer les villes. La misère du pays accrut bientôt leur nombre; les compagnies ainsi augmentées furent en état de résister aux troupes du royaume. Parmi ceux qui suivirent l'*archiprêtre*, se faisaient remarquer d'abord Amiel des Baux et Raymond des Baux, comte d'Avellino, ensuite Charles de Pieer, de Garmot de Atrio, de Bertrand de Bidosse et Jean de Rubufelle, tous gentilshommes gascons et parens de Clément VI. Lorsque l'*archiprêtre* se présenta, en 1356, sur les bords du Rhône avec ses brigands, les deux princes des Baux se rangèrent sous ses bannières et contribuèrent à augmenter le malheur des peuples pendant la guerre civile des Duras contre la reine

(1) Anquetil. Hist. de France, *tom.* I.

Jeanne. Les deux princes devinrent l'âme de l'expédition ; quatre mille hommes leur obéissaient.

La noblesse provençale indignée se ligua contre ces princes révoltés ; mais tout le courage de cette noblesse ne put résister à la vaillance des ligueurs. On appela les Toscans et les Napolitains qui promirent des secours trop tardifs pour la position où se trouvait la Provence. Arrivé sur le territoire pontifical, Arnaud fit annoncer à Innocent VI que ce n'était ni à lui ni à son domaine qu'il en voulait, mais aux états de la reine Jeanne. Quelques auteurs prétendent qu'il était favorisé secrètement par le cardinal de Telleyrand-Périgord, oncle des Duras. Le prince de Tarente disputa le passage de la Durance aux troupes d'Arnaud. Ces brigands se dispersèrent alors, firent en Provence d'horribles dégâts ; cernées enfin par la famine, elles se replièrent sur Avignon.

On remarque dans les guerres de cette époque, même entre les chevaliers, une férocité bien éloignée de la courtoisie de leurs devanciers. Il y avait alors comme une convention entre les ennemis les plus acharnés, d'épargner les femmes, les enfants, les vieillards et tous les gens sans défense ; mais depuis la funeste rivalité de Philippe de Valois et d'Edouard III, il semble que les sujets se fussent pénétrés de la haine de leurs princes. Ils n'eurent plus rien de sacré, ne connurent plus ni pitié, ni ménagement dans les expéditions militairès. Cet état de choses rendit la France un vaste champ de carnage et d'incendie. L'esprit de révolte et de division bouleversa tout le royaume ; le droit de majesté, les devoirs de la subordination, et généralement toutes les lois furent insolemment foulées aux pieds. On massacra, on viola, on incendia ; le plus recommandable parmi les bandits était celui qui commettait les actions les plus atroces et les plus infâmes : ce qu'ils tenaient à honneur, eût excité l'horreur des infidèles les plus barbares (1).

(1) Math. Villani, *l.* VII, *cap.* LXXVII. — Froissart, *v.* I, *ch.* CLXXVII.

Arnaud mit le siège devant la cité papale et fit trembler la cour romaine, qui ne put se débarrasser de lui qu'à force d'argent et de caresses. Froissart rapporte, (*t. I*, *ch.* 177) que ce chef de bandits, invité par Innocent VI à venir le voir, « fut aussi révéremment reçu comme s'il eut été fils du roy » de France, et disna plusieurs fois devers le pape et les car- » dinaux ; et lui furent pardonnés tous ses péchés, et au dé- » partir on lui livra 40,000 écus. »

Grâce à cette somme extraite du trésor pontifical, la ville d'Avignon échappa à la fureur des armes de l'*archiprêtre ;* mais le péril n'était éloigné de cette cité que pour en menacer d'autres. La paix rétablie par le traité conclu avec le pape, était loin de satisfaire l'ambition d'Amiel des Baux. Ce guerrier réunit les compagnies de l'*archiprêtre*, et, à leur tête, rentra en Provence. De son côté, Raymond des Baux prit les armes contre la reine de Naples en faveur de Duras. Par une délibération du 14 novembre 1357, les Marseillais se déclarèrent contre lui et reprirent les places occupées par ses troupes. Raymond se vengea en dévastant les environs de Marseille. Dans ces calamiteuses circonstances, la défense du pays fut confiée au patriotisme des citoyens. Raymond d'Agoult, comte de Sault ; Guiraud de Simiane, baron de Caseneuve ; Isnard et Guillaume de Glandevès, seigneurs de Cuers et de Pourrières, déployèrent un zèle admirable. Tous les châteaux sonnèrent le beffroi ; mais les milices, rassemblées à la hâte, étant trop faibles pour se mesurer avec des troupes rompues au rude métier de la guerre, on dut appeler en aide le comte Jean d'Armagnac, qui vint avec 2,500 hommes de cavalerie. A son arrivée, la guerre fut poussée avec vigueur. Les Baux et plusieurs autres places subirent les horreurs d'un siège. Les succès de d'Armagnac éteignirent l'incendie que la vengeance du seigneur provençal avait allumée ; mais ils ne ramenèrent point la paix. Nous reprendrons plus tard le récit de cette guerre malheureuse (1).

---

(1) Fleury. Hist. eccl. — J. Canonge, notice sur la ville des Baux,

Les citoyens d'Avignon avaient été si épouvantés de la levée de boucliers de l'*archiprêtre*, qu'ils voulurent sacrifier à leur vengeance les cardinaux neveux de Clément VI et surtout le cardinal de Périgord. Ils les soupçonnaient, avec juste raison, d'être d'intelligence avec les chefs des bandits. Le Souverain Pontife fut obligé d'intervenir et d'employer toute son autorité pour mettre ses cardinaux à l'abri du ressentiment populaire.

Le roi Jean était dans les fers, la consternation était générale en France. L'héritier de la couronne faisait tous les efforts imaginables pour délivrer la patrie envahie par l'étranger et briser les fers de son père ; il s'adressa au pape comme à un médiateur puissant, afin d'intéresser en sa faveur l'empereur Charles IV, qui se trouvait alors à Metz. Innocent avait à cœur la liberté du roi Jean, il ne fut point sourd aux prières du Dauphin ; les cardinaux de Périgord et de Capoue partirent pour Metz. Charles, ainsi qu'Innocent, désirait vivement arracher des mains des Anglais le malheureux roi de France. Il réussit à déterminer Edouard à envoyer des ambassadeurs pour négocier la rançon du monarque prisonnier. Le Dauphin lui-même voulut faire le voyage pour hâter la conclusion du rachat de son père. Malheureusement cette affaire n'était pas de nature à être terminée aussi promptement. Le roi de France était renfermé dans la citadelle de Bordeaux, et Edouard voulait jouir de la plénitude de son triomphe, c'est-à-dire montrer à l'Angleterre un roi de France vaincu et prisonnier. Cette prétention rendit inutile le voyage du Dauphin et des cardinaux. Charles IV avait promi beaucoup ; mais il plaida froidement la cause du roi Jean ; le Dauphin revint à Paris et les cardinaux prirent la route d'Avignon (1).

Lorsque ces princes de l'Église parurent à la cour du pape, la ville éprouvait un de ces mouvements d'agitation assez or-

---

pages 46-47. — Remerville. Hist. de l'Eglise d'Apt. — Papon. Hist. de Provence, *tom.* III. — Rose. Etudes historiques, *pages* 271-284.

(1) Vertot. Hist. de Malte, *liv.* V.

dinaires à la veille d'une grande fête, surtout après les alarmes de la guerre. Gilles d'Albornos, le vainqueur de l'Italie, le défenseur des droits du pape au-delà des Alpes, revenait mettre aux pieds du Saint-Père les trophées de ses victoires. Lorsqu'on apprit à Avignon la présence du cardinal sur les bords de la Durance, on s'occupa des préparatifs de sa réception. Innocent VI et les cardinaux allèrent processionnellement au-devant d'Albornos jusqu'à deux milles de chemin, et le conduisirent en pompe, sur une route jonchée de fleurs et de verdure, dans la ville d'Avignon, parée ce jour-là comme un jour de grande solennité, et l'introduisirent dans la salle du consistoire. Là, le pape, en présence de toute sa cour, rappela, dans un discours éloquent, tous les exploits du guerrier et lui donna le titre de Père de l'Eglise. Fantoni Castrucci assure que cet honneur n'avait jamais été rendu à aucun monarque, et il n'hésite pas à mettre ce triomphe au-dessus des triomphes des empereurs romains. Au lieu d'un arc à trois portiques, ornés de bas-reliefs et de trophées, une croix fut élevée à l'endroit où le pontife avait reçu le légat. Ce monument, qui existait encore en 1774, fut connu depuis sous le nom de *Croix de Noves*. Albornos était accompagné de Malatesta, le rebelle soumis. Le pape reçut son ancien ennemi et le délia des censures qu'il avait encourues. Ce capitaine reconnaissant abjura ses anciens torts et rendit dans la suite des services signalés au Saint-Siège (1).

Les conquêtes qui attirèrent tant d'honneurs au cardinal guerrier n'avaient pas été faites sans dépenses; Albornos avait emprunté en Italie des sommes considérables. D'un autre côté, le pape voulant remplir les engagements que son légat avait contractés, voyant encore les domaines de l'Eglise usurpés ou dévastés de toutes parts, ne pouvant fournir à l'entretien et aux charges de sa dignité, imagina de lever le dixième denier sur tous les revenus ecclésiastiques de l'Allemagne et

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

envoya Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, pour en recevoir le produit (1). Quand on apprit en Allemagne la nouvelle de ce subside extraordinaire, le clergé des métropoles de la première Germanie, Mayence, Trèves et Cologne, avec d'autres abbés, s'assembla précipitamment, et d'une voix unanime conclut à ne rien accorder. Les autres ecclésiastiques et les moines des autres provinces d'Allemagne adhérèrent à ce refus. L'empereur Charles s'empressa de convoquer à Mayence tous les princes de l'empire, ainsi que les docteurs les plus savans en droit, afin de s'opposer efficacement à une entreprise aussi inouïe. Le clergé et les princes informèrent Philippe de Cabassole de leur résolution, et firent connaître au pape le motif de leur opposition. Innocent ne prit pas en considération la résistance du clergé d'Allemagne; il ordonna même à son nonce de poursuivre l'exécution de ses ordres (2).

Les princes étant assemblés, Philippe de Cabassole fut entendu; il s'efforça, mais vainement, de persuader que la demande du Saint-Père était juste; Conrad d'Alzéia, chancelier de l'empereur, eut charge de parler pour le clergé. Son discours fut énergique, violent et empreint de l'indignation qu'inspiraient les mœurs peu édifiantes de la cour romaine. Conrad s'exprima en ces termes :

« Arrêtons à son principe le mal tout nouveau qui se déborde » sur nous, et repoussons au moins cette partie du joug ac- » cablant et honteux que l'on nous impose. Assez et trop long- » temps Rome a considéré l'Allemagne comme une mine d'or, » pour l'épuisement de laquelle elle ne cesse d'inventer des » manipulations de toute espèce. Que nous offre-t-elle en » échange de notre or? Des bénédictions inefficaces, des ana- » thèmes, des guerres et une honteuse servitude! La cour » de Rome est un gouffre où vont se perdre toutes nos riches-

(1) Secunda vita Innoc. *p.* 350. — Chroniq. Hirs, *p.* 234.

(2) Barre. Hist. d'Allemag. *Vie de Charles IV.* — Fleury. Hist. eccl. *liv.* XCVI.

» ses. Des ruisseaux d'or et d'argent y affluent sans cesse
» d'Allemagne, dirai-je pour l'impétration ou pour l'achat des
» bénéfices, pour la confirmation des prélats, pour la pour-
» suite des procès, pour les appellations multipliées à l'in-
» fini, pour les dispenses, pour les absolutions, pour les
» indulgences, pour les privilèges, en un mot pour des ser-
» vitudes sans nombre décorées du beau nom de grâces. De
» toute antiquité, les métropolitains ont confirmé l'élection
» des évêques leurs suffragans: Jean XXII, dans notre âge,
» les a violemment dépouillés de ce droit. N'est-ce point as-
» sez pour ses successeurs que la collation de tous les béné-
» fices? Souffrirons-nous qu'ils en ravissent encore les fruits
» à ceux qui en ont toute la charge? »

Cet exorde peu ménagé galvanisa l'âme timorée des princes et de l'empereur. Le lendemain ils appelèrent Philippe de Cabassole, chargé de cette légation difficile, et lui signifièrent sèchement que jamais le clergé ne se soumettrait à une imposition aussi révoltante. L'empereur parut surtout indigné de ce que le pape frappait plutôt l'Église d'Allemagne que celle des autres nations. Ce prince prenant alors la parole, apostropha ainsi Philippe de Cabassole: « Seigneur évêque, lui
» dit-il, d'où vient que le pape demande à notre clergé tant
» d'argent, et ne songe point à le réformer? Vous voyez
» comment vivent les prélats, vous voyez leur ostentation,
» leur luxe, leur faste insolent! »

En disant ces mots, il arrêta ses regards sur Conrad de Falquestein, chanoine de Mayence. Il s'approcha ensuite de lui, et lui enlevant de sa tête un chapeau magnifique, orné d'or et de pierreries, il lui donna le sien qui n'était que d'un simple drap, et mettant celui de Conrad sur sa tête: « Que
» vous en semble? dit-il aux assistants, ce chapeau ne sied-
» il pas mieux à un chevalier qu'à un ecclésiastique? » Après avoir ainsi fait rougir le luxe clérical, il dit à l'archevêque Gerlac: « Nous vous ordonnons, par la foi que vous nous de-
» vez, de réformer votre clergé suivant les canons. S'il est

» des rebelles et des réfractaires, vous saisirez les fruits de » leurs bénéfices au profit du fisc, et, s'il en est besoin, » vous les y contraindrez par la prison. » Ce langage doit surprendre dans un prince qu'on a vu sanctionner sa propre humiliation en traitant de la couronne avec Clément VI ; ou bien la domination cléricale pesait de tout son poids sur les peuples et les princes pour obliger l'empereur à sortir des limites de la soumission qu'il s'était imposée. Charles donna le même ordre aux divers évêques de l'Empire ; constant dans la résolution prise de réformer des abus invétérés, il écrivit de nouveau aux prélats et les menaça de punir leur négligence, en mettant les revenus ecclésiastiques en séquestre dans les mains des princes laïques.

Ces menaces de séquestration se présentèrent à l'esprit du pape comme un renversement de la dignité de l'Eglise et des libertés ecclésiastiques. Il s'empressa d'écrire à l'empereur dont il avait l'air de louer le zèle, qu'il tremblait que les effets de la mesure proposée ne répondissent point à la droiture de ses intentions ; qu'au lieu de menaces et d'empiètements de séculiers sur l'ordre clérical, il fallait inviter les plus sages prélats à faire leur devoir envers le clergé ; que ces hommes prudents le rempliraient avec succès, s'ils étaient secondés par la puisssnce qui doit appuyer leurs droits et non les exercer (1). Innocent VI prit à tâche de réveiller le zèle des prélats; il écrivit en ces termes aux archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Brême et de Saltzbourg :

« Il nous est revenu depuis peu, que dans vos provinces » quelques ecclésiastiques, et même des évêques, oublient » la sainte prééminence de leur état pour prendre des mœurs » séculières; qu'ils participent aux joûtes, aux tournois, et » autres exercices militaires; qu'ils montrent dans leur train, » dans leurs vêtements, jusque dans leur chaussure, un faste » qui leur est interdit, et dissipent ainsi le patrimoine de

---

(1) Rainald, ad ann. 1359, n° 11.

» l'Eglise et des pauvres, au grand scandale de tout le monde.
» C'est pourquoi nous vous conjurons et vous ordonnons tout
» à la fois de réprimer ces abus dans tous les ecclésiasti-
» ques, de quelque rang et de quelque dignité qu'ils soient
» et de les faire vivre selon la gravité et la modestie de leur
» profession. Enjoignez même aux évêques vos suffragans de
» veiller de même sur la conduite des clercs qui leur sont
» soumis. »

Ces dérèglements dont se plaint le pape avaient leur origine dans le schisme de Louis de Bavière et dans les longs démêlés de ce prince avec le Saint-Siège; tant il est vrai qu'une rupture entre l'une et l'autre de ces puissances amène toujours un relâchement dans l'austérité des mœurs et une licence qui n'a à redouter ni la censure pontificale, ni le frein du pouvoir séculier.

Innocent VI accepta paisiblement le refus de la demande pécuniaire, dans la crainte de causer une division nouvelle dans l'Eglise. Cependant, pour ne pas avoir entièrement le démenti de sa défaite, il envoya des nonces dans les provinces germaniques, avec ordre de recueillir, au profit de la chambre pontificale, la moitié du revenu des bénéfices qui vaquaient alors ou qui vaqueraient pendant deux ans. Charles IV ne s'offensa point de cette nouvelle prétention, satisfait sans doute d'avoir secoué le fardeau beaucoup trop lourd qu'on avait voulu imposer au clergé de l'empire. Il publia même une constitution pour le maintien des droits et des immunités ordinaires de l'Eglise (1).

Si Philippe de Cabassole ne fut pas heureux dans sa mission auprès du clergé d'Allemagne, le cardinal Guy de Bologne, légat *à latere* auprès de Pierre de Castille, réussit à ramener la paix en Espagne. Ce prince, depuis long-temps en mésintelligence avec son voisin Pierre d'Aragon, venait de faire, en 1357, une irruption dans les états de ce dernier. Il

(1) Gold. Constitut. *tom.* II, *pag.* 92.

y avait mis tout à feu et à sang ; la ville de Saragosse fut prise et les habitants passés au fil de l'épée. Valence allait subir le même sort ; la campagne de cette ville fut ravagée ; le Castillan abattit les maisons, arracha les arbres, les vignes, les vergers ; Valence, réduite à la dernière extrémité, allait se soumettre au vainqueur, lorsque Pierre d'Aragon, dans l'impossibilité de résister aux armes du roi de Castille, eut recours au pape pour éviter la ruine totale de son royaume. Innocent, compatissant au malheur de l'aragonais, fit partir à l'instant le cardinal Guy de Bologne. La prudence, l'habileté du légat arrêtèrent la marche du Castillan et le déterminèrent à accepter la paix dont Guy de Bologne avait lui-même rédigé les articles.

Le régime et les privilèges des ordres mendiants occasionnèrent à cette époque des disputes assez sérieuses. Richard Fisraud, ou fils de Raoul, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, se déclara contre eux dans son île et en Angleterre où ils étaient déjà persécutés par le clérgé (1). Un pareil éclat mit en mouvement tous les Frères-Mineurs de la Grande-Bretagne, et le gardien du couvent traduisit l'archevêque au tribunal du Souverain Pontife.

Richard entreprit sans hésiter le voyage d'Avignon et se présenta au consistoire, devant lequel il plaida lui-même sa cause. Il réduisit son discours à deux chefs principaux, la mendicité des Frères-Mineurs et l'usage où ils étaient d'administrer la confession, la prédication et la sépulture au commun des fidèles. C'est chose trop curieuse que ces querelles théologiques qui retentissaient avec le bruit des armes sur tous les points de l'Europe, dans ce XIVe siècle, où chaque pontificat en voyait surgir de nouvelles : il est pénible pour l'historien d'être obligé de s'arrêter à de pareilles puérilités.

« J'ai prétendu, Saint-Père, dit le primat d'Irlande, et je » prétends encore que les Frères-Mineurs vont au-delà de leur

(1) Walsingham, *pag.* 173. — Wading, an 1357, n° 3.

» règle, par leur manière de pratiquer la mendicité volontai-
» re et perpétuelle, que personne, même suivant les maxi-
» mes de la piété et de la discrétion chrétienne, ne peut s'en-
» gager à cette sorte d'observance, parce que Jésus-Christ,
» bien que toujours pauvre durant sa vie mortelle, n'a jamais
» mendié volontairement, et loin d'y engager personne, à en-
» seigné qu'on ne doit le faire. » Il s'appuie ensuite sur le testament de Saint-François, qui commande expressément le travail, et conclut que ses enfants ne doivent pas se faire un usage habituel et invariable de mendier.

Relativement à la confession, Richard ne craint pas d'avancer qu'il est plus sûr et plus utile de la faire à son curé qu'aux Frères mendiants, parce que, dit-il, les pénitents sont absous par les moines, qu'on accuse de subvenir à leur pauvreté par les confessions, et de n'imposer pour pénitence que des aumônes à leur profit.

Ce grand procès, après un an de controverse en cour de Rome, n'y fut pas jugé définitivement. Le pape crut ne devoir donner qu'une bulle provisionelle qui défendait, pendant le cours de cette instance de troubler les Frères mendiants dans l'exercice de la confession, de la prédication, de la sépulture et de la collection des aumônes. L'affaire traînait en longueur; le représentant des évêques d'Angleterre ne recevait plus les secours qui lui étaient promis; il se vit forcé d'abandonner ses plaidoyers. Il retournait dans son île, quand la mort le surprit à Mons. Les Frères mendians obtinrent alors la confirmation de leurs privilèges, au moyen de l'argent qu'ils versèrent dans la caisse pontificale, d'après le récit de Walsingham, religieux bénédictin.

L'ordre des Frères-Mineurs produisit alors une espèce de visionnaire, nommé frère Jean de Roquetaillade, qui se fit une certaine célébrité par ses révélations. Incarcéré par ordre de son supérieur, il eut le temps, dans le silence de la prison, de réfléchir et d'extravaguer. Il écrivit beaucoup. Un de ses livres avait pour titre : *Vade mecum in tribulatione*; un autre : *De con-*

sideratione quintæ essentiæ ; un troisième : *de familiatu philosophæ;* enfin pour comble d'extravagance, il donna un volume de prophéties, qu'il assurait infaillibles, comme lui ayant été révélées. On l'accusa d'égarer l'esprit du peuple. Le pape le fit venir à Avignon, où il fut enfermé de nouveau. Nostradamus prétend qu'il fut brûlé par ordre du Saint-Père ; mais il se trompe. On peut affirmer que Roquetaillade mourut dans le couvent de Villefranche où il avait fait profession (1).

Il y avait déjà dix ans que Clément VI avait acquis la ville d'Avignon de la reine Jeanne, et les habitants n'avaient encore prêté aucun serment de fidélité au nouveau souverain. Il serait difficile d'indiquer une cause à cet étrange retard. Fantoni pense que les Souverains Pontifes désapprouvaient les conditions sous lesquelles les Avignonais avaient renoncé à leur liberté par le traité de 1251 (2) ; d'autres auteurs disent au contraire, que les Avignonais, qui regrettaient leur ancienne liberté, refusaient de se soumettre à un souverain absolu. Quoi qu'il en soit, Innocent VI reconnut leurs conventions et leurs privilèges ; il les approuva et les ratifia. Certes, le pape aurait eu mauvaise grâce de ne pas reconnaître le peu de liberté laissé aux Avignonais par Charles d'Anjou, comte de Provence, et Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse. On voit, par la citation de l'article du traité de Beaucaire, que la faveur n'était pas grande de la part du Souverain Pontife, et que les papes, qu'on se plaît à présenter comme les conservateurs des libertés publiques, n'étaient pas de grands partisans de nos franchises municipales.

« Les seigneurs comtes, ainsi que leurs héritiers, dit l'acte
» de 1251, nommeront tous les ans un vicaire ou viguier (*vicarius*), étranger, non citoyen, qui aura avec lui deux juges
» étrangers. Le viguier nommera les syndics, lesquels seront
» confirmés par les seigneurs comtes. »

(1) Prima vita Innoc. VI in Balus.

(2) H. Bouche. Hist. de Provence. — Prima vita Innoc. *fol.* 352.

Force fut donc aux Avignonais d'accepter le fantôme d'indépendance nationale que le pape voulut bien leur laisser : soumis et vaincus, ils prêtèrent serment de fidélité au Saint-Siège. (*Pièces justificatives*) (1).

Si les citoyens d'Avignon courbaient leur front humilié devant la tiare pontificale, il n'en était pas de même des villes d'Italie. A peine Gilles d'Albornos avait-il quitté les États du pape, que les tyrans qu'il avait domptés ou soumis levèrent de nouveau l'étendard de la révolte et se rendirent maîtres des places que le légat avait conquises. L'abbé de la Roche, successeur d'Albornos, n'avait ni les talens ni la valeur qui caractérisent un grand capitaine. Les seigneurs qui lui étaient opposés profitèrent de son incapacité. Les conquêtes d'Albornos, qui avaient coûté tant d'or et de sang furent perdues par l'effet de la révolte ; l'Italie devint encore le théâtre des plus grands désordres ; les meurtres et les brigandages se renouvelèrent sur tous les points. Innocent reconnut, mais un peu tard, la faute qu'il avait commise en rappelant Albornos. Il se vit dans la nécessité de l'envoyer une seconde fois en Italie pour rétablir les affaires et raffermir sa domination en péril (2).

Tandis que le cardinal Albornos marchait vers l'Italie pour dompter les rebelles, Arnaud Servole revenait en Provence à la tête d'un plus grand nombre de bandits. Le gouvernement pontifical prit de sages mesures pour n'être pas surpris comme la première fois. On poussa avec activité la construction des murailles de la ville ; pour aider à la dépense, le pape frappa de l'impôt d'un florin chaque habitant d'Avignon. L'*archiprêtre* fit en effet son apparition en Provence ; mais, au lieu de lui donner de l'or, ainsi qu'il le demandait, les paysans lui présentèrent le fer de leurs lances. Le brave Siméonis de Vence, à la tête de deux mille hommes, défendit vaillamment la con-

(1) Promissum fuit eis antiquas libertates servandas. (*Secunda vita Innoc. VI in Balus.*)

(2) Platin. et Ciaconius in vitâ Innoc. VI.

trée et força l'*archiprêtre* à l'évacuer. Ce chef de brigands ne fut pas plus heureux devant la ville d'Avignon ; il ne put y pénétrer ; des soldats d'élite gardèrent et défendirent les passages ouverts où les remparts n'étaient pas achevés (1).

Tranquille alors dans sa citadelle pontificale, l'austère légiste employa ses loisirs à protéger les arts et les sciences. Il permit au cardinal-évêque de Palestrine, Pierre Dupré ou de Prato, d'ériger en collégiale l'église de saint-Pierre d'Avignon. Le palais de ce dignitaire était voisin de cette église ; on démolit l'un et l'autre, et par les soins de ce cardinal, on vit s'élever la nef et le cloître dédiés au prince des Apôtres. Le 6 novembre 1358, les chanoines prirent possession de la seconde paroisse de la ville (2). La façade actuelle ne fut construite que dans le siècle suivant.

Innocent VI fonda ensuite le collége saint-Martial de Toulouse, et donna à ce nouvel établissement d'une ville où il avait rempli avec distinction les fonctions de juge-mage, une grande quantité de livres de droit canonique et civil, dont on conserve encore le catalogue (3).

Ce pape créa encore une chaire de théologie à l'Université de Bologne, la plus célèbre de l'Europe par les savants qu'elle a produits et par le concours des écoliers qui venaient s'y instruire (4).

L'année 1359 s'ouvrit par une de ces catastrophes assez ordinaires dans notre pays situé entre deux voisins redoutables par leurs invasions. La Durance et le Rhône débordèrent et se répandirent dans la ville et dans la campagne avec tant de violence, que la porte du rempart près l'hôpital Sainte-Marthe fut abattue ; cette chute entraîna celle d'un pan considérable de

---

(1) H. Bouche. Hist. de Provence, *tome* II, *page* 379. — Balus. vita pap. Aven.

(2) Ciaconius et Balus. vit. Innoc. VI.

(3) Histoire de Toulouse.

(4) Ciaconius, vita Innoc. VI.

murailles nouvellement construites. Le pape se vit obligé de venir au secours des classes indigentes que l'interruption du commerce et la disette avaient réduites à la plus extrême misère (1).

Le pape montra, dans cette circonstance, une prudence, une circonspection, une sollicitude particulières. Des précautions furent prises pour faire arriver à Avignon six mille muids de blé, malgré l'opposition apportée par les Marseillais, qui avaient jeté l'embargo sur les navires italiens. Innocent se vengea de cette insulte faite à la misère par l'avarice mercantile, en excommuniant les négociants de Marseille et en jetant l'interdit sur la ville, châtiment qui produisait toujours son effet à cette époque où les peuples tremblaient devant les décrets de la chancellerie pontificale,

La société était alors dans un tel état de désordre, que la ville d'Avignon, peuplée de légistes, de cardinaux, de prélats, et gardée par la milice pontificale, ne fut pas exempte des calamités qui affligeaient les peuples, alors que la justice était impuissante pour réprimer les brigandages. Une bande de scélérats s'était organisée en juillet 1359, sous le nom de *Dampière* ou *Alpéruges*. Ces hommes entraient à main armée dans les maisons, pendant la nuit, pour satisfaire leur brutales passions et pour piller. Les rues d'Avignon devinrent alors impraticables. Parmi ces malfaiteurs se trouvaient des hommes de toute condition, nobles, bourgeois et roturiers. Innocent VI ordonna de faire prompte justice. Les coupables, jugés sans longues formalités, furent noyés ou pendus. Quelques-uns cependant se dérobèrent au châtiment par la fuite, et la sûreté publique ne tarda pas à renaître dans Avignon. Ces désordres eurent lieu peu de temps après l'irruption des bretons en Provence dans la guerre des Duras et peu de temps avant l'arrivée d'autres brigands appelés *Routiers* et *Tard-venus* (2).

(1) Secunda vita Innoc. VI in Balus.

(2) Balus. Vitæ pap. Aven. *tome* I, *col.* 353. — Fornery. Hist. civ.

Pendant qu'Innocent VI chassait d'Avignon les Alpéruges et la misère, Gilles d'Albornos, à la tête d'une armée victorieuse, plantait l'étendard de l'Église sur les tours de toutes les villes qui s'étaient révoltées ; il rétablissait ainsi en Italie l'autorité du Souverain Pontife qu'il représentait si dignement. Le seul Ordelaffi restait à vaincre. On se rappelle qu'il s'était retiré dans ses fortifications. Ordelaffi entendait sans épouvante gronder les foudres du Vatican avignonais ; du haut de ses remparts, il suivait les stériles manœuvres d'Albornos. Cette sécurité n'était pas certes sans fondement ; le cardinal avait à défendre l'état ecclésiastique de l'incursion de ces bandes de voleurs qui ravageaient la France et l'Allemagne ; il n'avait pas assez de troupes pour les combattre et les diviser ; mais Albornos, aussi grand capitaine qu'habile politique, sut mettre à profit tous les évènements ; il traita avec les chefs des compagnies, leur promit des sommes considérables, et mit ainsi ses États à l'abri de toute contribution, en même temps qu'il se créait de nouveaux soldats qu'il conduisit au siège de Forli (1).

Cette révolution déconcerta le farouche Ordelaffi, il en prévit avec douleur les funestes conséquences. Les habitants de Forli virent dans cette manœuvre du cardinal la ruine de leur cité. En effet, une armée victorieuse, recrutée de soldats mercenaires déterminés, voleurs de profession, assassins par caractère, ne présentait pas une perspective heureuse ; les plus audacieux des citoyens osèrent communiquer leurs craintes à Ordelaffi ; et, chose étonnante ! pour la première fois il écouta leurs remontrances sans faire tomber la tête de ceux qui venaient les lui présenter. Intérieurement, il entrevoyait aussi le danger auquel la ville était exposée : il eut pitié d'elle et ne voulut pas la livrer aux horreurs d'un assaut meurtrier. Ordelaffi résolut donc à regret de faire la paix avec le légat ;

Mss. Carp. *liv.* V, *page* 439. — Barjavel. Dictionnaire biograp. *tome* II, *page* 43.

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone. — Ciaconius, Vita Innoc. VI.

Les foudres avignonaises n'épouvantèrent point le prince. Irrité par cet acte de rigueur, il fit assiéger trois places du domaine de l'Eglise, et ne négligea rien pour se rendre maître de Bologne. Les progrès de l'excommunié, la crainte qu'il ne fît de nouvelles conquêtes, inspirèrent de nouvelles alarmes au pontife en même temps que le désir d'obtenir la paix avec ce prince intraitable. Innocent envoya en Lombardie Nicolas Acciajoli, ministre de la cour de Naples, résidant alors à Avignon, pour traiter avec Barnabò. Le pape fléchissait, Barnabo devint alors plus exigeant ; il ne consentit à accepter la paix qu'à des conditions très-onéreuses auxquelles le pontife fut obligé de souscrire. Innocent consentit à payer pendant cinq ans cent mille livres d'or à Visconti, à titre d'indemnité de la possession de Bologne que ce prince lui abandonnait.

Le retour des croisés, le peu de moyens sanitaires employés par l'administration, amenaient souvent de ces épidémies meurtrières qui décimaient les populations. L'année 1360 vit se renouveler le fléau qui dévasta le monde en 1348. La peste vint donner d'autres inquiétudes au vieux pontife, assez occupé des moyens de réconquérir ses domaines en Italie. Toutes les précautions mises en usage à cette époque de science naissante, ne purent écarter les ravages, ni arrêter le cours et les progrès de la peste. Dans l'espace de quatre mois, depuis le 28 mars jusqu'au 25 juillet, que dura l'épidémie, dix-sept mille personnes moururent à Avignon, parmi lesquelles on compte neuf cardinaux et plus de cent prélats. On cite parmi les premiers, Pierre Desprey, Guillaume de Court, Pierre Bertrandi, Jean de Carmain, Bernard de la Tour, Guillaume Farinier, Pierre de La Forest et François de Todi. Les hommes de l'art remarquèrent que les lieux élevés, où l'air devait être plus pur, et qui n'avaient pas été atteints par la dernière peste, furent les plus maltraités en 1360 (1).

A la peste succédèrent d'autres calamités. Les Anglais,

(1) Prima vita Innoc. VI in Balus...

contraints par le traité de Bretigny d'évacuer les places fortes qu'ils avaient en leur possession, formèrent, sous d'autres chefs, de nouvelles compagnies appelées *Tuschins*, *Troupes blanches et Tard-venus*, noms qui indiquent assez qu'ils venaient glaner là où d'autres avaient moissonné (1). Répandues en France, ces compagnies réunies battirent Jacques de Bourbon et son fils, les comtes de Forez et d'Uzès. N'ayant plus d'armées à combattre, elles se mirent en mesure de piller les provinces réputées les plus riches. Les Tard-venus se divisèrent en deux bandes ; l'une s'empara du château d'Anse entre Mâcon et Lyon, et s'y fortifia pour ravager à son aise les contrées environnantes : l'autre marcha vers Avignon, et se rendit maîtresse du Pont-Saint-Esprit, qu'elle attaqua à la suite d'une marche de vingt-cinq lieues faites en vingt-quatre heures. « Ce fut grand pitié, dit Froissart, car ils occi-
» rent maints gentilshommes et violèrent maintes demoisel-
» les. » Séduit sans doute par l'accueil qu'Innocent VI avait fait à l'*archiprêtre*, le chef d'une de ces bandes tourne vers le Comtat, dans l'espoir de faire rançonner la cour pontificale.
« Les Tard-venus, ajoute Froissart, jurèrent entre eux qu'ils
» auraient de l'argent ou qu'ils seraient secoués de la belle
» manière. » De là, ils envoyèrent un corps de troupes vers Montpellier et un autre dans les environs de Carpentras, pour tenir Avignon en état de blocus. Ils firent des courses jusqu'aux portes de cette dernière ville, où la disette alliait ses rigueurs à celles de la peste (2).

Justement alarmé d'une attaque aussi imprévue, Innocent implora le secours de l'empereur pour le déterminer à l'aider dans cette circonstance fâcheuse. Mais ce secours, en supposant qu'il l'obtînt, ne pouvait être que tardif, et le péril était pressant. Innocent publia une croisade contre les voleurs qui le tenaient assiégé. Les croisés arrivèrent bientôt

---

(1) Roze. Hist. d'Apt. — Papon. Hist. de Provence, *tome* III.

(2) Prima, secunda et tertia vita Innoc. VI in Balus.

de toutes parts. Le marquis de Montferrat, forcé de lever des troupes pour faire la guerre aux Visconti, proposa au pape, sous la promesse d'une somme considérable fournie par le trésor de la chambre apostolique, d'emmener ces brigands en Italie. Le pontife, grand partisan de la paix à tout prix, accepta l'offre. Les tard-venus s'engagèrent à suivre le marquis, moyennant soixante mille florins d'or, avec l'octroi, suivant Froissart, d'une indulgence plénière qu'ils sollicitèrent avec une instance qui prouve l'étrange manière avec laquelle ces misérables envisageaient leurs forfaits. Les Tard-venus donnèrent quelques notions de l'art militaire aux Italiens, car une partie d'entre eux embrassa la cause des Pisans alors en guerre avec les Florentins (1).

Le pays était momentanément délivré de la présense des brigands, grâce à la convention passée avec le marquis de Montferrat. Cet état de paix fut de courte durée. Les Tard-venus qui ne voulurent pas rester en Italie, prirent la route de France et tentèrent de surprendre la ville d'Avignon. Précédés par les plus audacieux d'entre eux, ils résolurent d'entrer dans la ville et de s'assurer d'une porte pour la livrer ensuite au gros de la troupe. Ils s'acquittaient déjà de leur fatale mission, lorsqu'ils furent découverts par les espions du palais, saisis et exécutés. On en précipita dix dans le Rhône et onze furent attachés au gibet. Cet acte de sévère justice épargna à la ville de nouveaux malheurs. Les Tard-venus effrayés continuèrent leur chemin et rejoignirent leurs compagnons restés en Bourgogne (2).

Il nous faut, pour un moment, abandonner les rives du Rhône débarrassées des bandes anglaises, et revenir sur celles du Tibre sans cesse ensanglantées par les dissensions civiles. Rome s'agitait encore sous l'oppression des grands. Les révolutions de Rienzi et de Baroncelli n'avaient point corrigé

---

(1) Rainald, ad ann. 1361. — Froissart, *lib.* I, *ch.* CCXV.

(2) Rebdorf, ad ann. 1361.

la haute aristocratie romaine. Les seigneurs, toujours unis quand il s'agit d'opprimer le peuple, toujours en guerre quand il s'agit de partager ses dépouilles, alimentaient l'anarchie et et repoussaient les moyens capables de ramener la paix. La cour d'Avignon, les sages de Rome étaient à bout de leurs ressources. On pensa d'abord à confier le gouvernement de la ville à des fonctionnaires étrangers revêtus du titre de sénateurs. Ces magistrats n'ayant pas atteint le but que se proposait la cour romaine, on institua sept réformateurs qui devaient corriger tous les abus et réprimer par leur sagesse les empiètements des grands et la résistance du peuple. Cette mesure ne réussit pas mieux que la première. Les Romains, turbulens, avides d'indépendance, ne voulaient supporter aucun joug. Innocent, désirant cependant les soumettre à l'obéissance, leur donna pour gouverneur Hugues de Lusignan, roi de Chypre, venu à Avignon pour solliciter des secours contre le soudan d'Egypte. Le pontife ne doutait pas un instant que le respect dû à un prince couronné ne lui assurât la soumission des Romains. Innocent VI ne fut point trompé dans ses espérances ; mais le seigneur de Milan lui suscitait de nouveaux embarras (1).

Barnabo Visconti n'observa pas scrupuleusement le traité de paix conclu avec le pape par la médiation d'Acciajoli. Oubliant tout-à-coup la sainteté des engagements, Barnabo porta le fer et le feu dans les provinces ecclésiastiques, et vint remettre le siège devant Bologne. Gilles d'Albornos, prêt à perdre le fruit de ses victoires, partit pour la cour de Hongrie, dans le dessein d'engager le roi Louis à lui accorder quelques secours: son voyage ne fut pas heureux. Le pape écrivit alors à l'empereur Charles IV, et le somma de soutenir par les armes les droits du Saint-Siège. Charles menaça Barnabo de le dépouiller de ses États s'il ne mettait un terme à ses incursions continuelles sur les domaines de l'Eglise. De son côté, le pape

---

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

lança de son palais une sentence qui déclarait Barnabo coupable d'hérésie par son opiniâtreté à méconnaître l'autorité du Saint-Siège. Barnabo accueillit avec le même dédain et les ordres de l'empereur et les menaces du pape, car il se croyait sûr de se rendre bientôt maître de Bologne : il se trompait. Albornos, plus prévoyant que lui, réussit à faire entrer dans la ville Galeoto Malatesta, à la tête d'un corps de troupes. La présence d'un capitaine d'une expérience reconnue releva le courage des assiégés. Une sortie conduite avec habileté fut le présage de la victoire. Les soldats d'Albornos attaquèrent le camp de Visconti avec tant de valeur, elles firent un si grand carnage de ses guerriers, que les ennemis du Saint-Siège furent obligés de lever le siège.

Cette nouvelle causa une grande joie à la cour d'Avignon. Innocent VI profita de cette circonstance heureuse pour remplacer ses cardinaux que la peste avait enlevés. Il en nomma huit, cinq prêtres et trois diacres : les cardinaux prêtres furent Fortanier Vassal, frère mineur ; Pierre Itier, évêque de Dax ; Jean de Blandiac, évêque de Nîmes, neveu de Bertrand de Deux ; Gilles Aycelin de Montaigu, chancelier du roi de France, et le célèbre André ou Androin de la Roche, abbé de Cluny. Innocent nomma cardinaux-diacres, Etienne Aubert, son petit-neveu ; Guillaume Bragose et Hugues de St-Martial.

Peu de temps après, on apprit la mort de Louis de Tarente, roi de Naples, second mari de Jeanne. Ce prince mourut le 26 mai 1361, âgé de quarante-deux ans ; il avait eu deux filles, Françoise et Catherine de Sicile, mortes en bas âge. Le Saint-Père lui fit faire des obsèques magnifiques, et pour exercer les droits que le Saint-Siège prétendait avoir sur ce royaume, il envoya, en qualité de légat, Guillaume de Grimoard, abbé de Saint-Victor de Marseille, un peu plus tard pape sous le nom d'Urbain V.

Le vénérable pontife ne survécut pas long-temps à Louis de Tarente. Accablé de vieillesse, depuis long-temps atteint

de la goutte, il s'éteignit le 12 septembre 1362, après un règne de neuf ans huit mois vingt-trois jours. Malgré ses longues souffrances, il n'avait cessé de donner ses soins et son attention à toutes les affaires du Saint-Siège et de la religion. Toujours animé du désir de délivrer l'Italie de l'anarchie qui la désolait, il sacrifia des sommes immenses pour faire face aux dépenses de la guerre et à la construction des forteresses qu'il fit élever dans les provinces de l'Église Il contribua aux frais des guerres d'outre-mer et aux besoins nécessaires pour l'instruction des fidèles. Innocent fut un sévère observateur de la justice et s'appliqua à la faire régner dans les tribunaux ; il protégea les savans et favorisa les sciences. Innocent VI n'eut pas la faiblesse d'élever ses parents aux dignités ecclésiastiques comme le fit Benoît XII : mais il conféra des charges à ceux qui en étaient dignes ; il vint au secours de ceux de ses parents vivant dans le monde ; mais il fut modéré dans ses dons et ne fit pas sortir de leur état ses protégés, comme le fit Clément VI. Le pieux pontife voulut lui-même gouverner l'Eglise d'Avignon, et les Avignonais trouvèrent en lui un père tendre et compatissant.

Le corps du saint pape fut déposé à Notre-Dame des Doms, d'où il fut transféré processionnellement à la Chartreuse de Villeneuve.

Un magnifique mausolée que l'on voit aujourd'hui dans l'église de l'Hôpital de cette ville, fût élevé pour recevoir le corps du pape Innocent VI. C'est sous cette forêt de colonnettes et de clochetons, dentelés et percés à jour, que reposa, jusqu'au XVI[e] siècle, le cinquième pontife avignonais. Ses restes mortels furent mis alors dans l'épaisseur du mur pour les soustraire aux insultes des Calvinistes.

On lit sur ce tombeau :

HIC JACET

BEATISSIMUS INNOCENTIUS VI,

PRIMUS FUNDATOR HUJUS DOMUS, QUI OBIIT

AN. M. CCC. LXII, DIE VERO XII SEPT.
CUJUS ANIMA IN PACE REQUIEVIT (1).

La papauté, servile et humiliée sous le joug de la France depuis le fatal contrat de Saint-Jean-d'Angely, essaya, sous

(1) Innocent VI voulut être inhumé dans la Chartreuse de Villeneuve. A sa mort, il laissa à cette maison sa croix, son calice, sa tiare et tous ses ornements pontificaux.

Son neveu, le cardinal-évêque de Carcassonne, poursuivit l'œuvre du pontife. Il choisit l'emplacement du palais primitif qu'un incendie avait réduit en cendres; mais, obligé d'accompagner Urbain V en Italie, il laissa son ouvrage imparfait.

Pierre de Sylva de Montirac, cardinal de Pampelune, aussi neveu d'Innocent VI, continua les travaux, et donna aux religieux plusieurs maisons qu'il possédait à Avignon, un hospice à Roquemaure, 33,000 florins d'or pour acheter la grange de Vallergues; il leur remit aussi de son vivant 6,000 florins, et institua cette maison héritière du tiers de tous ses biens. Il mourut le 30 mai 1385 et fut enterré dans la Chartreuse.

Audouin Aubert, autre neveu d'Innocent VI, évêque de Paris, d'Auxerre et de Maguelone, donna des biens considérables à ce monastère. Il y mourut le 10 mai 1363.

Le cardinal Guy de Bologne, qui fit la consécration de l'église en présence d'Innocent VI et de tout le sacré-collége, y fut inhumé le 27 novembre 1372.

Jean de Neufchâtel, cardinal-évêque de Tulle, puis d'Ostie, après avoir comblé cette Chartreuse de ses dons, désira d'y être inhumé après son décès, arrivé le 4 décembre 1398.

Enfin, le célèbre cardinal Jean de la Grange, évêque d'Amiens, fit aussi à cette maison des donations considérables.

Elle était devenue si riche, cette belle Chartreuse, que, par la sage économie des supérieurs, et sans rien retrancher aux religieux ni aux pauvres, elle voulut fonder, en l'année 1633, la Chartreuse de Marseille: celle de Villeneuve est, par conséquent, la mère et la fondatrice de celle de la ville phocéenne, comme l'annonçait l'inscription placée sur la porte principale:

CARTUSIÆ VILLANOVÆ HANC MASSILIENSEM
FUNDAVIT.
ANNO M.DCXXXIII.

Innocent VI, de sortir de cet état de vassalité et de recouvrer son indépendance. Le vieux légiste qui ceignit la tiare, en acceptant une mission qui devrait toujours être paternelle, comprit, mieux que ses prédécesseurs, toute la dignité attachée au pontificat ; il ne fut donc l'esclave ni de la France, ni de l'Angleterre ; il comprit aussi que le rôle qui lui était échu dans la politique européenne, était celui de pacificateur et de médiateur entre les princes ennemis. On a pu voir, dans le cours de son histoire, que tous ses efforts tendirent à ramener à des sentiments pacifiques Edouard d'Angleterre et Jean de France. Il ne confia jamais à ses nonces, vassaux de l'un ou de l'autre de ces souverains, et par là faciles à séduire, les négociations secrètes qu'il aurait menées à bonne fin, si l'âge et les infirmités n'étaient venus l'arrêter au milieu de sa carrière diplomatique : c'est ainsi qu'il obtint un plein succès dans ses démarches conciliatrices auprès du duc d'Autriche et de l'empereur Charles IV.

La translation du Saint-Siège à Avignon avait porté un coup funeste à la puissance pontificale. A l'avènement d'Innocent VI, cette puissance était anéantie en Italie. Des seigneurs, connus sous le nom de *tyrans*, se livrèrent à des usurpations successives et réduisirent la papauté à un fantôme de pouvoir nominal qui avait pour limites les murs de la ville de Rome ; en un mot, le pontife, et son vicaire dans ce pays, furent obligés de subir la loi des factions victorieuses et de céder souvent à celle d'un peuple turbulent. La sollicitude d'Innocent VI n'eut alors d'autre but que de mettre un terme à cet état d'anarchie qui lui enlevait ses plus belles possessions. Un homme de génie favorisa les desseins du Saint-Père. Le cardinal Gilles Albornos abandonna les délices de la cour pour le rude métier des armes : l'Italie fut conquise.

Dans son administration intérieure, Innocent VI ne se montra pas moins habile. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les pages de sa vie laborieuse. C'était peu d'avoir ramené l'Italie sous sa domination, il devait aussi porter son

attention sur la province française où la chaire de Saint-Pierre avait été transférée. Quand l'*archiprêtre* la dévastait, sa main puissante l'arrêta, quand les *compagnies* interceptaient les barques qui transportaient à Avignon les provisions du Nord, il fit venir du Midi les denrées nécessaires pour faire face à la disette ; quand les finances furent épuisées par les guerres d'Italie et par d'autres dépenses urgentes, il sut remplir son trésor, malgré les difficultés opposées par les princes d'Allemagne.

Innocent VI eut un instant la pensée de rétablir le Saint-Siège à Rome. L'Italie était paisible, les Visconti réduits à l'impuissance ; d'un autre côté, les ravages des Tard-venus dans l'État Vénaissin, la déchéance de la monarchie française, tout semblait favoriser le dessein de quitter les rives du Rhône. Des idées d'affranchissement essayèrent de germer alors dans l'esprit du pontife. Pour se mettre à l'abri de toute servitude, Innocent allait se diriger sur l'Italie, quand la mort vint faire ajourner un projet qui mettait désormais la papauté en dehors de toute influence politique étrangère.

URBAIN V.

—

1362.

L'Italie était conquise ; la puissance pontificale agrandie par l'influence exercée par le pape défunt sur les États de l'Europe ; la tiare devenait donc un motif d'ambition pour les cardinaux avides de profiter de l'héritage laissé par Innocent VI. La viduité de l'Eglise fut accompagnée de bien d'intrigues, de bien de ruses électorales. Les cardinaux assemblés en conclave au nombre de vingt, se divisèrent bientôt en plusieurs partis. Il y en avait parmi eux qui désiraient revenir au pouvoir, notamment les neveux de Clément VI ; ceux-ci tournèrent leurs regards vers le cardinal Hugues Roger, frére de Clément. A côté de ce parti, il s'en forma un second appelé le parti des Gascons, sujets du roi d'Angleterre duc d'Aquitaine ; ils portèrent leurs voix sur Raymond de Canillac, surnommé le cardinal de Toulouse, qui obtint jusqu'à onze suffrages. Un troisième parti, composé d'hommes véritablement désintéressés, ayant à cœur de conserver la salutaire influence de la papauté, et non animés par des intérêts de famille, donna ses dix votes à l'un d'entre eux dont l'histoire n'a pas conservé le nom.

Après quinze jours d'intrigues secrètes, de luttes ardentes, les trois partis se fondirent, et de cette fusion en sortit des factions passionnées connues sous le nom de faction anglai-

se et de faction française. Le triomphe de la première pouvait devenir fatal pour le pays : les cardinaux français se ravisèrent ; l'esprit national se réveilla heureusement parmi eux, et laissant de côté les intérêts personnels, les reclus du conclave consentirent à favoriser tout candidat qui ne serait pas dévoué à l'Angleterre. Violente fut la lutte entre les rivaux, l'irritation fut tellement ardente, qu'il fut impossible de faire un choix dans le collége des cardinaux ; on fut obligé de chercher un pape en dehors de cette assemblée.

Guillaume de Grimoard de Grisac, abbé de Saint-Victor de Marseille, fils d'un noble chevalier du Gévaudan et d'Amphélesie de Montferrand, homme respectable, dont le caractère positif ne s'accommodait nullement de cette politique mondaine qui veut associer les intérêts du ciel aux intérêts de la terre, fut élu le 27 septembre 1362. Cette promotion d'un moine, nourri dans le silence du cloître, ennemi de l'intrigue, éloigné du tumulte de la cour, fut envisagée comme un coup de la Providence bien fait pour confondre ceux qui, dans la suite ont comparé l'état de l'Eglise au XIV[e] siècle, à la captivité de Babylonne. Pétrarque, dans une lettre écrite au pontife après son exaltation, lettre dans laquelle se trouve la plus amère satire contre les cardinaux, Pétrarque dit au pape : « Ne croyez pas qu'aucun des votants ait jamais » pensé à vous investir de la pourpre pontificale : s'il y en » a qui vous le disent, ils vous trompent ; Dieu seul vous » a élu ; il leur a fait prononcer votre nom sans qu'ils le voulussent. »

Lorsque ce nom sortait de l'urne électorale, celui qui le portait s'avançait vers Naples, portant les compliments de condoléances d'Innocent VI à la reine Jeanne sur la mort de son époux. Les cardinaux furent épouvantés en pensant que l'élu était absent. Si le choix était connu, il était à craindre que les Italiens ne retinssent le nouveau pape au-delà des monts. On tint donc l'élection secrète sous la foi des sermens ; le conclave resta en permanence pour détourner l'at-

tention publique de cet étrange évènement. Un courrier expédié vers Florence apprit au nonce de Naples que le collége des cardinaux le priait de retourner à Marseille sans différer, attendu qu'on avait à le consulter sur une question importante. Guillaume ne se douta nullement de la vérité du message. A peine fut-il arrivé à Marseille, que le décret d'élection lui fut remis.

Il entra secrètement dans Avignon, le 31 octobre, à cause du débordement du Rhône et de la Durance, et refusa de paraître en cavalcade, quoique tout fût préparé pour cette cérémonie, tant par aversion du faste, que parce qu'il regardait la dignité pontificale comme exilée en deçà des monts. Le dimanche 6 novembre, il fut sacré et couronné dans la basilique des Doms par le cardinal de Maguelonne, Audouin Aubert, évêque d'Ostie, en présence de trois rois, Jean de Navarre, Pierre de Chypre et Waldemar de Danemarck. Ce pontife prit le nom d'Urbain pour s'imposer la loi d'imiter la conduite des papes de ce nom.

Guillaume entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Benoit ; il y fit profession, non dans l'abbaye de Cluny, ainsi que le prétend Ciaconius, mais dans le monastère de Chiriac, dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, quoique situé dans le diocèse de Mende (1). Il se livra ensuite avec tant d'ardeur à l'étude du droit canon, qu'après avoir reçu dans l'Université d'Avignon le grade de docteur, il professa publiquement, pendant plusieurs années, avec un succès remarquable. Les chaires de Montpellier de Toulouse, de Paris retentirent de ses paroles éloquentes dont il savait embellir les leçons arides de la science du droit. En récompense de tant de travaux, Guillaume de Grimoard fut nommé grand-vicaire des évêques de Clermont et d'Uzès. Innocent VI, voulant aussi donner des témoignages de confiance au savant qui

(1) Ciaconius, vita Urb. V. — Victorel, add. ad Ciaconius. — Fleury. Hist. eccl. *liv.* XCVI.

lui avait succédé avec tant d'éclat dans le professorat, l'investit de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, ensuite de celle de Saint-Victor de Marseille. Le vieux pontife avait tant de confiance dans sa capacité, tant de foi dans sa prudence, qu'il le choisit pour aller à Naples veiller aux intérêts du Saint-Siége après la mort de Louis de Tarente, sans se douter que la tiare lui serait envoyée avant d'être arrivé dans les États de Jeanne.

Les pensées de réforme sont toujours comme des rayons qui jaillissent d'un trône nouveau pour la consolation des peuples. Mais avec un homme d'une piété qui approchait du fanatisme, de mœurs rigides comme Urbain, ces pensées devaient avoir leur accomplissement. Aussi, dès les premiers jours de son avènement, le pontife prit au sérieux la sainte mission qu'il venait de recevoir du ciel. Tous les évêques furent renvoyés dans leurs diocèses, avec défense de les abandonner, sous peine d'excommunication. Une ordonnance, rédigée en termes sévères, prohiba tous les bénéfices imcompatibles dont s'emparaient les prélats pour jouir de plusieurs évêchés. Sa cour, qu'il voulut rendre le modèle d'une cour vraiment chrétienne, fut soumise à des règlements particuliers qui la réformèrent complètement. Les mœurs, le costume, le langage prirent une gravité inconnue depuis longtemps. L'observation de ces règlements fut suivie avec une telle sévérité, que quelque élevé qu'on fût à la cour, on perdait son emploi, si l'on ne se conformait pas à la stricte ordonnance de la discipline. Par suite de cette volonté de rétablir la morale, une heureuse réaction s'opéra dans le clergé. Les places ne furent plus mises à l'encan et chacun sentit que le mérite seul pouvait les faire obtenir. Cette réforme n'eut point pour limites les murs du palais d'Avignon; elle s'étendit au loin par les soins d'Urbain V, qui s'occupa activement, aidé par des hommes sages et prudens, de dresser une enquête sur tout le personnel de la cléricature. La dissolution des mœurs sous les règnes précédens avait

attiré dans Avignon une nuée d'usuriers qui pressuraient les libertins, les joueurs et les solliciteurs. Urbain les poursuivit avec une sévérité si constante, qu'un auteur raconte qu'en peu de jours les restitutions s'élevèrent à la somme de deux cent mille florins d'or (1).

Les princes de l'Europe s'empressèrent de donner par leurs ambassadeurs, des témoignages de leur estime à Urbain ; plusieurs d'entre eux vinrent eux-mêmes le féliciter. Le roi de France, Jean II, fut le premier à lui donner ce témoignage de vénération. Quelques auteurs donnent à ce voyage un motif particulier (2).

Urbain était parvenu, par des négociations habiles, à éloigner tous les prétendants à la main de Jeanne de Naples, nouvellement veuve de Louis de Tarente. Le roi Jean aurait désiré que le pontife décidât Jeanne à épouser son quatrième fils, alors duc de Touraine et depuis duc de Bourgogne par la mort de Philippe de Rouvre, en qui finit la première branche des ducs de Bourgogne issue du roi Robert, pour réunir ainsi sur la tête de cet enfant les trois couronnes de Naples, de Sicile et de Provence. Urbain, que cette alliance contrariait dissimula, et eut l'air d'user de son influence auprès de Jeanne ; mais cette reine, craignant de trouver un maître dans un époux de si haut lignage et soutenu d'ailleurs par l'ascendant de la royauté française, déjoua la politique du roi de France et celle de ses autres prétendants ; elle se donna pour époux Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, comte de Roussillon et de Cerdagne, chassé de ses États par Pierre d'Aragon. Ce Jacques ne possédait pas un lopin de terre sur lequel il pût promener sa royauté imaginaire ; il n'avait, comme on dit, que sa cape et son épée. Jeanne, qui avait accueilli à Naples ce monarque errant, le mit au nombre de ses amans et lui proposa de l'épouser le 14 décembre 1362. Comme ce

(1) Actor. veter. et monum., nº 164, in Balus.

(2) Matth. Villani, *lib.* XI, *cap.* XXXII. — Rainald, an. 1362.

Les brigands des *compagnies* avaient tenu la ville d'Avignon tellement bloquée, qu'aucune espèce de provision n'avait pu y entrer. Les religieux de Cluny trompaient la vigilance des *compagnies* et faisaient introduire le vin de Bourgogne nécessaire pour la table du pape et pour celle de sa cour. Il paraissait que ce don fait dans un moment où le pontife était soumis à des privations, devait cesser alors que les campagnes étaient libres ; ainsi le pensaient les religieux de Cluny : ils se trompaient ; les officiers de la maison pontificale, amateurs sans doute du bon vin, firent contracter aux religieux une obligation de continuité qui aurait infailliblement appauvri l'abbaye. Urbain considéra les prétentions de ses agents comme une vexation ; il dispensa les moines de Cluny de l'impôt imposé pour fournir de vin de Beaune la table du pontife et celle des cardinaux (1). Urbain poussa plus loin encore sa reconnaissance envers cette maison. Les religieux de Cluny, obligés de venir souvent à Avignon pour leurs affaires, logeaient dans des auberges où ils se trouvaient mêlés avec des jongleurs, des saltimbanques et des filles publiques. Pour prévenir désormais ce scandale, il leur donna pour hôtellerie le palais qu'Hugues des Baux avait fait bâtir sur le sol de la paroisse Saint-Didier, comme sénéchal de Provence sous le prince Louis de Tarente et la reine Jeanne, son épouse ; c'était autrefois le collége Saint-Martial.

Les moines reconnaissants élevèrent une statue à leur bienfaiteur dans l'église des Bénédictins de Saint-Martial, avec cette inscription qu'on a conservée dans une des salles du Musée d'Avignon, et qui résume à peu près la biographie d'Urbain V :

URBANUS V, HUJUS MONASTERII COLLEGII BENEFACTOR, ABBATIÆ CLUNIACENSIS DECANUS, AB INNOCENTIO VI SANCTI GERMANI ANTISSIODORENSIS AC POSTMODUM SANCTI VICTORIS MASSILIENSIS ABBAS, CREATUS APOSTOL. APUD MEDIOLANENSES LEGATUS.

---

(1) Balus. *not. fol.* 950. — Bull. clunia.

Avenione sanctus pontifex eligitur anno ætatæ suæ LIII, Christi MCCCLXII. Post exceptam Romæ Joannis Paleologi, imperatoris Constantinopolitano fidei professionem et in hac civitate Joannis Galliar. regis obedientiam.

Pontificatus sui anno VIII, mense IV monacali quem numquam dimiserat indutus habitu mortuus in Metropolitana Aven., sepultus decimo post mense, Massiliam translatus in abbatia D[i] Victoris multis diu claruit miraculis.

L'église d'Avignon n'avait point eu d'évêque sous les deux derniers papes qui la gouvernaient par des grands vicaires. Urbain donna l'évêché d'Avignon à son frère Anglicus Grimoard, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Ruf, prieur de Die, et fit cesser le scandale que les papes donnaient depuis long-temps en laissant cette église sans pasteur, pour s'emparer des revenus du diocèse. En agissant ainsi, le Saint-Père n'avait d'autre intention que de préparer le retour de la cour pontificale à Rome, où le cardinal Gilles d'Albornos commandait toujours en maître absolu.

Le premier soin d'Anglicus Grimoard, après avoir rédigé des règlements pour la discipline ecclésiastique, fut de retirer les religieuses bénédictines qui étaient dans le bois de Four, près de Villeneuve, exposées aux insultes des passants, des gens de guerre et des compagnies blanches, pour les placer dans Avignon, où il fit bâtir pour elles un monastère (1).

Peut-être entrait-il dans la pensée du pape de soustraire la France au joug qui pesait sur elle, en organisant une croisade générale contre les Turcs. Son entrevue avec le roi Jean, l'activité extraordinaire qu'il déploya dans cette circonstance le feraient supposer. Mais dans le XIV[e] siècle, il n'était pas rare de voir des peuples, des rois, des seigneurs toujours prêts à se faire la guerre. Il fallut concilier leurs différends pour réunir leurs armes et les porter en Asie. La grandeur du projet ne rebuta point le pontife. Charles IV était en querelle avec Louis

(1) Nouguier. Hist. de l'Eglise d'Avignon.

de Hongrie, son gendre; Casimir, roi de Pologne, et Waldemar, roi de Danemarck, s'étaient déclarés pour Louis. Le frère Jean parvint à réconcilier le beau-frère et le gendre. Le même empereur Charles ne vivait pas d'accord avec le marquis de Moravie, son frère ; un nonce envoyé par Urbain V fit signer la paix aux frères désunis. Le comte de Savoie et le marquis de Montferrat avaient les armes à la main ; Marc de Viterbe, général des Frères-Mineurs, les leur fit déposer. Les rois de Castille et d'Aragon cédèrent aux instances de l'abbé de Fécamp. Le pape demanda lui-même aux rois de France et de Navarre de mettre un terme à leur inimitié. Il ordonna au cardinal d'Albornos d'aller à Naples recevoir l'hommage de la reine, et à Pierre Thomas, archevêque de Crète, de rétablir la paix entre les Vénitiens, les Génois et les Pisans. Ainsi la sollicitude du souverain pontife s'étendait partout où des germes de discorde l'appelaient, ainsi tous les nonces eurent mission de travailler à consolider la paix entre les princes de l'Europe, afin de les engager à tourner leurs armes contre les ennemis du nom chrétien (1).

Les envahissements toujours croissants des Turcs nécessitaient sans doute cette levée générale de boucliers; mais on ne peut douter cependant qu'en transportant sur un autre terrain le théâtre de la guerre, Urbain n'avait pas le dessein secret de sauver la France de l'invasion anglaise et d'ouvrir une nouvelle carrière d'aventures à ces nombreuses aggrégations de brigands qui la ravageaient depuis plusieurs années. Ce problème de la pensée d'Urbain est résolu, quand on voit le roi Jean lui-même, à peine sorti de captivité, occupé d'ailleurs de soins plus importants que de s'associer à une croisade, déployer un zèle inaccoutumé et accepter le commandement en chef de l'armée européenne.

Le pape était secondé dans ses sollicitations aux princes par Pierre de Lusignan, qui, serré de près par les Turcs et les

---

(1) Oldoin, add. ad Ciacon.

Sarrasins, courait d'un royaume à l'autre implorer des secours. Lusignan vint à Avignon. Le vendredi-saint, 29 mars 1363, Urbain V officia en présence du roi de Chypre, et, nouveau saint Bernard, il prêcha avec éloquence en faveur de la croisade. Dans son discours, s'adressant directement aux rois de l'Europe, il rappela à celui d'Angleterre l'héroïque exemple de Richard-cœur-de-lion ; à Waldemar, les avantages d'entrer en alliance avec les princes de l'Europe méridionale. On procéda ensuite aux nominations dans l'armée. Le roi de France reçut la croix en sa qualité de chef de l'expédition ; à Louis de Hongrie fut confié l'étendard de l'Eglise romaine ; à Charles IV, le très-humble vassal de la papauté, furent adressées les plus flatteuses invitations; le cardinal de Talleyrand, évêque d'Albano, fut investi du titre de légat plénipotentiaire de l'entreprise (1). Le pontife précha avec tant d'onction, que le roi Jean s'écria, les larmes aux yeux, qu'il voulait venger le Christ. Aussitôt, et sans lui donner le temps de la réflexion, on le conduisit devant l'autel, et on lui fit jurer sur l'hostie consacrée qu'il conduirait cent cinquante mille hommes en Asie.

Quelque grand que fût le désir d'Urbain pour vaincre les obstacles qui s'opposaient à la réussite de son projet, il en restait un qui paralysait tous ses efforts; la guerre avec Visconti.

Barnabo, tyran célèbre du XIVe siècle, ambitieux, emporté, rusé, perfide, sans foi, sans loi, d'ailleurs fort aigri par les poursuites et les censures ecclésiastiques, tirait vanité d'enfreindre toutes les règles de la religion et de l'humanité, et se plaisait à mettre en combustion l'Italie entière, dont il avait le dessein de faire une seule monarchie, en disputant cette belle contrée à la papauté qui avait le plus grand intérêt à ruiner les prétentions de cet ambitieux (2).

Barnabo possédait alors la Lombardie, la Polésine, une partie considérable du Frioul et du Piémont, presque toute la Li-

---

(1) Prima et secunda vita Urb. V in Balus.

(2) Oderic Rainald, an 1363.

gurie jusqu'à Gênes et une fraction de la Romagne. Avec de telles forces, il pouvait lutter avec avantage; mais la papauté, plus habile politique, lui suscita d'implacables ennemis au sein de l'Italie centrale. Malgré ces obstacles, Barnabo s'empara de Bologne, ou plutôt se rendit fauteur de la rébellion des Bolonais, qui venaient de se soustraire de nouveau à l'obéissance du pape. Il prit encore différentes places et châteaux de l'Église. Par l'entremise de l'archevêque de Ravenne, Pise, Florence, Arrezzo se liguèrent contre l'ennemi commun. Ainsi l'on vit se former deux partis, dont l'un par l'emportement de la fureur, l'autre par l'ascendant de son autorité sainte, se partagèrent toute l'Italie et y rendirent impossible toute autre entreprise. Cette affaire prit un tel caractère de gravité, qu'on prêcha la croisade jusqu'en Allemagne contre le seigneur de Milan. Les effets de la prédication ne répondirent pas aux espérances qu'on avait conçues; on prit la résolution de négocier avec un homme qui se croyait plus que le pape, plus que l'empereur et maître absolu dans ses domaines. Les ambassadeurs du roi Jean, beau-père de Galéas Visconti, frère de Barnabo, ne furent pas mieux écoutés que ceux du roi de Chypre. Les négociateurs français se rebutèrent les premiers et se retirèrent fort mécontents.

L'archevêque Pierre Thomas et le chancelier Philippe de Maizières eurent plus de persévérance. Deux jours après le départ des Français, Barnabo manda devant lui les ministres de Chypre. Il les entendit dans un appartement éloigné de son habitation, les fit asseoir, se plaça entre les deux, et leur dit d'un ton humilié: « Maintenant parlez-moi de la paix en toute » assurance et me dites librement ce que vous pensez. » Pierre Thomas parla du respect dû à l'Église, des avantages de la paix et des malheurs de la guerre; il peignit avec des couleurs si vraies le danger qui environnait l'ennemi de Dieu, menacé par tous les vicaires de l'Empire en armes contre lui, que Barnabo Visconti parut quelques instants absorbé dans ses réflexions; puis poussant un long soupir: « C'en est fait, s'écria-

» t-il, je veux absolument avoir la paix avec l'Église, et désor-
» mais je lui serai inviolablement soumis. » La paix fut conclue dans le mois de février 1364. Il fut stipulé que Barnabo rendrait, à la première réquisition du cardinal Audouin de la Roche, légat du Saint-Siège en Lombardie, les châteaux et forteresses des districts de Bologne, de Modène, de la Romagne, et que le pape paierait à Barnabo Visconti, dans l'espace de huit ans, la somme de cinq cent mille florins d'or, et lui donnerait l'absolution de toutes les censures encourues.

Les hostilités ayant cessé entre le pape et le seigneur de Milan, les Bolonais profitèrent de cet instant de repos pour venir féliciter le Saint-Père et le supplier en même temps de transporter le siège à Rome. Leurs députés arrivèrent à Avignon au moment où l'on recevait la nouvelle de la conclusion de la paix avec Barnabo Visconti. Le pape ne prit aucun engagement avec eux; il leur promit seulement de faire le voyage de Rome et de les avertir quand il serait décidé à se rendre dans la ville des apôtres.

Tout en prenant l'engagement de faire le voyage d'Italie, Urbain n'entendait nullement d'y transférer le trône apostolique. La preuve de cette résolution sont les travaux entrepris en l'année 1364 pour embellir la ville d'Avignon et la suite des constructions du palais. Du côté de l'Orient, de nouvelles tours s'élevèrent à côté de celles de Benoît XII, de Clément VI et d'Innocent VI; les jardins se couvrirent de plantations et de verdure; une septième tour fut ajoutée à ce gigantesque monument; Urbain la nomma la *Tour des Anges*, à cause de leur histoire qu'il y fit peindre par d'habiles artistes venus d'Italie. Si le Saint-Père a droit à des éloges pour l'achèvement du palais pontifical, la science doit blâmer son zèle mal entendu et par trop pieux. Sous le prétexte de faire disparaître tous les souvenirs de l'idolâtrie païenne, il fit jeter dans les fondements du palais une statue d'Hercule et d'autres débris d'antiquités dont le sol du rocher était couvert (1).

---

(1) Ella fù questa statua con altri simili antichità fato sepelire Urbano V

Dans la même année, Urbain V continua la construction des remparts depuis le pont de la Sorgue, au-dessous des Frères-Prêcheurs, jusqu'à la Porte du Rhône, en remontant, et depuis la Porte Saint-Lazare jusqu'au rocher. Les armes du pontife furent sculptées sur la quatrième tour à mi-chemin de la Porte Saint-Lazare à celle de la Ligne, près de laquelle était le Pourtalet, qu'on a muré de nos jours. L'ancienne Porte de la Ligne fut démolie en 1759 pour en construire une plus moderne à quelques pas de l'ancienne. Ainsi, dans dix-neuf ans, les trois quarts de la ville furent entourés de murs, excepté la partie depuis la Porte du Rhône jusqu'au magasin à poudre, partie située sous le rocher, au bord du fleuve, dont la proximité pouvait lui servir de barrière (1). L'écusson d'Urbain était *d'argent à trois émanches de gueules.* Ce pontife fit relever ensuite les remparts qu'Innocent VI avait fait construire depuis la Porte Saint-Michel jusqu'à la Porte Limbert, et qu'un débordement du Rhône et de la Durance avait renversés. Urbain fit élever encore la forteresse de Sorgues pour lui servir de ville d'agrément. Ce château fut en partie détruit par les Calvinistes pendant les guerres de religion (2).

La paix entre le Saint-Siège et Visconti paraissait faciliter la croisade d'outre-mer et la conquête de l'Asie. Le roi Jean, de retour dans sa capitale, éprouva une vive opposition dans son conseil pour l'exécution de ses projets. Ses ministres lui représentèrent que le royaume était plongé dans la misère la plus profonde ; que la peste et la famine décimaient ses peuples ; qu'il était impossible de trouver de l'argent pour subvenir aux dépenses d'une croisade ; on lui rappela l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient ruiné et dépeuplé la France sans pouvoir conquérir un pouce de terrain

---

soto alcuni fondamenti del palazzo per abolir la memoria dell'idolatria. (*Fantoni. Istoria d'Avignone.*)

(1) Archives de la ville.

(2) Suarès. Descript. Aven. — Justin, *tom.* II.

en Asie. Toutes les observations furent inutiles ; l'obstiné vieillard ne voulut rien écouter ; il convoqua le ban et l'arrière ban de la noblesse pour organiser une armée. Mais la mort de ce prince et celle du cardinal de Talleyrand firent ajourner ces projets belliqueux imaginés par le pape. Le roi Jean, fidèle à la loyauté chevaleresque, avait repassé le détroit, pour réparer la faute du duc d'Anjou, son fils, qui s'était évadé de Calais, où les Anglais le tenaient prisonnier sur parole. Le roi tomba malade à Londres dans le mois et mourut le 8 avril 1364, laissant pour successeur le Dauphin, duc de Normandie, Charles, cinquième du nom.

Pour remplacer le cardinal de Périgord, le pape confia la légation de la croisade au carme Pierre Thomas ; il lui donna le titre de patriarche de Constantinople, et lui assigna dix florins par jour, outre les revenus des églises de Coron et de Négrepont. Le chef de la croisade étant aussi descendu dans la tombe, Urbain en conféra le commandement au roi de Chypre, qui voyageait vers l'empereur et vers les autres puissances pour les intéresser à son entreprise. Lusignan avait déjà trouvé à Avignon Waldemar III, roi de Danemarck, venu dans cette ville pour visiter Urbain V, et qui s'était croisé à l'exemple du roi de France. La manie d'aller guerroyer en Asie n'existait que dans quelques têtes ambitieuses : au printemps de l'année 1365, Charles IV vint aussi à Avignon avec une suite de seigneurs allemands. Du royaume de France, on vit arriver le duc d'Anjou, frère du nouveau roi Charles V, suivi d'une quantité de gentilshommes et de prélats. Cette assemblée de rois et de prêtres discuta longuement sur les moyens de recouvrer la Terre-Sainte, sur les secours à fournir en hommes, en vivres, en argent, et notamment sur les ressources qu'on pourrait tirer des compagnies blanches, en les faisant marcher de gré ou de force, par terre ou par mer, contre les infidèles.

Ces discussions n'eurent que des projets pour résultat, tant l'ardeur des croisades était attiédie par suite des désastres.

Le roi de Chypre, après bien des courses aventureuses dans les divers états de l'Europe, était revenu à Avignon, sans avoir peu avancé ses affaires. Pierre Thomas, qui avait fait le voyage de Venise, au mois de mars 1365, était parvenu à rassembler une petite troupe de nobles italiens, réunis à un assez grand nombre de combattants roturiers, qui attendirent le roi de Chypre jusqu'à l'époque indiquée pour le départ. Lusignan n'étant arrivé qu'après l'expiration du terme convenu, la ferveur des nouveaux croisés se trouva tout-à-fait découragée, et ces bataillons démoralisés se dispersèrent bientôt.

Abandonnés par les puissances, le roi de Chypre et le légat, seuls intéressés à l'expédition projetée, résolurent cependant de tenter la fortune. Lusignan, réduit à partir de Venise avec deux galères et le peu d'aventuriers qu'il avait pu recruter à ses frais, se décida à mettre à la voile ; il débarqua à Rhodes, où cent chevaliers s'associèrent à sa destinée. Bientôt le prince d'Antioche, son frère, exerçant la régence de Chypre en l'absence de Lusignan, amena à celui-ci un corps de troupes assez nombreux pour former une armée de dix mille hommes d'infanterie et quatorze cents de cavalerie. La flotte était composée de cent voiles, bâtiments de transport ou galères.

Arrivé en pleine mer, le roi fit connaître la résolution qu'il avait prise de marcher sur Alexandrie. Après quatre jours de navigation, on arriva en vue de cette ville le 2 octobre 1365. Lusignan ajourna au lendemain l'opération de la descente sur la plage. A l'approche des vaisseaux des croisés, les Sarrasins se rassemblèrent en foule sur le rivage et y passèrent la nuit. Le lendemain, l'armée débarqua au bruit des fanfares ; après une faible résistance, les Sarrasins s'enfuirent dans la ville et s'y enfermèrent. Ensuite, comme les croisés mettaient le feu aux portes, les Turcs firent tomber sur les chrétiens une grêle de pierres et de flèches. Des monceaux de morts gisent au pied des murailles ; de nouveaux soldats prennent la place de ceux qui sont hors de combat. La bravoure fut égale de part

et d'autre ; on se battait presque corps à corps ; le nombre des morts favorisa l'audace des croisés ; les cadavres de leurs frères d'armes servirent d'échelons pour escalader les remparts. A cette attaque vigoureuse et hardie, les musulmans prennent la fuite ; les croisés les massacrent sans pitié ou les font prisonniers. Énivrés par la victoire, les chrétiens mettent la ville au pillage et s'enrichissent des dépouilles des infidèles (1).

Les suites d'un si brillant assaut ne répondirent point aux succès qu'on se promettait. L'ennemi occupait encore une partie de la ville séparée du reste par un bras de mer. D'ailleurs, le soudan d'Egypte, informé de la prise d'Alexandrie, marcha avec toutes ses forces pour châtier les chrétiens. Le roi de Chypre et Raymond Bérenger, grand-maître de Rhodes, furent d'avis qu'avec si peu de monde on ne pouvait conserver une place maritime que les Turcs, remis de leur première frayeur, ne tarderaient pas à venir attaquer avec des forces considérables. En conséquence, les chrétiens chargèrent leurs vaisseaux de richesses immenses, en argent monnoyé, en meubles précieux, en étoffes d'or et de soie ; ils brûlèrent les navires des Turcs et se rembarquèrent avec leurs prisonniers. Les croisés, gorgés de butin, firent voile vers l'île de Chypre et le grand-maître prit le chemin de Rhodes. Ainsi toutes les démarches de Pierre de Lusignan n'aboutirent qu'à un simple coup de main hardi et victorieux à la vérité, mais qui n'eut d'autre suite que la ferme résolution prise par Amurat et le soudan d'Egypte, de chasser de leurs îles ces redoutables ennemis (2).

La conquête d'Alexandrie, quoique si vîte abandonnée, inspira de vives alarmes à Schaaban, fils de Hussein sultan d'Egypte. Les musulmans se liguèrent avec les Turcs pour chasser du Levant le roi de Chypre et les chevaliers de Rhodes, moteurs principaux de l'expédition d'Alexandrie. Cette ligue causa de mortelles inquiétudes au pape Urbain ; il mit tout en œuvre pour

(1) Vertot. Hist. de Malte.
(2) Prima vita Urb. V in Balus.

s'opposer à une invasion qui eût fait évanouir à jamais l'espérance de recouvrer la Terre-Sainte.

Alors que Lusignan tenait la mer et que le pape pressait les rois de l'Europe d'arborer la bannière de la croix, d'autres infidèles venaient, par leur audace, provoquer contre eux les rigueurs du Saint-Père. Les fratricelles si souvent condamnés, les béguards et les béguines proscrits par Clément V, reparaissaient en Provence, beaucoup de juifs convertis revenaient à la loi de Moïse. Urbain, justement alarmé du grand nombre d'individus atteints du crime d'hérésie, essaya de mettre des bornes à la propagande de ces sectaires, en les privant de la liberté (1). Il nomma inquisiteurs Hugues de Cordillo, et Jean Richard, religieux de Saint-François, pour informer contre eux s'ils persistaient dans leurs erreurs. Les dissidents bravèrent l'inquisition. Urbain écrivit aux archevêques d'Aix, d'Arles et d'Embrun pour les avertir du projet conçu par lui dans l'intérêt de l'unité religieuse, projet tendant à établir *trois grandes et fortes prisons* à Vienne, à Embrun, à Avignon, et leur demanda en même temps quatre mille florins d'or une fois payés, et huit cents florins d'or pendant cinq ans, à prendre sur les restitutions incertaines, et le produit en être affecté au plein succès de cette pieuse entreprise. Encore à son début, le saint-office fonctionna énergiquement ; d'où l'on peut conclure que ce fut dès-lors une création robuste et vigoureuse dès sa naissance.

En vain, après l'évacuation d'Alexandrie, le roi de Chypre demandait-il à l'empereur Charles des secours pour sauver l'Orient des mains des infidèles ; Charles et les princes d'Allemagne étaient trop occupés dans leurs propres états pour aller porter leurs armes en Asie. Les compagnies de Tuschins, de Tard-venus, de Malandrins, de l'Acquisto, de Gascons, d'Anglais, de Linfards étaient entrées en Germanie et en désolaient les provinces. L'*archiprêtre*, à la tête de quarante-mille hom-

(1) H. Bouche. Hist. de Provence, *t.* II, *p.* 396.

mes, était dans la Lorraine et dans l'Alsace ; il avait quatorze mille cavaliers revêtus de cuirasses et couverts de riches habits. Tranquille dans Prague, Charles IV fut sourd aux cris des peuples et aux représentations des barons qui demandaient assistance. Il se rendit enfin ; il marcha droit en Lorraine, et quand il fut en présence de l'*Archiprêtre*, il tint un conseil de guerre dans lequel on examina s'il était plus convenable de combattre l'ennemi ou de l'affamer. Ce dernier avis prévalut. Ordre fut donné aux habitants des bourgs et villages de s'enfermer dans les villes avec leurs provisions, et de brûler celles qu'ils ne pourraient emporter. Les brigands ne furent point intimidés par cette mesure violente et ruineuse ; ils continuèrent leurs ravages. Charles résolut alors de les combattre ; il marcha au-devant de l'*Archiprêtre ;* mais le vieux guérillas, fatigué de tant de courses, ne voulut plus confier sa fortune aux hasards des combats ; il prit la fuite et se retira du côté de Mâcon, où ses propres soldats l'assassinèrent (1).

Charles, délivré des pillards qui dévastaient les terres de l'Empire, retourna à Prague pour se préparer au voyage qu'il avait résolu de faire à Avignon, car le pape l'avait invité à venir assister à l'assemblée des princes de l'Europe, réunis pour organiser la croisade, non plus dans le dessein d'aller reprendre Jérusalem, mais dans celui d'empêcher les Turcs, déjà maîtres d'Andrinople, d'accabler la chrétienté.

L'empereur profita de son séjour en Provence pour placer sur sa tête la couronne du royaume d'Arles. Charles avait la pensée de réveiller, au moyen d'une cérémonie à grand appareil, les souvenirs de l'autorité qu'il prétendait avoir sur les contrées qui s'étendent du Rhône jusqu'aux Alpes. Au mois de mai de l'an 1365, la ville d'Arles vit se renouveler une solennité depuis long-temps oubliée. Charles IV, fils de Jean de

---

(1) Papon. Hist. de Provence, *t.* III, *p.* 198-200. — Fornéry. Hist. civile, *liv.* V, *p.* 431-435.

Bohême, ayant traversé les monts pour conférer sur les affaires d'Italie et sur la croisade avec Urbain V, vint dans cette antique cité, où l'éclat d'une entrée triomphante signala son arrivée. Charles venait prendre sur l'autel, des mains de Guillaume de la Garde, cardinal-archevêque, cette couronne d'Arles, ressuscitée après tant d'années d'oubli. Toutes les grandes notabilités provençales étaient accourues des pays les plus éloignés à la nouveauté de la fête féodale. Le couronnement se fit derrière le maître-autel de l'église métropolitaine de Saint-Trophime, en présence d'Amédée IV, de Savoie, surnommé le comte vert, du sénéchal de Provence, des évêques d'Orange, de Marseille, de Vaison, de Senez, d'Apt, de Riez, de sisteron, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Digne, de Nice et de Vence. Charles prenant alors le ton de souverain, reçut l'hommage de ces princes de l'Eglise et confirma en leur faveur les privilèges qu'ils tenaient de la munificence de ses devanciers (1).

Cette cérémonie ridicule, célébrée avec tant d'appareil, alarma singulièrement la reine Jeanne de Naples. Cette princesse, autant pour mettre à couvert ses prérogatives, que pour prévenir les inductions de la malveillance, sollicita de Charles une déclaration explicative de sa conduite. Urbain, le seul médiateur auquel elle put s'adresser, ne prêta qu'une légère attention aux plaintes de la reine, car il était secrètement vendu à l'empereur. Charles voulut bien faire savoir, par un diplôme, que s'il avait trôné à Arles avec les insignes impériaux, ce n'était point dans la pensée d'attenter aux droits de la reine de Naples. Jeanne parut satisfaite de cette courtoisie, n'ignorant pas cependant que de tels actes restent toujours soumis aux évantualités de l'avenir. Un danger bien plus grand se présenta bientôt devant elle à Naples. Son cœur plein de courage oublia sans peine la résurrection gothique d'un fantôme de royauté, pour veiller à sa propre conservation (2).

---

(1) Balus. not. *fol.* 985. — Roze. Etudes historiques, *page* 349.

(2) Méry. Hist. de Provence, *tom.* III.

L'abruzze avait retenti soudainement du bruit des armes; une troupe de douze mille hommes marchait sur les pas d'Ambroise Visconti, bâtard de Barnabo, seigneur de Milan; les villes et les châteaux baissaient leurs ponts-levis devant cette foule d'aventuriers. Jeanne voyait flotter sur les tours de son royaume les bannières d'Ambroise; les vieilles bandes qui avaient combattu sous le roi Louis attendaient le signal pour reprendre leurs lances; les barons napolitains vinrent aussi déposer aux pieds de leur reine leurs cuirasses et leurs épées. Electrisée par cet élan patriotique, Jeanne donna l'ordre du départ; les douze mille hommes d'Ambroise, enveloppés par l'armée de la reine, périrent presque tous: ceux qui se sauvèrent prirent parti dans l'armée de Caldora.

Urbain n'avait pas abandonné le projet de rétablir les mœurs et la discipline dans le clergé, qui tenait sans cesse à éluder les ordonnances d'Innocent VI pour revenir à la liberté sans limites dont il jouissait sous le facile Clément VI. Le moyen que le Saint-Père trouva le plus propre à réformer les abus, fut d'en revenir à l'usage ancien et presque oublié de tenir les conciles provinciaux. A cet effet, les évêques de la Gaule se réunirent à Angers. Après le couronnement de Charles VI, Urbain ne tarda pas à se rendre dans la ville d'Apt pour ouvrir le concile de Provence. Des princes et des grands seigneurs marchaient à sa suite avec quatre cardinaux, parmi lesquels l'historien n'a mentionné que Hugues de Saint-Martial et Pierre de Beaufort-Turenne, depuis pape sous le nom de Grégoire XI (1). Par les actes de cette assemblée, conservés dans les archives de la ville d'Apt, on renouvela principalement les canons du concile réuni à Avignon en 1337. On peut considérer cette réunion de prélats comme un concile national, attendu qu'à cette époque la Provence formait un état séparé. Il fut ouvert le 3e dimanche après Pâques de l'année 1365, c'est-à-dire le 14

(1) Conciles, *tom.* XI, p. 1975. — Roze. Etudes hist. *page* 349.

mai. La présidence en fut donnée, selon les uns, à Guillaume de la Garde, archevêque d'Arles, ou plutôt, selon d'autres, à Philippe de Cabassole. Les archevêques d'Arles, d'Aix et d'Embrun, les évêques d'Apt, de Carpentras, d'Orange, de Cavaillon, de Vaison, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Toulon, de Digne, de Marseille, de Senez, de Vence, de Nice, de Riez et de Sisteron y assistèrent en personne, tandis que des délégués y représentèrent les évêques d'Avignon, de Grasse, de Glandèves, de Fréjus et de Gap, ainsi que les chapitres des cathédrales et des collégiales. Dans cette assemblée, où se trouvèrent aussi divers abbés crossés et mitrés, furent publiés vingt-huit canons relatifs à la discipline ecclésiastique et à la réformation des mœurs alors assez dépravées.

Nous citerons le 6e canon qui prescrit aux évêques de ne pas s'absenter de leur ville épiscopale, du moins pendant les fêtes principales, ni l'avent et le carême.

Le 7e leur défend d'entretenir des bouffons et des comédiens, de nourrir des chiens et des oiseaux de chasse, afin de ne pas perdre en vains amusements le temps qui doit être employé à l'instruction du peuple, et de ne pas nourrir des animaux au détriment des pauvres.

Le 8e règle le nombre et le vêtement des pages et varlets au service des prélats, et proscrit le costume trop libre sous lequel ceux-ci paraissaient en public. Ordre aux damoisels (domicelli) des évêques et des abbés, de porter une robe longue qui descende jusqu'au talon et dont les manches soient boutonnées au poignet, avec défense de porter des souliers pointus et des bas bigarrés de diverses couleurs. L'habit ordinaire des hommes, selon Remerville, était la robe longue et le chaperon presque fait comme celui des moines. Mais la mode avait tellement raccourci ce vêtement, qu'il ne descendait plus qu'au-dessous des hanches et laissait indécemment se dessiner les autres formes du corps. Dans le monde élégant, on avait adopté une chaussure qui, par devant, se prolongeait en bec recourbé, et par derrière était armée d'éperons. Le concile

défend aux damoisels des évêques de paraître en public sous ce costume aussi indécent que burlesque.

Le 9e et le 10e condamnent l'avarice de quelques évêques qui, en vue du gain, multipliaient leurs visites pastorales, ou qui retiraient le paiement de celles qu'ils ne faisaient pas ; ils fixent le nombre de ces visites, ainsi que le chiffre des honneurs dus tant aux métropolitains qu'aux suffragants.

Le 18e censure l'avidité sacrilège des fabriciens qui, au préjudice des églises et des pauvres, détournaient à leur profit, contre l'intention des donateurs, les legs pieux et les aumônes qu'ils étaient chargés de recueillir, et les oblige à rendre compte annuellement des sommes reçues et de l'emploi qu'ils en auront fait.

Le 19e parle de certains frères quêteurs qui prêchaient sans autorisation pour attraper l'argent des fidèles et exploitaient ainsi la crédulité des simples.

Le 25e fait un devoir aux évêques de ne rien exiger pour la dispense des bans, qu'on n'accordera d'ailleurs que pour des raisons graves et suffisantes ; toutefois, dit encore ce canon, si le mariage a été contracté clandestinement, l'évêque pourra recevoir ce qui lui sera offert, afin qu'il en coûte quelque chose aux transgresseurs des lois ecclésiastiques ; mais ce qui sera donné en cette occasion devra être employé en œuvres pies d'une manière notable.

Le 26e ordonne de convertir en usages pieux les amendes imposées aux excommuniés qui refusaient de se faire absoudre (1).

---

(1) Antiquité de l'église de Marseille, *t.* II, *p.* 504-506. — Papon. Hist. de Provence, *tom.* III, *pag.* 215. — Fleury, Hist. eccl. — Martenne. *Thes. nov. anecdot.* — L'abbé Dutems, le clergé de France. — Le P. Boyer, Histoire de l'église de Vaison, *page* 160. — Roze. Histoire de l'église d'Apt. — Expilly, Dictionnaire géographique de la France. — L'abbé Roze, Etudes historiques, *pag.* 336 *et suivantes.* — Barjavel, Dictionnaire biographiq. et historiq., *tom.* I, *pag.* 394.

Dans la même année, il s'ouvrit, d'après les ordres d'Urbain, un autre concile à Lavaur pour les provinces de Narbonne, de Toulouse et d'Auch, dont les archevêques y présidèrent, les deux premiers en personne, et le troisième par son vicaire-général, Philippe de Sorèze.

Pendant le pélerinage d'Apt, Urbain formait déjà le projet de replacer le Saint-Siège en Italie. Ce pape croyait avoir reçu, en acceptant la tiare, la mission de rendre à Rome cet éclat pontifical dont une simple ville des Gaules l'avait depuis longtemps dépouillée. Rentré dans son palais, il réfléchit mûrement à la révolution qui allait s'opérer par ce changement; mais les évènements survenus en 1366 firent ajourner cette translation tant désirée (1).

Ce n'était pas seulement à Naples que la guerre exerçait ses ravages; la. Provence fut envahie en 1366 par Raymond et Bertrand des Baux, et dix seigneurs, leurs complices, qui la parcoururent en pillant, tuant et saccageant. Les Etats assemblés à Sisteron ordonnèrent aux habitants des campagnes de se retirer dans les lieux fortifiés et de détruire les villages que des remparts ou des forts ne protégeraient pas. Une guerre avec Raymond IV, prince d'Orange, nécessita cette mesure de précaution attestée par ces débris de remparts et de tourelles debout encore sur les collines de nos villages. Raymond attaqua d'abord Catherine des Baux, sa parente, dame de Courtheson, et après l'avoir vaincue et enfermée dans une tour du château, ils égorgèrent tout ce qui habitait cette place. A la nouvelle de cet attentat, la reine Jeanne déclara les fauteurs coupables du crime de lèze-majesté, confisqua leurs terres, les ajourna pour rendre compte de leurs méfaits, et leur enjoignit de mettre en liberté la dame de Courtheson. Au lieu de comparaître, Raymond retint la prisonnière et continua ses déprédations. Raymond d'Agoult, grand sénéchal de Provence, déclara le prince d'Orange et ses adhérens en état de rébel-

(1) L'abbé Roze. Etudes historiq., *p.* 338.

lion, les condamna par contumace à perdre la tête et prononça la confiscation de leurs domaines. Réduits à la dernière misère, poursuivis à outrance, ils errèrent trois ans de province en province. La ville d'Orange réunie au domaine de Jeanne dut faire repentir Raymond et Bertrand des Baux de leur folle équipée. Cependant Jeanne, princesse de Genève, épouse de Raymond, dame d'un grand courage et d'une haute vertu, se rendit à Nocera, où se trouvait la reine de Naples ; elle intercéda en faveur de son époux et de son beau-frère et obtint leur grâce (1).

A l'échaufourée de Raymond des Baux allaient succéder pour le pays des alarmes plus sérieuses.

Le royaume de Castille était alors livré à Don Pèdre-le-Cruel, espèce de fou sanguinaire, exécré par ses sujets et par sa famille. L'aîné de ses frères naturels, Henri de Transtamare, avait entrepris d'en délivrer l'Espagne. Allié aux chefs des compagnies, il avait facilement soulevé contre Don Pèdre le pape et tous les rois de l'Europe, notamment Charles V, dont ce monstre avait empoisonné la belle-sœur, Blanche de Bourbon, pour épouser la célèbre favorite Maria de Padilla. Le projet de faire marcher les *grandes compagnies* en Orient n'ayant pas réussi, Henri de Transtamare, frère naturel de Pierre-le-Cruel, roi de Castille, résolut de s'en servir pour détrôner ce tyran et s'établir à sa place. La cour de France avait un trop grand intérêt à éloigner ces perturbateurs pour ne pas seconder ce dessein. C'est uniquement à ces deux motifs et non à l'influence de l'autorité pontificale qu'on doit attribuer la déposition du roi Pierre IV, prince universellement odieux. Ce fut d'après le témoignage authentique de l'opinion qu'Urbain écrivit alors au roi d'Aragon, conjuré contre celui de Castille, lui manifestant une douleur extrême de voir régner la division entre les deux états chré-

---

(1) Méry. Hist. de Provence, *t.* III. — J. Canonge, Not. hist. sur la ville des Baux, *p.* 50.

tiens les plus florissans de l'Espagne. Il tint le même langage aux rois de Portugal et de Navarre, au prince de Galles, à la reine d'Aragon et au prince de Gironne, son fils aîné, et les suppliait d'employer tous leurs efforts, afin de mettre un terme à leur funeste rivalité. Il est donc contraire à toute vraisemblance que le pape Urbain, comme le dit Froissart, ait fourni à la rançon de Bertrand du Guesclin, fait prisonnier par l'anglais Chandos à la bataille d'Auray, pour l'obliger à marcher à la tête des compagnies contre Pierre de Castille.

Du Guesclin, rendu à la liberté, vint trouver les brigands, renforcés des *Linfards* chassés de l'Allemagne par Wenceslas, duc de Luxembourg. Les compagnies stationnaient dans les environs de Châlons-sur-Saône, ayant à leur tête le maréchal d'Andrehen, suivi des nobles bandits Caverley, le chevalier Verd, Gournay, Huet, anciens ennemis et fidèles compagnons d'armes de Bertrand. Au nombre des Bretons qui suivirent le héros, on cite Olivier de Mauny, Boistel, Launoy, Kéranloët, et le jeune Louis, comte de la Marche, cousin de Blanche de Bourbon. Arrivé parmi eux, Guesclin eut bientôt acquis leur confiance, au point que ces brigands lui conférèrent toute autorité. C'est alors que, dans une allocution conforme à leurs principes, il les engagea à tourner leurs armes contre les Maures et Pierre-le-Cruel. « Si nous vault mieux, » leur dit-il, ainsi faire et pour nos âmes sauver que de nous » damner et donner au diable, car nous avons trop faict de » péchiés et de maux, comme chascun peut sçavoir en droit » soy, et tous nous conviendra finir » (1). Il leur promit en même temps un riche butin en Espagne, et plusieurs milliers de florins que leur donneraient le roi de France et le pape. La franchise de son procédé, le ton de son éloquence chevaleresque séduisirent ces brigands. Ils s'avancèrent avec lui vers Avignon au nombre de 30,000 pour obtenir la mission du Souverain Pontife et les moyens de la remplir.

(1) Histoire de Du Guesclin.

A leur approche, la cour pontificale éprouva des alarmes bien vives. Urbain se hâta d'envoyer à leur chef un cardinal pour les reconnaître, se plaindre de leurs dévastations et les menacer des foudres de l'Eglise. La réponse fut qu'il leur fallait de l'argent. Du Guesclin lui-même dit que les braves qu'il commandait, allant, pour l'expiation de leurs fautes, combattre les Maures de Grenade, exigeaient deux choses, savoir : une absolution générale et 200,000 livres ; qu'au reste, on eût à le satisfaire promptement, si l'on voulait prévenir les désordres qui suivraient inévitablement un retard fatal. « Quant est de l'absolution, répondit le cardinal, vous l'au- » rés, de ce n'en doutés jà, mais de l'argent répons-je pas. » — Sire, reprit Bertrand, ici y en a moult qui d'absolution » ne parlent point et trop mieux aiment l'argent, car nous les » faisons prud'hommes malgré eux (1). » Ces mots étaient significatifs et furent compris.

Pendant que le cardinal retournait pour faire son rapport au pape, les compagnies commencèrent à piller la campagne. Le pape qui, de son palais, vit emmener les bestiaux, enlever les grains et les fourrages, fit sans délai porter aux croisés, outre l'absolution, une somme de 100,000 fr. prélevée sur les citoyens de la ville, trop contents de payer à ce prix le reste de leurs récoltes ; mais Du Guesclin, informé que cet or provenait des bourgeois d'Avignon, qui l'avaient donné dans la crainte qu'on ne brûlât leurs maisons de campagne, la renvoya, en déclarant que ses compagnons ne voulaient point de l'argent du peuple. « C'est au corps et au chef de l'ordre ec- » clésiastique, dit-il, à porter le poids des subsides, dans » une expédition qui ne tend qu'à l'exaltation de l'Eglise. » Le pape et le sacré-collége s'exécutant enfin, tirèrent du trésor apostolique la moitié de la somme demandée, et les compagnies satisfaites se dirigèrent vers les Pyrénées (2).

(1) Histoire de Du Guesclin.

(2) Tout le monde sait le méchant tour que joua Bertrand à l'avare pontife

Il est difficile de concilier le ton et les procédés de Bertrand Du Guesclin, avec le dessein supposé à Urbain V de détrôner le roi de Castille. Si ce pontife eut vraiment payé la rançon

---

d'Avignon ; mais il faut lire ce trait dans l'inimitable Cuvelier. Arrivé dans les domaines du Saint-Père, et d'abord excommunié avec toutes ses bandes, Bertrand lui envoie la confession des compagnies :

» — Ils ont ars maint moutier, mainte belle maison,
Occis, femmes, enfans, à grand'destruction,
Pucelles violées et dames de grand nom,
Robé vaches, chevaux, et pillé maint chapon,
Et bu vin sans payer et robé maint mouton,
Et emblé maint joiet à tort et sans raison,
Calices de moutiers, argent, cuivre, laiton,
Plus c'on n'en pourrait dire en livre n'en chançon.
Si en crient merci et de Dieu li pardon,
Et de vous en somment vraie absolucion.

— Je les absous des deux mains, répondit le pape, effrayé de pareils visiteurs, à condition qu'ils videront aujourd'hui même le comté.

Mais Bertrand ne l'entendait pas ainsi. Il fit demander, outre l'absolution, deux cent mille pièces d'or pour ses soldats. Il leur avait promis cette bagatelle au nom du Saint-Père. On se figure si celui-ci se récria contre une telle exigence :

On vous donne, dit-il, de l'argent et maint don
Pour assoudre les gens en cité d'Avignon,
Et il nous faut assoudre à l'or division
Et si nous faut donner : c'est bien contre raison !

Contre raison, sans doute, mais Bertrand n'avait pas si grand tort. Cette contribution était le seul moyen de sauver le comté du pillage. Le pape s'en aperçut à temps, et fit remettre à Du Guesclin les deux cent mille pièces d'or.

Etonné de la promptitude et de la facilité de l'envoi : « D'où vient cet argent ? demanda le rusé Breton au prévôt de Sa Sainteté ; sort-il de la trésorerie pontificale ? Le prévôt avoua naïvement que la somme avait été levée sur les grands et les petits d'Avignon.

« Pourcoi si trésors Dieu n'en soit point amendrés. »
— Par la foi que je dois la sainte Trinité !

S'écria Du Guesclin, je ne prendrai pas un denier de ces pauvres gens ! Si je leur épargne d'être dépouillés par mes compagnons, ce n'est point pour les

d'un chevalier connu par sa loyauté et sa grandeur d'âme, celui-ci serait-il venu sur-le-champ mettre à contribution son libérateur, ou bien eût-il parlé avec cette brutalité qui paraît tenir à la fois de l'injure et de la dérision? Bertrand n'avait qu'un désir, celui de combattre les Sarrasins, et, pour le prouver, ses compagnons attachèrent sur leurs habits de grandes croix blanches. Une fois sortis de Provence pour entrer en Languedoc, la feinte cessa, les prétendus croisés tournèrent leurs armes contre Pierre-le-Cruel, qu'on leur représenta comme l'ennemi de Dieu et de l'Eglise, allié des infidèles, infidèle lui-même et formellement apostat.

Cet évènement vint fortifier la résolution prise par Urbain de transférer le Saint-Siège à Rome. Urbain communiqua à sa cour ce projet qui inspira de justes alarmes au roi Charles V et aux cardinaux français. Parmi les illustres Italiens que des intérêts divers avaient amenés sur le sol de la Provence, nul autre mieux que Pétrarque n'encouragea Urbain dans sa noble résolution. Sachant mettre à profit les alarmes causées au pontife par les attentats des *grandes compagnies*, le poète lui écrivit de Venise une lettre, chef-d'œuvre d'éloquence, dans laquelle il réunit tous les traits capables de faire impression sur un esprit juste et une âme sensible.

---

voir dépouillés par les collecteurs du pape. Remportez donc cet argent, sire prévôt; rendez-le aujourd'hui même aux Avignonais, et rapportez-moi demain pareille somme tirée des coffre-forts (de la clergie) jusqu'à la dernière maille!

« Ha Dieux! se dit le pape, vrai roi de Paradis,
Que ceste gent se peinent et font de pis en pis,
Pour aller en enfer avec les anemis!

Mais il fallut s'exécuter au gré de Bertrand, et les grandes compagnies ne partirent qu'avec les écus de (l'apostole), et l'absolution dûment scellée sur parchemin.

« Come Jhesu donna, le fils sainte Marie,
A Marie Madeleine, qui fut Jhesu amie. »

(Pitre-Chevalier. *Bretagne ancienne et moderne*, pag. 431-432.)

« Considérez, lui dit-il, que l'église de Rome est votre
» épouse : on pourra nous dire que l'épouse du pontife ro-
» main n'est pas une Église seule et particulière, mais l'Église
» universelle...... Je le sais, Très-Saint-Père, et à Dieu ne
» plaise que je resserre votre juridiction! je l'étendrais plutôt
» s'il était possible. — Je reconnais avec joie qu'elle n'a point
» d'autres bornes que l'Océan. — Mais quoique votre siège
» soit partout où J.-C. compte des adorateurs, Rome ce-
» pendant n'en a pas avec vous des rapports moins intimes.
» Comme les autres villes ont chacune leur évêque, vous êtes
» seul l'évêque de cette reine des cités. — Toutefois, des
» esprits bornés ou passionnés ou prévenus vous parleront
» d'une manière bien différente : ils vous peindront l'Italie
» comme une terre qui dévore ses habitants, où l'on marche
» sous des feux mal couverts et au bord des précipices, où
» les aliments, les eaux, l'air même et surtout le caractère
» des peuples engendrent la mort et accumulent sous chaque
» pas les périls de tout genre.

» Mais souvenez-vous, Saint-Père, de l'injure faite depuis
» peu par des brigands de vos cantons à votre cour et à vo-
» tre personne sacrée. L'Italie fournit-elle un exemple de pa-
» reils attentats? Lorsque ces infâmes compagnies vous for-
» cèrent de racheter au poids de l'or votre liberté et votre
» vie peut-être, aussi bien que celle de vos cardinaux, vous
» vous plaignîtes en plein consistoire de ce que cet outrage
» avait quelque chose de plus poignant que le traitement in-
» fligé à Boniface VIII, et vous eûtes raison de parler ainsi.
» Quoique ce soit toujours une énormité d'user de violence
» envers le vicaire de Jésus-Christ, on peut dire que la fierté
» et la dureté de Boniface y avaient donné lieu. Chez vous,
» au contraire, il n'y avait que des bienfaits à reconnaître et
» des vertus à révérer, une bienfaisance généreuse, une bé-
» nignité vraiment évangélique, une douceur inaltérable, un
» éloignement infini de tout ce qui peut blesser le moindre des
» hommes. Investi néanmoins par des troupes de forcenés,

» vous fûtes réduit à sacrifier vos trésors, ou, pour mieux » dire, le patrimoine de l'Église et des pauvres, afin d'éviter de plus grands maux : heureux cependant de sentir alors » que ces maux étaient le salaire de l'abandon où l'on s'obstinait à laisser languir l'Église de Rome, cette épouse distinguée que vous a donné J.-C. N'est-il pas temps enfin » d'essuyer ses larmes et de lui faire oublier jusqu'à ses ennuis par une prompte et tendre réunion ? O vous le souverain pasteur et l'évêque de l'Église universelle, que faites-vous sur les bords du Rhône et de la Durance, tandis que » l'Hellespont et la mer Egée, les îles de Chypre et de Rhodes, l'Epire et l'Achaïe, les terres et les mers de l'Orient » et de l'univers entier réclament votre sollicitude et votre » protection ? Quels que soient les agrémens du Comtat-Vénaissin, tous imaginaires ou bien minces en comparaison » de ceux de la douce Hespérie, songez que votre place n'est » point là où il y a de plus doux ombrages et des fontaines » plus fraîches, mais où les loups frémissent avec le plus de » fureur et où le troupeau court de plus grands périls.

» Quand vous paraîtrez à ce tribunal où vous n'aurez plus » le titre de maître, mais uniquement celui de serviteur » comme le journalier et l'esclave, que répondre à J.-C. » quand il vous dira : Je vous ai choisi, contre toute attente, » afin de réparer les fautes de vos prédécesseurs. — Que répondre encore au prince des Apôtres, quand, au sortir du » tombeau, il vous demandera d'où vous venez. Voyez si, en » ce moment, vous aimez mieux vous rencontrer avec vos » Provençaux qu'avec les glorieux apôtres Pierre et Paul, » les saints martyrs Etienne et Laurent, les confesseurs Silvestre et Grégoire, les vierges Agnès et Cécile ? Plût à » Dieu que cette nuit où je vous écris (c'était la veille de la » fête de Saint-Pierre), vous fussiez présent aux divins offices dans la basilique du saint apôtre dont vous occupez la » chaire ! Quelle joie ne serait-ce point pour lui ! Quel moment délicieux pour vous ! Jamais votre séjour d'Avignon

» ne vous en procurera de semblable Ce n'est pas la jouis-
» sance des douceurs sensibles, c'est l'onction de la piété
» qui fait le vrai bonheur..... » (1)

D'un autre côté, le roi de France, consterné de cette décision, envoya auprès du pape, Nicolas Oresme, docteur de Paris, le plus grand orateur de l'époque, pour le dissuader d'aller à Rome. Mais autant les causes et les talents des deux orateurs étaient dissemblables, autant l'épître ingénieuse et délicate du poète de Vaucluse l'emporta sur l'absurde harangue prononcée par le théologien de Paris. « A la dignité de
» l'église de Rome, siège du premier des Empires et capitale
» de l'univers, dit Oresme ; à l'étroite alliance du pape avec
» cette Église, mère de toutes les autres ; à l'exemple de
» tant de pontifes qui ont trouvé leur sanctification dans son
» sein ; aux remords de ceux qui l'ont délaissée, et aux pro-
» messes réitérées si souvent de faire cesser ce divorce,
» comme arguments irrésistibles, j'oppose l'inclination cons-
» tante et naturelle des Gaules pour les exercices religieux,
» laquelle s'est manifestée dès le temps des Druides et se
» trouve attestée dans les commentaires de César ; l'asile que
» les papes, tourmentés au-delà des monts, ont toujours
» trouvé dans les Etats des rois très-chrétiens ; l'académie
» florissante autrefois transférée de Rome à Paris par Charle-
» magne, remplie de docteurs profonds dans la théologie,
» dans le droit, dans les arts libéraux, comparable aux as-
» tres et aux foudres dont il est parlé dans l'Apocalypse ; en-
» fin, la situation de la Provence, au milieu de l'Europe, et
» l'avantage qu'avait la France d'être la patrie du pape qui
» doit y fixer son séjour, comme J.-C. a fixé le sien dans la
» Judée (2).

Cette harangue ampoulée, noyée d'ailleurs dans une infinité de citations de l'Ecriture et du droit, n'était pas de na-

---

(1) Petrarcha. *Rerum Famil.* edit. Basileæ.

(2) Duboulay, *tom.* IV, *pag.* 396 *et suivantes.*

ture à ébranler la résolution du pape Urbain. La balance pencha du côté de l'amant de Laure. Avant d'entreprendre ce poétique voyage de Rome, Urbain voulut terminer toutes les affaires importantes de la papauté. Il réforma d'abord quelques abus qui s'étaient glissés dans la discipline de l'Université de Paris, et il en expédia un acte, le 5 juin, daté d'Avignon, sur le rapport des cardinaux Jean de Blandiac et Gilles de Montaigu, envoyés sur les lieux pour prendre des informations ; il fit ensuite une promotion de trois cardinaux : Anglicus de Grimoard, son frère, évêque d'Avignon ; Guillaume Sudre, Frère-Prêcheur, évêque de Marseille ; et Marc de Viterbe, général des Frères-Mineurs.

A son retour de Montpellier, ville qu'il affectionnait particulièrement et qu'il voulait revoir avant de quitter la France, Urbain tourna ses pensées vers Rome (1). Il fallait d'ailleurs prendre un parti décisif : les *grandes compagnies* reparaissaient encore sur le Rhin et menaçaient de revenir dévaster la Provence. Cette crainte détermina le pontife à presser son départ. Ensuite les Visconti, plus dangereux que les voleurs, gardaient toutes les issues des Alpes, soigneusement surveillées par les Linfards et les Tard-venus qui avaient pris parti dans leurs troupes, et à la tête desquels Barnabo avait placé Ambroise Visconti, son fils naturel. Barnabo se servait de ces pillards pour faire la guerre aux Génois qu'il voulait soumettre à sa puissance, pour ravager le Piémont et les villes de la Lombardie qui ne voulaient pas le reconnaître pour souverain. Urbain confia le gouvernement de l'Etat Vénaissin à Philippe de Cabassole, et reçut les députations provençales qui vinrent prendre congé de lui. Pour voyager sans crainte dans cette Italie toujours divisée par les factions, le pape donna ordre au cardinal Gilles d'Albornos de fortifier le château de Viterbe, de le pourvoir de munitions de guerre et de tous les vivres nécessaires, de protéger Gaucelin de Pradalhe, son archi-

(1) Papon, Hist. de Provence, t. III. — Hist. de l'Égl. gallicane, t. XIV.

tecte, qu'il envoyait à Rome chargé de faire les réparations utiles au palais du Vatican, pour le loger lui et les cardinaux qui le suivraient. Il annonça en même temps au sénat et au peuple romain la résolution prise de partir pour l'Italie le dernier jour du mois d'avril (1).

Craintif encore pour sa sûreté personnelle au milieu des bandes de pillards qui infestaient l'Italie, Urbain jugea à propos de demander à l'empereur un corps de troupes pour assurer son passage en Lombardie. Charles députa auprès du Saint-Père l'évêque de Spire pour connaître ses intentions sur la marche de l'armée impériale, et savoir s'il voulait qu'elle la précédât, ou qu'elle escortât sa personne, ou enfin qu'elle la suivît.

A des demandes aussi positives, Urbain répondit : « Nous » croyons qu'il serait convenable que vous nous devançassiez, si cela se pouvait, afin de nous assurer une route » exempte de dangers ; mais, ignorant en quel temps votre » munificence impériale pourra être prête pour ce voyage, » et n'osant lui fixer un terme précis, après une mûre délibération, nous allons découvrir notre dessein à votre sérénité. Nous avons résolu de nous mettre en chemin au » mois de mai prochain et de continuer notre marche aussi » diligemment que nous puissions arriver dans le même mois » à Viterbe, car nous faisons faire, tant dans cette ville qu'à » Rome, les préparatifs et même les réparations convenables. » (2)

A la nouvelle que le pape avait formé le dessein d'aller à Rome, Barnabo Visconti lui avait offert un libre passage dans les Etats de Milan ; mais lorsqu'il apprit que, se méfiant de lui, Urbain s'était adressé de préférence à l'empereur, il fit circuler contre ce prince des libelles injurieux et menaçans. Urbain, craignant d'irriter un homme aussi irascible que Bar-

(1) Balus, *not. fol.* 1021. — Fantoni, Istoria d'Avignone.
(2) Rainald, ad ann. 1367.

nabo, écrivit en même temps à l'empereur et au libelliste blessé dans sa vanité ; il conseilla au premier de mépriser les menaces d'un prince qui se croyait offensé ; il remercia le second de l'offre bienveillante qu'il lui avait faite d'assurer son passage par la Lombardie, et lui proposa d'intervenir comme médiateur entre lui et les Génois.

Mais Charles IV, qui se souciait fort peu de se compromettre avec Barnabo, resta paisible dans sa ville de Prague et ne s'inquiéta point des dangers que pouvait courir Urbain en Italie. Le pape se détermina donc à faire le voyage par mer, et fixa son départ après les fêtes de Pâques. Il voulut que sa cour fût toujours censée exister à Avignon jusqu'au 10 du mois de mai ; qu'à cette époque il la transférerait à Viterbe ; par ce moyen, si la mort le surprenait dans le voyage après le 10 mai, le conclave s'assemblerait à Viterbe pour l'élection de son successeur (1).

Les cardinaux, qui ne pouvaient se déterminer à quitter les délices de la cité avignonaise, ni à renoncer aux beaux palais qu'ils avaient fait construire, employèrent toutes les ressources de l'intrigue pour faire échouer ce projet. D'un autre côté, des princes puissans, Charles V surtout, firent tous leurs efforts pour ne pas laisser échapper la papauté qu'ils tenaient comme en tutelle dans leurs états. On alla jusqu'à lui faire scrupule de son peu d'affection pour les lieux qui l'avaient vu naître ; on osa mettre sa conduite en opposition avec celle du fils de Dieu qui avait toujours résidé dans sa patrie.

Mais le pape, sans s'inquiéter de ces manœuvres, quitta Avignon le 30 avril 1367, suivi de cinq cardinaux. Raymond de Canillac ; Pierre de Monterue, neveu d'Innocent VI ; Pierre Ytier et Jean de Blandiac, habitués depuis long-temps à la molle oisiveté de la cour avignonaise, ne voulant pas surtout confier leur avenir à la turbulence habituelle des peuples d'I-

(1) Balus, *not. fol.* 996.

talie, restèrent à Avignon, sans mandat officiel pour gouverner cette ville. D'autres cardinaux prirent la route du Piémont, comme s'ils fussent partis pour un lieu d'exil ; quelques-uns se traînèrent à la suite du pape comme des victimes conduites au supplice. Urbain vint coucher dans son palais bâti près le village de Sorgues, et de là se rendit à Marseille, pour visiter l'abbaye de Saint-Victor, qu'il avait rétablie dans un état florissant, et qu'il aimait avec affection, parce qu'elle lui rappelait les heureux jours de sa jeunesse.

Le 19 mai, vingt-trois galères et plusieurs autres bâtiments déployaient leurs pavillons bariolés et les rames battaient déjà la vague bondissante. La Sicile, Gênes, Venise, Pise, avaient fourni leur contingent de navires, tant pour conduire le chef de l'Église que pour lui rendre les honneurs. Urbain monta sur une galère de la reine Jeanne. On leva l'ancre, et le vent, secondant l'impatience du Pontife, on perdit bientôt de vue les côtes de France.

Pétrarque, qui approuvait ce départ et qui l'attribuait à ses poétiques sollicitations, donne l'essor à son esprit et s'égaie aux dépens des cardinaux arrachés au délicieux *far niente* de la vie et transportés dans un pays qu'ils abhorraient, pleurant comme des captifs qu'on eût conduits à Memphis, dans les fers des Sarrasins, et non à Rome, cette citadelle suprême et unique de la foi catholique, à Rome dont ils devaient être les princes et les rois (1).

En sortant du port de Marseille, l'escadrille pontificale cingla vers Toulon, toucha Villefranche, Albengue et Gênes, où le pape fut reçu par le doge et les nobles, au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joie, transporté surtout par la pré-

(1) O malum papam ! ô patrem impium, exclamantes quonam terrarum miseros filios rapit ! non quasi ad christianitatis unicam ac supremam arcem urbem Romam suà in sede catholicæ futuri Reges Ecclesiæ, sed quasi Clesiphontem aut Memphicum Saracenorum in carcerem traherentur. (*Petrarcha, de Rerum senil., lib. II, epist. II.*)

tence de son amiral Spinelli. Le 4 Juin, au lever du soleil, les galères entrèrent dans le port de Corneto, petite ville assise au pied du mont Cimino. Le cardinal Gilles d'Albornos, escorté par les prélats, par la noblesse d'Italie et par une multitude de peuple, assista au débarquement du Saint-Père ; Urbain prit quelques instans de repos sous une tente d'une étoffe de soie, brodée d'or et d'argent. Un autel fut ensuite dressé en face de la vaste mer, dans une prairie émaillée de fleurs du printemps, et le pape, pour la première fois, célébra la messe sur le territoire de saint Pierre, ayant pour dôme de sa basilique la voûte du firmament, et pour flambeaux, les premiers rayons d'un soleil méridional. La caravane cléricale partit bientôt après de Corneto et arriva à Viterbe le 9 juin (1).

A son entrée dans cette ville, Urbain se vit assailli par une foule de peuple qui lui demandait justice contre son légat. Cette manifestation l'effraya tellement, que, pour appaiser les esprits, le pape ordonna au cardinal de quitter son cortège et de se tenir prêt à rendre compte de sa conduite à son premier appel. Le cardinal obéit ; mais le lendemain, on entendit un grand mouvement de chevaux et de ferrement sous les fenêtres du château, et quand le pape se fut placé à son balcon pour s'enquérir du motif de ce bruit, il aperçut son légat, debout sur un chariot, et remuant avec les mains une énorme quantité de clés. — *Très-Saint Père*, lui cria Albornos, *voilà l'emploi que j'ai fait des trésors de l'Eglise ; ces clés, ces verroux, ces serrures sont ceux des citadelles que j'ai conquises pour le compte du Saint-Siège. Je vous ai trop servi, je m'en répens. Adieu!* (2) Et sautant sur un cheval tenu en bride par ses gens, il piqua

---

(1) Prima vita Urb. V in Balus.

(2) Claves urbium et arcium à se recuperatum, vix eas capiente curru Ægidius pro ratione obtulit. Cui pontifex ejus, animi magnitudinem et constantiam admiratus, et Hircle, inquit : Ægidii, tam amissam rem ecclesiasticam haud magno impendio nobis receptam esse fatemur, ac tua parcitati gratias habemus. (*Ciacon. vita Albornos, in vita Clem. VI.*, fol. 504.)

des deux, sortit de Viterbe, mourut de chagrin dans le mois d'août 1367. Son corps fut porté à Assise, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament. Urbain avait compris l'injustice dont il accablait le libérateur de l'Italie; il lui rendit son amitié; mais il était trop tard. Les auteurs espagnols prétendent que d'Assise le corps d'Albornos fut transféré à Tolède, et qu'il fut enseveli dans l'église de saint Ildephonse (1).

Cependant ce pays était encore dans l'effervescence de la révolte; les grands étaient en guerre continuelle; les Gibelins reprenaient leur ancienne audace; les revenus de l'Église étaient spoliés, les officiers chassés ou maltraités. Urbain trouva donc la ville de Viterbe livrée au tumulte de l'émeute. Un citoyen eut une querelle avec le damoisel d'un cardinal; les amis de l'un et de l'autre arrivèrent à leur secours; mais le peuple défendit la cause du citoyen; on courut aux armes; quatre varlets furent étendus morts sur le carreau, les autres prirent la fuite et répandirent l'épouvante dans le palais de leurs maîtres. Les cardinaux, craignant pour leur vie, se refugièrent dans le château du pape.

Fiers de cet avantage, les habitants de Viterbe redoublèrent d'insolence; ils n'épargnèrent aux cardinaux ni les injures ni les menaces, et (chose étrange, alors même qu'Urbain se rendait aux vœux des Italiens) ils ne respectèrent pas même le pontife et ne cessèrent de crier sous les fenêtres du palais: *vive le peuple! meure l'Eglise!* Pendant trois jours le château retentit de ces vociférations furibondes. Les cardinaux ne savaient comment calmer cette émeute qui prenait un caractère vraiment alarmant. Le pape fit avancer des troupes. A leur approche, les émeutiers s'épouvantèrent à leur tour; ils demandèrent à capituler; et, pour garantie de leur soumission, ils déposèrent les armes dans le château. Mais il fallait une pu-

(1) Fantoni, Istoria d'Avignone. — Istoria de bello administrato in Italia, per annos XV, et confecto ab Ægid. Albornos, per Sepulveda. Bologne, 1623, in fol.

nition exemplaire : on commença les procédures ; dix factieux furent pendus devant le palais des cardinaux ; le pape fit grâce aux autres (1).

Urbain se hâta de quitter Viterbe. Il prit la route de Rome, où il arriva le 16 octobre, avec quelques évêques. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie selon quelques auteurs, et avec beaucoup d'indifférence selon quelques autres. Nicolas d'Este, seigneur de Ferrare, marchait à la tête de sept cents cavaliers nobles et de deux cents hommes d'infanterie; le prince Ungaro Malatesta commandait les troupes du pape, Raoul de Camerino portait l'étendard de l'Eglise, et le comte de Savoie tenait la bride du cheval du pape (2). Le clergé sortit pour aller à sa rencontre; mais sans chanter les hymnes en usage pour l'entrée des pontifes (3). On le conduisit à l'Eglise de Saint-Pierre. Après qu'il eut fait sa prière devant le tombeau du prince des apôtres, Urbain se rendit dans le palais du Vatican. Le dernier jour d'octobre, veille de la Toussaint, il célébra la messe pontificalement sur l'autel de saint Pierre, où elle n'avait pas été chantée solennellement depuis Boniface VIII. Pendant les

---

(1) Et pendant le temps qu'il était en ladite ville (Viterbe), l'an dessusdit, se mit une rumeur entre les habitants d'icelle et aucuns familiers des cardinaulx pour ce, si comme on disait que iceux familiers lavaient leurs mains en la fontaine de ladite ville, et fut telle ladite rumeur, que ceux de ladite ville s'armèrent et coururent sus aux cardinaulx et à leurs gens, et convint que aucuns des cardinaulx se rendissent et baillassent leur capel rouge à aucun des habitants pour eux sauver la vie, et si allèrent devant le châtel de ladite ville auquel était le pape ; mais ils n'y purent entrer, et pour ce le pape manda gens d'armes, et dedans trois jours en ut en ladite ville si largement que le pape eut la seigneurie et la puissance, si en fit pendre plusieurs et procéda à la pugnition dudit faict et en furent plusieurs mis à mort. *(Contin. de Nangis, tom. XI, p. 916.)*

(2) Chronica Estense, apud Muratori, *t.* XV.

(3) Corius ait Urbanum Romam non intrasse cum hymnis, uti antea solebant excipi pontifices, sed tyranni in morem cum fortissimo exercitu. (Balus. not. *fol.* 2014.)

fêtes de cette restauration inattendue, le prince de Tarente et le duc d'Andrie se faisaient une guerre d'autant plus dangereuse, que le royaume de Naples s'était divisé pour défendre l'une ou l'autre cause. Urbain, qui voyait avec peine ces divisions, envoya le cardinal Guillaume d'Aigrefeuille pour réconcilier les deux princes.

Le besoin d'un appui dans la circonstance difficile, exigeait que Jeanne vînt à Rome demander celui du Saint-Père. Elle s'y rendit, et ce fut sur les degrés de l'église de Saint-Pierre que le vénérable pape reçut la princesse. Selon l'antique usage, le dimanche *Lœtare*, le chef de l'Eglise donnait une rose d'or à la personne la plus distinguée de sa cour. Urbain la posa sur la tête de Jeanne. Les cardinaux disaient que jamais une reine, en présence d'un roi (quelque banni qu'il fût,) (il voulait désigner Lusignan), n'avait reçu une distinction si flatteuse. *C'est*, répondit le pontife, *qu'on n'avait jamais vu un abbé de Saint-Victor sur la chaire de saint Pierre* (1). Jeanne eut toute la ville de Rome pour témoin de son triomphe; la courtisane couronnée en parcourut les rues au son des cloches et entourée d'une cavalcade de cardinaux et de seigneurs (2).

Mais, au milieu de ce tumulte étourdissant de fêtes et d'allégresse générale, une nouvelle tempête allait s'élever encore contre cette reine que la mauvaise fortune ne cessait de poursuivre. La plus belle partie des états de Jeanne, sa Provence bien-aimée, allait lui être disputée. Deux princes prétendaient avoir d'incontestables droits sur elle : l'un, Jean de Gand, duc de Lancastre, second fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, assurait qu'une partie de ce comté lui revenait de sa trisaïeule, femme de Henri III. Une armée assemblée dans les états de son père, se disposait à sanctionner ces droits fièrement invoqués. L'autre, bien plus redoutable, était Louis, duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc pour le roi Charles V, son frère; le pre-

(1) Fleury. Hist. eccl. liv. XCVI.
(2) Prima vita Urb. V in Balus.

mier de ces compétiteurs, était donc prêt à paraître sur les bords du Rhône pour réclamer l'héritage contesté de sa trisaïeule, lorsqu'un député que le Saint-Père envoya à Edouard, père de Jean, à la sollicitation de la malheureuse reine de Naples, parvint à conjurer l'orage.

L'influence d'Urbain auprès des rois, son crédit qui servait Jeanne ave le même zèle dont Clément VI lui avait donné naguère tant de preuves, échouèrent devant la volonté de Charles V. Louis d'Anjou, pour légitimer son usurpation ou celle de son frère, se fit céder par l'empereur Charles IV ses droits sur le prétendu royaume d'Arles. Possesseur de ce titre, il appela à lui les troupes que Bertrand Du Guesclin ramenerait d'Espagne, et que celui-ci mit promptement à son service. Sans faire aucune déclaration de guerre, Louis passa le Rhône au mois de mars 1368 et vint mettre le siège devant Arles et Tarascon, qu'il attaqua par terre et du côté du fleuve. Louis fit garder par des vaisseaux l'embouchure du Rhône et organisa un service de barques pour empêcher que les villes assiégées ne reçussent de secours. Du Guesclin était parvenu à se créer des intelligences dans Tarascon; grâce à la trahison qui en ouvrit les portes, Bertrand y pénétra; mais il rencontra une vive résistance dans la place, où Bérenger Raymond, gentilhomme avignonais, se défendit avec un courage héroïque. Dans cette bataille de rues, Bérenger périt le premier; le vicomte de Talard, Bernard d'Anduze, seigneur de la Voulte, et Fouque d'Agoult furent faits prisonniers. Le 11 avril 1368, Arles vit paraître devant ses portes l'armée de Du Guesclin. Rainier de Grimaldi releva le courage des habitants et déconcerta les ennemis par une défense opiniâtre. Cependant Du Guesclin battit le sénéchal de Provence, venu en toute hâte au secours de la ville. Guiraud de Simiane, Arnaud de Villeneuve, et Glandèves, seigneur de Cuers, tombèrent au pouvoir de Louis. Au cri de guerre poussé dans tous les châteaux, la noblesse de Provence prit les armes pour défendre le domaine de Jeanne. Aix et Marseille contractèrent une ligue sa-

crée. L'armée alliée, commandée par le sénéchal de Provence, reprit Tarascon, et les troupes françaises, dépouillées du fruit de leur victoire, retournèrent en Languedoc ; les traîtres qui avaient livré Tarascon furent envoyés prisonniers dans le château d'Orgon (1).

Quand Jeanne implora la médiation du pape lors de l'agression de Louis d'Anjou, elle dut être d'autant plus étonnée de cette guerre de la part de la maison de France, qu'elle avait résolu de prendre un successeur parmi ses princes, puisque le ciel lui avait refusé un enfant dans ses trois mariages. Cette espérance, qu'on fit rayonner aux yeux de Louis, désarma ce prince, effrayé déjà par les menaces des censures qu'Urbain allait lancer contre lui, s'il persistait à ravager un pays dont il pouvait devenir un jour le souverain légitime. Rainier de Grimaldi fut envoyé par la reine avec une armée navale pour défendre les côtes de Provence. Louis, pressé de toutes parts, jugea prudemment de remettre son épée dans le fourreau ; il congédia ses troupes, et Jeanne satisfaite quitta Rome pour retourner dans ses états. Le pape fut ensuite médiateur entre la reine et le comte, et le traité de paix fut passé à Avignon sous le pontificat de Grégoire XI.

Cette nouvelle agression des hommes du Nord décida Aix et Marseille à former une ligue défensive pour se soutenir mutuellement contre un ennemi dont l'apparition avait fait trembler la Provence, menacée dans sa nationalité. Jeanne parut d'abord approuver cette fédération suscitée par le danger commun ; mais, reine, elle se rappela les empiètements d'un pouvoir basé sur des institutions républicaines, toujours en opposition avec le pouvoir royal. Jeanne fit rompre cette alliance dont elle redoutait le dangereux exemple pour les autres villes du comté (2).

---

(1) H. Bouche, Hist. de Provence, *t.* II. — Méry, Hist. de Provence, *t.* III. — Prima vita Urb. V in Balus.

(2) Méry, Hist. de Provence, *tome* III.

Au commencement du mois de mai 1368, le pape quitta Rome pour aller respirer l'air pur de Montefiascone. Urbain avait pris si chaudement les intérêts de la reine de Naples, que ses détracteurs ont dit que Jeanne l'accompagna à Montefiascone, et que là elle récompensa Urbain comme elle avait récompensé Clément VI. Ces assertions ne sont appuyées sur aucune autorité, et cependant si l'on considère le caractère de Jeanne et les mœurs de la cour romaine, on serait tenté d'ajouter foi à de pareils faits.

Dans le délicieux séjour de sa villa champêtre, Urbain fit une nouvelle promotion de cardinaux, encore français pour la plupart. Guillaume de la Jugie et Etienne Aubert passèrent de l'ordre des diacres à celui de prêtres. Arrivèrent ensuite dans les rangs du sacré-collège Arnaud Bonnard, Philippe de Cabassole, Bernard de Bosquet, Simon de Langhan, bénédictin anglais; Jean de Dorman, Etienne de Paris, François Thebaldeschi et Pierre de Banhac.

Pendant que le pape jouissait du calme de la vie des champs, Barnabo Visconti recommençait à couvrir de sang et de ruines les villes et les campagnes de la malheureuse Italie. Urbain, pour punir ce rebelle qui l'avait trompé tant de fois, eut recours aux armes habituelles de la chancellerie; une bulle fulminante fut lancée contre l'usurpateur des biens de l'Église. Après avoir fait l'énumération des calamités qui pesaient sur les peuples par l'effet de l'ambition de Visconti, le pape finissait par implorer le secours de l'empereur et promettait de nombreuses indulgences à ceux qui se rangeraient sous les bannières de Charles pour combattre Visconti qu'il appelle *un cœur féroce, un homme dépouillé de toute humanité, un enfant de perdition et un élève de damnation.* Les plaintes des populations et les instances du pape tirèrent enfin l'empereur de sa funeste léthargie (1).

---

(1) Rainald, ad ann. 1368.

Ce prince informa le pape de la résolution qu'il avait prise de descendre en Lombardie pour châtier Visconti. Voulant ensuite se rendre plus agréable au pontife, il confirma, par une bulle d'or, tous les anciens droits et privilèges de l'Église reconnus par l'empereur Louis VII, son aïeul, toutes les donations accordées par les souverains d'Allemagne.

Après ce grand acte de soumission, Charles se mit en marche avec une armée d'environ vingt mille combattans; cette armée, renforcée par celle du pape, commença ses opérations militaires par le siège de Vérone. Charles fit attaquer cette ville sur trois points différens et la prit d'assaut. Une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée et le pillage fut accordé aux soldats vainqueurs. Galéas Visconti, qui venait au secours de la ville assiégée, fut contraint de se retirer. D'un autre côté, Charles, duc d'Autriche, qui était aussi descendu en Italie avec une armée, pressait vivement les révoltés de Vicence. Après avoir éprouvé toutes les calamités, conséquences ordinaires d'un siège bien dirigé, les partisans de Visconti se rendirent à discrétion et renoncèrent à l'alliance de l'usurpateur. Trop faibles pour résister à deux adversaires aussi puissans, Barnabo et Galéas se déterminèrent à demander la paix. Etienne, duc de Bavière, la négocia avec l'empereur. Il fut stipulé que Barnabo évacuerait toutes les places enlevées au Saint-Siège et aux seigneurs, vassaux ou alliés de l'Empire; qu'il congédierait les Linfards et les Tard-venus, auxquels il n'accorderait ni aide ni protection; qu'il se rendrait lui-même auprès du pape pour lui demander le pardon de ses crimes et en recevoir l'absolution (1).

Ce traité ayant rétabli la paix en Lombardie, l'empereur vint à Viterbe où le pape l'avait devancé pour le recevoir. Ils se rendirent ensuite l'un et l'autre à Rome pour y attendre l'impératrice qui devait y être couronnée. Charles IV et Amédée de Savoie prirent la bride du cheval du pape, traversè-

(1) Rainald, ad ann. 1368.

rent Rome et conduisirent le Saint-Père dans l'église de Saint-Pierre. L'impératrice Elisabeth arriva le 29 octobre. Le jour de la Toussaint, le pape célébra la messe, pendant laquelle le cardinal-évêque d'Ostie donna l'onction à l'impératrice ; ensuite le pape la couronna. Charles IV fit l'office de diacre, sans cependant lire l'Évangile, ce qu'il n'avait droit de faire que le jour de Noël. L'empereur, toujours fidèle à sa promesse, sortit de Rome après le couronnement d'Elisabeth, son épouse ; il laissa pour son vicaire en Italie, Guy de Bologne, évêque de Porto, avec ordre d'employer toutes les forces de l'Empire pour réprimer les audacieuses entreprises de Barnabo Visconti (1).

Le but du voyage de l'empereur était de soustraire ses états aux dévastations des compagnies d'aventures et aux usurpations des tyrans lombards. En conséquence, une ligue fut conclue entre le pape, l'empereur, le roi de Hongrie, les seigneurs de Padoue, de Ferrare, de Mantoue, et la reine de Naples, contre les Visconti. Mais lorsque Charles entra en Italie en 1368, il n'eut rien de plus pressé que de profiter de la crainte qu'il avait inspirée à ces seigneurs pour se faire donner par eux de grosses sommes d'argent, moyennant lesquelles il leur accorda la paix. Il continua ensuite son voyage à travers l'Italie, sans autre but que d'y recueillir de l'argent : sa présence y causa cependant quelques changements favorables à la liberté (2).

A son passage à Sienne, il favorisa une révolution dans le gouvernement qui renversa l'aristocratie dominante ; mais lorsqu'à son retour dans cette ville, après une visite de dévotion à Rome, il voulut profiter des troubles pour se faire déférer la seigneurie, une sédition éclata contre lui, le 18 janvier 1369. Des barricades s'élevèrent de toutes parts ; sa garde, séparée de lui, fut désarmée, son palais fut forcé ; on n'attenta point

---

(1) Ciaconius, vita Urb. V.

(2) Simonde de Sismondi, *tom.* 1, *pag.* 276.

à sa personne, mais on le laissa plusieurs heures, seul sur la place publique, s'adressant tour-à-tour aux troupes armées qui fermaient toutes les rues, et qui n'opposaient à ses instances que le silence et l'immobilité. Il commençait à ressentir les aiguillons de la faim, quand on lui rendit ses équipages ; on le laissa sortir escorté par la honte de n'avoir pu établir le despotisme dans Sienne. Il se retira à Lucques, ville où il avait déjà vécu, du temps de son père, comme prince royal de Bohême (1).

Le roi de France, Charles V, sensible au zèle qu'avait déployé Urbain pour concilier les intérêts de la reine Jeanne et de Louis d'Anjou, voulut donner au pape un témoignage de sa reconnaissance. Par lettres-patentes du 5 décembre 1368, il lui céda la partie du pont d'Avignon jusqu'à la chapelle de Saint-Bénezet, avec le lit du fleuve et le cours d'eau qui baigne cette chapelle, pour le posséder en toute souveraineté et avec tous les droits dont il jouissait lui-même. Le pontife accepta le don de Charles ; mais il ne le reçut que comme une addition à de plus grands droits que le Saint-Siège prétendait avoir sur le pont et sur le Rhône (*Pièce justificative*) (2).

Peu en sûreté dans les environs de Rome troublés par l'inquiète versatilité des factions italiennes, Urbain allait alternativement de cette ville à Montefiascone, sans trouver le repos qu'il désirait. Il fut bientôt obligé de sortir de sa charmante villa pour se réfugier à Viterbe. Pérouse venait de secouer le joug du Saint-Siège et lui déclara la guerre. Une armée de factieux se mit en marche sous le commandement de Jean Hackwood, capitaine anglais. Les Pérousins avancèrent avec une telle rapidité, que leurs éclaireurs vinrent jusqu'aux portes de Viterbe mettre tout à feu et à sang ; ils étaient déjà maîtres des faubourgs de Montalte, quand le pape crut devoir employer contre eux les armes usitées en pareil danger ;

(1) Simonde de Sismondi, *tom.* I, *pag.* 277.

(2) Fantoni, Istoria d'Avignone. — Dipl. Carol.in archiv. Aven.

les révoltés furent excommuniés ; Urbain fit de plus soutenir ses arrêts par des troupes rassemblées à la suite d'une croisade publiée sous les murs de Viterbe. Ce moyen, toujours efficace, paralysa les tentatives de l'audacieux Hackwood (1).

La fin de l'été, l'anéantissement de la révolte, une affaire bien importante ramenèrent le pontife à Rome. L'empereur d'Orient, Jean Paléologue, effrayé des rapides progrès des Turcs, était venu en Italie pour demander les secours promis par les Occidentaux. Le pape lui témoigna le plus vif intérêt et le reçut avec distinction, moins toutefois qu'à l'empereur d'Occident, toujours censé souverain, ou du moins représentant des souverains de Rome. Paléologue, de son côté, se montra constant dans la foi romaine, dont il avait déjà fait profession. Le 18 octobre 1369, il se rendit à l'église du Saint-Esprit, et en présence des cardinaux d'Aigrefeuille, Etienne Aubert, de la Roche, Marc de Viterbe, Pierre de Banhac, il confessa que la personne divine du Saint-Esprit procède des deux premières ; que l'Église romaine a la primauté sur toute l'Église catholique ; qu'il lui appartient de décider les questions de foi, et que quiconque se sent lésé en matière ecclésiastique ; y peut appeler ; que, par l'Église romaine, il entendait celle où résidait le pape Urbain V. Paléologue donna cette confession en forme de bulle, souscrite de sa main en vermillon et scellée en or ; il ajouta le serment, et les cardinaux l'admirent au baiser de paix comme vrai catholique. Le dimanche suivant, 21 octobre, le pape, vêtu pontificalement, accompagné du sacré-collège et des autres prélats dans tout l'éclat de leurs dignités, alla du Vatican à l'église de Saint-Pierre, où il s'assit sur une chaire préparée sur les degrés du parvis. L'empereur vint ensuite, et dès qu'il aperçut le pape, il fit trois génuflexions ; il se prosterna, lui baisa les pieds, les mains et la bouche. Le pontife se leva, prit l'empereur par la main et commençant le *Te*

---

(1) Prima et secunda vita Urb. V in Balus.

Deum, ils entrèrent ensemble dans l'église, où le pape chanta la messe en présence du prince et d'une multitude de Grecs venus avec lui à Rome. Après l'office, Paléologue fut admis à la table du pape (1). Ces vaines cérémonies n'apportaient aucune amélioration à la situation politique de Jean Paléologue, car, relativement aux secours temporels tant de fois sollicités, Urbain se contenta de recommander l'empereur à différens princes chrétiens, particulièrement à la reine Jeanne de Naples et à Philippe de Tarente, dans les états desquels il devait passer. L'empereur parut se contenter de ce patronage stérile, et partit de Rome, sans argent, sans armée, avec la seule consolation d'être chrétien orthodoxe.

Urbain ne pouvait certes pas donner des secours à Paléologue pour le maintenir sur son trône chancelant. Barnabo Visconti, toujours ambitieux, toujours turbulent, jamais lié par les traités et les sermens les plus solennels, reprit les armes, continua ses ravages sur les terres de ses voisins, sur celles du Saint-Siège, et mit de nouveau le pontife dans la nécessité de se défendre. Visconti venait de marier Violanta, fille de Jean Galéas, avec Lionel, duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre. Quoique Lionel fût mort cinq mois après son mariage, à la suite des plaisirs bruyans de la nocè, Edouard permit à Visconti de lever des recrues dans ses états. Visconti rappela les Linfards et les Tard-venus ; il forma avec ces mercenaires une armée d'autant plus redoutable, qu'il n'y avait plus dans l'Italie aucun Allemand, ni aucun Hongrois à lui opposer. Dans cette extrémité, le pape engagea les Pisans et les Florentins à se liguer pour le défendre ; les deux républiques envoyèrent des troupes au légat du pape ; ces troupes furent battues par celles de Visconti (2).

Urbain, dépourvu de toute ressource pour résister aux en-

(1) Chalc. *pag.* 25. — Allat. cons. *pag.* 842. — Rainald, ad ann. 1369 *et* 1370.

(2) Math. Villoni hist.

treprises de Barnabo, exposa la triste situation de l'Italie à Louis de Hongrie, et le supplia très-instamment de lui envoyer une armée capable de faire face aux ennemis de l'Eglise. Louis promit d'entrer incessamment sur le domaine de saint Pierre à la tête de dix mille Hongrois, et de n'en sortir qu'après avoir entièrement écrasé les partisans de Visconti. L'empereur Charles IV, informé de la conduite audacieuse de Barnabo et de la résolution prise par le roi de Hongrie, craignit que le pape, en reconnaissance du service que lui rendrait Louis, ne lui cédât quelque province de l'Italie. Son dessein fut donc d'empêcher que Louis ne pénétrât par le Frioul. Charles prit alors le parti d'intimider Barnabo et de l'obliger par là à mettre bas les armes. Il lui fit signifier que s'il ne se réconciliait pas au plutôt avec le pape, il allait entrer en Lombardie à la tête d'une armée, et que, de concert avec le roi de Hongrie, il mettrait ses états à feu et à sang Visconti prévit que l'effet suivrait bientôt la menace ; il rappela les troupes qui ravageaient les provinces du Saint-Siège, et de nouveau un pardon lui fut accordé par le Saint-Père, à la sollicitation de l'empereur, que probablement le duc de Milan avait séduit au moyen de quelque somme d'argent, comme l'assurent quelques auteurs (1).

Urbain travaillait sans cesse à étendre l'influence de la papauté sur tout l'univers connu ; il renoua les relations interrompues avec les conquérans de l'Asie, avec ces terribles Tartares qui étaient venus sous Benoît XII, s'agenouiller devant la chaire du pontife. Il leur envoya des missionnaires pour les instruire des mystères de notre religion, et s'assurer par là de la soumission de ces peuples à demi-sauvages.

Le monastère de Montcassin, ancien modèle de régularité pour l'ordre de Saint-Benoît, était tombé dans un tel état de relâchement et de dissolution morale, qu'il ne fut plus possible d'en cacher les égaremens au pape quand celui-ci ha-

(1) Rainald, ad ann. 1368.

bita l'Italie (1). Le mal était si grand, qu'on ne put le faire cesser qu'en chassant les moines libertins et vagabonds qui s'y étaient introduits. Le pape, après avoir appelé auprès de lui des religieux de différens monastères, chercha longtemps un digne supérieur pour diriger la communauté ; il en trouva un parmi les ermites camaldules ; André de Faenza, homme voué de cœur à la vie intérieure et non moins habile dans la conduite des affaires, vint se mettre à la tête des religieux de Montcassin. Les bâtimens avaient été ruinés par un tremblement de terre et par l'insouciance des moines occupés de plaisirs mondains. Le pape les fit réparer, et négocia en même temps avec succès auprès de la reine Jeanne pour faire rendre à ce monastère ses droits qui lui avaient été enlevés par les derniers rois de Naples.

Urbain décida aussi qu'on ne se servirait plus au chœur du psautier romain, mais qu'on y prendrait le psautier gallican (2). Pour bien comprendre le principe de ce règlement, il est nécessaire de remonter vers des siècles éloignés. Dès les premiers temps, l'Église occidentale eut une version latine, faite non sur l'Écriture, mais sur le grec des septante, devenu plus estimé que le texte original. Cette version latine se trouva défectueuse vers la fin du IVe siècle, et saint Jérôme la corrigea d'abord assez légèrement, ensuite avec beaucoup plus de soin. Les psaumes corrigés de cette manière ont formé le psautier gallican, ainsi appelé de l'ancien et constant usage qu'en a fait l'Église de France. On en attribue l'institution à saint Grégoire de Tours, et avec plus de raison à saint Boniface de Mayence, qui l'apporta de Rome aux églises des Gaules et de Germanie ; de là, il se répandit insensiblement dans les autres églises. Enfin le concile de Trente le déclara authentique, comme faisant partie de l'Écriture dans la Vulgate. Le psautier romain, ainsi nommé parce qu'on s'en

(1) Vit. pap. *pag.* 389.

(2) Bulla magna. *tom.* I. *pag.* 206.

était servi longtemps à Rome, est l'ancienne édition des psaumes, telle qu'on l'avait au-delà des monts avant saint Jérôme, ou même depuis la première correction qu'il en fit ; elle n'est plus guère en usage que dans l'église de saint Pierre de Rome, qui l'aura sans doute conservée par respect pour l'antiquité de ce monument. Le psautier gallican a donc prévalu partout ailleurs sur le psautier romain, par le concours même des papes, et d'Urbain V en particulier, qui n'oubliait rien de ce qui pouvait contribuer au rétablissement et à la perfection de la discipline (1).

Il y avait donc une musique qui nous avait été transmise par la primitive Église, soit que cette musique fût imitée des hymnes grecs, soit qu'elle eût pris naissance dans la simplicité des chants des premiers chrétiens. Cette musique éprouva une étrange révolution dans le XIV[e] siècle. De pure, de naïve, sublime qu'elle était, la musique religieuse devint coquette, ambitieuse et sémillante. Plus tard, Palestrina et Pergolèse lui imprimèrent un caractère plus artistique, en la dépouillant de son ancienne rudesse. Jean XXII, frappé de surprise à la vue de ces empiètements de l'art musical, rendit une ordonnance curieuse insérée dans le droit canonique. Ami des sciences, le législateur, après avoir considéré la musique comme éminemment capable d'élever nos esprits et nos cœurs vers Dieu, blâme sévèrement la nouvelle école qui tend à introduire des mélodies voluptueuses dans le sanctuaire de la divinité (2). Ce pape n'entend pas, en statuant sur la pénalité des délinquans, bannir des solennités religieuses une musique qui, s'élevant au-dessus du plain-chant, inspire la dévotion et nous prête son langage pour porter nos prières au ciel.

Urbain s'occupa ensuite de faire inscrire au martyrologe, ce livre d'or des chrétiens, le bienheureux Elzéar, de la mai-

---

(1) Hist. de l'Église, *tom.* IX, *pag.* 316 (1820).

(2) Droit canonique, constitution *Docta sanctorum patrum*. Extravag. comm. — André, Monarchie pontif., *pag.* 258.

son de Sabran, baron d'Ansouis, comte d'Ariano, le chaste époux de sainte Delphine. Ce fut le 15 avril 1369, que le chef de l'Église, usant de sa prérogative, accomplit ce grand acte de rémunération (1).

Les vieilles basiliques de Rome ayant été réparées, Urbain sortit de cette ville pour la troisième fois et se rendit à Montefiascone. Il ne voyait aucune sûreté pour lui au milieu de ces populations mobiles et turbulentes, au milieu de ces villes où la démocratie était toujours prête à s'insurger contre toute espèce de pouvoir. Le pontife regrettait parfois sa paisible cité avignonaise ; son imagination le reportait toujours vers les bords enchantés du Rhône. Arrivé à Viterbe, il apprit que le roi d'Angleterre, Edouard III, ne prétendait plus posséder l'Aquitaine en fief relevant de la France ; pour donner des preuves de son indépendance, il se faisait appeler prince d'Aquitaine. Il ne souffrait pas qu'on appelât aux tribunaux de France des sentences que ses juges prononçaient ; ceux qui avaient la hardiesse de former ces appels étaient très-rigoureusement punis. Et cependant les Aquitains avaient à se plaindre des vexations et des injustices des tribunaux anglais. Ils résolurent de secouer ce joug humiliant et d'implorer la protection du roi de France. Charles V la leur accorda et leur envoya le duc d'Anjou, son frère, pour les soutenir. Edouard, irrité contre les Aquitains et contre le roi de France, se préparait à tout sacrifier pour satisfaire son ressentiment. Ce furent ces malheurs que le pontife voulut prévenir. Urbain manifesta alors le dessein de retourner à Avignon : l'*Italie est en paix à présent*, disait-il pour justifier son départ, *je veux intervenir dans cette guerre qui est prête à s'allumer entre la France et l'Angleterre*. Il fixa son départ au mois de septembre 1370 ; et pour que tous les cardinaux fussent prêts à le suivre, il indiqua les vacations et partit pour Montefiascone, où il augmenta le sacré-collège de deux cardinaux, Pierre

---

(1) L'abbé Roze, Etudes hist., *pag.* 378.

d'Estaing, d'une ancienne maison de Rouergue, qui a donné une foule d'hommes distingués à l'Etat ainsi qu'à l'Église, et Pierre Corsini, archevêque de Florence.

Lorsqu'on apprit à Rome que le pape avait résolu de retourner en France, la consternation fut générale ; les grands mirent tout en usage pour empêcher ce départ. Pétrarque se mit de la partie ; il adressa au pontife une lettre hardie et peu mesurée : « Pardonnez-lui, seigneur, s'écrie-t-il, il a été sé» duit par les méchans, et il n'a pas craint de déplaire à
» Jésus-Christ et à saint Pierre ; pardonnez-lui sa faiblesse
» et sa fragilité, oubliez les fautes de sa jeunesse et les er» reurs de la vieillesse, car dans le fond, c'est un honnête
» homme (1).

Le fils du roi Jacques II et de Blanche de Sicile, Pierre, infant d'Aragon, qui avait pris le froc en 1358, se servit de l'autorité que lui donnait sa réputation de vertu religieuse pour dissuader le pape, comme Pétrarque s'était servi de sa poétique éloquence ; il fit à Urbain de vives remontrances sur un changement qui allait ravir tout le fruit que l'Église attendait de son heureux retour, changement, disait-il, d'un ton prophétique, moins propre à étouffer la discorde qu'à enfanter le schisme (2). Une sainte, venue de Suède à Rome pour obtenir la confirmation de sa règle, protesta qu'elle avait eu une révélation de la Sainte-Vierge, qui lui annonçait que si le pape retournait à Avignon, il mourrait avant et en y arrivant (3).

Quelle était donc cette sainte qui prétendait connaître les

---

(1) Flecti se sivit pessimam in partem, et ut malis hominibus placeret, Christo displicuit, et Petro, bonisque omnibus.... Remitte ille, misericors Jesu Christe, hanc animi molitiem, atque fragilitatem, et hanc et alias culpas omnes et delicta juventutis ejus, et ignorantiam seniiem ne memineris, quia ut nunc sunt homines, vir meo quidem judicio bonus fecit. (*Petrarcha*, *lib. XIII*, *Rerum senilium*, *epist. XIII*).

(2) Vit. PP. *tom.* XXI, 390. — Fantoni, Istoria d'Avignone. — Fleury, Hist. eccl. liv. CXVII.

(3) Rainald, ad an. 1370, nº 19. — Bull. Bonifac. IX, const. 5.

secrets de la Providence et annoncer l'heure suprême d'un mortel? Brigitte, par ses vertus, sa naissance et son caractère, jouissait d'une considération qui donnait un grand poids à son témoignage. Issue d'une des plus nobles maisons de Suède, elle avait été mariée à l'âge de treize ans, à un jeune seigneur nommé Vulfon. Elle eut de ce mariage huit enfants, Vulfon et Brigitte firent ensemble le pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle ; à leur retour, ces étranges et pieux voyageurs prirent l'un et l'autre la résolution d'embrasser la vie religieuse. Vulfon mourut avant de l'avoir exécutée. Pendant son veuvage, Brigitte se livra exclusivement à la vie contemplative, aux plus rudes austérités. Elle fonda, dans le diocèse de Lincop, un monastère double pour soixante religieuses et vingt-cinq Frères de l'ordre de Saint-Augustin ; elle donna aux uns et aux autres des constitutions qu'elle disait lui avoir été révélées de Dieu, et dont elle obtint la confirmation du pape Urbain.

La prédiction vraie ou fausse de la sainte sur le retour du chef de l'Église en France, produisit une vive impression sur l'esprit du cardinal de Beaufort, homme de sens, que nous verrons bientôt pape sous le nom de Grégoire XI ; mais ce cardinal n'osa point communiquer à Urbain la prophétie de Brigitte. Outrée de la méticuleuse réserve du cardinal, la sainte inspirée fit écrire les mots suivants par son confesseur, Alphonse, évêque de Jaen : « La volonté de Dieu est que le » pape ne sorte point d'Italie, mais qu'il y demeure jusqu'à » sa mort ; autrement il sera bientôt retranché du nombre des » vivans, pour aller rendre compte au juge terrible qui est » dans le ciel. » Brigitte s'arme de courage ; elle brave tous les dédains de la vaine sagesse du siècle, elle va trouver le pontife et lui présente elle-même l'annonce fatale (1).

(1) Voltaire assure que sainte Brigitte et la célèbre sainte Catherine de Sienne furent députées, l'une auprès d'Urbain V et l'autre auprès de Grégoire XI, et leur persuadèrent de transférer le siège à Rome. Le même au-

Ces attaques successives ne purent ébranler la résolution d'Urbain, décidé à quitter les bords du Tibre. Voyant l'inutilité de leurs supplications, les Romains prièrent le Saint-Père de déclarer au moins que s'il retournait en France, l'abandon de la ville sainte n'avait pas pour motifs les mécontentements éprouvés de leur part dans Rome et dans l'Italie. Urbain n'hésita pas à les satisfaire, il voulut bien ne pas se souvenir de l'attentat des bourgeois de Viterbe et de l'insolence des Pérousins ; il déclara, par une bulle, qu'il n'avait qu'à se louer de l'attachement que lui avaient témoigné les citoyens de Rome et ceux des autres peuples du voisinage (1). Il partit aussitôt pour Corneto, où il resta jusqu'au 5 septembre 1370.

Bientôt la mer se couvrit des vaisseaux que le roi de France, celui d'Aragon, la reine de Naples, les Provençaux et les Avignonais avaient envoyés pour le transport du Souverain Pontife et de sa cour. Les vents furent favorables. Urbain entra dans le port de Marseille le 16 septembre, et arriva dans la cité papale d'Avignon le 24, au milieu des acclamations du peuple et des témoignages de la joie la plus vive et la plus sincère (2).

Reprendre les rênes du gouvernement de cette ville, ordonner que tous les criminels de la Provence qui s'y étaient réfugiés fussent remis aux magistrats de cette province, et que ses propres sujets fugitifs lui fussent rendus; corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'administration pendant le séjour qu'il avait fait en Italie ; rétablir l'ordre tel qu'il l'avait établi à son avènement, furent les premiers soins du pontife

teur ajoute que les pontifes auraient cru les saintes inspirées de Dieu et leurs lettres écrites par les anges.

(1) Dichiarando pero con publico diploma, che nelli anni che aveva passati in Roma, è ne luoghi circonvicini, era stato tratato con ogni reverenza e ossequio. (Fantoni Castrucci, *Istoria d'Avignone*, lib. II.)

(2) Prima vita Urb., V in Balus.

en revenant sur les terres de France. Exact à présider les consistoires, il avait soin que toutes les causes jugées s'expédiassent sans délai, celles des pauvres surtout qu'il défendit toujours contre les brigues et les protections des cardinaux et de leurs officiers. Outre ces assemblées générales, il y avait encore différens conseils spéciaux pour chaque branche d'administration : Urbain assistait à ces réunions avec une régularité vraiment monacale. Par sa salutaire influence, la papauté régnait enfin dans toute l'Europe ; l'Italie était paisible, et la France n'asservissait plus le Saint-Père sous le joug de ses volontés (1).

Le désir de rétablir la paix en Europe avait ramené le Saint-Siège à Avignon, si ce n'est toutefois les inquiétudes journalières suscitées dans un pays où la démocratie tendait sans cesse à renouveler les troubles. Urbain ne pensa plus qu'à réaliser son rêve chéri, celui de concilier deux rivaux prêts à tirer le glaive : l'entreprise était difficile. L'ambitieux Edouard III, duc d'Aquitaine, avait assiégé Limoges qui s'était révoltée contre lui. Les Limousins se défendirent avec une valeur qui n'a pas d'exemple, mais ils ne purent résister aux attaques multipliées d'Edouard ; il prit la ville d'assaut, fit égorger les habitants, démolit toutes les maisons et ne laissa debout que la seule Église cathédrale. Irrité par la résistance des Limousins, fier de sa victoire souillée par tant de sang, Edouard se disposait à poursuivre ses conquêtes, à faire de la France un vaste champ de désolation. Pour prévenir de si grands malheurs, Urbain se préparait à aller au devant du vainqueur et de l'arrêter dans sa marche par le seul ascendant de sa parole conciliatrice. Dieu ne permit pas qu'une si belle vie fût couronnée par la gloire d'avoir anéanti les projets de l'implacable ennemi de la France, Urbain fut attaqué d'une maladie qu'il jugea lui même devoir bientôt lui causer la mort. Il quitta le palais apostolique et se fit porter dans celui du

---

(1) Fantoni, Istoria d'Avignone.

cardinal Anglicus, son frère, et là, dit-on, devant un autel du prince des Apôtres, il attesta le ciel et la terre que l'abandon de Rome ne devait pas lui être imputé, mais bien à ceux qui en avaient tellement concerté le projet, qu'il n'était plus en son pouvoir de résister (1). D'autres ajoutent qu'il fit vœu de retourner à Rome si Dieu lui rendait la santé (2). Quoique la prédiction de sainte Brigitte fût considérée alors comme l'oracle émané du ciel pour punir le déserteur de Rome, Urbain n'en fut pas moins regardé comme un saint par toutes les nations, parce que ses intentions furent toujours droites et pures.

Urbain V mourut le 19 décembre 1370, dans la soixante-unième année de sa vie, après un règne de huit ans, un mois et dix-sept jours.

La cérémonie des funérailles eut lieu dans l'église de Notre-Dame-des-Doms ; le corps du pape fut déposé près du tombeau de Jean XXII, jusqu'à ce qu'on pût le transporter dans l'abbaye de saint Victor de Marseille, où il avait désiré d'être enseveli.

Si nous considérons ce pape comme un homme politique, on n'aura que des éloges à lui donner. Il avait replacé la papauté au rang qui lui convient parmi les puissances temporelles ; il travailla sans cesse à son émancipation et la dégagea de tous les liens qui la tenaient captive. Comme prêtre, il fut l'un des plus vertueux pontifes qui aient gouverné l'Église : le véritable esprit du sacerdoce anima toutes ses actions (3). Humble et modeste, il renvoyait au Dieu créateur de l'Univers les hommages qu'on rendait à son vicaire ; il disait intérieurement : « Ce n'est point à nous, seigneur, c'est uniquement » à votre saint nom que toute gloire est due. »

Urbain garda toujours l'habit de saint Benoît, qu'il ne quittait pas même pour prendre son sommeil. Plus versé dans les

(1) Petrarcha. Rerum senil. *lib.* I, *epist.* XIII.
(2) Rainald, an. 1370, n° 9. — Bzovius, an. 1370, n° 16.
(3) L'abbé Roze. Etud. hist., *page* 383.

mystères de la théologie que dans les subtilités du droit, il ne sut pas moins imprimer à son siècle le sceau de cette grandeur qui lui manquait. Libéral et magnifique, Urbain couvrit le sol de nos provinces de monuments religieux. A Avignon, il acheva le palais apostolique et les remparts de cette ville (1); à Rome il rétablit le Vatican ; il répara les Églises de Saint-Pierre, de Saint-Jean, de Saint-Paul ; à Viterbe, il fortifia le château ; à Montefiascone, il releva le Palais des Papes qui tombait en ruine ; à Marseille, il battit l'abbaye de Saint-Victor. Pendant la durée de son pontificat, il ne trouva personne, suivant le témoignage de Pétrarque (2), censeur rigoureux des papes français, qui pût se plaindre de son gouvernement. Et cependant une voix jette timidement le blâme sur ce pontife vénéré. « Dans de meilleurs temps, dit un his- » torien, Urbain aurait fait plus de bien et rendu à l'Église » de plus importans services ; il ne se serait point amusé à » bâtir continuellement des édifices matériels ; les besoins » spirituels de l'Église auraient été une matière plus que suf- » fisante pour remplir ses soins et ses sollicitudes.... (3).

(1) Fantoni. — Balus. in col. sect. *fol.* 774.

(2) Petrarcha. Rerum senil. *lib.* XIII, *epist.* XIII.

(3) Racine. Hist. de l'Eglise, *tom.* VI.

GRÉGOIRE XI.

—

1370.

Celui qui devait ceindre la tiare glorieuse d'Urbain V, allait charger d'un fardeau bien lourd son front jeune encore. Urbain avait relevé la puissance pontificale de son abaissement : ce n'était plus ce pouvoir théocratique de Grégoire VIII et d'Innocent III, pouvoir qui faisait courber la tête des rois sous la volonté des pontifes ; Urbain, tout pieux qu'il était, avait compris les besoins de son siècle ; il ne fit point de la papauté un instrument de despotisme ; il préféra le rôle de conciliateur à celui d'oppresseur des peuples. Mais, à sa mort, tout allait changer de face. Les idées avaient fait un pas immense dans la voie du progrès. La France avait été ensanglantée pendant la détention du roi Jean ; la royauté, appuyée sur le peuple, avait mitigé le joug des nobles, quand ceux-ci aspiraient à la domination absolue. Paris et les campagnes s'étaient levés en masse pour repousser l'oppression ; mais la lutte n'était que résistance ; elle enfanta du sang et des pillages ; l'ordre revint quand Charles V parut.

Il y avait quelque chose d'alarmant dans la société européenne. Les esprits, frappés de vertiges, avaient foi aux visions, aux prétendues révélations qu'on appliquait à la politique pour effrayer les pontifes, en les menaçant de grands

malheurs s'ils persistaient à s'éloigner de Rome. L'Italie était de nouveau prête à s'insurger contre le Saint-Siège ; l'esprit humain paraissait en révolte contre le pouvoir, et, pour combler la mesure, l'hérésie paraissait prête à combattre les anciennes croyances en annonçant la nécessité d'une réforme.

C'est sous ces malheureux auspices, c'est en présence de cet avenir gros de tempêtes que s'ouvrit le cinquième conclave d'Avignon.

Après les dix jours destinés au deuil de l'Église romaine, les cardinaux s'occupèrent de donner un successeur au pape défunt ; dès le lendemain de leur entrée au conclave, le 30 décembre, ils élurent unanimement, et comme par inspiration, Pierre Roger de Beaufort, âgé de trente-neuf ans, et cardinal depuis l'âge de dix-huit. Il était neveu de Clément VI ; et fils du comte Guillaume de Beaufort alors encore vivant, et qui vit ainsi son frère et son fils papes, et un autre frère, deux neveux et cinq cousins cardinaux. Affable et prévenant dans ses manières, Pierre Roger s'était acquis l'estime des princes qui venaient solliciter à la cour d'Avignon. Dans le sacré-collége, il ne comptait que des amis qu'il édifiait par son exactitude au travail et par ses connaissances profondes en droit canonique. D'une constitution frêle et maladive (1), d'un tempérament mélancolique, le nouveau pape ne se crut pas capable de résister au choc des révolutions qui allaient troubler son pontificat. Comme il n'était que diacre du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, il fut ordonné prêtre le samedi 4 janvier, et le lendemain sacré évêque et couronné pape par le cardinal de la Jugie ; il prit le nom de Grégoire XI. Pierre Roger fut le seul qui n'applaudit point à son élévation, parce qu'il croyait cette haute dignité au-dessus de ses forces. Il résista longtemps, et ne céda qu'à la croyance d'une volonté di-

---

(1) Vultu pallidus et complexionis admodùm delicatæ. (*Tertia vita Greg. XI in Balus.*) Vir parvæ staturæ, studiosus, liberalis et verecundus. (Ciacon. Res gest. pontif., *tom.* III.)

vine, manifestée dans le discours prononcé par le chancelier de la république de Florence, Lucius Coluzzi, et par la persévérance des cardinaux qui voulaient donner à Urbain un successeur capable de suivre le plan de ce digne et saint pontife (1).

Semblable à la dernière pensée d'Urbain V, la première pensée de Pierre Roger se tourna vers le projet de faire cesser la guerre que se faisaient la France et l'Angleterre, interminable bataille qui paralysait tous les efforts des pontifes pour le rétablissement de la paix. Pour obtenir cette paix tant désirée, Grégoire se trompa dans le choix des ambassadeurs envoyés auprès des monarques rivaux. Simon de Langhan, archevêque de Cantorbéry, et Jean de Dormans, chancelier de France, loin de remplir les vues du souverain qui les chargeait de ses intérêts, prirent eux-mêmes parti dans cette sanglante querelle. Au lieu d'apaiser les esprits animés des princes, chacun se déclara pour son roi. Ainsi cette ambassade, qui devait être menée à bonne fin, ne servit qu'à rallumer le désir de faire la guerre et l'ardeur de reprendre le plutôt possible les hostilités.

Les villes d'Italie soumises au Saint-Siège n'aspiraient qu'à recouvrer leur indépendance ; une sourde fermentation couvait sous la cendre de ce foyer mal éteint. Le pape envoya le cardinal Philippe de Cabassole, en qualité de légat, pour maintenir ces villes dans la soumission. Rome n'était pas comprise dans le ressort administratif du cardinal avignonais. Cette ville était gouvernée par douze seigneurs qui se l'étaient partagée en autant de quartiers indépendans l'un de l'autre, et dont les habitants se rangeaient sous les bannières de leur chef respectif, d'où on appelait ces seigneurs du nom de *Bannerets*. Le pape n'avait d'autre pouvoir dans Rome que celui de nommer tous les six mois un sénateur pour rendre la justice au peuple. Pérouse, qui avait imploré le pardon de

(1) Prima vita Greg. XI in Balus.

sa révolte à Urbain V, reçut avec respect le cardinal d'Estaing, que Grégoire envoya pour prendre possession de cette ville ; mais, toujours turbulens et peu fidèles à leurs promesses, les habitants n'observèrent pas longtemps les conditions qui leur avaient été imposées pour obtenir la paix avec le Saint-Siège (1).

La paix qui avait été conclue, par la médiation d'Urbain V, entre la reine Jeanne de Naples et le comte d'Anjou, n'avait pas encore été publiée ; le traité n'avait pas même été signé par les parties. Des députés envoyés à Avignon par Jeanne et par Louis d'Anjou, se prêtèrent aux désirs du pontife ; l'acte de pacification fut publié en sa présence et signé par les procureurs des deux parties (2). On croit qu'il fut stipulé secrètement que Louis serait un jour l'héritier de Jeanne, si Charles de Duras n'avait point d'enfans de son mariage. Charles était fils de ce Louis de Duras, mort au château de l'Œuf, le 22 juillet 1362. Son fils unique avait à venger sa mort et à défendre, l'épée à la main, ses droits à la couronne de Naples. Quand la nouvelle de la mort de son père lui parvint, Charles faisait en Hongrie l'apprentissage du métier des armes, et puisait auprès du roi une haine contre Jeanne qu'alimentaient les récits de la captivité de Louis de Duras. La reine comprit que ce jeune prince pouvait lui nuire ; aussi n'épargna-t-elle aucune démarche pour obtenir de lui qu'il épousât Marguerite, troisième fille de Marie de Sicile et de Charles de Duras, tué à Averse par ordre du roi de Hongrie. Après les avoir unis, Jeanne proclama les jeunes époux ses héritiers. Par cette union, elle se mettait à l'abri de l'orage toujours grondant sur sa tête. La maison de cette princesse était sans cesse désolée par des troubles intérieurs. Philippe de Tarente, dernier prince de sa maison, venait de mourir après avoir institué pour son héritier Jacques des Baux, son neveu,

(1) Ciaconius, vita Greg. XI, *tom.* II, *p.* 575.
(2) H. Bouche. Hist. de Provence, *tom.* II, *p.* 385.

fils du duc d'Andria et de Marguerite de Tarente : ce Jacques joignit alors au nom de prince de Tarente, celui d'empereur de Constantinople attaché à la maison de sa sœur maternelle. Ces titres fastueux augmentèrent l'ambition de Jacques qui voulait charger sa tête de plusieurs couronnes. Son père, le duc d'Andria, vint mettre le siège devant Capoue. Jeanne, dont le courage ne fut point abattu par cette invasion subite, ne voulut point céder à ce vassal orgueilleux. Des mesures énergiques furent prises pour déconcerter les attaques du duc. Pour mettre un terme aux hostilités toujours croissantes de ce Jacques des Baux, la reine fut obligée de lui compter soixante mille florins (1).

Grégoire profita de quelques instans de sécurité apparente pour faire une première promotion de cardinaux. Il en créa douze, dont huit prêtres et quatre diacres. Dans le rang des prêtres, on inscrivit Pierre Gomez, espagnol ; Jean de Cross, évêque de Limoges, cousin du pape ; Bertrand de Cosnac, chanoine régulier de Saint-Augustin, évêque de Comminges ; Bertrand Latger, frère mineur, évêque de Glandèves ; Robert de Genève ; Guillaume de Chanac, religieux de Saint-Benoît, évêque de Mâcon ; Jean Lefèvre, évêque de Tulle, cousin du pape ; et Jean de la Tour d'Auvergne. Dans celui des diacres, Jacques des Ursins, romain ; Pierre Flandrin, Guillaume de Noellet, et Pierre de Vergne.

Grégoire pensait avec raison que les deux monarques les les plus puissants de la chrétienté continuant une guerre qui paralysait ses efforts, il ne pourrait jamais réaliser ses entreprises contre les Ottomans et les Italiens indociles. Il écrivit donc directement aux deux rois, ne pouvant plus se fier à la sincérité de ses ambassadeurs. « Les Turcs menacent déjà la » Dalmatie, leur disait-il, et sont sur le point de faire une in- » vasion en Italie, les Sarrasins d'Afrique versent le superflu » de leur population dans les provinces de l'Espagne et se mon-

(1) Bouche. Hist. de Provence, *tom.* II. — Méry. *tom.* III.

» trent sur les côtes de Sicile ; les désordres et les crimes se
» propagent d'une manière alarmante ; le commerce et l'agri-
» culture languissent ; tant de sang versé dans une guerre opi-
» niâtre finira par crier vengeance aux yeux de Dieu ; or, tou-
» tes ces puissantes raisons devraient engager vos Majestés
» royales à faire taire leurs ressentiments et à rédiger les pré-
» liminaires d'une paix solide (1). »

Il était évident qu'Amurat méditait la conquête de la Hongrie ; il s'était uni, à cet effet, avec les Tartares qui avaient autrefois ravagé ce royaume. Louis et le roi de Pologne, justement épouvantés, prièrent le pape de porter son attention sur l'orage qui les menaçait et toute l'Europe avec eux. Grégoire écrivit aux archevêques de Hongrie, de Pologne, de Dalmatie, de l'Allemagne, et fit prêcher une croisade dans tous les pays de la chrétienté (2).

Les puissances maritimes d'Italie offrirent des vaisseaux et des hommes. Une fois sûr de l'adhésion d'André Contarini, doge de Venise, le pape chercha à réveiller le zèle endormi des princes de l'Europe. Un congrès fut convoqué à Thèbes en Béotie pour discuter les moyens d'opposer une barrière aux entreprises des musulmans. Jean Paléologue, Louis de Hongrie, Pierre de Chypre, Domenico Campofregoso, doge de Gênes, le prince de Métélin, le duc de Corinthe, le duc d'Athènes, le doge de Venise, intéressés au succès de l'expédition, se hâtèrent de se rendre à Thèbes. Le bon vouloir, ainsi que les projets du pape vinrent échouer devant les jalousies personnelles de la noblesse orientale et devant les cupidités des marchands occidentaux. Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres de nos temps modernes, on apprit avec douleur que les négocians Vénitiens et Génois, qu'on croyait nos alliés, vendaient des armes et des vivres aux ennemis du nom

---

(1) Epist. Greg. XI, apud Rinaldi, *tom.* XVI, an. 1371.
(2) Oldoin ad Ciacon. vita Greg. XI.

chrétien. Grégoire se plaignit amèrement ; mais l'appât du gain l'emporta sur l'honneur.

Un pareil mécompte eût découragé tout autre prince que Grégoire. Le congrès de Thèbes n'ayant eu aucun résultat, le pape tourna ses regards vers l'Allemagne ; il chercha à réveiller le zèle du comte de Flandre et celui de l'empereur Charles IV. « Si nous succombons faute d'être secourus, leur disait-il, toute la république chrétienne sera opprimée ; votre » salut et votre gloire sont également intéressés à prévenir ce » malheur » (1).

Pour réaliser ses projets de conquête, Grégoire se livrait à un travail opiniâtre lorsque tout l'abandonnait, et malgré la faiblesse de sa santé, il convoqua à Avignon une assemblée des principaux chevaliers de Rhodes, dans le dessein de faire tourner contre les Turcs, les armes et les vaisseaux de ces vaillants défenseurs de la foi catholique. La voix du pape ne pouvait être entendue, dans un moment surtout où l'humanité, poussée vers un avenir inconnu, embrassait des doctrines étranges, des projets de réforme, rendus nécessaires par la dissolution des mœurs cléricales.

Il n'était point de mystère si saint et si terrible, sur lequel ne s'exerçassent alors la curiosité et la subtilité ecclésiastiques. Dans l'Aragon, Jean de Caune, frère mineur, prêchait une doctrine infâme sur l'Eucharistie, qui eut autrefois des partisans distingués (2). En effet, à cette époque, quelques docteurs audacieux parlaient peu convenablement de ce saint mystère de notre foi, entre autres Jean Wiclef, qui commançait à dogmatiser en Angleterre et préludait à poser les principes de la réforme protestante. En Allemagne, l'évêque d'Halberstadt enseignait le dogme de la fatalité et de l'influence céleste : c'était la conséquence de l'astronomie superstitieuse de ces temps-là et des disputes interminables sur les futurs contingens.

(1) Oldoin ad Ciacon. vita Greg. XI.

(2) Direct. inquis. I, *pag.* 44.

Albert était docteur de Paris ; ses paradoxes, ses discours lui firent beaucoup de partisans parmi les barons de la Germanie ; ils agirent principalement sur la noblesse ignorante.

En Sicile, on trouvait encore des hommes abusés qui honoraient comme saints des sectateurs de Dulcin et des frères de la vie pauvre, quoique leurs doctrines eussent été condamnées par l'Église (1) ; elles gardaient, comme des reliques, les os de ces novateurs morts dans l'impénitence, érigeaient en leur honneur des églises ou des chapelles, et s'y rassemblaient par troupes, avec tout le ridicule du fanatisme. Les Vaudois, les Patarins, ou pauvres de Lyon, éloignés de la cour, à l'abri des arrêts de l'inquisition, voyaient chaque jour augmenter le nombre de leurs disciples, dans les vallées du Dauphiné et de la Provence. Dans le Languedoc, les restes des Albigeois, échappés aux massacres, répandirent avec un zèle fanatique la doctrine persane des deux principes coéternels.

Voici en quels termes du Haillan parle de ces divers hérétiques : « Ils étaient les continuateurs de la doctrine des pau-
» vres de Lyon, des Vaudois de Toulouse et des infortunés
» Albigeois, qui, depuis près de deux siècles, avaient lutté
» contre la tyrannie des papes. On les appelait turlupins,
» parce qu'ils se réunissaient la nuit dans les bois comme les
» loups ; leurs ennemis les avaient encore surnommés Boul-
» gres ou Bulgares, parce qu'ils les confondaient, ou plutôt
» pour qu'on les confondît avec de prétendus manichéens qui
» s'étaient répandus de la Bulgarie en Italie et en France.
» Depuis longtemps la politique sacerdotale avait pu appré-
» cier combien il lui était favorable de calomnier ceux dont
» elle convoitait les dépouilles ; aussi les Turlupins ne furent-
» ils point épargnés ; on les accusa, comme on avait fait pour
» les Templiers, de pratiquer toutes sortes d'abominations
» et de sacrilèges, on prétendit qu'ils enseignaient que l'hom-

(1) Rainald, an. 1372, n° 33. — Bucelin, p. 21.

» me arrivé à un certain degré de perfection était affranchi de
» la loi divine et n'était plus soumis au joug du Christ ni de
» son vicaire ; on affirma qu'ils ne priaient jamais Dieu, sous
» prétexte que les prières ayant été écrites par les hommes,
» n'avaient point de caractère divin. De faux témoins vinrent
» même déposer qu'ils assistaient à leurs cérémonies dans
» une nudité absolue, et qu'ils commettaient à la vue de tous
» l'acte de fornication » (1).

En Espagne, Raymond Lulle enseignait une manière nouvelle d'interprêter l'ancien et le nouveau Testament.

Tous ces novateurs riaient des menaces de l'inquisition, parce que les officiers du roi, loin de soutenir les juges du saint-office, apportaient chaque jour de nouveaux obstacles aux fonctions de ce terrible tribunal. Ces restrictions apportées à l'exercice de l'inquisition, expliquent la cause de l'aversion du peuple pour cette institution, établie en France, depuis environ cent ans, par le pape Alexandre IV, sous le règne de saint Louis.

Grégoire s'en prit à Charles V de ce que ses officiers refusaient de persécuter les hérétiques. Il lui écrivit : « Prince, nous avons appris qu'en Dauphiné et dans les provinces voisines il existe une multitude de sectaires appelés Vaudois, Turlupins ou Boulgres, qui possèdent de grandes richesses. Notre sainte sollicitude s'est tournée vers ce pauvre royaume que Dieu vous a confié afin d'en extirper le schisme, mais vos officiers, corrompus par l'or de ces réprouvés, loin d'assister dans leur saint ministère nos chers fils les inquisiteurs, les ont fait tomber eux-mêmes dans des pièges où plusieurs ont trouvé la mort. Et tout cela s'est fait sous les yeux des plus puissans seigneurs du Dauphiné ! Nous vous ordonnons donc d'exterminer ces hérétiques en vertu du serment que vous avez prêté au Saint-Siège ; nous vous enjoignons de marcher, s'il le faut, à la tête de vos armées, pour exciter

(1) Du Haillan. — Hist. des Papes, t. V, p. 428.

le zèle de vos soldats et pour ranimer le courage des inquisiteurs. »

Insensible aux menaces apostoliques, le roi Charles V poussa les choses plus loin encore. Au commencement du pontificat de Grégoire XI, on vit se renouveler les hostilités entre les légistes et le clergé. Dans une séance royale où fut débattue la question des deux puissances, après avoir entendu Raoul de Presles et l'orateur du clergé, Charles V enleva aux ecclésiastiques la connaissance des causes purement civiles, telles que la vente des terres, héritages, retraits lignagers, etc (1). Quelque réelles que fussent les limites entre la juridiction ecclésiastique et la juridiction temporelle, rien de plus facile que de les outrepasser ; de là sans doute une multitude de contestations auxquelles le roi voulut mettre un terme. Le pape en craignit les suites et fit les remontrances d'usage. Mais le sage et prudent monarque ne crut que servir l'Eglise et faciliter au clergé les devoirs de sa vocation, en le déchargeant des soins qui lui étaient étrangers. Cette querelle se termina plus heureusement que celle soutenue par Pierre Cugnières sous Philippe de Valois.

L'inquisition, ce tribunal sans humanité, n'était pas seulement en France un joug que l'on portait avec peine (2) ; l'Italie aussi cherchait à s'en affranchir. L'inquisiteur Michel Pisani, de l'ordre des Frères-Mineurs, ayant fait emprisonner à Venise quelques personnes opulentes pour cause d'hérésie, les officiers du doge, Jean Gradenigo, arrêtèrent à leur tour les gens de l'inquisition, sous la prévention que, dans la capture des hérétiques, ils s'étaient emparés de leurs biens : les inquisiteurs furent appliqués à la question. Le pape s'en plaignit au doge, mais d'un ton de sollicitation et même de prière plutôt que de menace et d'autorité : on négocia, l'affaire traf-

(1) Fontan., *lib.* IV, *p.* 944.

(2) Wading, an. 1376 *et seq.* n° 12.

na en longueur ; Gradenigo mourut, et l'on termina par voie d'accommodement sous Jean Delfino, son successeur.

Les Vaudois poursuivis dans leurs montagnes, massacrèrent deux inquisiteurs. A Suze, le 2 février 1373, un autre moine fut égorgé dans le couvent des Frères-Prêcheurs. Un second, envoyé à la recherche des hérétiques dans les environs de Turin, reçut la mort publiquement devant la porte de l'Eglise où il venait de dire la messe.

A Paris, les adamites, imitateurs et peut-être enfants légitimes des cyniques de la Grèce se livraient, *coram populo*, aux plus honteuses turpitudes. Charles V, pour mettre fin à tant d'impudence, seconda merveilleusement le pape dans ses projets de persécution ; il fit brûler plusieurs de ces Turlupins en 1373. Hors la porte saint Honoré, au marché aux pourceaux, on lacéra et jeta dans les flammes les ouvrages et les vêtements des hérétiques ; le grand inquisiteur condamna au supplice du feu Jeanne d'Aubenton, grande prêtresse des Adamites, l'une des femmes les plus célèbres de l'époque. A Toulouse et à Avignon, les flammes dévorèrent plusieurs de ces malheureux gangrenés et empoisonnés d'hérésie.

Quelle confusion d'idées morales ! quelles aberrations de l'esprit humain dans cette Europe où tout marchait vers une crise politique et religieuse ! Vainement Grégoire voulut-il faire entendre sa voix paternelle et persuasive à cette multitude égarée, l'hérésie était sourde et marchait en avant ; vainement ses efforts tendirent-ils à arrêter le mal dans son origine, les temps étaient venus où la papauté arrivait à sa déchéance. Les inquisiteurs envoyés par le Saint-Père avaient beau lancer les censures de l'Eglise, on commençait déjà à ne plus redouter ces foudres impuissantes et l'on assommait les inquisiteurs assez hardis pour les infliger aux divers sectateurs (1).

A toutes ces inquiétudes qui assiégeaient le pontife, vinrent bientôt se joindre les scènes sanglantes qui désolèrent l'Italie.

(1) Epist. Greg. XI Amedeo comiti sabaud. apud Rinaldi, XVI, an. 1375.

De nouvelles tribulations attendaient encore l'infortunée reine de Naples. Le roi de Hongrie s'imaginait sans cesse recevoir de sa part de sanglants affronts. Sa colère mal éteinte se ralluma quand il apprit que le traité conclu par la reine avec Frédéric II, roi de Sicile, détachait cette île du royaume de Naples, à la charge par Frédéric de payer au Saint-Siège un tribut annuel de quinze mille ducats. Moyennant le paîment de cette somme, Frédéric et ses successeurs furent déclarés légitimes souverains de la Sicile, qui prit le nom de royaume de Trinacrie. La colère de Louis augmenta quand il fut informé que Charles de Duras allait devenir l'héritier de cette princesse. N'écoutant plus alors que sa vieille haine, il chercha à soulever contre Jeanne une ligue d'ennemis qui pût enfin l'accabler. Charles V entra dans cette ligue par haine et peut-être par jalouse rivalité; il consentit à marier Louis comte de Vermandois, avec Catherine, fille aînée du roi de Hongrie, à condition que cette princesse lui apporterait en dot le royaume des Deux-Siciles et le comté de Provence. Catherine mourut; ces projets de spoliation s'évanouirent (1).

Dans cette conjecture difficile, Jeanne résolut de déjouer ces complots en prenant un quatrième époux, pour donner à ses troupes un chef capable de défendre toutes ses possessions si déloyalement convoitées. Le 25 mars 1376, elle donna sa main à Othon, duc de Brunswick, réputé homme habile au conseil et vaillant à la guerre. Othon sortait de la maison d'Est par la branche des Guelfes; il était fils ainé de Henri, duc de Brunswick, et d'Hélène de Brandebourg. Jeanne ne l'admit point à la suprême puissance; elle lui donna seulement la principauté de Tarente et les titres dont elle avait dépouillé le duc d'Andria. Ce qui la détermina à cette résolution, c'est qu'âgée alors de cinquante ans, et ne se flattant plus de devenir mère, elle voulait transmettre sa couronne à Charles de Duras, fils de Louis et petit-fils de cet autre Charles de Duras, assassiné

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

dans le château d'Averse en 1348. C'est à ce Charles que Jeanne avait donné en mariage sa nièce Marguerite, fille de sa sœur Marie, avec promesse de l'adopter pour son fils et de lui léguer sa couronne. Mais ce Charles qu'elle avait élevé comme son enfant, peu rassuré par tant de témoignages de tendresse, se montra bientôt ingrat envers sa bienfaitrice.

L'âge de la reine n'inspirait aucune sécurité à Charles de Duras; ce prince craignait encore une fécondité qui inquiétait son ambition. Ensuite, il considérait Othon comme un concurrent qui défendrait la couronne que Jeanne avait posée sur sa tête, à l'aide de soldats Allemands dont il remplirait les villes et à qui il donnerait les charges du royaume (1).

D'un autre côté, Barnabo Visconti, tant de fois révolté, tant de fois pardonné, reparaissait sur la scène politique. Cet homme qui avait toujours vu dans le pape le plus grand obstacle à son ambition, devait naturellement être le plus mortel ennemi du Saint-Père. La lutte entre les adversaires allait devenir sanglante et décisive. Visconti avait cédé un instant sous l'opiniâtre résistance d'Urbain V; mais cette suspension momentanée n'avait servi au prince félon qu'à travailler sourdement à réparer ses pertes, à se procurer des auxiliaires, en attendant que le moment propice fût arrivé de se présenter devant son ennemi. Tout semblait favoriser les projets de ce guerroyeur impitoyable; l'Europe travaillée par l'esprit réformateur; un pape jeune, à la vérité, mais d'une santé chancelante; les villes de la Romagne mécontentes et toujours prêtes à se révolter; aussi Visconti ne tarda pas à reparaître sans dissimulation pour disputer l'Italie au Saint-Père.

L'insurrection avait cette fois une large extension: le pontificat en fut alarmé. Grégoire, pour arrêter une révolte qui pouvait lui devenir fatale, eut encore recours aux armes de la chancellerie. Le 7 janvier 1373, il publia une bulle, dans laquelle, après avoir raconté les cruautés exercées depuis qua-

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

tre ans contre les prêtres, les moines et les agens de la cour romaine ; après avoir cité les procédures que les papes ses prédécesseurs avaient instruites contre les rebelles, il cite les Visconti à comparaître devant lui pour plaider leur cause et entendre leur sentence en plein consistoire. Grégoire ne s'en tînt pas à ces mesures souvent éludées par ceux qu'elles frappaient, il ordonna à tous les princes de ne négocier aucune alliance avec ces ennemis de la papauté, et déclara nuls tous les mariages qu'ils pourraient contracter au mépris de sa défense; cette bulle eut un commencement de succès ; elle fit rompre des traités que les princes étaient sur le point de conclure (1).

Le pontife eut en même temps recours à ses alliés, à l'empereur, au roi de Hongrie, et à d'autres princes italiens pour contenir les Visconti dans l'obéissance. Ces illustres alliés ne donnèrent que de vagues promesses auxquelles le pape ne crut pas devoir ajouter foi : Jeanne de Naples fournit cependant un contingent de trois cents cavaliers. Nicolas de Beaufort et Raymond de Turenne, neveux du pape, enrôlèrent dans Avignon, dans le Comtat-Vénaissin, en France, en Allemagne, tous les soldats vagabons errants dans les provinces. Le pape donna le commandement de ces aventuriers à Amédée, comte de Savoie. Ce prince partit aussitôt pour l'Italie et ravagea les terres des Visconti. Barnabo voulut aller à sa rencontre pour le combattre, il fut mis en pleine déroute. Ce début était trop malheureux pour ne pas faire réfléchir Visconti sur sa dangereuse position. Il eut recours à ses ressources habituelles, la ruse et l'hypocrisie. Que s'agissait-il pour lui dans cette circonstance? gagner du temps, réparer ce premier échec et tâcher de semer la discorde parmi les alliés du Saint-Siège et les battre ensuite avec plus de facilité. André Doria partit pour Avignon, chargé par Visconti de demander au pape une paix qu'il était sûr d'obtenir. Le pape ouvrit ses bras à ce fils répentant. Mais pendant qu'on s'occupait à négocier cette paix,

(1) Prima vita Greg. XI in Balus *fol.* 430.

on apprit que le parjure offrait son alliance au roi d'Aragon, avec sa fille en mariage, ou celle de Galéas, son frère, sous la condition expresse d'employer leurs armes pour faire la guerre aux Génois et ensuite de venir écraser les pontificaux. Le pape alors ne voulut plus entendre aucune proposition ; persuadé que Visconti ne tenait ses promesses qu'autant que son intérêt l'exigeait, il donna ordre au comte de Savoie de poursuivre rigoureusement l'ennemi de la papauté (1).

L'empereur Charles IV, témoin des avantages remportés par Amédée sur les Visconti, voulut au moins donner au pape un témoignage de son attachement. A défaut des soldats que le Saint-Père lui demandait avec instance, Charles publia contre Barnabo et Galéas des édits aussi terribles que les bulles des pontifes. Il emprunta même les expressions de la chancellerie du palais d'Avignon : il appela les Visconti traîtres, perfides, usurpateurs, ennemis de Dieu, de l'Eglise et de l'empire. Charles fit plus encore : il permit à Grégoire de recevoir sous le domaine temporel de l'Eglise toutes les villes de la Lombardie qui désireraient abandonner la cause de Barnabo et de Galéas.

L'édit de l'empereur épouvanta l'Italie. Plusieurs villes secouèrent le joug des Visconti et se rangèrent sous l'étendard du Saint-Siège. Verceil et sa citadelle donnèrent l'exemple. Barnabo accourut pour l'assiéger ; mais Amédée et le marquis de Montferrat en firent lever le siège après avoir taillé en pièces une partie des ennemis. Harcelé sur plusieurs points à la fois, Visconti exhala sa colère en invectives, en calomnies atroces contre le pape. Grégoire méprisa ces accusations et fit poursuivre Visconti avec tant de vigueur, qu'il l'obligea à recourir enfin à la médiation des ducs d'Autriche. Ces princes intercédèrent pour lui auprès du pape, qui consentit à un accommodement, à condition que les ducs prendraient les mesures convenables pour rendre cette paix durable et solide.

---

(1) Rainald, an. 1373.

Les Florentins ne furent nullement touchés des belles paroles du Saint-Père. Ils prirent des mesures pour rompre ouvertement et faire la guerre avec avantage. Sans accorder aucune confiance à Barnabo Visconti, ils s'allièrent avec lui, dans le mois de juillet 1375, contre les prêtres qui venaient de les tromper sous la foi des sermens. Ils admirent dans la même alliance les républiques de Sienne, de Lucques et de Pise. Après avoir formé une commission qu'on nomma les *huit de la guerre*, pour diriger les opérations militaires, ils rassemblèrent et arborèrent le drapeau national sur lequel était écrit en lettres d'or le mot LIBERTÉ. Cette armée entra dans les états de l'Eglise, en déclarant que les Florentins ne demandaient rien pour eux-mêmes ; que non-seulement ils ne feraient point de conquêtes, mais qu'ils n'accepteraient pas même les peuples qui viendraient se donner à eux ; qu'ils voulaient la liberté pour tous, et qu'ils assisteraient les opprimés dans leurs efforts pour la recouvrer. Avec une rapidité prodigieuse, l'armée de la liberté porta la révolution dans tous les états de l'Eglise ; quatre-vingt villes ou bourgades secouèrent en dix jours le joug des légats ; parmi elles on compta Spolette, Gubbio, Viterbe, Forli et Ascoli. La plupart se constituèrent en républiques ; d'autres rappelèrent les familles des anciens princes, auxquelles elles étaient attachées par une affection héréditaire, et que Gilles Albornos avait exilées. Bologne accomplit sa révolution le 20 mars 1376, et cette ancienne république, en recouvrant sa liberté, promit de demeurer fidèle aux Florentins qui la lui avaient rendue (1). Dans l'exaltation de leur fièvre révolutionnaire, les Bolonais se saisirent de la personne du cardinal Noellet, le dépouillèrent de ses trésors et le chassèrent igno-

---

tra intentio is nunquam fuerit, nec esse debeat, quod per gentes ecclesiæ status pacificus et tranquillus Tusciæ perturbaretur, nec terras imperii volumus recipere, qui nostris terris ecclesiæ contenti sumus. *(Epist. Greg. XI ad senenses, in Ciacon, fol. 593.)*

(1) Simonde de sismondi, *tom.* I, *page* 280.

minieusement de leur ville, au milieu des huées du peuple, qui criait : *à bas les prêtres! vive la liberté!* Les Pérousins imitèrent cet exemple; ils exercèrent les mêmes violences sur le légat Gérard Dupuy.

Le bruit de ce soulèvement général retentit jusqu'à Avignon. Dans son premier mouvement de colère, Grégoire publia une bulle portant sentence d'excommunication contre les Florentins, considérés comme les auteurs de la révolte. Pour punir ce peuple plus sûrement et avec plus de promptitude, une seconde bulle fut lancée. Dans cette nouvelle excommunication, Grégoire engloba tous les fidèles qui auraient commerce avec eux, ou qui leur fourniraient de l'or, de l'argent, du blé, du vin, de la viande, des draps et jusque du bois à brûler. « Et de plus, ajoute le pape, nous confisquons les biens des Florentins, et nous ordonnons qu'on leur coure sus; qu'on se saisisse de leurs personnes, qu'on en fasse des esclaves, et qu'on les réduise à la plus dure servitude. » (1)

Les légats du pape, hors d'eux-mêmes, essayèrent de contenir les peuples par la terreur, en faisant exécuter cette terrible bulle avec la sévérité qu'on devait attendre de mandataires couverts du manteau de la religion. Les Florentins qui résidaient à Avignon furent les premiers exposés aux rigueurs des ordres du Saint-Père. Tous leurs biens furent sequestrés, leurs manufactures de soie et de velours anéanties, et par là réduits à la plus affreuse misère. Ceux qui commerçaient avec l'empire furent déclarés serfs de l'empereur ou des princes sur les terres desquels ils étaient saisis; leurs biens furent confis-

(1) Mandavit ne aliquis eis, vel eorum alicui, participarent loquendo, comedendo, bibendo, emendo, vendendo..... quod panni aut aliæ merces quæcumque per eos aut in eorum territorio factæ..... ad usum aliquorum nullatenus cederent, aut reciperent, nisi in quantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominùs omnia eorum bona tàm mobilia quàm immobilia, ubicumque consisterent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. *(Prima vita Greg. XI in Balus. fol. 425.)*

qués en Autriche, en Angleterre, en Lorraine. Véritables parias européens, ils étaient repoussés, maltraités partout où les prêtres avaient conservé leur influence sur l'esprit des populations. Ces infortunés, devenus le point de mire de tous les spoliateurs, ne trouvaient d'asile assuré que dans leur patrie(1).

Cependant les Florentins, peu effrayés des tristes effets de la colère du pape, persistèrent dans leur attachement à la liberté; ils se mirent en état de défense et répondirent aux bulles de Grégoire par des libelles incendiaires. Le pape, de son côté, voulant redoubler de rigueur, ne s'en tint pas à la fulmination de ses bulles; il leva des troupes en France, en Angleterre; il en forma une armée de quatre mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. Le cardinal Robert, comte de Genève, homme également bien placé sur un champ de bataille comme dans un conseil, fut choisi par le pape pour commander cette armée et conduire en Italie la compagnie d'aventure des Bretons, qu'on regardait comme la plus cruelle entre celles qui s'étaient formées au brigandage dans les guerres. Le cardinal passa les Alpes sans obstacle; à son approche, les villes de la Lombardie se mirent sous sa protection, et le général, poursuivant sa marche, vint mettre le siège devant Bologne. Les habitants de cette ville, qui s'attendaient à être attaqués les premiers, prirent des mesures pour résister à l'ennemi. En effet, ils repoussèrent maintes fois les assiégeans avec beaucoup de courage. Cependant les efforts tentés de part et d'autre se ralentirent peu à peu; le siège languit; les soldats seuls se défiaient individuellement. Le cardinal autorisa un combat singulier entre trois Bretons de son armée et trois Bolonais. L'historien des archevêques de Florence (2) ne manque pas de reprocher à Robert ce raffinement de barbarie. Ainsi, ce siège

---

(1) Quorum occasione multi, tàm in Avenione quàm aliis variis partibus collocati, cum damnis, et detrimentis inumeris, ad propria redire sunt compulsi. *(Prima vita Greg. XI, in Balus. fol. 425.)*

(2) Sanctus Antoninus. Vitæ archiep. Florent.

aurait nécessairement traîné en longueur, si les Florentins ne fussent venus au secours des alliés. A l'arrivée des étendards de la liberté, Robert leva le siège et se retira vers Césène.

Le cardinal avait choisi cette ville pour y passer le quartier d'hiver, espérant y attendre tranquillement la belle saison pour recommencer ses opérations militaires. L'indiscipline et la rapacité de ses soldats dérangèrent ses projets. Ville libre et jalouse de ses droits, Césène sentit sa dignité blessée par l'insolence d'une soldatesque étrangère qui maltraitait ses habitants et attentaient à l'honneur de leurs femmes. Le cardinal ne s'opposa point à ces désordres; sa négligence à punir les coupables mit les Césenois dans la nécessité de se faire justice eux-mêmes en recourant aux armes. Les soldats de Robert furent attaqués; huit cents d'entr'eux restèrent sur la place (1), les autres furent contraints de prendre la fuite, de sortir en toute hâte de la ville et de se réfugier dans la citadelle où ils s'attendirent à être attaqués sous peu de jours.

Cette résistance déconcerta le légat; elle pouvait avoir pour lui de dangereuses conséquences; dans l'état d'exaspération où se trouvaient les habitans, il était à craindre qu'ils ne livrassent la ville à ses ennemis. Pour prévenir la ruine de son entreprise, il résolut de prendre le parti de la dissimulation. Robert blâma hautement la conduite de ses soldats; il avoua même que les habitants, irrités par la brutalité des Bretons, avaient été forcés de se défendre. A ce langage hypocrite, les Césenois abjurèrent la vengeance.

Robert triomphant loua leur docilité, promit d'oublier leur révolte et les exhorta à mettre bas les armes. Les Césenois voulant donner au légat une preuve de leur soumission, déposèrent leurs lances et leurs épées au pied du légat.

Dès que les Bretons qui étaient dans la citadelle apprirent

---

(1) Cesenates atrocissimis injuriis à Britonibus sibi illatis lacessiti, correctis armis octingentos Britones obtruncaverunt. (*Ciacon. Vit. Greg. XI, fol. 605.*)

que les bourgeois n'avaient plus d'armes, ils sortirent de la citadelle, le 1er février 1376, attaquèrent les habitants avec la rage qu'inspire la vengeance : ce ne fut plus alors qu'une sanglante boucherie. La férocité de ces brigands n'épargna pas même les enfants au berceau ; les Bretons les étranglaient ou les écrasaient contre les murailles ; on n'épargna la vie des filles et des jeunes femmes que pour les rendre victimes de la plus affreuse brutalité (1). Trois mille citoyens furent égorgés, selon quelques auteurs, et cinq mille selon d'autres. Pendant le massacre, on entendait le cardinal crier à ses soldats : « Je » veux du sang ! du sang ! tuez-les tous ! (2) férez, férez ! les » vilains sont déshonorez ! » (3) S'il est vrai que Robert de Genève ait autorisé ces violences inouies, et qu'il eût cependant promis avec serment de pardonner aux Césenois, ce cardinal mérite, à juste titre, les noms odieux que lui donne saint Antonin (4).

Les intentions formelles du pape étaient cependant de pacifier l'Italie, d'offrir la paix aux villes rebelles et de ne soumettre par les armes que celles qui la refuseraient. Le cardinal de

---

(1) Britones verò irati, cædem suorum ulcisci properantes, neque ætatate, neque sexui pepercerunt miseram et innocuam multitudinem trucidantes crudelissimè..... Tanta fuit crudelitas Britonum ut et lactentis de cunis extraherent, capita eorum ad parietes contundentes, aliquos alios strangulantes, reliquos præfocantes, ipsos occisos alligantes ad ostia domorum statæ plenæ erant cadaveribus; juxta patres reperiebantur filii interempti, secùs Germanos fratres eorum, et cum uxoribus viri..... Solæ virgines et juniores matronæ ad injuriam reservatæ sunt. *(S. Antoninus in Ciacon. Vita Greg. XI, fol. 576 et 604.)*

(2) Simonde de Sismondi, Hist. de la liberté, *t.* I., *p.* 281.

(3) Guillaume de la Perenne. Thes. Marten., *t.* III.

(4) Et si legatus ad hoc illos induxit, ut dicitur, cum tamen sub jurejurando promisisset Cesenatibus securitatem, ut deponerent arma, ne dum prælatum ecclesiasticum vices tenentem Jesu-Christi, sed Herodem et Neronem dedecuisset tam sævissima, scelestaque vindicta. *(Sanctus Antoninus in Ciacon. Vita Greg. XI.)*

Genève employa tous les moyens pour remplir dignement sa mission; le massacre de Césène l'avait tellement rendu odieux, qu'il ne put réussir ni à faire accepter la paix, ni à dompter les rebelles. Les confédérés n'écoutèrent aucune proposition, parce que le légat se trouvait alors trop faible pour les combattre. Ce que ne purent les promesses du pape, ainsi que les armes et les négociations de Robert, les foudres de l'Eglise l'obtinrent insensiblement. Florence, qui ne s'était longtemps soutenue, dans ses désastres, dans ses dissensions, que par l'activité et l'étendue de son commerce, le vit tout-à-coup anéanti par suite de l'exécution des bulles du pape et des édits de l'empereur. Dans cette détresse, les Florentins songèrent à obtenir une paix honorable; ils envoyèrent des ambassadeurs à Grégoire; ce pape les repoussa avec mépris. Pressés cependant par l'embarras d'une position qui devenait chaque jour plus aggravante, les Florentins s'adressèrent à un diplomate que le pape ne pouvait refuser.

Il y avait, dans un des couvens de la ville de Sienne, la fille d'un obscur teinturier, nommée Catherine, jeune religieuse du tiers ordre de St-Augustin, déjà célèbre par la sainteté de sa vie et l'éclat de ses vertus; elle avait pris le voile à vingt ans. Un esprit vif, pénétrant, mais enclin à la mélancolie, une âme pleine de noblesse, une beauté austère, mais empreinte d'une douceur angélique, faisaient de Catherine une personne vraiment remarquable. Ce fut cette jeune religieuse que les Florentins choisirent pour aller porter leurs propositions au pape. Le sénat lui envoya trois de ses principaux citoyens, Catherine reçut ces députés avec une contenance humble et noble; elle s'excusa sur l'ignorance profonde dans laquelle elle avait vécu des intérêts politiques, ne s'étant occupée que de la vie contemplative. « Je puis bien, leur dit-elle, parler » en votre faveur, intercéder auprès du Saint-Père, si vous le » jugez convenable; mais les intérêts de votre commerce, je ne » les comprends pas dans ma mission, à moins toutefois que

» vous ne les renfermiez dans votre paix avec l'Eglise. Si
» c'est là votre but je m'y consacrerai. (1) »

Deux grandes passions partageaient le cœur de Catherine: l'amour de Dieu et l'amour de la patrie. Pour son pays elle aurait tout sacrifié, jusqu'à sa vie. L'amour de Dieu était poussé chez elle jusqu'à l'exaltation, jusqu'à la création des plus doux rêves que puisse faire une âme brûlante d'amour. On ne parlait alors à Sienne que de son mariage avec Jésus-Christ, en présence de la Vierge, du Saint-Esprit, de Saint-Joseph, au milieu d'une foule innombrable d'anges, d'archanges, de saints et de martyrs. Dans cette cérémonie, qui eut pour témoins toute la religion céleste, Jésus lui avait mis au doigt un anneau d'or monté de quatre perles d'un prix inestimable. On disait aussi que, dans un entretien secret avec son divin époux, le rédempteur de l'humanité lui avait proposé de faire un échange de cœur; que, sur l'adhésion de Catherine, il avait ouvert sa poitrine d'où il arracha son cœur plein d'amour pour tous les hommes; qu'il l'avait placé dans la poitrine de Catherine, à laquelle il enleva son cœur terrestre (2). Depuis cette vision, sainte Catherine se glorifiait dans ses ouvrages d'avoir été visitée chaque nuit par son céleste époux.

« A l'heure de minuit, dit-elle dans une lettre qui nous a
» été conservée (3), mon doux époux entre dans ma cellule
» et entonne des chants sacrés, ensuite il se repose sur ma
» couche et m'énivre de toutes les joies du paradis. Une fois
» même il est venu me visiter sous le froc d'un moine men-
» diant, afin que je ne le reconnusse pas; ainsi déguisé, il
» me demande l'aumône avec tant de douleur dans la voix,
» que, ne pouvant disposer de rien autre, je donnai mon ca-

(1) Marie Guérin, Chroniq. du XIVe siècle. -- Catherine de Sienne.

(2) Bzovius, Annal. Eccl., *tom.* XIV. --- Vita S. Cath. Senensis à F. Raymundo, Mss.

(3) Lettres de Catherine, recueillies et imprimées en 1 vol. in-4°, par Alde Manuce, à Venise, en 1500.

» puce, ma robe, ma ceinture, pour consoler ce pauvre affligé
» dont les prières et les instances devenaient de plus en plus
» lamentables; enfin, lorsque j'eus enlevé le dernier voile qui
» me couvrait, il reprit sa forme divine et m'emporta avec lui
» au septième ciel. »

L'ambassadrice de Florence quitta l'Italie et arriva à Avignon le 18 juin 1376, où sa présence produisit une profonde sensation. Elle fut dignement accueillie par le pape, qui lui assigna un logement commode, pourvu d'une chapelle, afin qu'elle pût se livrer en liberté à ses exercices de religion (1).

Raymond des Vignes, de Capoue, confesseur de Catherine, l'avait précédée dans cette ville pour la même mission, et avait écrit aux Florentins que tous ses soins étaient inutiles; qu'il fallait que la sainte entreprît elle-même de plaider pour la cause sacrée de la patrie. Catherine se voua alors de corps et d'âme à la défense de la malheureuse Toscane. Raymond lui servit d'interprète dans les audiences, car le pape parlait latin, et Catherine ne connaissait que son italien vulgaire.

Dans le premier entretien que lui accorda le Pontife, Catherine n'y parut qu'avec une extrême réserve, ce qui fit penser aux cardinaux qu'en envoyant une jeune fille pour traiter de leurs affaires, les Florentins n'avaient d'autre intention que de tromper la cour pontificale et de l'amuser par des promesses fallacieuses. Cette opinion s'accrut encore d'une certaine malveillance, quand ils apprirent que la sainte avait

---

(1) Gregorius XI jussit eam manere in quàdam eleganti domo, attribuitque ei ornatissimum sacellum. *(D. Raym. Capuan, in vit. Cathar. Senense.)* Elle fut logée dans le palais de la Motte, ainsi nommé, parce qu'il avait appartenu au cardinal Gaillard de la Motte, fils d'une nièce de Clément V, et mort en 1356; ce palais fut ensuite possédé par le cardinal Nicolas de Brancas, archevêque de Cosenza, et devint plus tard le collége des Jésuites. On y montrait encore, dans le XVIII[e] siècle, la chambre que sainte Catherine de Sienne y avait occupée. Les Bénédictins de Cluny en eurent aussi la possession précaire. *(Cambis-Velleron, Catal. raisonné*, pag. 560. -- *Barjavel, Dict. biograph., tom.* I, *pag. 346).*

parlé au pape de la translation du Saint-Siège, et qu'elle avait fait valoir, pour appuyer ses raisons, les révélations du ciel.

Grégoire, craignant d'être dupe d'une illusion au sujet de Catherine, donna commission à trois prélats d'entendre l'ambassadrice sur les intentions des Florentins. Les cardinaux affectèrent de la traiter avec une hauteur arrogante. « Comment est-il possible, lui dirent-ils, que la ville de Florence » ait eu recours à une jeune fille, lorsqu'ils avaient parmi » eux les hommes les plus éloquens et les plus expérimentés? » Quelle témérité de votre part d'accepter une mission si supérieure à vos forces et à votre état? Et que veulent donc » dire ces transports, ces extases? Doutez-vous qu'ils ne » soient l'ouvrage de l'esprit de ténèbres qui vous abuse? (1) » Catherine, que la présence de tant de personnages éloquens avait d'abord intimidée, se releva avec cette noble fierté que donne la vertu. « Dieu, répondit-elle, ne m'a point enseigné » l'orgueil dans son évangile, mais l'humilité, afin que je m'y » renfermasse. Les Florentins demandent la paix, je suis ici » leur interprète. Les torts qu'ils ont envers l'Eglise sont » graves; mais, quels qu'ils soient, le devoir du Saint-Père » est de leur pardonner. »

Ces paroles, prononcées d'un ton ferme et comme inspiré, arrêtèrent les sourires à demi-moqueurs des cardinaux. Catherine fut ensuite interrogée sur les points les plus relevés de la théologie, sur l'incarnation du Verbe, sur la passion du Christ, sur le mystère de l'Eucharistie; elle répondit avec tant de précision que les prélats furent obligés de déclarer qu'un esprit saint l'inspirait. (2).

---

(1) Ecquid requirentes Florentini illam fœmineâ fragilitate et imbecillitate misissent? Num viros consilii et eloquentiâ potentes non haberent? Et ancilla temerario cursu huic quam gravissimo negotio non ingereret?.... Quid essent suæ mentis raptus? Quid extases? Et an non ab illo qui se in angelum lucis transfigurat in transversum se agi sustineret? *(D. Raym. Capuan. in vitâ Catharin. Senense).*

(2) Fantoni. Istoria d'Avignone, *lib.* III, *pag.* 408.

Dans un de ces entretiens particuliers dont le pape honora Catherine, qui avait eu l'art d'inspirer des sentimens de bienveillance à Grégoire irrité ; « Vous voulez, lui dit-il, que je par- » donne aux Florentins, je le veux bien; mais comptez que » ces marchands vous tromperont. — Heureuse de l'être, lui » répondit Catherine, si le pardon de votre Sainteté leur est » acquis. »

La sainte religieuse de Sienne fut la cause de bien des contestations sur ses prétendues extases; la sœur du pape, Elys de Roger, mariée en secondes noces à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, empressée de connaître Catherine, la visita d'abord; elle conçut ensuite pour elle une affection extraordinaire, et ne trouvait d'autre plaisir que celui de jouir de sa conversation : la situation malheureuse de l'Italie, les mystères sacrés de notre foi étaient les sujets ordinaires de leurs entretiens (1).

Elys désira être présente lorsque la sainte inspirée communierait, sans doute pour être convaincue des fréquentes extases dont le peuple avait été témoin (2). La princesse communiqua son désir à Don Raymond des Vignes ; Raymond consentit à la satisfaire, et la fit avertir un matin que Catherine devait s'approcher de la sainte table. Elys se rendit à la chapelle avec une compagnie choisie de personnes des deux sexes, parmi lesquelles se trouvait sa petite nièce, Marie de Boulogne, qui, en 1376, avait épousé Raymond Roger de Beaufort de Turenne, jeune dame aimable, vive, enjouée, peu crédule sur tout ce qu'on racontait d'extraordinaire sur le compte de la sainte. Marie, voyant Catherine en extase dès l'issue de la messe, s'approcha d'elle comme pour lui baiser les pieds, mais intérieurement pour s'assurer si le ravissement n'était

---

(1) Hæc igitur cum Senensi per interpretem familiariter de statu Italiæ collocuta. *(Ciacon. Vit. Greg. XI).*

(2) Tunc virgo Eucharistiam perceptura esset..... Viditque eam populus statim mirè correptam. *(Idem).*

pas simulé. A cet effet, elle lui enfonça une aiguille dans le pied, sans que Catherine fit, dit-on, aucun mouvement; mais lorsque l'extase fut dissipée, celle-ci sentit à la partie blessée des douleurs violentes et put à peine marcher. (1).

Mettons à part ce qu'il peut y avoir de romanesque dans les récits de D. Raymond, il n'en est pas moins avéré que Catherine est aujourd'hui même considérée comme une femme d'une piété admirable, comme une sainte dont le cœur fut partagé entre deux grandes passions qui l'occupèrent sans cesse. Ses lettres sont là pour prouver ce que j'avance.

Restreinte par la politique de Grégoire au seul résultat de la paix, la mission de Catherine se trouva accomplie par le retrait de l'interdit. « J'ai eu plusieurs entretiens avec le » Saint-Père, écrivait-elle aux Florentins, pour les engager » à envoyer promptement des ambassadeurs officiels; il m'a » écoutée avec la plus touchante bonté et m'a témoigné le » plus vif désir de la paix; il est comme un tendre père qui » ne considère pas l'offense de son fils, mais son repentir, » afin de lui faire grâce et miséricorde (2). » Florence cependant ne se montrait guère empressée de conclure la paix. Les ambassadeurs que la république avait solennellement promis d'envoyer pour ratifier et signer les traités, n'arrivaient pas, en sorte que le rôle de Catherine devenait dès lors inutile. Avant de quitter Avignon pour aller s'embarquer à Toulon, la sainte fit au pape des représentations énergiques sur la corruption de sa cour et sur la translation du Saint-Siège à Rome, représentations qui agirent puissamment sur l'esprit du Pontife. Catherine partit d'Avignon, persuadée d'avoir convaincu Grégoire que le seul moyen de rétablir la paix en Italie,

---

(1) Bzovius. Annal. Eccl. *t.* XIV, *an.* 1376. -- Barjavel. Diction. Biog. *t.* I. *p.* 347.

(2) Lettres de sainte Catherine à Grégoire XI, *p.* 221 *de l'éd.* de Venise, 1562. -- L'abbé André, Monarchie pontif., *page* 467.

était le retour du Pontife dans la ville des apôtres. « Je remets, « lui dit le pape en la quittant, les intérêts de l'Eglise dans « vos mains, prenez soin de sa gloire. »

Un auteur prétend que les Florentins accueillirent mal la médiatrice inspirée ; il n'y aurait rien là d'étonnant si l'on considère le peu de durée de la popularité dont jouissent les hommes bien intentionnés dans les temps de révolutions. Une émeute se leva contre Catherine; les injures et les mauvais traitemens ne lui furent point épargnés. Dans l'effervescence des esprits, le conseil des *huit de la guerre* décréta, aux applaudissemens du peuple, qu'on regarderait comme traître à la patrie quiconque oserait parler de paix avec l'Eglise. Pour sauver sa vie menacée, Catherine fut obligée de prendre la fuite : un homme, le sabre à la main, faisait un appel aux gens du faubourg pour se venger *de la folle* (1). Ainsi la mort allait devenir la récompense de celle qui fut pour son siècle un modèle de patriotisme. Catherine brilla dans le XIVe siècle par sa piété, son éloquence et ses vertus, comme devait briller plus tard, par son héroïsme et sa foi, Jeanne d'Arc, qui portait aussi dans son cœur l'amour de son pays et l'amour de l'humanité (2).

Du fond de sa retraite, Catherine ne pensa plus qu'à déterminer Grégoire à venir se fixer à Rome ; elle associa à ses instances sainte Brigitte et Pierre d'Aragon, le même qui avait travaillé avec tant de zèle à retenir Urbain V à Rome. Ces trois personnages réputés saints, écrivirent énergiquement à Grégoire, et l'on conserve encore, dit-on, quatorze lettres de Catherine sur cet objet. Le pape était déjà fortement ébranlé par ces missives réitérées, lorsque, sur la fin du mois d'août 1376, Grégoire reçut, de la part des Romains, une ambassade qui décida définitivement son départ. Toute espérance étant

---

(1) Même ouvrage, *pag.* 469.

(2) Marie Guérin. Catherine de Sienne.

perdue d'arriver à une réconciliation avec les villes révoltées, le confirma dans cette résolution. D'un autre côté, Luc Savelli, qui était à la tête de l'ambassade, lui déclara que les Romains voulaient enfin le siège chez eux; qu'il était le Pontife romain; que tous les fidèles le nommaient ainsi; et que s'il ne rendait pas le siége à la ville des apôtres, Rome était déterminée à nommer un pape qui ne l'abandonnerait plus. En outre, le cardinal de saint Pierre, légat en Italie, lui dépêcha secrètement un courrier pour lui apprendre que, s'il ne se pressait de venir, il arriverait infailliblement du scandale. On sut depuis, que les Romains s'étaient assurés de l'abbé de Montcassin, qui, sans craindre de devenir l'auteur d'un schisme, avait consenti à accepter le rôle d'anti-pape (1) : c'est ce malheur que Grégoire voulut prévenir en transférant la chaire de saint Pierre.

Grégoire se décida et en prévint les cardinaux, qui en parurent déconcertés. Dès qu'on apprit en France la résolution du pape, le roi Charles V, le père et la mère du Pontife s'unirent pour le détourner de ce projet. Charles, qui comprenait tout l'avantage de tenir le Saint-Siège sous sa dépendance fut vivement affligé de cette nouvelle. Il fit aussitôt partir pour Avignon son frère Louis, duc d'Anjou, pour lui faire les plus vives remontrances, prises surtout dans l'intérêt de sa santé à qui l'air natal était nécessaire, et sur la turbulence des Romains, dont le penchant à la révolte ne lui donnerait ni repos ni tranquillité. Le duc agit en négociateur aussi habile que zélé, et fut puissamment appuyé par les cardinaux, intéressés à rester en France. Le pape remercia le royal ambassadeur de sa sollicitude, et écrivit sur-le-champ au roi de France :

---

(1) Hæc autem conceptu malitia non latuit, quoniam et per eorum ambaxiatores abbati Cassinensi eorum concivi fuit intimatum, si papatum in casu quod per clerum et populum romanum sibi daretur vellet acceptare, qui ultrà se afferens, respondit, se civem romanum esse et illud velle, quod ipsi vellent. (*Balus. Not. fol.* 1195).

« Cher fils, lui disait-il, quoiqu'il nous soit pénible de
» nous éloigner de ton altesse et du pays qui nous a vu
» naître et où nous avons passé de si doux momens, cependant, quand nous considérons notre devoir, les besoins
» de la chrétienté en général et de l'Église romaine, notre
» épouse, en particulier, nous nous sentons vivement pressé
» de nous diriger vers la ville sainte où se trouve le siège de
» notre dignité. C'est pourquoi, après une mûre délibération,
» nous avons décidé de nous transporter, avec l'aide de Dieu,
» dans la ville do Rome au printemps prochain (1). »

Guillaume de Beaufort et sa femme n'épargnèrent ni prières ni larmes pour le fléchir (2). Tout fut inutile, soit que le pape fût prévenu par la lettre du cardinal de saint Pierre, soit par les remonstrances de sainte Catherine et des autres saints personnages, soit par les magnifiques promesses faites par les Romains (3) ; ou bien, selon quelques auteurs, par les reproches que lui fit un évêque de ne pas résider dans son diocèse, lorsqu'il voulait que les autres résidassent dans le leur (4).
« Toi qui veux forcer les pasteurs à demeurer au milieu de
» leur troupeau, lui dit l'évêque, pourquoi donc demeures-
» tu hors de Rome ? Est-ce parce que ton nouveau palais est
» resplendissant d'or et de pourpre ? Est-ce parce que la po-
» pulation corrompue de la ville où tu résides applaudit à la

---

(1) Epist. secretæ Greg. XI apud Rinaldi et Bzovius. Ann. Eccl.

(2) Quæ omnia superavit, adeò ut matri prostratæ ad limen aulæ quandò recessit, nudo pectore, eum maximo ululatu dicente : *Fili, quò perges, nunquàm ulterius te videbo !* corpore tamen transpassum non calcato. *(Balus, fol. 481).*

(3) Cùm etiam Romani optantes præsentiam, causâ ipsum ad hoc alliciendi multa et magnalia promitterent se facturos in sui favorem et honorem, quam premùm ad ipsos declinaret. *(Prima vita Greg. XI in Balus.)*

(4) Diceretque Gregorius episcopo : Domine episcope, quare non vaditis ad Ecclesiam vestram ? Et continuò episcopus respondens diceret : *Et vos, Pater sancte, quare ad Ecclesiam vestram non acceditis ?* intelligens de romanâ. *(Tertia vita in Balus.)*

» foule de tes bouffons et aux courtisans des cardinaux? Eh
» bien, nous voulons suivre ton exemple; nous voulons sa-
» crifier aux dieux du vol et du meurtre, dans le temple que
» tu leur as élevé! » Desmarets, qui rapporte ce fait, prétend
que Grégoire se contenta de répondre : « Notre cher évêque
» a passé la nuit dans quelque taverne, en compagnie de fil-
» les d'amour, et il a laissé toute sa raison au fond des brocs
» de vin. »

Grégoire fut inflexible et se prépara pour son voyage. En prenant congé du pape, le prince Louis lui dit : « Où allez-
» vous, Saint-Père? Vous quittez un royaume où la religion
» est plus honorée qu'en aucun lieu du monde; vous allez dans
» un pays où vous êtes rien moins que chéri. Si vous y mou-
» rez, ce qui est assez vraisemblable, les Romains se ren-
» dront maîtres de la personne des cardinaux : et, pour em-
» pêcher que la cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les
» forceront, le poignard sur la gorge, à élire un pape bien
» funeste peut-être à l'Église (1). »

Avant son départ, Grégoire reçut l'hommage des Avignonais. Par une bulle donnée en forme authentique le 23 août 1376, il confirma ce qui leur restait de privilèges et de libertés, et par une autre bulle du 1er septembre, il défendit l'aliénation de la ville et du Comtat-Vénaissin, et nomma, pour les gouverner en son absence, le cardinal Jean de Blaudiac, évêque de Sabine (2).

Depuis lors, Avignon et le Comtat furent administrés par des cardinaux-légats (3).

---

(1) Vertot. Hist. de Malte, *tom.* III.

(2) Bull. Aven. 23 auguste et premier septembre.

(3) Quelques-uns d'eux ont été Français, tels que les cardinaux de Bourbon, d'Armagnac, de Foix, de Clermont, ceux-là résidèrent à Avignon. Les légats italiens, dont la plupart étaient neveux des papes, ne quittèrent pas Rome. Le gouvernement était alors confié à des prélats, sous le titre de pro-légats ou vice-légats, qu'on changeait selon la volonté du pape.

On avait conservé aux légats une partie des gardes que les papes avaient

Grégoire partit d'Avignon le 13 septembre 1376. Il fut suivi par les cardinaux Pierre Corsini, Jean de Cross, Guillaume d'Aigrefeuille, François Thebaldeschi, Bertrand Latger, Hugues de Montelong, Simon de Borsan, Guy de Mausec, Jean de la Grange, Jacques des Ursins, Guillaume de Noellet, Pierre de Verruc et Pierre de Luna. Pierre Flandrin se rendit en Italie par terre; Gérard Dupuy mourut à Pise. Les cardinaux Anglicus Grimoard, Gilles Aysselin, Pierre de Monteruc, Guillaume de Chanac et Hugues de saint Martial restèrent à Avignon avec le cardinal vicaire, Jean de Blandiac.

Le peuple est toujours habitué à tirer des conséquences du moindre évènement. Au couronnement de Clément V, à Lyon, le pape fut renversé de son cheval, la tiare tomba et roula sur le pavé, pronostic de grands malheurs. Soixante-dix ans après, la papauté quitte la France. Grégoire, en sortant de son palais, veut monter à cheval; le destrier indocile se mutine; le frein le rend plus traitable d'abord; mais, à quelques pas de là, il refuse nettement d'avancer. Tous les efforts des écuyers ne purent le dompter; il fallut nécessairement changer de monture. Le peuple affligé conclut sans hésiter que le départ du Souverain Pontife était contraire à la volonté de Dieu (1).

---

pendant qu'ils siégeaient à Avignon. Il y avait aussi une garnison italienne dans le fort Saint-Martin; partie de la garnison montait la garde au palais et aux portes de la ville.

Après la mort d'Hippolyte de Médicis, archevêque d'Avignon, Alexandre Farnèse, neveu du pape Paul III, le remplaça et constitua Antoine Facchinetti son vicaire pour gouverner son Eglise. Le cardinal de Clermont étant mort en 1541, l'archevêque lui succéda dans la légation; mais, comme il résidait à Rome, le gouvernement du pays fut confié à Alexandre Campeggi en qualité de vice-légat: c'est par lui que commence la table chronologique des gouverneurs d'Avignon et du Comtat. *(Archiv. Aven. Mss. de Commin.*

(1) Et dùm in palatio vellet ascendere equum, equus vix permisit ipsum ascendere, et quandò fuit in villâ juxtà macellum, ex toto recusavit ipsum portare, et oportuit ascendere alium equum, et propter hoc, et multa alia

Le pape vint coucher à Noves, de là il se rendit à Orgon, à Aix, à saint Maximin pour visiter le tombeau de sainte Madeleine. Le 22 septembre, il arriva à Marseille, au milieu des transports de joie de la population accourue à sa rencontre. Le 2 octobre, Grégoire s'embarqua sur une galère des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, dont le grand-maître, Ferdinand Hérédia tenait le gouvernail. Les habitants de Marseille encombraient les quais et les avenues du port, *tous regrettants*, dit un chroniqueur, *et plourants à chaudes larmes la partance d'un tel hoste*, car avec lui s'éloignaient ces étrangers venus de loin pour traiter avec la cour pontificale les grandes affaires qui agitaient dans ce siècle les sociétés européennes. La galère du pape était suivie de trente autres galères que les princes et les villes attachés à sa personne lui avaient envoyées pour l'escorter dans sa pérégrination maritime. Platina raconte que le pape avait fait construire sur le Rhône vingt-une barques, sous le prétexte de faire un tout autre voyage que celui d'Italie, mais bien dans la crainte que les Français ne s'opposassent à son départ (1).

Nous ne suivrons pas le Saint-Père dans sa périlleuse navigation, pendant que l'escadrille pontificale, battue sans cesse par les vents et les flots irrités, fut obligée de s'abriter dans tous les petits ports des côtes de Provence et d'Italie. Pierre Amely de Banac, moine Augustin du diocèse de Lectoure ou d'Aleth, évêque de Sinigaglia, a rédigé, en vers léonins, le journal de ce voyage avec la plus scrupuleuse exactitude. Nourri de l'esprit des prophètes, il a essayé de reproduire avec leurs pinceaux les principales scènes de cet Odyssée. Ecrite en prose rimée, cette pièce est encore pré-

---

pericula quæ posteà evenerunt in mari, cogitatum, et dictum fuit à multis quòd contra voluntatem Dei iret Romam. (*Secunda vita Greg. XI in Balus.*)

(1) Paratisque in Rhodano una et viginti triremibus, aliò se iturum simulans, ne à Gallis retineretur, si se profecturum ad urbem intellexissent. (*Platin, Vit. Greg. XI.*)

cieuse sous le rapport des aperçus historiques. J'en donne quelques fragmens à la suite du pontificat de Grégoire XI, pour faire connaître la véritable situation des esprits au départ de la cour romaine. (*Pièce justificative*).

Le 17 janvier 1377, le pape se rendit d'Ostie à Rome. Les Ultramontains saluèrent avec des transports inouis le Pontife dont l'arrivée semblait ranimer leurs espérances éteintes pour le rétablissement de la nationalité italienne. Grégoire fit son entrée dans Rome, monté sur une haquenée richement caparaçonnée; il traversa toute la ville, accompagné de treize cardinaux, précédé du grand-maître des Hospitaliers, qui portait l'étendard de l'Eglise, et suivi d'un peuple innombrable. Il n'arriva que vers le soir à l'Eglise de Saint-Pierre, à l'entrée de laquelle les Romains l'attendaient.

« Le rétablissement du Saint-Siège à Rome procura sans » doute de grands avantages à l'Eglise romaine; mais il ne » procura pas tous ceux que sainte Catherine de Sienne avait » promis à Grégoire. » Fantoni a pleinement raison. Les évènemens subséquens prouvèrent au Pontife que ces avantages se changèrent pour lui en mortelles inquiétudes (1).

La conduite des Romains ne devait certes pas le tranquilliser. Avant d'entrer dans Rome, Grégoire avait fait rédiger par les cardinaux Pierre d'Estaing, Pierre Corsini et François Thebaldeschi, une capitalation par laquelle les Romains répondaient de sa personne et le reconnaissaient pour le souverain de la ville et de son territoire. Les Bannerets vinrent effectivement lui rendre hommage et déposer à ses pieds l'étendard de la liberté que les Florentins avaient envoyé au

---

(1) Il ritorno del summo pontifice nella sua vera sede molti considerabili avantaggi reccò alla Chiesa romana: non però tutti quelli ch'eranno stati promesse da santa Catarina di Sienna à Gregorio; perche egli non segui in consiglio della medesima santa, che non gravissima lettera lo escorto à venire in Italia per sagra maesta formidabile, più tosto che per amana. (*Fantoni, Ist. d'Avig. lib. II, fol. 247.*)

sénateur de Rome, avec lequel ils avaient fait alliance, en s'efforçant de faire sentir aux Bannerets le danger que courait leur liberté s'ils recevaient le Pontife dans leurs murs. Les Bannerets relevèrent aussitôt leur drapeau et le reprirent comme signe de leur autorité. Un refus formel d'abdication fut prononcé devant le pape; la démocratie ne voulut pas reconnaître son intervention dans le gouvernement de la cité (1). Grégoire, épouvanté par ces menaces, fut obligé de céder pour ne pas s'exposer à la colère du peuple.

Les villes rebelles avaient promis de se soumettre à l'arrivée du Pontife; loin de tenir leurs sermens, non seulement elles résistèrent, mais elles poussèrent à la révolte celles qui avaient déjà fait leur soumission. Tous les petits tyrans prirent les armes, François de Vic, qui s'était emparé de Viterbe, fit une guerre ouverte aux Romains. Tous ces séditieux se liguèrent avec les Florentins, et Grégoire se vit dans la nécessité de lever une armée pour se défendre et combattre ses propres sujets.

Le pape reconnut, mais trop tard, qu'on l'avait trompé. Les réflexions les plus affligeantes vinrent augmenter sa mélancolie naturelle (2). Rappelant cependant son courage et sa foi, il remit le soin de l'avenir à la Providence, et se livra entièrement aux besoins pressants de l'Eglise.

---

(1) Sciendum tamen quòd Romana de illis quæ sibi per priùs promiserant paucissima attenderunt, presertìm circà illa quæ concernebant regimen urbis: nam licet in suo adventu *Bandarenses*, et duodecim capita regionum, per quos regimen hujusmodi fuerat per priùs occupatum deposuerint, tamen illicò eos reposuerunt, ac ut regerent secundùm quod priùs voluerant; nec posuit dicties papa sine scandalo in hoc eorum resistere volontati. (*Prima vita Greg. in Balus*, *fol.* 438.

(2) De quo nec immeritò fuit ipse territus et turbatus (Gregorius) videns se fuisse deceptum et illusum, tàm per eos quàm alios qui sibi suggesserunt quod in ejus adventu tàm prædicta quàm alia quæ in sui et dictæ ecclesiæ præjudicium et jacturam priùs attentata fuerunt..... ad statum reducerentur, et ad rutum suum disponerentur. (*Prima vita Greg. XI in Balus. fol.* 439.)

Wiclef, docteur en théologie et curé de Lutervoslt au diocèse de Lincoln, prêchait la réforme et osait attaquer publiquement le dépôt de la foi. Grégoire, toujours zélé pour la défense de la doctrine catholique, s'empressa d'écrire à l'archevêque de Cantorbéry, à l'évêque de Londres, au roi Edouard III (1) et leur envoya une bulle qui excommuniait Wiclef, avec ordre de le citer à comparaître devant lui, de recourir à l'autorité royale pour le faire arrêter, si toutefois, après de secrètes et sages informations, il était avéré que Wiclef eût soutenu certaines propositions qui avaient été déférées à Rome, et dont on renvoyait copie en Angleterre.

Parmi les dix-neuf propositions de Wiclef, nous citerons les plus remarquables: « S'il y a un Dieu, les seigneurs tem-
» porels peuvent légitimement, et doivent, sous peine de
» damnation, enlever à une église coupable les biens de for-
» tune. On ne peut être excommunié, si l'on ne s'excommu-
» nie préalablement soi-même. Les pasteurs et le pape même
» ne lient ou ne délient que quand ils se conforment aux lois
» évangéliques. Il est de foi que tout prêtre a pouvoir de
» conférer tous les sacremens, et par conséquent d'absoudre
» de quelque péché que ce soit les fidèles qui ont la contri-
» tion. Tout ecclésiastique et le pape lui-même peut être lé-
» gitimement repris et accusé par ceux qui lui sont soumis,
» encore qu'ils ne soient que laïques. » Ce dernier article paraîtra peu répréhensible à la première vue; mais en le rapprochant des autres, on y apercevra les mêmes germes de schisme et le même renversement de l'ordre hiérarchique. Wiclef avance encore « qu'il n'est pas nécessaire de croire à
» la suprématie de l'Eglise romaine pour être sauvé ». On lui reproche encore de soutenir « qu'un homme en état de péché
» mortel, fût-il pape ou simple prêtre, cessait d'être ce qu'il est».

Vainement l'autorité ecclésiastique pressa-t-elle l'auteur de ces principes de se rétracter; à l'exemple de tous les nova-

(1) Walsingham, *tom.* II, *pag.* 191. — Concil. *pag.* 238.

teurs. Wiclef chercha à se justifier par des subtilités artificieuses; il s'embarrassa dans une suite d'explications plus ambiguës encore que ses propositions; il tenta de donner le change en se jetant sur l'abus des biens ecclésiastiques et des excommunications multipliées. Malheureusement pour l'Eglise, le roi Edouard III mourut le 21 juin 1377. Ce prince, qui avait si bien étudié l'art de régner, aurait au moins compris, malgré la dissolution de ses mœurs, la nécessité de s'opposer à ces innovations dogmatiques pour prévenir les troubles de l'Etat. Son petit-fils, Richard III, qui n'avait que onze ans, lui succéda. Ce jeune enfant régna sous la conduite de son oncle, Jean, duc de Lancastre, protecteur de Wiclef, ainsi que Henri de Percy, maréchal du royaume. Ce nouveau gouvernement favorisa singulièrement la propagation des doctrines réformistes; l'autorité ecclésiastique ne put continuer les procédures par suite d'un évènement qui donna plus de force aux novateurs; je veux parler de la mort du pape.

La paix que le pape venait de conclure, au nom des Romains, avec le préfet de Viterbe (François de Vic), fut le prélude de celle de toute l'Italie. Les deux partis étaient également fatigués de la guerre; les habitans commençaient à souffrir des résultats de l'interdit jeté sur le pays. La république de Florence avait déjà dépensé trois millions de florins; le pillage de ses marchandises continuait à l'étranger; les sympathies des peuples pour l'indépendance se refroidissaient; déjà quelques-unes des contrées affranchies par les Florentins s'étaient détachées de la ligue. Florence allait bientôt se trouver isolée, attaquée même par ceux qui avaient fait cause commune avec elle pour conquérir l'indépendance de l'Italie. La désunion et l'anarchie troublaient depuis long-temps la ville : Florence se résolut donc à la paix et en fit faire les premières ouvertures par Barnabo Visconti.

Les Bolonais firent, le 21 août 1377, un traité séparé avec le pape, qui avait reconnu leur république. Barnabo Visconti entretenait auprès de Grégoire de secrets négociateurs, par

l'intermédiaire desquels il offrait de sacrifier à l'Eglise la république de Florence son alliée. Celle-ci fut alors pressée de consentir à ouvrir à Sarzane, dans les premiers jours de l'année 1378, un congrès dont la présidence serait laissée à Barnabo Visconti, et qui rendrait la paix à l'Italie. Grégoire délégua à Sarzane deux plénipotentiaires capables de défendre ses intérêts : le cardinal Jean de la Grange et l'archevêque de Narbonne. Le roi de France y envoya quatre ambassadeurs pour faciliter les arrangemens entre les parties contractantes. La reine de Naples fut représentée par deux députés. Les Florentins confièrent leur défense à quatre négociateurs. Les Génois et les Vénitiens, tous les princes confédérés eurent aussi leurs agens officiels.

Dès que les conférences eurent commencé, les Florentins, dont la propagande fut si bien en relief, entendirent, avec plus de colère que de surprise, le tyran lombard qui avait combattu de concert avec eux, demander qu'ils payassent, et au pape et à lui, la somme énorme de quatre cent mille florins. La négociation prenait la tournure la plus inquiétante, lorsqu'on apprit la nouvelle de l'état désespéré de Grégoire. Le Congrès se sépara sans rien conclure. L'année qui commençait devait amener dans toute l'Italie les révolutions les plus inouies; et, au milieu de ces convulsions, la paix de Florence avec la cour de Rome, qui avait été suspendue par le grand schisme d'Occident, ne fut pas difficile à négocier (1).

Pendant qu'on discutait à Sarzane les intérêts de l'Italie, Grégoire revint d'Agnani à Rome. Toujours en proie à son inquiétude, il vit avec regret qu'il ne pouvait plus résider au milieu d'une nation qui seule méprisait son autorité, lorsque tous les souverains fléchissaient devant elle. La position critique où se trouvait l'Eglise romaine se peignit à ses yeux sous les plus sombres couleurs : d'un côté, il voyait les Français qui composaient presque seuls le sacré-collége, bien dé-

(1) Sismondi, Hist. de la liberté, *tom.* I, *pag.* 282.

cidés à se maintenir dans la possession de la tiare; de l'autre, les Italiens, à la merci desquels on se trouvait, infiniment jaloux de la recouvrer. On dit que, prévoyant les approches du schisme, il eut regret d'avoir quitté la France, et qu'il résolut de retourner à Avignon. Ces perplexités continuelles achevèrent de détruire sa santé. Lorsqu'il fut déterminé à partir, la faiblesse dans laquelle il était tombé lui fit craindre de ne pouvoir entreprendre le voyage. On apprit bientôt que le pape avait le désir de quitter Rome, malgré son état de maladie; déjà les Bannerets s'étaient assemblés; dans ces réunions tumultueuses, ils avaient pris la résolution de forcer le conclave à leur donner un pape romain ou italien, afin que le nouvel élu ne fût pas tenté de transférer le Saint-Siège en France (1).

Grégoire apprit avec la plus vive douleur les démonstrations hostiles des Bannerets. Espérant peu de revenir à la vie, il prit des mesures en cas de mort prochaine, et mit ordre aux affaires de l'Eglise. Pour assurer la liberté de l'élection de son successeur et prévenir les violences des Romains, il donna, le 19 janvier 1378, une bulle que l'on peut regarder comme la cause du schisme qui désola l'Occident pendant un demi-siècle et fit couler des torrens de sang chrétien. « Si » je meurs avant le mois de septembre, y est-il dit, je pres- » cris aux cardinaux présens à Rome lors de mon décès, » d'élire, le plus tôt qu'ils le pourront, sans attendre les ab- » sens, et même sans entrer en conclave, s'il était nécessaire, » celui qu'ils jugeraient le plus digne d'occuper le Saint-

---

(1) Bandarenses duodecim capita regionum nuncupati sibi aliis quam pluribus tàm civibus quàm foraneis natione italicis, adhuc vivente Gregorio, tamen infirmante, deliberaverant, succedant obitu ipsius, omninò sic operari et facere quod à cætero in Româ, vel saltem in partibus Italiæ curia resideret et remaneret; quod se non posse obtinere æstimantes nisi per electionem in papam alicujus Romani vel Italici. (*Prima vita Greg. XI*, *in Balus. fol.* 442.)

» Siège, afin d'ôter aux factieux le temps de nouer leurs in-
» trigues » (1).

Grégoire n'avait pas encore atteint sa quarante-septième année; il était très-faible de complexion et souvent tourmenté par la gravelle. Au commencement de février 1378, il était déjà dans un état de souffrance qui lui fit pressentir sa fin prochaine. Avant de rendre le dernier soupir, il prit entre ses mains défaillantes l'hostie sainte, et prévint les cardinaux « qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un et
» de l'autre sexe, qui, sous prétexte de prétendues révéla-
» tions, proposaient leurs visions pour règle de la conduite
» qu'on devait tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui,
» par son trop de confiance et l'esprit séditieux des Romains,
» allait exposer l'Eglise au péril d'un schisme affreux, si le
» sauveur des hommes, par sa bonté infinie, n'en préservait
» son épouse. (2) »

Grégoire fit allusion à la visite que lui fit sainte Catherine de Sienne, lorsqu'il méditait son retour en France. Les paroles de la sainte inspirée abattirent le courage du Saint-Père; le chagrin qu'il en ressentit le fit tomber dans une noire mélancolie qui aggrava le mal dont il était tourmenté depuis plusieurs années.

Il mourut le 27 mars 1378, après un règne de sept ans deux mois vingt-sept jours. Tous les historiens font l'éloge de

---

(1) Ordinamus quod si hinc kalendas septembris proximæ futuras contingat nos decedere, sanctæ ecclesiæ cardinales tunc in romanâ curiâ presentes, seu major pars, absentibus non vocatis, nec aliquatenùs expectatis, possint licitè quemcumque locum aliùs honestum voluerint eligere, sive intrà, vel extrà urbem, etiam minoris partis presentium contradictione nonobstante pro electione summi pontifici futuri.... et conclave pro eligendo ingrediantur abbreviare, vel prolongare, vel in totum tollere prout ipsis, etc. *(Bulla Greg. XI in Ciacon. fol. 595.)*

(2) Vertot. Hist. de Malte, *tom.* II, *pag.* 280. --- Gers. Enam. doctrin. *part.* II, *consid.* 3.

la doctrine, de la piété et de la douceur de caractère de Grégoire XI. Ce pape fut le martyr de son époque, c'est-à-dire qu'il fut sacrifié à toutes les ambitions de l'absolutisme des rois et à toutes les exigences de la démocratie. A l'époque où le trône pontifical resta vide, il fallait pour y monter un homme moins épouvanté des menaces d'une prétendue inspirée, un homme enfin qui pût résister aux attaques des novateurs qui battaient en brèche les croyances religieuses : il fallait alors plus que de la bonté, il fallait de l'énergie. Grégoire XI manqua de cette qualité qui fait les souverains; il dut se dévouer comme une victime. Après le sacrifice consommé, allaient venir les révolutions, car le schisme n'eut point son origine dans le rétablissement de la chaire de Saint-Pierre dans la ville où elle fut élevée, mais dans le conflit d'intérêts et de passions entre les cardinaux français et italiens, auquel vint se joindre malheureusement la rudesse de caractère et la conduite inconcevable de Barthélemi Prignano, qui fut le successeur de Grégoire XI.

Le Pontife défunt est vanté pour sa libéralité envers les pauvres et les gens de lettres qu'il protégea d'une manière éclatante. On ne lui reproche qu'un peu trop de faiblesse pour ses proches. Il eut perpétuellement auprès de lui son père, ses frères et ses neveux, la plupart assez enrichis par leur oncle Clément VI, pour qu'il n'eût point à augmenter leur fortune; il déféra trop peut-être à leurs conseils et quelquefois à leurs sollicitations en faveur de sujets moins dignes que ceux à qui on les préférait dans la gestion des affaires politiques.

Le corps de Pierre Roger fut exposé, selon la coutume, dans l'église de Saint-Pierre; on l'inhuma ensuite dans celle de Sainte-Marie-la-Neuve, qui avait été son titre de cardinal. Son mausolée porte cette inscription gravée deux cents ans après sa mort :

CHR. SALV.

GREGORIO XI LEMOVICENSI

HUMANITATE, DOCTRINA, PIETATEQUE ADMIRABILI,
QUI UT ITALIÆ SEDITIONIBUS LABORANTI MEDERETUR,
SEDEM PONTIFICIAM AVENIONI DIU TRANSLATAM
DIVINO AFFLANTE NUMINE HOMINUMQUE MAXIMO PLAUSU,
POST ANNOS SEPTUAGINTA ROMAM FELICITER REDUXIT
PONTIFICATUS SUI ANNO VII
S P Q R TANTÆ RELIGIONIS ET BENEFICII NON IMMEMOR,
GREGORIO XIII PONT. OPT. MAX. COMPROBANTE
ANNO AB ORBE REDEMPTO M.DLXXXIV POS.
PETRO DRACO } COSS.
CYRIACO MATHEIO }

Le peintre Raphaël a immortalisé cette translation, en retraçant sur une belle fresque de la salle royale du Vatican l'entrée triomphale de Grégoire XI dans Rome.

Sous le pontificat de Pierre Roger disparurent de la scène politique deux illustrations qui se distinguèrent dans le XIVe siècle, l'un par la science des négociations, l'autre par son génie poétique. L'amitié les avait long-temps consolés des vicissitudes de la vie des cours. Comme Grégoire XI, ils quittèrent le monde au moment où ce monde allait être bouleversé par les révolutions du grand schisme d'Occident. Philippe de Cabassole et Pétrarque méritent d'être connus. Je crois faire action juste et méritoire en clôturant le règne de Grégoire par quelques pages sur ces deux hommes célèbres.

PHILIPPE DE CABASSOLE, qui figure si honorablement dans l'histoire, autant par sa science que par son habileté dans les négociations, naquit en 1305, pour ainsi dire, sur les bords de la fontaine de Vaucluse; deux villes qui n'en sont qu'à quelques milles de distance (Cavaillon et Pernes (1), se dispu-

(1) L'auteur du Dictionnaire historique et biographique de Vaucluse a suivi sur le lieu de cette naissance l'opinion la plus commune. Pernes, où, selon Giberti, (Mss. Carp. *tom.* I, *chap.* X, *art.* I, *pag.* 1064), la famille de Cabassole a vécu de 1450 à 1480, dispute à Cavaillon l'honneur d'avoir donné naissance à Philippe de Cabassole, qui a vécu aussi en Provence et à Avignon, tirait son nom d'une terre située dans la crau d'Arles, qu'elle possédait avant le 15me siècle.

tent l'honneur de lui avoir donné le jour. Son père, Isnard de Cabassole, mort avant 1339, le fit élever parmi les clercs de Cavaillon, où, dès 1317, le jeune Philippe fut pourvu d'un canonicat; il devint ensuite archidiacre et prévôt de la même ville : dans les bulles qui lui furent expédiées le 16 août 1333, à l'occasion de cette prévôté, il est qualifié *vir litterarum scientiâ luminosus, morum elegantiâ insignitus*. Il fut nommé par Jean XXII, évêque de sa ville natale, le 3 août 1334, n'ayant pas encore atteint l'âge prescrit par les canons. Pétrarque écrivant à ce sujet à un de ses amis, dit en parlant de Cabassole : *c'est un grand homme à qui l'on a donné un petit évêché*. Philippe assista, avec les autres prélats du Venaissin, les députés des seigneurs feudataires et ceux des communes de ce pays, à l'assemblée tenue à Carpentras, en 1338, dans laquelle on convint de plusieurs statuts qui furent publiés le 13 février de la même année. En 1341, Robert d'Anjou le créa chancelier de son épouse Sancie d'Aragon, et, par son testament, en 1343, il l'associa au gouvernement de ses états pendant la minorité de sa petite fille Jeanne, héritière du royaume de Sicile et du comté de Provence. On sait que cette princesse déféra, au commencement de son règne, aux conseils de ceux à qui son aïeul avait laissé la direction de sa personne et de ses peuples, mais biontôt après, comme elle indisposa contre elle le Saint-Siège, en révoquant tout ce qui avait été fait sous les auspices de celui-ci, Clément VI jugea à propos de députer un légat à Naples pour y exercer la régence; ce dernier donna à Jeanne l'investiture du royaume sous certaines conditions intéressées, et lui permit d'administrer, avec l'avis de quelques notables, entre autres de Philippe de Cabassole qui fut envoyé à Naples pour cet objet et qui fut d'autant mieux reçu de la reine, qu'elle l'avait fait demander par le cardinal Talleyrand de Périgord.

Cabassole géra pendant longtemps la justice et la police du royaume avec tant de prudence et d'intégrité qu'il se concilia l'estime et l'affection générales. Le 26 décembre 1346,

il présenta, au nom de Clément VI, au baptême, le fils posthume de Jeanne et d'André de Hongrie ; il se trouva aussi présent, en qualité de chancelier de cette reine, au serment de fidélité que les Marseillais prêtèrent la même année à cette princesse.

Pour terminer les différends survenus entre le Dauphin de Viennois et le comte de Savoie, Innocent VI envoya auprès d'eux en 1353, Philippe de Cabassole, qui s'était déjà fait connaître par son esprit conciliateur dans une semblable mission qu'il avait eue à remplir en 1345, de la part de Clément VI, pour terminer certaines contestations entre Odon, duc de Bourgogne, Jean de Châlon, seigneur d'Arles et quelques autres seigneurs du voisinage. En 1358 et 1359, Cabassole fut chargé par Innocent VI d'aller percevoir auprès du clergé d'Allemagne, les subsides que ce pape avait imposés sur tous les bénéfices, afin de faire face aux dépenses considérables qu'avait nécessitées l'emploi des armes pour faire rentrer plusieurs villes rebelles sous la domination pontificale.

Le 27 novembre 1360, il prononça à Apt, dans l'église des cordeliers, l'oraison funèbre de Delphine de Signe, veuve d'Elzéar de Sabran, à l'occasion des obsèques de cette princesse, qu'il visitait quelquefois et dont il appréciait l'instruction solide. Il venait d'être élevé, depuis peu, à la dignité de patriarche de Jérusalem. Trois ans après, il fut un des soixante-huit témoins entendus dans les informations juridiques ordonnées pour constater la sainteté de Delphine et l'authenticité des miracles qu'on lui attribuait.

Le 17 novembre 1362, peu de jours après son exaltation, Urbain V donna à Cabassole la rectorie du Venaissin, et, par une bulle particulière, lui assigna, pour émoluments quotidiens, 40 petits sous tournois. C'est en cette qualité que ce prélat fit dresser, pour corriger certains abus et régulariser l'ordre judiciaire, des statuts qui, publiés d'abord en 1363, furent compris ensuite dans *l'Instrument des Régales*, acte qui

teurs. Wiclef chercha à se justifier par des subtilités artificieuses; il s'embarrassa dans une suite d'explications plus ambiguës encore que ses propositions; il tenta de donner le change en se jetant sur l'abus des biens ecclésiastiques et des excommunications multipliées. Malheureusement pour l'Eglise, le roi Edouard III mourut le 21 juin 1377. Ce prince, qui avait si bien étudié l'art de régner, aurait au moins compris, malgré la dissolution de ses mœurs, la nécessité de s'opposer à ces innovations dogmatiques pour prévenir les troubles de l'Etat. Son petit-fils, Richard III, qui n'avait que onze ans, lui succéda. Ce jeune enfant régna sous la conduite de son oncle, Jean, duc de Lancastre, protecteur de Wiclef, ainsi que Henri de Percy, maréchal du royaume. Ce nouveau gouvernement favorisa singulièrement la propagation des doctrines réformistes; l'autorité ecclésiastique ne put continuer les procédures par suite d'un évènement qui donna plus de force aux novateurs; je veux parler de la mort du pape.

La paix que le pape venait de conclure, au nom des Romains, avec le préfet de Viterbe (François de Vic), fut le prélude de celle de toute l'Italie. Les deux partis étaient également fatigués de la guerre; les habitans commençaient à souffrir des résultats de l'interdit jeté sur le pays. La république de Florence avait déjà dépensé trois millions de florins; le pillage de ses marchandises continuait à l'étranger; les sympathies des peuples pour l'indépendance se refroidissaient; déjà quelques-unes des contrées affranchies par les Florentins s'étaient détachées de la ligue. Florence allait bientôt se trouver isolée, attaquée même par ceux qui avaient fait cause commune avec elle pour conquérir l'indépendance de l'Italie. La désunion et l'anarchie troublaient depuis long-temps la ville : Florence se résolut donc à la paix et en fit faire les premières ouvertures par Barnabo Visconti.

Les Bolonais firent, le 21 août 1377, un traité séparé avec le pape, qui avait reconnu leur république. Barnabo Visconti entretenait auprès de Grégoire de secrets négociateurs, par

l'intermédiaire desquels il offrait de sacrifier à l'Eglise la république de Florence son alliée. Celle-ci fut alors pressée de consentir à ouvrir à Sarzane, dans les premiers jours de l'année 1378, un congrès dont la présidence serait laissée à Barnabo Visconti, et qui rendrait la paix à l'Italie. Grégoire délégua à Sarzane deux plénipotentiaires capables de défendre ses intérêts : le cardinal Jean de la Grange et l'archevêque de Narbonne. Le roi de France y envoya quatre ambassadeurs pour faciliter les arrangemens entre les parties contractantes. La reine de Naples fut représentée par deux députés. Les Florentins confièrent leur défense à quatre négociateurs. Les Génois et les Vénitiens, tous les princes confédérés eurent aussi leurs agens officiels.

Dès que les conférences eurent commencé, les Florentins, dont la propagande fut si bien en relief, entendirent, avec plus de colère que de surprise, le tyran lombard qui avait combattu de concert avec eux, demander qu'ils payassent, et au pape et à lui, la somme énorme de quatre cent mille florins. La négociation prenait la tournure la plus inquiétante, lorsqu'on apprit la nouvelle de l'état désespéré de Grégoire. Le Congrès se sépara sans rien conclure. L'année qui commençait devait amener dans toute l'Italie les révolutions les plus inouies; et, au milieu de ces convulsions, la paix de Florence avec la cour de Rome, qui avait été suspendue par le grand schisme d'Occident, ne fut pas difficile à négocier (1).

Pendant qu'on discutait à Sarzane les intérêts de l'Italie, Grégoire revint d'Agnani à Rome. Toujours en proie à son inquiétude, il vit avec regret qu'il ne pouvait plus résider au milieu d'une nation qui seule méprisait son autorité, lorsque tous les souverains fléchissaient devant elle. La position critique où se trouvait l'Eglise romaine se peignit à ses yeux sous les plus sombres couleurs : d'un côté, il voyait les Français qui composaient presque seuls le sacré-collége, bien dé-

---

(1) Sismondi, Hist. de la liberté, *tom.* I, *pag.* 282.

Ce cardinal était en relation avec les hommes les plus distingués de son siècle. Pétrarque nous apprend qu'il le voyait souvent passer les nuits entières à étudier, et qu'il avait de grandes connaissances en histoire. Il l'appelait le *grand cardinal* et quelquefois *son père*, deux titres remarquables dans la bouche d'un italien avare de louanges quand il s'agissait de les donner à des cardinaux français.

Cabassole habitait dans la belle saison à Vaucluse, dont il était seigneur, en qualité d'évêque de Cavaillon, un château dont on voit encore les ruines sur un des rochers qui dominent la source, et que le peuple montre par erreur aux étrangers comme ayant été l'ancienne demeure de l'amant de Laure. Pétrarque habitait cette délicieuse vallée depuis quelques mois, (vers 1337 ou 1338), lorsqu'il apprit que l'évêque venait d'y arriver : il se hâta d'aller rendre ses devoirs au prélat, qui l'accueillit dignement et le combla d'amitiés. Dès cette première entrevue, il s'établit entre eux une liaison intime que la mort seule put rompre. On connaît ces quatre jolis distiques que le poète envoya au prélat pour lui annoncer une de ses arrivées à Vaucluse :

VALLE LOCUS CLAUSA TOTO MIHI NULLUS IN ORBE
GRATIOR ET STUDIIS APTIOR ORA MEIS.
VALLE PUER CLAUSA FUERAM, JUVENEMQUE REVERSUM
FOVIT IN APRICO VALLIS AMÆNA SITU.
VALLE VIR IN CLAUSA MELIORES DULCITER ANNOS
EXEGI ET VITÆ CANDIDA FILO MEÆ.

---

pont jeté par les FF. Pontifes, sur la Durance, au-dessous de Bonpas. Lors de la translation de ces dépouilles à Caumont en 1833, la petite caisse qui les contenait fut ouverte : on remarqua que les deux mâchoires avaient toutes leurs dents : on s'assura, à la dimension des os longs, que le cardinal n'avait guère que 5 pieds 1 pouce de taille. (ECHO DE VAUCLUSE, 29 AOUT 1833). On voit au Musée-Calvet le portrait de Philippe de Cabassole, peint par M. Gustave Bigand, tableau qui a été donné en 1839 à ce Musée par le Conseil général du département de Vaucluse.

VALLE SENEX CLAUSA SUPREMUM DUCERE TEMPUS
IN CLAUSA CUPIO, TE DUCE, VALLE MORI.

Une correspondance suivie s'établit entre les deux solitaires. Philippe écrivait à Pétrarque tantôt pour lui demander des conseils, tantôt pour lui faire part de la mort de ses parents et solliciter des consolations. Pétrarque répondait à ces lettres dans les termes les plus affectueux et les plus délicats : ce doux commerce, joint aux charmes du site, dut l'attacher encore plus à sa retraite. Les deux amis passaient ensemble les journées les plus agréables. Philippe descendait souvent de son château jusqu'à l'humble habitation du poète, bâtie au bord de la Sorgue. Ils devisaient souvent de sciences et de lettres. On raconte que Cabassole ayant un jour demandé au philosophe de Vaucluse quelques livres à lire, et celui-ci ayant porté la main dans les rayons de sa bibliothèque pour en choisir : *je ne veux pas de cet auteur*, lui dit l'évêque, *donnez-moi plutôt un de vos ouvrages.* Dans la suite, Cabassole aimait surtout à se faire lire, pendant ses repas, le traité *de Vitâ solitariâ* de Pétrarque, qui le lui avait dédié et qui le lui avait fait parvenir sur sa demande transmise par Boccace. La mort du cardinal fut la dernière plaie dont le cœur de Pétrarque fut déchiré. Il ne pouvait se consoler d'avoir laissé mourir, sans le presser dans ses bras, un ami si rapproché de lui (1).

François Pétrarque naquit à Arezzo, dans le faubourg de l'Orlo, aux kalendes d'août 1304. Ses ancêtres, originaires de Florence, étaient notaires. Son père, Petracco di Parenzo, remplissait dans cette ville les fonctions de secrétaire des réformations ; inquiété par les Guelfes, il se réfugia, en 1302, à Arezzo en Toscane. Le jeune Francesco était âgé de sept mois, lorsque sa mère, Eletta ou Brigitte Canigiani, se retira dans la vallée de l'Arno, près d'Ancise ; il y passa six ans avec elle. Dès sa huitième année, il reçut à Pise les leçons de

---

(1) Barjavel. Dict. hist. et biograph.

Convenole. Bientôt après, Petracco, obligé de s'expatrier, se rendit à Avignon avec sa famille, peu de temps après que Clément V y eut fixé sa cour ; mais il ne tarda pas à venir à Carpentras, où Convenole avait ouvert une école.

Les principaux épisodes de la vie de l'illustre poète ayant passé sous les yeux de mes lecteurs dans la série des pontificats qui se sont succédé depuis 1309 jusqu'en 1377, je me bornerai à le considérer comme un écrivain dont la pureté du style, la noblesse et la douceur des sentimens, l'éclat des images, font le principal mérite, à qui l'on peut reprocher cependant des tournures déclamatoires, des pensées faibles et délayées, et des conceptions empreintes d'une métaphysique trop subtile (1).

Le 18 juillet 1374, Pétrarque fut trouvé mort à Arqua, près Padoue, dans sa bibliothèque, la tête appuyée sur un livre. Son gendre, François de Brossano, lui fit élever, dans l'église de cette ville, un tombeau de marbre, avec cette épitaphe :

FRIGIDA FRANCISCI TEGIT HIC LAPIS OSSA PETRARCHÆ.
SUSCIPE, VIRGO PARENS, ANIMAM ; SATE VIRGINE, PARCE.
FESSAQUE JAM TERRIS, COELI REQUIESCAT IN ARCE.

Sur un des quatre piliers qui portent le sarcophage, on grava ce distique attribué à Pétrarque :

INVENI REQUIEM : SPES ET FORTUNA, VALETE.
NIL MIHI VOBISCUM EST, LUDITE NUNC ALIOS.

Ce poète a eu le singulier bonheur d'être idolâtré par ses contemporains, admiré par toute la génération suivante, cité et imité dans toutes les langues de l'Europe moderne, preuve non équivoque que son mérite est pur et que sa réputation n'est due ni au caprice de la mode, ni au patronage, ni à l'effet du hasard. Ses biographes et ses commentateurs sont si nombreux, les recherches qu'ils ont faites sont si minutieuses,

---

(1) E. J. Délecluze. Revue de Paris, 1839.

qu'aucun des incidens de sa vie n'est resté secret ; et si nous voulions tenter de donner une analyse de ses ouvrages en prose et en vers, nous ne ferions que répéter ce que mille autres ont dit avant nous, sans pouvoir même nous flatter d'y trouver un nouveau mérite ou un seul défaut encore ignorés. Après les nombreuses recherches de l'abbé de Sade, les critiques éclairées de Tassoni, de Muratori, de Tiraboschi, il n'y a plus rien à dire sur ce poète. Cependant, il est à remarquer qu'il reste encore quelques vérités à mettre au grand jour relativement à cet homme extraordinaire, quelques inconséquences à expliquer, quelque chose à rabattre des éloges brillans qui lui ont été donnés comme moraliste et comme poète lyrique. M. le marquis de Valori a seul résolu ce problème.

Le nom de Pétrarque est gravé dans la mémoire de tous ceux qui sont capables d'apprécier les plus nobles sentiments exprimés dans la plus harmonieuse des langues vivantes, la passion la plus ardente et la plus constante qui pût enflammer le cœur d'un homme, les charmes de la plus gracieuse poésie, et les obligations que nous lui avons d'avoir retiré les classiques de la poussière et corrigé le goût de son siècle, celles surtout d'avoir servi de modèle aux poètes mystiques de notre époque.

Mais une erreur s'était longtemps accréditée sur la nature de son amour pour cette Laure qu'il rendit célèbre. Un auteur anglais a eu le courage de soulever un coin du voile qui a caché si longtemps l'épisode le plus remarquable de la vie de Pétrarque. Cet auteur a cru devoir le déchirer pour trois motifs : d'abord, pour justifier les contradictions choquantes de son *canzoniere ;* ensuite, pour indiquer l'obligation morale sous le poids de laquelle il agissait ; enfin, pour faire connaître la surprenante mobilité de son talent et de son imagination.

Laissons parler Bruce Whyte : « En parcourant ses poésies italiennes, nous sommes étonnés de la contradiction qu'elles renferment d'un amant à la fois sensuel et platonique ; tantôt exhalant en paroles de flamme toute l'ardeur de sa passion,

tantôt nous assurant que son amour est pur et saint ; ici, désolé par les rigueurs inexorables de sa maîtresse, là s'extasiant sur les faveurs qu'elle lui accorde ; la désignant parfois comme un modèle de chasteté, et parfois sujette aux faiblesses d'une femme tendre et crédule. Ce ne sont pas là certes les vicissitudes et les inconséquences que l'on rencontre ordinairement dans les poésies érotiques, et qui sont occasionnées par les sourires et les dédains de l'objet aimé. Ce qui nous frappe, c'est la combinaison de deux systèmes diamétralement opposés : l'amour sensuel et l'amour spirituel. Qui voudra affirmer cependant que le poète les introduisit dans le simple but d'établir un paradoxe ? Cela eût peut-être été du goût de l'excentrique Rousseau, mais tout-à-fait incompatible avec le caractère philosophique de Pétrarque. Ou nous nous trompons fort, ou il avait un motif puissant, honorable même à tenter cet essai, bien qu'il ne réussît pas. Ce motif a dû être une réparation du mal qu'il avait fait, une tentative vaine pour faire croire au monde qu'il n'y avait rien de criminel dans son commerce avec Laure. Le poète semble avoir une antipathie insurmontable pour le mariage, et il n'est pas improbable que l'orgueil, la haine, et peut-être la cupidité de la famille de Laure s'y soient opposés : il n'est pas difficile de retracer l'histoire et de déterminer la nature de leurs amours depuis leur début jusqu'à la mort prématurée de sa bien-aimée. Tous les auteurs, à l'exception de l'abbé de Sade, s'accordent à dire que Pétrarque, quand il vit pour la première fois cette jeune personne, n'avait que vingt-un ans, et Laure environ douze ou tout au plus treize.

» Quoique Pétrarque fût passionné et impatient de satisfaire ses désirs, quoique la jeune fille fût d'une constitution amoureuse, et éprise des qualités physiques et intellectuelles de son amant, il n'était pas facile de vaincre sa résistance. Malgré sa jeunesse, tout porte à croire que Laure était vertueuse, suffisamment dominée par l'amour de sa famille, jalouse de la dignité de son sexe, connaissant parfaitement sa propre supé-

riorité, et, ce qui fut un obstacle plus grand encore aux projets de son séducteur, il est certain que les parents la surveillaient soigneusement. Les intentions du poète ne pouvaient laisser de doute. Eussent-ils même été honorables, une famille aussi ancienne que celle de Paul de Sade n'eût jamais consenti à un mariage aussi peu convenable. Pétrarque était un exilé sans fortune, et n'avait alors ni ami, ni espérances qui pussent contrebalancer la force de ces objections. Il paraît que toutes les mesures furent prises pour empêcher les entrevues des amans. Si Laure n'a pas été réellement séquestrée, sa liberté fut au moins très-restreinte.

» Rendons justice à ses mérites comme poète, mais ne permettons pas qu'il soit cité comme un modèle de vertu. Sur une jeune fille à peine âgée de quinze ans, vaine de sa beauté, avide de louanges, sensible à la flatterie, les vers d'un pareil homme ont dû exercer une influence irrésistible (1). »

Nous savons tout ce qu'a de poétique, de saint et de sacré un amour qui n'a point les plaisirs des sens pour mobile, mais il n'en est pas ainsi de Pétrarque ; son idole n'était point un être idéal ; Laure n'était point un être imaginaire, comme ont voulu le faire croire certains auteurs. Bruce Whyte, après bien des recherches, a porté la lumière sur ce point obscur de l'histoire de notre grand poète. Bruce n'est pas le seul qui ait porté un jugement sur le caractère de Pétrarque, un autre a parlé de lui sous le rapport de la politique.

« La frivolité de son caractère et de ses occupations, dit-il, le rendrait fort indifférent aux écrivains ecclésiastiques, si sa légèreté même n'eût fourni des armes aux ennemis de l'Eglise. Mais sur quel fondement peuvent-ils le donner comme un de leurs précurseurs ? Pétrarque, célèbre par ses chants érotiques, par le sel et le fiel de ses satires, par l'alliage bizarre de la galanterie avec sa qualité d'archidiacre et de cha-

(1) Bruce Whyte. Hist. des langues romanes et de la littérature, *tom.* III, *chap.* XXXVIII, *pag.* 338 à 396.

noine, n'eût jamais la solidité d'esprit ni la gravité convenable pour s'ériger en réformateur. Panégyriste oiseux de la vertu, et tout entaché des vices qu'il ne cessait de censurer dans la cour pontificale, il ne saurait passer, dans l'esprit des gens sensés, que pour un déclamateur sans autorité. Peut-il mieux trahir la fausseté de son jugement et l'exaltation de sa tête, qu'en préconisant l'extravagant et séditieux Rienzi comme le restaurateur de la liberté romaine, qu'en l'égalant aux Brutus, aux Camille, à tous les grands héros de l'ancienne Rome? N'est-ce pas se décrier soi-même que de qualifier l'Eglise romaine, sur un pareil témoignage, pour la nouvelle Babylone ou pour la prostituée de l'Apocalypse? (1) Encore se trouve-t-on peu d'accord avec Pétrarque, tant il est inconséquent. Il vomit, à la vérité, les injures les plus atroces, les sarcasmes les plus sanglans contre la cour d'Avignon ; mais en même temps et invariablement il professe la foi du siège de Pierre, et rend un plein hommage à l'autorité de ses successeurs. Ainsi il a réfuté d'avance les secrétaires inconsidérés qui n'ont érigé ses lettres latines en renseignements graves et de premier ordre, que pour s'appuyer de ce témoignage factice. Il se montra toujours, dans la croyance et les observances, contraire aux novateurs qui éveillèrent de son temps la sollicitude pontificale (2). »

(1) Mystères d'iniquités, *pag.* 440.

(2) Vita Petrach. per Squarzafico.

GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

URBAIN VI, A ROME

ET

CLÉMENT VII, A AVIGNON.

1378.

La cause principale de la révolution religieuse opérée vers la fin du XIVe siècle est, sans contredit, l'abaissement de la papauté, amené par des abus énormes nés dans la fange des temps barbares ; ce qui contribua beaucoup encore à ce grand mouvement des esprits, ce furent les impostures, les envahissemens d'autorité, la rapacité, les exactions des papes, leurs principes, diamétralement opposés à ceux de l'Evangile. Ces abus excitaient depuis longtemps l'animaversion des hommes les plus respectables. La révolution commença en 1377, peu de temps après que Grégoire XI eut rétabli le Saint-Siège à Rome.

Apprécier les causes qui ont prolongé cette lutte mémorable, le mouvement qu'elle a donné aux esprits, et son influence sur les destinées du Christianisme, telle est la tâche qui nous est imposée en écrivant l'histoire de Clément VII et de

Benoît XIII. L'histoire des idées étant inséparable de celle des évènements, nous examinerons cette époque dans ses faits principaux comme dans ses doctrines et dans les hommes qui en furent les plus illustres interprètes. Les deux antipapes voulaient se soustraire à cette domination italienne qui, depuis longues années, dominait dans le conclave: c'était le duel entre la France et Rome. Clément VII et Benoît XIII tirèrent le glaive, la guerre fut déclarée, et pendant qu'on se battait pour une tiare, les idées avançaient triomphantes sous l'étendard de Wiclef.

Le grand Schisme d'Occident, qui pendant cinquante années bouleversa l'Europe entière, prit un immense développement après la mort de Grégoire XI; en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, on prit les armes pour défendre les droits prétendus des papes de Rome, ou pour faire triompher les soi-disant pontifes d'Avignon. Mais jusqu'à ce jour les historiens n'ont point décidé lesquels d'entre eux étaient les papes légitimes. Cependant, comme dans le cours de leurs règnes, ils rivalisèrent de cruautés, on ne saurait lesquels furent les plus coupables et méritèrent le mieux le titre de pontife. dans cette incertitude que nous partageons avec les autres historiens, nous le conserverons aux élus de Rome comme à ceux d'Avignon. Au sujet de cette incertitude, le P. Maimbourg s'exprime ainsi:

« Il faut avouer que dans le cours de treize siècles aucun » schisme n'a été aussi épouvantable que celui-ci, tant par les » atrocités que les deux partis commirent, que par l'impossi- » bilité où l'Eglise se trouva pendant cinquante ans de recon- » naître le pape légitime. Un concile universel, qui avait » l'assistance infaillible du Saint-Esprit, ne put décider cette » grave question, et les Pères déclarèrent qu'il valait mieux » agir par autorité que par connaissance des faits dans une » cause aussi embrouillée. En effet, ils déposèrent les deux » papes et procédèrent à l'élection d'un troisième Pontife. » Ainsi l'on vit dans ce temps déplorable une chose qui n'était

» jamais arrivée : on déclara qu'il y avait schisme sans schis-
» matiques. » (1)

Les temps étaient venus où la décadence des princes de l'Eglise, la violation de leurs serments, allaient livrer à la décision des peuples, à l'examen des Universités, à l'intervention des princes, le plus saint et le plus auguste pouvoir de la terre, celui du vicaire de Dieu. Dès ce jour, le prestige s'évanouit, et la papauté humiliée ne fut plus qu'une ombre de puissance. L'élection scandaleuse d'Urbain VI, les violences du peuple, qui voulait enfin que celui qui s'appelait le Pontife romain résidât dans Rome, ne pourront jamais justifier les cardinaux prévaricateurs, dont l'ambition et la résistance furent sinon la cause, mais les plus grands auxiliaires du schisme (2).

A peine la froide pierre du sépulcre eut-elle tombé sur Grégoire XI, dans Sainte-Marie-la-Neuve, en présence des cardinaux, que, le 7 avril 1378, les Bannerets exécutèrent ce qu'ils avaient résolu. Ils virent d'abord les membres du sacré-collége assemblés en conclave dans le palais de Saint-Pierre, tantôt dans leur assemblée, tantôt individuellement, et les prièrent de leur donner un pape romain ou italien, nomination qu'ils croyaient nécessaire pour apaiser les troubles de l'Italie : ils leur représentèrent en même temps que s'ils ne se prêtaient point à leurs désirs, il y avait tout à craindre pour eux. « Advisez, advisez, seigneurs cardinaux, leur disaient-
» ils, et nous baillez un pape romain qui nous demeure, autre-
» ment nous vous ferons les têtes plus rouges que vos cha-
» peaux. » (3) Ses cardinaux répondirent qu'ils ne pouvaient

---

(1) Maimbourg. Schisme d'Occident.

(2) J. F. André. Monarchie pontific. *pag.* 491.

(3) Et præsertìm populi romani, qui ad hoc intantùm afficiebatur, quòd si contrarium fieret, contra eos graviter turbaretur, ex quo timendum, ac verisimile erat, quòd insurgerent contra ipsos, cum civium corda sublevata, et ad hoc fortiter inclinata. *(Prima vita Greg. XI in Balus*, fol. 443.*)*

délibérer sur leur demande que dans le conclave ; Ils engagèrent les Bannerets à s'abstenir des menaces dont ils se servaient, leur faisant considérer que s'ils recouraient à la violence, le pape, élu sous l'influence de la force, ne serait qu'un intrus. (*Ille non esset papa, sed intrusus.*)

Le sacré-collége crut à propos de faire prêter au sénateur et aux autres officiers de Rome le serment prescrit par la bulle *Uni periculum*, donnée par Alexandre III au concile de Lyon, serment par lequel ces fonctionnaires promettaient de s'opposer à toute violence dans l'élection. Il n'y avait alors, pour entrer au conclave, que vingt-trois cardinaux ; il s'en trouvait seize à Rome, quatre Italiens, un Espagnol et onze Français, sans compter les six qui étaient restés à Avignon, et le cardinal d'Amiens, légat en Toscane. Les Français se divisaient eux-mêmes en deux partis, dont un composé de Limousins au nombre de sept, opposés aux quatre de la même nation, qui déclaraient d'un ton peu ménagé, qu'il était honteux de laisser plus longtemps la dignité pontificale comme l'héritage d'une petite province. Les dissidens français s'assemblèrent séparément et examinèrent sur lequel d'entre eux ils pouvaient jeter les yeux, et, selon un auteur (1), ils se déterminèrent pour Robert de Genève, après un débat long et animé. Les Limousins, qui avaient déjà eu quatre papes de leur pays, résolurent de combattre cette élection future ; mais, pressés par les Romains, ils se déterminèrent en faveur de Robert, en conservant toutefois leur résolution secrète, pour ne pas faire éclater l'orage qui les menaçait.

Que voulaient, par cette feinte adhésion, les électeurs limousins ? gagner du temps et calmer le premier paroxisme de l'effervescence populaire. Dans l'assemblée des princes de l'Eglise, ces turbulens cardinaux mettaient en jeu tous les ressorts de l'intrigue et de l'ambition. De violentes disputes éclatèrent bientôt, ensuite les haines personnelles se firent ;

---

(1) Dugloss. Hist. polon. *lib.* X, *pag.* 41 *et* 42.

l'on en vint aux injures et aux récriminations inconvenantes. Il fut même question, assure un auteur, de soumettre la tiare aux chances aléatoires d'une loterie (1).

Peu satisfaits de la réponse de Pierre Corsini. cardinal de Florence, les Romains se mirent en devoir d'exécuter leurs menaces. Les Bannerets et les chefs municipaux commencent d'abord par s'assurer des portes de la ville, après en avoir fait sortir les princes et la noblesse; ils font occuper les issues, les rues, les ponts de Borgo et de la cité léonine par une garde populaire; ils arment la plus dégoûtante populace, mettent ces soldats improvisés à tous les passages pour empêcher l'évasion des cardinaux; ils appellent à leur aide six mille montagnards de la campagne romaine, hommes incapables d'être disciplinés ni par la raison ni par le commandement; après s'être mêlés à cette horde turbulente, ils parcourent toutes les rues en faisant entendre des menaces de mort contre les cardinaux, si leur choix tombait sur un Français (2).

Le conclave s'ouvrit sous ces tristes auspices. Les Romains, soutenus par les intrépides montagnards, accompagnaient avec des hurlements effroyables les cardinaux qui entraient au conclave. La ville s'émut à la nouvelle qu'un étranger ceindrait probablement la tiare; le tumulte gronda autour du palais: *Romano la volemo!* telle était la terrible vocifération, l'exigence insolente que la foule mutinée envoyait aux Pères de l'Eglise,

(1) Ità ut meretricis illius more, quilibet ipsorum dixerit, nec mihi, nec tibi, sed de illo cujus sit in conclavi sortiemur. *(Epist. archiepiscop. Ravennat. ad Ludov. comit. Fland. in spicileg. d'Acherii*, t. III. p. 743*)*.

(2) Nobiles insuper, et principes romanos, facto edicto, cum pœnarum magnarum adjectione, de Româ expulerunt, locoque ipsorum homines effrenatos, utique bestiales, ac ratione carentes, eorum vocabulo Montanarios appellatos, ad DD. Cardinalium terrorem in multitudine inumerabili Romam intromiserunt, qui die noctuque armati incedentes, ipsos eorumque familiaris verbis opprobriosis et comminatoriis continuè flagitabant. *(Prima vita Greg. XI, in Balus*, fol. 444*)*.

sous la menace de la violation de l'asile sacré. L'effet suivit de près la menace. L'émeute organisée pénétra dans le palais en même temps que les cardinaux, la première toujours plus furieuse, et les seconds si consternés qu'ils semblaient marcher à une mort assurée (1). La populace se répandit dans les salles, dans les cellules ; les montagnards qui ne purent se faire jour à travers ces flots tumultueux, restèrent sur la place et dans les rues adjacentes pour arrêter les cardinaux, dans le cas où ils auraient voulu se retirer (2).

Dans cette confusion, le camerlingue Pierre de Cross, à qui était confiée la garde du conclave, eut le bonheur de trouver un asile au château Saint-Ange ; en son absence, Guillaume de Vouta, évêque de Marseille, essaya de faire évacuer le palais ; mais les Romains répandus dans toutes les galeries, ne cessaient de faire les plus minutieuses perquisitions dans les lieux les plus cachés (3). Vainement l'évêque suppliait les émeutiers de se retirer pour laisser libres les délibérations, les émeutiers répondirent qu'ils attendaient les chefs du peuple. En effet, parurent bientôt douze Bannerets qui demandèrent à parler aux cardinaux.

Introduits dans la chapelle où les Pères étaient assemblés, les envoyés du peuple romain parlèrent ainsi : « Seigneurs,
» nous vous avons déjà requis plusieurs fois, de la part du
» peuple, d'élire un pape qui fût romain, ou tout au moins
» italien ; et parce que jusqu'à présent vous ne nous avez pas
» appris clairement quelle était votre intention, nous vous

---

(1) Rogabat eos ut deprecarentur Deum pro animâ suâ.

(2) Alii verò ab extrà circum circà dictum palatium remanentes, sic et taliter ipsum circumdederunt, quòd nullus intrare, vel exire poterat, nisi incideret in manus ipsorum. *(Prima vita Greg. XI, in Balus.* fol. 444.*)*

(3) Sed perquisiverunt totum conclavum, per omnes lotgias, seu cameras DD. Cardinalium sub lectis et retrò et in latrinis dicentes : volumus videre si hìc sunt homines armorum absconti, aut si sunt foramina per quæ aliquis posset intrare vel exire. *(Secunda vita Greg. XI, in Balus.* fol. 446*)*.

» réitérons la même demande, et nous voulons que vous nous » fassiez connaître votre volonté, afin que nous puissions » l'apprendre au peuple qui nous envoie (1)». Alors le cardinal Jacques Orsini s'avança vers eux avec cet orgeuil de praticien accoutumé depuis longtemps à fouler le peuple comme de la vile canaille : « Porcs de Romains, leur dit-il avec un » superbe dédain, retirez-vous; vous nous fatiguez! Faites » retirer la populace, ou je vous chasse à coups de bâton. »(2) Un instant étourdi par cette insolente apostrophe, qui aurait pu être fatale à tout autre qui n'aurait pas porté le titre de citoyen romain, le peuple se hâta de nommer un orateur pour exprimer de nouveau ses volontés aux cardinaux qui paraissaient s'en moquer. Un audacieux Transtévérin harangua l'auguste assemblée en termes non équivoques: « Par les » boyeaux de Dieu, leur dit-il, vous mourrez ou vous ferez un » pape romain ou italien! » (3).

Les cardinaux stupéfaits répondirent qu'il n'était pas temps de délibérer sur une affaire aussi importante; qu'ils espéraient qu'avec le secours du ciel, Rome et le monde chrétien seraient satisfaits. Les Bannerets ne le furent point de cette réponse évasive; ils répliquèrent vivement: « Et nous, nous vous » déclarons clairement que si vous ne faites pas ce que nous » vous demandons, le peuple, irrité contre vous, se portera » à des extrémités que nous ne saurions empêcher, et nous » vous exhortons à agir de manière que vos personnes ne » soient pas en danger. »

---

(1) Volumusque ut modo expresso nobis dicatis voluntatem vestram, ut ipsum domino populo nos mittentes referre valeamus. *(Prima vita Greg. XI in Balus.* fol. 446*).*

(2) Vadatis, porci romani, etc. *(Not. Balus.* fol. 1094*).* La famille Orsini, qui a donné un grand nombre de papes à l'Eglise, dont le premier fut Célestin III, descendait de l'antique race des Anicius. *(J.-F. André. Monarch. pont.* pag. 493*).*

(3) Per le budella di Dio, morirete o farete un papa romano o almanco o italiano. *(Chron. Cornel. Zantfliet, apud Martenne, V.)*

Ces menaces étaient soutenues par les cris de la populace répandue autour de la chapelle. Le tumulte devenait si effrayant, que les cardinaux, tremblans pour leur vie, s'adressèrent en suppliant aux Bannerets: « Nous reconnaissons, » leur dirent-ils, que nous sommes en votre pouvoir; mais, » quand nous serions encore plus certains de mourir, nous ne » ferons que ce que Dieu nous inspirera. Demain nous célè- » brerons la messe du Saint-Esprit: il nous éclairera sans » doute (1). »

Pendant que le désordre régnait dans le conclave, il y avait sur la place Saint-Pierre, mêlé parmi le peuple, un homme recommandable par ses vertus, humble, dévot, désintéressé, vigilant, zélé pour le progrès des lettres, ennemi déclaré de l'incontinence des clercs et de la simonie, pieux, charitable, dur pour lui-même, portant habituellement le cilice, mais opiniâtre dans ses volontés, d'un caractère sombre et chagrin, incapable de ménagement dans la poursuite du bien et dans ses vues de réforme: cet homme était Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, chancelier de la cour romaine; Prignano ambitionnait une tiare. Pour l'obtenir, il imagina deux rôles différens. Avec le peuple, il était l'ennemi des cardinaux, il l'animait, il l'échauffait par son éloquence persuasive. Avec les cardinaux et les prélats, il protestait hautement contre les violences du peuple, il soutenait que l'élection faite sous l'impression de la menace devait être déclarée nulle; il assurait que lui-même, s'il était élu, n'accepterait pas une papauté imposée par la force. Ce manège adroit semblait lui assurer le succès de ses vues secrètes; mais il avait dans le conclave un concurrent plus puissant que lui: c'était Jacques des Ursins. Ce cardinal observait soigneusement les démarches de ses collègues, et refusait son suffrage à tout ce qui s'éloignait de son élection; il espérait qu'étant né Romain, on serait enfin forcé de lui

(1) Secunda vita Greg. XI in Balus.

donner la couronne pour mettre fin au tumulte populaire (1).

Le désordre ne finit pas avec le jour; il se perpétua toute la nuit. Maîtres des appartements du palais, les séditieux y tiennent captif le sacré-collège, dont le vote sera décidément forcé; les gens armés passent la nuit dans les corridors en poussant des hurlements affreux; ils font plus, ils entassent dans le rez-de-chaussée du palais, du bois sec, des sarments, de la paille, et se disposent à incendier la salle du conclave et à massacrer tous les Français.

Les torches étaient allumées, les glaives hors du fourreau, quand, à la pointe du jour, les cardinaux s'assemblèrent pour célébrer la messe du Saint-Esprit, ce n'était pas assez de les effrayer par le bruit des armes, le son lugubre du tocsin répandit la consternation dans la ville et amena devant le palais un nombre considérable de séditieux armés de toutes pièces, poussant des cris de mort contre les Français (2).

Le danger devenait pressant. Les cardinaux jugèrent qu'il fallait trouver promptement un moyen pour se mettre en sûreté. Jacques des Ursins, l'homme aux expédiens, proposa de différer l'élection et d'habiller le cardinal Tebaldeschi en pape pour amuser la populace; Pierre Corsini pensa à Barthélemi Prignano, dans la persuasion qu'il n'accepterait pas la papauté, ainsi qu'il l'avait affirmé, ensuite parce qu'on le savait trop versé dans la science du droit canon pour ne pas connaître la nullité d'une élection faite sous l'empire de la violence (3); d'autres enfin voulaient hasarder un coup décisif

---

(1) Thiéry de Niem. *De Schism. lib.* II. — Spond. *an.* 1378. — Balus. not. ad vit. PP. *fol.* 1202.

(2) Illi verò qui de directo subtùs conclave, cum gladiis et lanceis ipsius solatium fortiter concutiebant ad eosdem cardinales per ampliùs terrendum et molestandum; aggregerunt etiam arundines sive cannas siccas et sarmenta in grandi quantitate ad supponendum ignem solatio antedicto. (*Prima vita Greg. XI in Balus. — Gersoniana*, lib. I, pag. 11 et 12).

(3) Mauclerc, Chronic. *pag.* 1021 *et* 1022.

et choisir un pape français. Alarmé de cette audacieuse proposition, s'apercevant peut-être qu'on avait le dessein d'élire Robert de Genève, le cardinal des Ursins, pour prévenir cette élection et chercher à irriter le peuple, cria tout haut que le nouveau pape était français. A ces mots, ainsi que la foudre qui gronde et éclate, les Romains brisent la porte de la salle du conclave. Trois princes de l'Église sont envoyés pour les apaiser. Leurs paroles fallacieuses ne firent qu'augmenter l'insolence des assiégeants, sans cesse accompagnée de la terrible menace qu'ils seraient mis en pièces s'ils ne leur donnaient un pape romain ou italien. — Eh bien, retirez-vous, répondirent les cardinaux, demain vous serez satisfaits; laissez-nous procéder librement. — Non, répliquèrent les Bannerets, nous le voulons à présent. *Mò lo volemo, mò!*

Dans cette perplexité, différents avis furent donnés, Barthélemi Prignano, consulté par Jean de Cross, conseilla de procéder à deux élections, l'une provisionnelle, et simulée, l'autre réelle qui ne serait proclamée que lorsque le danger serait passé. Les cardinaux adoptèrent les conclusions de Prignano et le prièrent d'accepter cette papauté simulée. L'archevêque de Bari se charge de jouer ce rôle ridicule, avec l'arrière-pensée cependant de le mettre à profit selon les circonstances (1).

Les Romains, lassés d'une attente qui se prolongeait journellement, renouvellent leurs effrayantes menaces. Les cardinaux, peu d'accord entre eux et saisis de crainte se décident à quitter le conclave. Quatre d'entre eux s'évadent par des issues secrètes et se retirent au château Saint-Ange, escortés par des hommes armés à qui l'on fit croire que le pape était nommé : c'étaient Jean de Cross, dit le cardinal de Limoges, Pierre de Lavergne, Guy de Malesec, cardinal de Poitiers, Pierre de Sortenac, cardinal de Poitiers. Les moins timides se rassemblèrent le lendemain après midi dans le con-

---

(1) Spond. *an.* 1378, *pag.* 598.—Dugloss, Hist. polon. *p.* 41 *et* 42.

clave. Ils y appellent le napolitain Prignano, et le 9 avril, séance tenante, le proclament pape. L'élu prend aussitôt le nom d'Urbain VI. D'une voix triste et lugubre, les cardinaux entonnent le *Te Deum*.

Les électeurs n'avaient pas calculé le développement qu'une exaltation inattendue donne à toutes les passions, le degré d'impatience, d'arrogance, d'irritabilité auquel peut arriver tout-à-coup, quand il se sent le maître, un homme qui avait toujours paru doux et modeste dans un rang inférieur.

La populace était satisfaite, mais elle n'avait pas quitté les armes; elle avait cependant un pape napolitain, et ce napolitain, écrasé sous le poids du fardeau dont il venait de se charger, n'était pas sans inquiétude sur la validité de son élection. Etait-il pape en effet? Intérieurement il savait bien qu'il ne l'était pas; mais son ambition lui persuadait que son élection était légitime. Décidé à tenter la fortune, il veut que les cardinaux ratifient cet acte arraché par la peur (1). Les chapeaux rouges refusent nettement, attendu que l'exaltation de Prignano n'avait été qu'un jeu pour calmer l'effervescence populaire. Mais Prignano, qui veut être pape malgré eux, a recours à ses amis les Bannerets prêts à défendre sa cause. Ces chefs du peuple se rendent au chateau Saint-Ange, représentent aux cardinaux que la colère du peuple n'est que suspendue: que si ce peuple pouvait douter un instant qu'on eût l'intention de lui donner un pape français, il se porterait aux dernières extrémités. Les cardinaux, voulant donner une espèce de satisfaction à ces chefs exigeants, envoyèrent à leurs collègues restés dans le palais, une déclaration par

(1) Ipse vocavit unum prælatum valdè sibi domesticum, et mandavit ei quòd iret ad Bandarenses, et hæc sibi exposuit: dicas Bandarensibus quòd ipsi adhuc nihil fecerunt, nisi cogant istos cardinales venire ad intronisandum me. *(Petr. Flandrini in tractat. schism. — Ciacon. vita Urb. VI. — Balus. not. fol. 1221).*

laquelle ils leur permettaient d'introniser l'archevêque de Bari. Cette déclaration ne satisfit nullement Prignano ; il eut de nouveau recours aux Bannerets qui se laissent séduire. Ils se rendent en armes au château Saint-Ange, font envisager aux cardinaux les horreurs d'un siège poussé avec vigueur par une populace exaspérée, et les supplient de prévenir un évènement aussi malheureux qu'inévitable. (1) Les princes de l'Église cèdent à la peur, ils sortent de la forteresse et viennent au palais apostolique, où, à leur exemple se rendent aussi ceux qui s'étaient cachés hors la ville. Prignano fit servir un grand dîner au Vatican et immédiatement après, les cardinaux, effrayés ou fatigués de cette longue lutte, portent le nouveau pape sur le trône pontifical. (2) Dans les consistoires qui suivirent, ils demandèrent, tant pour eux que pour leurs créatures, un grand nombre de bénéfices et de dignités. Le cardinal comte de Genève reçut plusieurs hautes prélatures ; Frère Bertrand Latger, de l'ordre des frères-mineurs, permuta son petit évêché de Glandèves avec celui d'Ostie qui donne le premier rang dans le sacré-collége ; le bénédictin Jean de Lagrange, que sa présence au congrès de Sarzane et sa légation en Toscane avaient empêché d'assister au conclave, fit à son retour son obédience à Urbain VI. (3)

A une démonstration aussi solennelle d'adhésion, les électeurs en ajoutèrent une plus authentique encore : tous les cardinaux qui avaient participé à l'élection décidèrent d'en donner connaissance à leurs collègues d'Avignon. En consé-

---

(1) Théod. Ulric. Hist. du Concile de Constance.

(2) Per Bandarenses à Barensi ad eos missos coacti sunt, ac violentati ad palatium apostolicum accedere cum Barensi prandere, nominationem talem, ut prædicitur, de eo factum eidem præsentare, et horâ vesperarum eâdem die in ecclesiâ sancti Petri eum intronisare. *(Nicol. Aimeric, inquisit. arag. in deposit.)*

(3) Epist. Arch. Raven. ad comit. Fland. *(Spicileg. d'Acherii*, tom. III. — *Not. Balus*, pag. 1005*)*.

quence, ils leur écrivirent une lettre datée du 18 avril 1378, signée par tout le sacré-collège et scellée du sceau du doyen des trois ordres.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Très-révérends Pères et seigneurs, comme la renommée » peut facilement répandre des nuages et de fausses couleurs » sur la vérité, surtout dans des conjonctures difficiles, » nous avons jugé à propos de vous instruire par cet écrit qui » contient la vérité même, de tout ce qui s'est passé ces » jours derniers dans l'Eglise romaine, dont vous êtes, comme » nous, les honorables membres, et les fermes colonnes, » afin que vous n'ajoutiez pas foi à ceux qui vous auront » raconté ou écrit l'évènement d'une manière différente, et » qu'étant bien convaincus de la vérité par la présente que » nous vous écrivons dans un état de parfaite tranquillité, » vous restiez tranquilles vous-même. Sachez donc qu'après la » mort de Grégoire XI, notre seigneur et père, arrivée le » 27 mars, et suivie de la vie éternelle, comme nous n'en » doutons pas, fondés sur la miséricorde de Dieu, après » avoir fait les obsèques d'un si grand pape, le 6 avril, nous » entrâmes le 7 dans le conclave du palais apostolique, après » avoir imploré la grâce du Saint-Esprit pour délibérer sur » l'élection d'un autre pape, le jour suivant, éclairés, comme » nous le croyons pieusement, par les rayons de ce soleil » qui ne se couche jamais environ, l'heure que le Saint-Esprit- » Paraclet descendit dans le cœur des apôtres, ayant tous » dirigé unanimement et librement nos vœux sur la personne » du très-révérend Père et seigneur en Christ, Barthélemi, » archevêque de Bari, également distingué par son mérite » et par ses vertus, nous l'élûmes pape d'une commune voix, » et comme tel nous l'annonçâmes à une multitude incroya- » ble du peuple chrétien. Ayant ensuite été placé, le 9 du » mois sur le trône apostolique, en présence des fidèles, il » prit le nom d'Urbain VI, et le jour de la résurrection de » Notre-Seigneur, il fut couronné solennellement, selon la

» coutume, dans la basilique du prince des apôtres, aux
» acclamations d'une foule innombrable. Ce que nous vous
» apprenons pour faire succéder à la douleur que vous a
» causé la mort de Grégoire XI la joie que vous devez ressen-
» tir du présent que le ciel nous a fait. »

D'un autre côté, Pierre de Cross écrivit au roi de France, sous les yeux du cardinal d'Aigrefeuille, le plus ardent conspirateur du conclave, de n'ajouter aucune croyance à tout ce que pourraieut avancer les cardinaux pendant qu'ils seraient à Rome, parce qu'ils s'y trouvaient dans une contrainte perpétuelle (1).

La lettre des cardinaux de Rome produisit l'effet qu'ils en attendaient. Leurs collègues d'Avignon adhérèrent à l'élection d'Urbain. Prignano avait enfin réuni tous les suffrages; il était pape, il aurait sans doute continué à siéger sur le trône pontifical, cet homme impétueux et farouche, si la fortune ne l'eût ébloui; les acclamations des Romains pendant la cavalcade du jour de Pâques, lui firent tourner définitivement la tête, son cœur s'enfla d'orgueil sans qu'il pût comprendre que ces acclamations mêmes portaient atteinte à la légitimité de son élection. « C'est nous, lui criaient-ils, qui nous avons
» fait pape : qu'il vive ce pontife de notre choix! Saint-Père,
» n'oubliez pas Rome, puisque c'est Rome qui vous a fait
» pape! » (2)

Urbain VI eût été sans doute le sujet le plus digne de porter la tiare s'il n'avait jamais voulu y toucher. Dès le lendemain de son couronnement tous les vices se dévoilèrent (3). Il avait été intronisé le dimanche de Pâques; dès le lundi, après avoir entendu vêpres dans la chapelle de son palais,

(1) Scripsit propriâ manu regi Franciæ, præsente D. Cardinale sancti Eustachii, quòd caveret sibi ne crederet quæ sibi scribebantur, quia factum non sic se habebat. *(Petrus de Cross, camer. papæ, in deposit).*

(2) Vivat papa noster quia nos fecimus papam! et non alii.... Pater sancte, sic tibi recommandata Roma, cùm Roma te fecerit! *(Balus.* not. 1218*).*

(3) Thiéry de Niem., *lib.* I, *cap.* IV.

irrité tout-à-coup d'y voir un certain nombre d'évêques, il leur dit d'un ton brusque et emporté qu'ils étaient tous des parjures en abandonnant ainsi leur église pour résider à sa cour. La surprise que leur causa un reproche si amer les frappa de stupéfaction, excepté Martin de Pampelune, référendaire du Saint-Siège, docteur célèbre en droit canon. Il répliqua avec assurance : Moi, parjure! suis-je donc ici pour mon intérêt particulier, ou bien pour les affaires génerales de l'Eglise ! Je ne soupire qu'après mon retour, pour être rendu à mon peuple. Urbain fut si peu sensible à ce reproche adressé à son imprudence, que, le lundi suivant, dans un consistoire public, où se trouvèrent les cardinaux et un grand nombre de prélats, il censura leurs mœurs avec une aigreur encore moins réservée.

Jean de la Grange, cardinal d'Amiens, étant venu dans le même temps pour rendre ses hommages au nouveau pape, il en fut reçu d'abord avec tous les honneurs dus à ses rares talens ; mais l'humeur haineuse de Prignano, reprenant le dessus, ce parvenu peu digne de la suprême dignité, l'apostropha d'un ton plus acerbe et plus virulent que de coutume : ce cardinal noir, lui dit-il, est connu par son avarice et sa trahison, en perpétuant la guerre entre la France et l'Angleterre, afin de s'enrichir dans sa légation ; il a fomenté pareillement les divisions entre les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre ; il déclara que lui, pape, ferait justice des monarques français et anglais qui troublaient le monde par leurs querelles. Il se permit de dire au cardinal bénédictin qu'il n'avait cherché que ses propres intérêts dans toutes ses négociations. Alors Jean de la Grange, non moins impétueux que le pape, se lève, et le menaçant de la main : « comme archevêque de » Bari, lui dit-il, vous en avez menti. » Et sur-le-champ il prit la fuite, entraînant avec lui quelques cardinaux. (1) Ces

---

(1) Vobis qui estis nunc papa non possum respondere; sed si essetis ar-

trois paroles plongèrent l'Europe dans une discorde qui dura quarante ans.

Cette réponse hardie du cardinal irrita davantage le pontife, son intention fut alors de soumettre ses adversaires par la force. Bien déterminé dans sa résolution, il songea à s'assurer du château Saint-Ange. Le pape Grégoire avait confié les clés de cette forteresse à un Français nommé Pierre Rostaing, créature du cardinal de Marmoutier. Urbain le destitua pour mettre à sa place un gouverneur qui lui fût dévoué. Rostaing refusa de sortir sous le prétexte que Grégoire XI, avant sa mort, lui avait expressément ordonné de ne remettre les clés du château à qui que ce fût, sans le consentement des cardinaux. Le nouveau pape indigné de cet acte de désobéissance, fit punir Rostaing, comme un rebelle, et menaça le cardinal de Marmoutier de le traiter aussi sévèrement s'il continuait à protéger Rostaing.

Comme de pareilles scènes se renouvelaient journellement, les cardinaux s'assemblèrent en secret et décidèrent de faire usage de leurs protestations et d'élire sur-le-champ un nouveau pape. Vers le milieu du mois de mai, les Français et l'espagnol Pierre de Luna se retirèrent à Anagni sous le prétexte de se dérober aux chaleurs de l'été. Les quatre Italiens restèrent à Rome. Quelques jours après ils reçurent une lettre de leurs collègues qui les engageaient à venir se joindre à eux. Corsini des Ursins et Brossano arrivèrent ensemble. Chacun d'eux avait reçu la promesse d'être élu. Le cardinal d'Amiens s'y rendit aussi avec sa suite, le nombre des fugitifs fut de treize sans compter les prélats de la cour romaine attachés de cœur à la cause des cardinaux. Après eux, Pierre de Cross, archevêque d'Arles et camerlingue de l'Église, qui avait enlevé la tiare, les clés de saint Pierre, l'anneau apostolique et

---

chiepiscopellus Barensis, sicut fuistis pauci dies sunt, ego dicerem archiepiscopello, quòd ipse mentitur per gulam. *(Balus. not. fol.* 1158. — *Théodoric de Niem, cap. V.* — *Walsingham. in Rich.)*

les autres ornements pontificaux, dont il avait la garde, ce qui fit présumer qu'à leur départ de Rome, les membres du sacré-collége étaient résolus d'élire un autre pape (1). Néanmoins jusqu'au mois de juillet, on traita Urbain comme légitime Pontife, on expédia même les actes de la pénitencerie en son nom. Les partisans d'Urbain se prévalurent de cette condescendance contre les cardinaux, auteurs de l'élection d'Urbain.

L'évasion clandestine de Pierre de Cross dessilla les yeux du Pontife. Il vit son trône chanceler et la tiare tomber de son front. Mais en homme de cœur qui ne veut point laisser la victoire à ses ennemis, il monte à cheval sans guide, sans gardes, sans marques distinctives, parcourt la campagne, erre longtemps irrésolu, s'arrête enfin à Tivoli pour être plus à portée d'apprendre ce que les cardinaux méditent contre lui (2).

Quand on apprit l'arrivée du Pape à Tivoli, les cardinaux italiens se rendirent auprès de lui; ils le trouvèrent dans une agitation inexprimable, versant des larmes de colère. Pour calmer ses inquiétudes, ils lui promirent d'aller trouver leurs collègues français pour tâcher de les ramener. Trois d'entre eux partirent en effet; ces députés dévoués étaient les cardinaux de Florence, de Milan et des Ursins. Après un court séjour à Anagni, ils retournèrent à Tivoli, et annoncèrent au Pape que le seul moyen de prévenir un schisme dans l'Eglise était de se désister de la papauté pour pouvoir procéder à l'élection d'un autre Pontife. Renoncer au trône, lui qui se croyait le Pontife légitime! La résistance était cent fois plus

(1) Vitæ PP. *tom.* I, *pag.* 1066. — Rainald, *an.* 1378, *n.* 107.

(2) Et videns dictus intrusus sic omnes cardinales recessisse, exivit Romam, et die XXVI junii, equitavit quasi stultus, sine cruce precedente, et sine corpore Christi, et sine ullo cardinali, et ivit ad unam civitatem quæ vocatur Tiburis, quæ distat ab urbe per XI milliaria et tenetur à Romanis. *(Balus*, fol. 464*)*.

honorable qu'une cession humiliante. Le cardinal des Ursins ne se rebuta pas ; il retourna seul à Anagni ; mais ses confrères français, bien résolus d'en finir avec Urbain, avaient déjà pris toutes leurs mesures pour procéder à un nouveau scrutin et pour soutenir même l'élection malgré l'opposition de Prignano. Ils étaient maîtres du château Saint-Ange ; la faction des Ursins, très-puissante dans Rome, s'était déclarée pour eux ; ils étaient assurés, en outre, de la protection du comté de Fondi, fort mal disposé envers Urbain qui avait voulu le destituer de son gouvernement, et les troupes du Saint-Siége, séduites et gagnées, étaient disposées à passer à leur service.

La guerre allait commencer. Les soldats employés au siège de Viterbe reçurent ordre des cardinaux de s'approcher d'Anagni. Les Romains, informés de leur marche, courent les arrêter à Ponto-Salaro sur le Teverone, à deux milles de Rome. Bernard de la Salle, qui commandait un corps de Gascons et de Bretons, reste d'une armée que Grégoire XI avait employée contre les ennemis de l'Église, se présente devant les Romains qui lui disputaient le passage du Teverone. Cette troupe de braves leur passe sur le corps après en avoir tué cinq cents. Ils entrent dans Rome ; ils y tuent, dans leur furie, tout ce qu'ils rencontrent. Les vaincus se vengèrent lâchement de cette défaite ; le peuple, se ralliant bientôt contre eux, les extermine dans les rues, et on y égorge tout ce qu'on trouve de prêtres français. C'en était fait, il n'y eut plus alors aucun espoir de réconciliation : la terre fut rougie de sang pour une tiare (1).

Après une pareille levée de boucliers, les cardinaux ne

---

(1) Bernardus rogabat eos ut permitterent ipsum transire, qui responderent : Verè tu non transies, imò hìc cum totâ gente tuâ morieris.... Facto clamore irruit in eos, qui Romani subitò fugam ceperunt hinc indè, et in fugâ illâ mortui fuerunt de Romanis quasi quingenti et multi captivati. *(Secunda vita Greg. XI in Balus.* fol. 465 *et in not.* fol. 1231*).*

s'occupèrent plus qu'à bien arrêter leur plan et à gagner surtout la faveur des princes et des savants de la France, leur patrie. Ils firent partir trois députés, Jean de Guignecour, l'évêque de Famagouste, et le maître du sacré-collége, Nicolas de Saint-Saturnin, pour aller offrir la papauté au roi Charles V, qui venait de perdre sa femme ; c'était le plus puissant rival qu'on pût opposer à Urbain VI. Mais Charles n'accepta pas cette étrange proposition (1). Il ne voulut pas se compromettre pour une papauté douteuse. Une adhésion de la part du roi de France pouvait avoir des conséquences incalculables pour le repos de l'Europe.

Le lendemain du départ des députés, les cardinaux conjurés, voulant donner un semblant de légalité à la conspiration et obtenir l'unanimité des suffrages du sacré-collége, appelèrent, par voie de citation, leurs collègues retirés à Tivoli près du Pape, c'est-à-dire les quatre Italiens, savoir : les cardinaux de Florence, de Milan, des Ursins et de Saint-Pierre. On usa, dans cette citation, de beaucoup de réserve, ou plutôt de finessa envers Urbain, qu'on forçait à abdiquer, en lui promettant une seconde élection libre et canonique. Urbain ne jugea pas à propos d'en courir les chances. Aussitôt une protestation solennelle fut proclamée contre sa première élection, protestation dans laquelle on ne manqua point de faire le récit des violences qui l'avaient accompagnée. « Nous vous avons déjà informés des fureurs du peuple romain et de ses gouverneurs, disaient-ils aux rois de l'Europe, ainsi que de la violence qu'ils nous ont faite pour nous forcer à élire un Pape italien que le Saint-Esprit n'avait point choisi. Une multitude égarée nous a arraché la nomination temporaire d'un apostat, d'un meurtrier, d'un hérétique souillé de tous les crimes : lui-même avait reconnu que son élection ne pouvait être que provisoire.

(1) Collect. anecdot. Marténne, *t.* II. — Marsil. Ingh. apud Duboulay, IV, *fol.* 466.

» Néanmoins, au mépris de son serment, il nous a contraints,
» par des menaces de mort, à l'élever sur la chaire de
» l'Apôtre et à couvrir son front orgueilleux de la triple cou-
» ronne. Maintenant que nous sommes à l'abri de sa colère,
» nous le déclarons intrus, usurpateur et antechrist; nous
» prononçons anathème contre lui et contre ceux qui se sou-
» mettront à son autorité. »

Cet acte hardi provoqua la défection des cardinaux italiens, à l'exception de celui de Saint-Pierre. Les trois autres se rendirent aux environs de Palestrine, afin de pouvoir conférer avec autant d'électeurs députés d'Anagni. Les conjurés ne furent point d'accord sur la manière de procéder; cependant les trois italiens, détachés de la cause du Pape, ne retournèrent plus vers lui, et se retirèrent à Sessa, au-delà d'Anagni, pour observer le cours des évènements. Quatre jours après, le 9 août 1378, on publia une longue et violente déclaration, dont voici un fragment : « Le zèle de la maison de Dieu les dévore ;
» ils ne peuvent voir sans douleur la barque de Pierre agitée
» par les flots et presque submergée, l'arche d'alliance en-
» levée par les impies Philistins, et les vases sacrés de la
» sainte Jérusalem entre les mains du sacrilège Balthasar;
» leur conscience ne leur permet pas de laisser la mystique
» robe sans couture exposée à la déchirure; leur silence
» serait nuisible à la pureté de la foi, à l'édification du peuple
» chrétien et à la rigueur de la discipline. Ce n'est que la
» violence et la crainte qui les ont portés à élire Barthélemi
» Prignano, bien convaincus qu'ils étaient que sa conscience
» les forcerait à se démettre; mais puisque son aveugle am-
» bition le pousse à garder la tiare malgré la nullité de son
» élection, ils croient faire une action méritoire en l'anathé-
» matisant comme intrus et en le sommant d'abdiquer la pa-
» pauté; conjurent tous les fidèles de ne plus lui obéir, et le
» menacent lui-même de la colère de Dieu et des hommes,
» s'il ne quitte à l'instant les habits et les autres insignes de
» la papauté, et s'il ne s'abstient de toute fonction de cette

» dignité, tant au spirituel qu'au temporel. (1) » Le cardinal d'Amiens n'apposa point sa signature à ces actes préliminaires, parce qu'il ne s'était point trouvé dans l'assemblée qui avait élu Prignano.

La déclaration fut d'abord envoyée aux cardinaux restés à Tivoli auprès du Pape; on en donna ensuite connaissance à toutes les puissances de l'Europe, à toutes les universités, à celle de Paris surtout; elle fut adressée aux cardinaux d'Avignon, qui adoptèrent les opinions de leurs confrères, et non contents d'avoir fait publier dans l'Eglise l'écrit qu'ils venaient de recevoir, les Pères Avignonais firent défense d'obéir à Urbain l'anti-pape. Le seul cardinal de Pampelune, étonné d'une contradiction aussi prompte et aussi inespérée dans la conduite de ses collègues, signataires de la lettre écrite aux six cardinaux restés à Avignon, ajourna son adhésion à cet acte; ce ne fut qu'après de mûres réflexions qu'il se déclara contre ce pape (2).

Cette démarche était énergique sans doute, mais n'était pas sans danger, car si Prignano, que n'intimidait pas l'audace des conjurés, n'eût indisposé la reine de Naples contre lui, le collége d'Anagni ne pouvait éviter de tomber entre les mains de son ennemi. L'ambition de cet homme sauva les cardinaux et perdit le Pontife (3).

Jeanne, ravie d'apprendre que l'un de ses sujets venait d'être intronisé sur la chaire de Saint-Pierre, envoya au nouveau pape des ambassadeurs chargés de lui présenter ses hommages. Hugues de Saint-Séverin et Nicolas Spinelli vinrent

(1) Insignia deponat papalia, et ab administratione spiritualium et temporalium papatûs abstineat. *(Secunda vita Greg. XI in Balus.)*

(2) Cùm illum cardinales qui Anagniæ erant misissent ad eos qui remanserant in Avenione, illi eam in omnibus approbaverunt, in urbe Avenionensi publicari jusserunt, prohibueruntque ne quis Urbano obediret, uno excepto cardinale Pampilonensi, qui adhuc sibi deliberandum censuit. *(Balus. ad not.* fol. 1235*)*.

(3) Continuat. de Nangis.

à Rome ; mais ces députés reçurent un froid accueil de la part d'Urbain, ébloui de sa haute fortune, ou peut-être secrètement vendu à Charles de Duras. Cet orgueilleux Pontife fit entendre des paroles de colère contre Jeanne, et alla jusqu'à dire qu'il enverrait cette princesse dans un cloître avec une quenouille au lieu de sceptre. Hugues et Spinelli ne furent point intimidés et repoussèrent avec fierté les injustes incriminations du Pontife.

Urbain, d'après le récit de Baluse, voulut aussi humilier Othon, qui était venu à Rome pour obtenir l'investiture du royaume de Naples. Ce prince posa les genoux à terre pour offrir à boire au pape. Urbain, satisfait de le voir dans l'humiliante posture qu'une ridicule étiquette imposait à ce prince, ne buvait pas et le contemplait en ricanant. Un des cardinaux présents, honteux de l'embarras et de l'humiliation du roi, dit au pape : « Saint Père, il est temps que vous buviez. (1) »

Urbain avait deux neveux, Basile et François Prignano, dont il voulait assurer la fortune politique ; ces neveux ne désiraient rien moins que de figurer comme grands seigneurs à la cour de Naples, vers laquelle ils n'avaient jamais osé porter leurs regards. Jeanne, si légère dans sa jeunesse, si grande ensuite dans le malheur, voulait marier le jeune marquis de Montferrat, parent d'Othon de Brunswick, son mari, avec Marie, fille de Frédéric IV d'Aragon, roi de Tinacrie au-delà du phare. Prignano, de son côté, peu satisfait de sa fortune, convoitait le royaume de Sicile, et avait formé le dessein de l'assurer à son neveu en lui faisant épouser Marie d'Aragon. A cette époque de puissance pontificale, l'investiture du pape

---

(1) Et cùm dictus Otto ei (Urbanus) quàdam die potum præberet in collatione, in præsentiâ quorumdam cardinalium et aliorum magnæ auctoritatis virorum, dictus Urbanus ex fastu scyphum de manibus tanti principis stantis coram eo flexis genibus, recipere tardavit donec ad eum quidam ex eisdem cardinalibus diceret hæc verba : *Pater sancte, tempus est ut bibatis.* (Balus. not. *fol.* 1124.)

était nécessaire pour légitimer la possession d'un trône. Jeanne demande au Pontife cette investiture indispensable, Urbain la lui refuse, se fâche et maltraite l'ambassadeur de la reine (1).

Justement irritée du ton arrogant d'Urbain, Jeanne repousse la proposition des neveux du Pape. Urbain tourne ses espérances d'un autre côté. Charles de Duras lui parut propre à assurer ses vues de grandeur de famille auxquelles il cédait avec tant de charme. Charles de Duras avait des droits sur Naples, et si la puissance pontificale lui venait en aide, nul doute qu'il ne se vengeât des obstacles et des testaments suscités ou rédigés par une reine sans enfants. Ce prince, ingrat envèrs Jeanne qui l'avait élevée comme son propre fils, étouffa tous les sentiments que l'honneur et la reconnaissance pouvaient faire naître dans son cœur. Le duc d'Andria, dépouillé de ses châteaux, maltraité par Jeanne, était le champion le mieux disposé à s'entendre avec le pape, et à servir à la fois ses haines et ses pensées ambitieuses. Il alla, au nom d'Urbain, secrètement auprès de Charles, qu'il trouva irrésolu à disputer à la reine sa couronne. Jeanne connut cette intrigue, et sans garder aucune mesure dans sa colère contre le Pontife, elle se décida à soutenir le schisme que seize cardinaux méditaient dans Anagni.

Le sacré-collége n'était pas en sûreté dans Anagni, ville trop voisine de Rome et de Tivoli : il se retire à Fondi, près de Gaëte, et là, abrité par le trône de Jeanne, et sous la protection d'Honorat Gaëtani, comte de Fondi, de la famille de Boniface VIII, il procède à l'élection d'un autre pape. Les batteries étant ainsi dressées, les seize cardinaux s'assemblèrent en conclave ; le but de la réunion était d'exclure les Limousins. Le cardinal Jean de Cross dit que, dans les circonstances présentes, il ne convenait pas de faire pape ni un Français ni un Italien. Ne pouvant plus compter sur l'accepta-

(1) Collenuccio. Hist. Neapolit. *lib.* V.

tion du roi de France, ils tournèrent leurs vues sur deux d'entre eux dont la haute naissance les mettait en rapport de parenté avec la plupart des princes de l'Europe. Robert de Genève était allié à tous les princes d'Allemagne et au comte de Flandres ; Pierre de Luna tenait, par les liens du sang, aux différents rois d'Espagne. Séance tenante, Jean de Cross donna sa voix à Robert de Genève, comme attaché par sa naissance à l'empire germanique (1), dont le comté de Genève était un fief. On ne vit plus dans ce pape de trente-six ans, qui avait gagné ses éperons au massacre de Césène, qu'un rival terrible pour Urbain. Tous les cardinaux français lui donnèrent leur voix, sans en excepter le cardinal d'Amiens, qui se fit un mérite apparent d'un triomphe que trahissait un secret dépit. Les trois Italiens comprirent alors qu'ils avaient été trompés ; ils ne donnèrent point leurs suffrages, mais ils rendirent leurs hommages à ce nouveau pape, et reconnurent, dans un écrit rendu public, qu'on avait suivi les lois de l'Église dans cette élection. L'exaltation de Robert eut lieu le 20 septembre 1378, il fut couronné dans l'église cathédrale de Fondi, en présence d'Othon de Brunswick, des ambassadeurs de Naples et de plusieurs seigneurs. Robert prit le nom de Clément VII.

Il était difficile de choisir, selon le droit, entre les deux pontifes, et l'Europe se partagea selon l'intérêt des princes. On vit alors commencer une lutte effroyable, à laquelle aucun des souverains n'était en état de mettre un terme. Sur aucun trône ne se rencontrait un homme capable d'apporter un remède au schisme, ou de donner à l'Europe une impulsion

---

(1) Ego non nomino Gallicum nec Italicum, sed nomino et eligo alium qui non est Gallicus nec Italicus. D. Robertum, cardinalem Gebenensem, qui est de natione Alemaniæ, hunc eligo in summum pontificem. Tunc successivè, nemine discrepante, omnes cardinales elegerunt eum, exceptis cardinalibus italicis. *(Petrus de Cross, Archiepiscopus Arelatensis, in deposit).*

salutaire. Les rois virent des armes au service de leur ambition dans les pardons et les foudres dont disposaient les pontifes rivaux.

Le monde fut alors divisé en *Urbanistes* et en *Clémentins*, animés les uns contre les autres d'une égale haine, poussant chacun de son côté au plus scandaleux prosélytisme. Le schisme, constitué fort et vivace, ne transigeant jamais, ainsi que le dogme absolu, conduisit à l'anarchie morale, féconde en tristes résultats. Tout se vendit, la conscience, les serments, l'honneur et Dieu lui-même. Chaque prétendant à la tiare, voulant se faire des créatures, abolissait toutes les règles de la discipline et favorisait toutes les passions; des prélats, gagnés par l'or et l'ambition, flétrissaient et anathématisaient le lendemain ce qu'ils avaient préconisé saint la veille; les cardinaux passaient alternativement sous les étendards de l'un et de l'autre pape (1); la vertu et la religion ne furent plus que dans les livres, et la licénce se trouva partout. Nicolas de Clémangis, Gerson, Pierre d'Ailly, Maime Bourg, Théodoric de Niem, nous ont laissé un tableau vraiment déplorable de cette époque.

Les deux papes se partagèrent inégalement le monde chrétien. Urbain retint dans son obédience la meilleure partie de l'Italie, les états de l'empereur Wencesa, qui succéda à son père Charles IV, l'Angleterre, la Bretagne, la Flandre, la Hongrie, la Pologne, le Danemarck et la Suède. Outre la France, Clément VII acquit à son tour l'Ecosse, la Sicile, la Savoie et la Lorraine; au cœur de l'Allemagne, l'Autriche et la Bavière. Les royaumes de la Péninsule hispanique et le Hainaut gardèrent la neutralité. Le parti de Clément VII ne

(1) J'indique ici Pileus de Prato, archevêque de Ravenne, qu'Urbain VI fit cardinal en récompense de son zèle à le défendre; il renia Urbain et passa au parti de Clément qui lui conserva sa dignité; il renia encore celui-ci pour prendre la défense de Boniface IX, successeur d'Urbain. Pour ces désertions successives, de Prato fut appelé le cardinal *des Trois Chapeaux*.

tarda pas cependant à faire d'autres conquêtes : Pierre de Luna, qui fut nommé légat dans l'Ibérie, eut bientôt rangé sous l'obédience de son patron tous les royaumes de l'Espagne. Clément compta de plus parmi ses partisans Naples, les îles de Chypre et de Rhodes, Gênes ; encore fallut-il bien du temps et des négociations pour attirer à lui, les unes après les autres, ces diverses contrées. La France même, qui fut son plus solide et son plus constant appui, ne se détermina qu'après de très-longues délibérations.

Clément VII, pour affermir sa cause en Italie, prit une détermination qui devait ruiner la monarchie pontificale. Par une constitution publiée peu de jours après son exaltation, il érigea les provinces de la Romagne, de Ferrare, de Ravenne, de la Marche, de Spolette, de Pérouse, de Todi et de l'Ombrie, en *royaume de l'Adriatique*, en faveur de Louis d'Anjou, frère de Charles V. Il ne se réservait que Rome, le poitrimoine et la Sabine (1).

Urbain comptait dans son parti sainte Catherine de Sienne et Pierre, infant d'Aragon, religieux franciscains, célèbres tous les deux par leurs révélations. Pierre de Luxembourg, fils du comte de Ligny, et saint Vincent Ferrier, jetèrent quelque éclat sur l'obédience de Clément ; chacun de ces personnages travailla activement à la défense de sa cause. Catherine écrivit avec toute la chaleur d'une âme inspirée en faveur du pape Urbain. Elle invita Charles de Duras à se mettre à la tête d'une armée nationale pour chasser les Clémentins, ennemis naturels de l'Italie ; elle fit des efforts inouïs auprès de Jeanne de Naples pour ramener cette reine sous l'obédience d'Urbain ; elle se plaignit, dans les termes les plus amers, au roi Charles V de la protection qu'il accordait à l'antipape et à ses cardinaux, dont elle n'attribua la défection qu'au désir de continuer à mener impunément une vie scandaleuse.

---

(1) Spicilegium d'Acherii, *tom.* III, *pag.* 745.

La Sainte termine ainsi : « Ouvrez donc les yeux, ô très-cher
» père ! pensez que vous devez mourir, et que vous ne savez
» ni le jour ni l'heure. Ayez en votre pensée la vérité et la
» justice, et non l'amour exclusif de votre patrie ; car tous les
» pays sont égaux devant Dieu, vu que tous les hommes sont
» sortis de sa volonté, tous sont faits à son image et à sa res-
» semblance, et rachetés également par le sang de Jésus-
» Christ. (1) »

On a toujours admiré l'énergie et l'éloquence mâle de la lettre adressée aux trois cardinaux italiens après l'élection de Clément VII.

« Très-chers Pères en Jésus-Christ, leur dit-elle, moi
» Catherine, esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous
» écris dans son précieux sang avec le désir de vous voir re-
» venir à la vérité et à la lumière, du fond des épaisses ténè-
» bres dans lesquelles vous êtes tombés ; alors vous serez mes
» Pères bien-aimés, sinon, non. Oui, vous serez mes Pères
» si vous sortez des abîmes de la mort, si vous revenez à la
» vie de la grâce de laquelle vous vous êtes séparés en aban-
» donnant votre chef, pour devenir des membres morts. Je
» veux dire que vous devez rentrer dans la fidélité et
» l'obéissance du pape Urbain VI où se trouvent tous ceux
» qui participent à la lumière et à la vérité. Ne vous laissez
» donc pas aveugler par l'amour-propre et le mensonge....
» O misères profondes de l'amour-propre de la vanité qui
» vous a fait tourner comme des feuilles agitées par le vent !...
» Vous avez été mis sur le sein de l'Eglise comme des fleurs
» destinées à répandre de suaves odeurs, comme des colonnes
» pour soutenir le mystique édifice de Jésus-Christ, comme
» des flambeaux sur le chandelier pour éclairer les fidèles.
» Or, avez-vous rempli les buts de votre élévation ? Hélas !
» non, car vous n'êtes remarquables que par votre ingratitude
» envers cette Église qui vous a nourris.

---

(1) Lettere della B. Vergine Caterina da Siena, in-4, Venezia, 1562, page 213.

» que de consentir à un si grand crime, car il connaît la vérité
» comme vous. O misère et aveuglement déplorable! dans
» quel abîme êtes-vous tombés par un sentiment d'amour-
» propre blessé! Oui, c'est l'orgueil qui vous a poussés au
» schisme, car avant que le pape vous eût réprimandés, un
» peu durement peut-être, vous l'avez confessé et reconnu
» pour vicaire de Jésus-Christ. Hélas! pour l'amour de Dieu,
» revenez à la vérité, humiliez-vous devant la suprême ma-
» jesté et revenez à l'obéissance du pasteur légitime. Que la
» honte et la grandeur de votre crime ne vous fasse pas aban-
» donner votre salut.... Et si nous voulions encore employer
» une considération humaine, là où les idées d'un ordre plus
» élevé doivent l'emporter, je vous dirais que bien que toutes
» les nations soient égales aux yeux de Dieu, cependant le
» pape étant italien, et par conséquent notre compatriote,
» pourquoi, à notre grand détriment, avez-vous secondé les
» vues des Ultramontains? Revenez donc à vos devoirs, et
» n'attendez pas la colère divine. Je termine ici, car si j'é-
» coutais ma volonté, je ne m'arrêterais pas, tant sont grandes
» la douleur et la tristesse de mon âme en voyant une aussi
» déplorable prévarication de la part de ceux qui devraient
» en être si éloignés! (1) »

Dans la sainte ardeur qui l'embrasait pour le salut de la patrie et le triomphe de la religion, Catherine ne ménageait pas non plus cet irascible Urbain VI, sur la tête duquel elle plaçait les destinées de son pays; elle l'invitait à calmer son irascible impétuosité, qui nuisait au succès de sa cause. « Au
» nom de Jésus-Christ crucifié, lui écrivait-elle, tempérez
» un peu ces mouvements trop brusques que la nature vous
» a donnés. (2) »

Pierre d'Aragon harcelait aussi le monarque français pour

---

(1) Lettere, etc. *pages* 34 *et seq.*

(2) Mitigate un poco, per l'amore di Christo crocifisso, questi movimenti subiti che la natura vi porge. *pag.* 20.

l'attirer dans le parti d'Urbain. De son côté, saint Vincent Ferrier établissait en Espagne, comme un principe incontestable, qu'il ne fallait point juger du droit des prétendants à la papauté sur les révélations, les prédictions, les miracles de certains prophètes, mais qu'on devait ajouter foi aux dispositions des cardinaux, seuls constitués en autorité pour le gouvernement de l'Église dans les tristes circonstances où elle se trouvait (1).

Frappé dans sa dignité, blessé par un schisme naissant qui allait effacer l'éclat de sa triple couronne, Urbain voulut résister à l'orage. Catherine, sortie de son cloître pour apporter à la papauté le secours de ses généreuses idées, sut retremper le courage abattu d'Urbain, et lui inspira un coup d'état décisif et une mesure de politique habile : d'abord la destitution des cardinaux rebelles, ensuite la nomination de vingt-neuf cardinaux pour remplir le vide que laissait à la cour la défection des anciens. Il distribua à ses élus les meilleurs bénéfices du royaume de Naples ; il lança ses foudres sur le front royal de Jeanne, la déclara schismatique, excommuniée et déchue de la royauté. Urbain fit plus encore, il envoya le duc d'Andria offrir la couronne de Naples à Charles de Duras, qui résidait dans le Frioul. Charles, obsédé par tant de sollicitations, accepta enfin. Son séjour en Hongrie l'avait rendu suspect à la reine, et le crédit de son beau-frère Robert d'Artus, ou d'Artois, croissait progressivement à la cour. Louis de Hongrie fut invité par Charles de Hongrie à le seconder dans son entreprise.

Maintenant ce ne sont plus les querelles théologiques du grand pape Jean XXII, c'est la papauté définitivement avilie, étiolée par une rivalité scandaleuse ; c'est la guerre, la consternation et la misère des peuples, les excommunications réciproques lancées du haut du Vatican et du sommet des monta-

---

(1) Vincent Ferrier, apud Balus. vit. PP., *t.* I, *pag.* 1277. *Item* apud Ech. Bibl. Dom. *t.* I, *pag.* 796.

gnes de Fondi. Et, chose étonnante! l'Europe, respectueuse devant les décrets pontificaux, voyait commencer cette lutte sans s'interposer souverainement entre les deux rivaux.

Pour faire face à son compétiteur, qui voulait la guerre, Clément mit une armée sur pied; il fit venir le comte de Montjoie, son neveu, avec les troupes qu'il avait tirées de la Savoie (1); le comte se joignit à Sylvestre de Budes et à Bernard de la Salle, qui commandait les Bretons et les Gascons au service du Saint-Siége. On se livre bataille dans le voisinage de Rome; huit cents hommes du parti d'Urbain sont couchés sur la poussière; on s'entr'égorge avec la double fureur d'une guerre civile et d'une guerre religieuse, et cependant chacune des armées portait les clés de Saint Pierre sur ses drapeaux. On persécute à outrance les prélats, les prêtres, les clercs de l'obédience du pape romain; on les arrête sur mer et sur terre, on les maltraite, on les précipite dans les rivières, on les fait périr par le feu ou par toute autre mort violente (2). Dans les terres de la Campanie, en Toscane et en Sicile, on prit et on ruina quantité de villes et de châteaux, on ravagea les campagnes, on détruisit les églises et les monastères; l'Italie enfin fut désolée par les meurtres et les brigandages. Urbain ne fut pas plus modéré que Clément : il réduisit à la misère un nombre infini d'ecclésiastiques. Plusieurs d'entre eux, ne considérant que leur cupidité, soit pour conserver leur premier état, soit pour obtenir des grâces nouvelles, se prosternèrent devant celui des papes qu'ils considéraient intérieurement comme un intrus; d'autres acceptèrent des bénéfices dans les deux obédiences; d'autres s'attachèrent tour-à-tour à celui des pontifes qui accordait le plus de faveurs. Ce malheureux schisme eut pour résultats la ruine des peuples, la dépravation des mœurs, la simonie, la révolte, l'apostasie, l'habitude du crime, tous les fléaux de la guerre et de la discorde.

---

(1) Fantoni. Istoria d'Avignone.

(2) Vitæ PP., *t.* I, *pag.* 496. --- Niem., *cap.* XIX.

Urbain songea cependant à se défendre : il mit aussi une armée sur pied, composée de soldats que l'empereur lui avait envoyés, et de ces vieilles bandes de Tard-Venus qui, depuis plus de seize ans, avaient désolé l'Italie sous la conduite de l'Anglais Sfakivood, tantôt au service du pape, tantôt à celui des tyrans, ou des villes rebelles qui les achetaient. Urbain donna le commandement de son armée au comte Albério de Balbiano, gentilhomme romagnol, ancêtre des princes Belgiojoso de Milan. Ce capitaine forma, sous l'invocation de Saint-Georges, uue compagnie dans laquelle il ne voulut admetre que des Italiens, et il la mit, en 1378, au service d'Urbain VI. Cette compagnie défit à Pontemolle celle des Bretons attachée à Clément VI, qu'on regardait comme la plus formidable de toutes les troupes étrangères. Dès lors, la compagnie de Saint-Georges fut la vraie école militaire en Italie ; tous les jeunes gens qui avaient du courage, du talent et de l'ambition, y accouraient de toutes parts ; tous les capitaines qui, vingt ans plus tard, acquirent une si haute réputation, se firent gloire d'y avoir servi (1).

Avec cette vaillante compagnie, Balbiano entre aussitôt dans Rome ; il attaque d'abord les retranchements du bourg de Saint-Pierre, et oblige les Bretons, qui les défendaient, à se retirer dans le château Saint-Ange, qui fut, peu de jours après, réduit aux dernières extrémités, par suite des attaques successives d'Albéric. Le comte de Montjoie, à la tête de l'armée Clémentine, s'approche de Rome pour dégager la forteresse, et fait en même temps le siège de Marino, place assez forte située à douze milles de la cité des papes. Le prudent Albéric sort à l'instant de cette ville, et se trouve le soir même en présence de l'armée ennemie. De son côté, Montjoie quitte ses retranchements pour ne pas s'y trouver cerné : tout annonçait pour le lendemain une bataille décisive.

Dès le matin, la division d'Albéric s'ébranle la première et

(1) Simonde de Sismondi. Histoire de la Liberté en Italie, *t.* I, *pag.* 303.

tombe sur les Gascons, que commandait Bernard de la Salle. Ce capitaine se défend avec un admirable courage ; mais accablé par le nombre, il est battu et fait prisonnier. Montjoie dispute sur un autre point la victoire à Galeazzo Pepoli, dont les soldats ne combattent plus qu'en reculant. Le comte allait enlever la gloire de cette journée, l'orsqu'Albéric vint la lui ravir. N'ayant plus d'ennemis devant lui, Albéric court au secours de Pepoli, qui, encouragé par la présence de son compagnon d'armes, ranime ses soldats et les ramène au combat. On se battit avec un acharnement sans exemple. Montjoie, attaqué de toutes parts, se défend en désespéré ; mais il est contraint de céder, et se rend prisonnier avec Sylvestre de Budes et soixante autres chefs de l'armée Clémentine ; cinq mille soldats restèrent sur le champ de bataille. Ce carnage dura toute la journée du 29 avril 1379. Depuis longtemps l'Italie n'avait vu un combat aussi meurtrier, ni des soldats s'entr'égorger avec autant de fureur. Albéric entra triomphant dans Rome ; Galeazzo Pepoli et lui pressèrent aussitôt le siège du château Saint-Ange, qui se rendit à composition.

Urbain se reposait tranquillement sur les lauriers de Balbiano, tandis que Clément, consterné par ce revers, quitte Fondi, et se retire à Naples auprès de la reine Jeanne. Les suites de la démarche de cette reine en faveur de Clément VII ne furent pas heureuses. « Rien de compliqué sans doute comme la position que le schisme lui avait faite, dit un auteur dont nous aimons à citer les sages réflexions (1) ; placée dans la sphère d'activité de deux parties belligérantes, cette princesse ne pouvait échapper à l'influence de l'une ou de l'autre. En s'alliant à Urbain, elle s'exposait à perdre le comté de Provence, le plus riche fleuron de sa couronne ; en s'alliant à Clément, elle courait la chance de perdre Naples, la portion la plus considérable de ses domaines. Tel est le

---

(1) L'abbé Rose. Études histor., p. 482 et 483.

sort des états dont les provinces ne sont pas contigues ; forcés de s'assimiler avec les puissances voisines, ils se laissent emporter dans le tourbillon d'une politique étrangère, et subissent ainsi les conséquences de principes opposés à leurs intérêts. Tout bien considéré, le premier parti était préférable à l'autre, et entraînait moins d'inconvénients. Il y eut donc chez Jeanne faux calcul en quittant l'obédience d'Urbain pour celle de Clément. »

Jeanne et Othon de Brunswick accueillirent avec empressement le pape fugitif. Mais de nouveaux malheurs attendaient Clément dans cette ville. Les Napolitains, outrés que leur reine préférât un étranger à leur compatriote Prignano, prennent les armes en tumulte; ils viennent assiéger le pape et la reine jusque dans le château de l'Œuf, où ils s'étaient réfugiés pour échapper à leur colère. Il ne restait plus un coin de terre où le malheureux Clément pût aller chercher un asile ; son rival eût fini par le faire prisonnier, et peut-être par faire tomber sa tête, si le pontife vaincu n'eût pris la résolution de venir en France et de transporter sa cour à Avignon, dans ses formidables tours, du haut desquelles il pouvait demander du secours au roi Charles V et préparer les moyens d'écraser son rival. Il fit agréer son projet à la reine. Celle-ci, toute dévouée à Clément, mais charmée de se débarrasser de cet hôte incommode, lui donna quelques galères sur lesquelles il s'embarqua avec tous ses cardinaux, à l'exception de ceux de Sainte-Praxède, Jacques de Itro et de Saint-Sixte, Léonard de Giffoni, à qui il confia le soin des affaires à Naples. Après une navigation longue et pénible, Clément arrive à Marseille le 10 juin 1379, et de là se dirige sur Avignon, où il fut reçu avec des démonstrations de joie qui durent le consoler de ses malheurs (1).

La France, qui doit toujours se trouver l'arbitre des débats qui s'agitent en Europe, sort enfin de son long sommeil, et

(1) Zurita. Annal. Arag. *lib.* X, *cap.* XXIV.

veut intervenir dans cette question de vie pour la chrétienté. Après avoir fait examiner par l'Université et son clergé assemblés dans la maison de Vincennes, les droits des deux concurrents à la papauté, le roi de France, Charles V, donna gain de cause à Clément. Cette préférence étonna les rois de l'Europe, qui voulaient favoriser Urbain. Aussi Clément, victorieux quoique exilé, s'en prévalut-il pour excommunier, avec les solennités les plus imposantes, Urbain, son compétiteur. Celui-ci riposta en faisant éclater les foudres du Vatican sur les tours d'Avignon.

Urbain, du haut de la chaire pontificale, soufflait partout le feu de la guerre. On vendait tout pour payer les frais de cette ligue, on fondait les vases sacrés, on aliénait les biens de l'Eglise, tant il tardait à ce pape plein de haine de voir crouler le trône de Jeanne. Jeanne, obsédée de terreurs religieuses, entendait avec douleur les murmures de Naples épouvantée; elle pouvait retarder la chûte de son trône en faisant arrêter la femme et les enfants de Charles qui se trouvaient auprès d'elle ; mais sacrifiant son ressentiment à la grandeur d'âme qui la maîtrisait, elle laissa partir cette femme et ses enfants, espérant qu'une conduite aussi magnanime désarmerait son ennemi. Dans cette douloureuse position, elle tourna ses regards vers la France, puissance toujours prête à couvrir de son égide les princes malheureux. Elle monta sur une de ses galères, et vint à Avignon conférer, avec le pape Clément, sur la conduite qu'elle devait tenir. Le pontife était aussi intéressé qu'elle à la conservation de ce royaume. Dans l'extrémité où se trouvaient ces deux souverains, ils pensèrent que le plus solide appui qu'ils pussent trouver était dans la personne d'un prince qui pût neutraliser les efforts de Charles de Duras. Clément proposa à Jeanne d'adopter Louis d'Anjou, frère de Charles V, pour son fils et son successeur au royaume de Naples. « Puisque vos parents les plus proches, lui dit » le pontife, sont devenus vos plus cruels ennemis, choi- » sissez un prince dans l'auguste maison de France dont vous

» êtes issue, et adoptez-le pour votre fils et votre successeur.
» L'amour, la reconnaissance, la générosité, l'intérêt même
» l'obligeront à vous secourir de tout son pouvoir. Jetez les
» yeux sur Louis d'Anjou; ce prince, dans la force de l'âge
» où il est aujourd'hui, possède les qualités les plus propres
» pour faire un grand roi : il est sage, il est vaillant, expéri-
» menté dans la politique et dans les affaires de la guerre;
» il l'a faite glorieusement contre les Anglais, il la fera avec
» succès contre un ennemi son rival. (1) »

Charmée de trouver dans la maison de France le défenseur qu'elle cherchait, Jeanne se détermina sans hésiter à suivre le conseil de Clément. Elle reprit le chemin de Naples, et trouva en arrivant son royaume foudroyé par de nouveaux anathèmes, ses sujets dispensés du serment de fidélité, et Charles, son cousin et son neveu, prêt à partir pour lui faire la guerre. La France devait chaudement défendre les intérêts de cette reine, puisqu'en adoptant pour son fils Louis d'Anjou, elle le déclarait son héritier universel par son testament du 29 juin 1380, signé au château de l'Œuf. Des lettres patentes, rédigées dans le même mois, confirmèrent cette adoption. La reine fit ensuite restitution en faveur du fils aîné de Louis, et en cas de mort, en faveur de celui des enfants de Louis que l'ordre de sa naissance appellerait à la succession. Le 23 juillet, Clément VII ratifia ces lettres d'adoption, dérogeant ainsi à la cause de l'inféodation de Clément VI, qui portait qu'aucun prince ne pourrait succéder au royaume de Naples s'il ne descendait de Charles Ier.

L'adoption de Louis d'Anjou et l'espérance d'abattre l'orgueil du pape Urbain, ne furent pas les seuls avantages remportés par Clément VII. La Castille se déclara pour lui. Les précautions que prit Jean 1er, roi de ce royaume, avant de se déterminer, donnèrent un poids immense à sa déclaration. Dans le temps que la Castille l'abandonnait, Urbain assurait,

---

(1) H. Bouche. Hist. de Provence, *t.* II.

en dédommagement de cette perte, la moitié du royaume de Naples à sa famille. Charles de Duras, pressé par le roi de Hongrie et sollicité vivement par le pape de Rome, arriva enfin en Italie avec son armée; il se rendit en toute hâte auprès d'Urbain, qui le reçut comme un libérateur. Le Saint-Père lui donna publiquement l'investiture du royaume de Naples; mais il l'obligea d'investir lui-même François Prignano, son neveu, de la principauté de Capoue, du duché d'Amalfi, des comtés de Caserte, de Fondi, de Minerbino, des villes d'Averse, de Gaëte, de Sorrent, de Nocera, en un mot, de la plus belle partie de ce puissant état. Duras dissimula, consentit à tout et profita des avantages dont le pontife le combla, car Urbain lui sacrifia, outre ce qu'il trouva dans ses propres épargnes, plus de quatre-vingt mille florins d'or qu'il avait retirés de la vente des biens, des croix, des calices, des statues qui appartenaient aux églises ou aux monastères (1).

Le 16 septembre 1380, après avoir longtemps souffert du poison administré, dit-on, par le roi de Navarre, Charles V mourut dans la quarante-quatrième année de sa vie. La France perdit en lui le meilleur et le plus religieux de ses rois (2). Il laissa deux fils, dont l'aîné, qui n'avait pas encore dix ans, lui succéda sous le nom de Charles VI, et le second, qui n'en avait que neuf, fut duc d'Orléans. Il laissait aussi trois frères : le duc d'Anjou, appelé au trône de Naples, le duc de Berry et le duc de Bourgogne, princes qui, par leur union, auraient pu faire le bonheur de la France, et qui, par une antipathie perpétuée jusque dans leurs descendants, mirent le royaume à deux doigts de sa perte. La mort du roi fit malheureusement ajourner le départ du duc d'Anjou pour l'Italie avant l'arrivée à Naples du prince Charles de la Paix.

Les dispositions de la chancellerie avignonaise, par lesquelles la France se trouvait si bien favorisée, loin de conso-

---

(1) Thierry Niem. De schism. *lib.* I, *pag.* 22.

(2) Mss. de Christine de Pisan, apud Lebœuf, *t.* III, *pag.* 379.

aider le trône chancelant de Jeanne, ne firent qu'accélérer sa chute. Ces adoptions étaient un reste des anciennes lois romaines ; elles donnaient le droit de succéder, et le prince adopté tenait lieu de fils ; mais le consentement des barons était nécessaire. Quand l'intérêt des peuples n'est pas consulté dans ces sortes de transactions, quand on ne prend avis que de l'ambition des dynasties, on doit s'attendre à une opposition formelle de la part de ceux dont on sacrifie les intérêts. Aussi, à peine les populations eurent-elles connu les résolutions de la reine, que des clameurs se firent entendre. Les mœurs, les coutumes des Français, si différentes de celles des peuples d'Italie, étaient pour elle le prétexte de récriminations incessantes. On se rappelait que Charles Ier, en arrivant à Naples avec son cortège de barons provençaux, avait dépouillé d'anciennes familles de leurs emplois et de leurs richesses pour en investir les nouveaux venus ; on craignait de voir se renouveler la dépossession des autres maisons napolitaines. La noblesse surtout éclatait en murmures ; elle désirait le retour de Charles de Duras, que ses droits et ceux de sa femme appelaient au trône. Soutenu, non par des vœux secrets, mais par une manifestation éclatante, Charles entra dans Naples le 16 juillet 1381, au milieu d'un peuple ivre de joie, après avoir reçu à Rome la couronne du pape Urbain VI. Jeanne ne voulut pas être témoin de cette ovation accordée par un peuple inconstant et léger ; elle s'enferma dans le Château-Neuf avec toute sa cour et un grand nombre de personnes des deux sexes qui redoutaient la fureur des partisans de Charles (1).

L'épisode de Jeanne de Naples n'est point étranger à l'histoire de la papauté Avignonaise, c'est pourquoi nous allons continuer à dérouler les dernières péripéties de ce drame qui commença par un meurtre et finit par un assassinat. — A l'origine de la révolte napolitaine, provoquée par le mépris

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

qu'on avait alors pour la puissance populaire. Jeanne avait envoyé en Provence Louis-Antoine de la Ratta, comte de Caserte, pour lui amener les galères de Marseille. Le désir de cette malheureuse reine était de revenir en France, parce qu'elle prévoyait une défection générale, une trahison méditée par la noblesse, et que sans doute Charles de Duras serait porté sur le trône par le peuple enthousiasmé. Jeanne voulait d'ailleûrs s'assurer des dispositions de Clément VII, et hâter, s'il était possible, le départ des troupes que le duc d'Anjou promettait d'amener en Italie. Les états de Provence et les fidèles Marseillais s'émurent au récit d'Antoine de la Ratta; ils firent un appel à la noblese du pays. Amédée IV, comte de Savoie, promit de se liguer avec eux. Mais Charles de la Paix n'était pas homme à abandonner la conquête du royaume de Naples; son activité devança celle des partisans de la reine. Ce jeune prince cerna rigoureusement le Château-Neuf, où les horreurs de la famine avaient dejà pénétré. Othon, enfermé dans Averse avec son armée, restait comme spectateur immobile de la chute de son pouvoir et de la position malheureuse de Jeanne. Il était environné de traîtres qui avaient déjà déserté ses drapeaux. Son épouse ne devait plus compter sur son secours, car la félonie de ses soldats avait glacé son courage. Jeanne, tourmentée dans son intérieur par la famine et le désespoir, au dehors par le succès des armes de Charles de Duras, trahie dans ses espérances, se trouva dans la triste nécessité d'envoyer des propositions de paix à son ennemi. Sa déplorable situation n'était point un secret pour le vainqueur. Ce prince impitoyable n'accorda qu'une trève de cinq jours, à condition que si Othon ne venait pas faire lever le siège, la reine se livrerait à discrétion après ce terme (1).

Pendant la suspension des hostilités, Charles se comporta en galant et courtois chevalier; mais Jeanne, qui ne fut point dupe de l'hypocrisie de son ennemi, fit expédier secrètement

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

à Othon l'ordre de venir à son secours avant l'expiration de la trève. Othon obéit avec une ardeur inattendue. Le cinquième jour, au lever du soleil, Jeanne, du haut de sa tour, vit flotter la bannière royale; son époux venait même aux pieds du château où son épouse gémissait prisonnière, disputer la couronne. La querelle se vida en présence de Jeanne. Othon fit dignement oublier son insouciance accoutumée. Ne se fiant plus sur la fidélité de ses soldats, électrisé seulement par le désir de remporter la victoire, il avance vers les rangs ennemis ; il voit flotter le pavillon du prétendant : c'est vers ce drapeau qu'il se dirige seul, s'ouvrant un passage avec son épée ; son impétuosité le favorise ; il est près d'enlever cet étendard de l'usurpation, lorsque, accablé de fatigue, il chancelle et tombe au milieu des cavaliers de Charles, qui le reconnaissent et s'emparent de lui en criant : *Vive le pape Urbain! vive Charles III!* Alors son armée découragée se précipite en désordre vers le château Saint-Elme. Balthasar de Brunswick, Robert d'Artois, duc de Duras, et Sabran, comte d'Ariano, après avoir vainement tenté de ramener les soldats au combat, cèdent à leur tour, et s'enfuient dans le château au milieu de la déroute générale. La reine, témoin de ce malheureux combat, sentit son âme navrée de douleur. Dès le lendemain, elle envoya Hugues de Saint-Séverin à Charles pour lui annoncer qu'elle se mettait en son pouvoir, mais qu'elle le suppliait d'épargner ceux que l'attachement pour sa royale personne avait rassemblés sous ses drapeaux (1).

Charles vint visiter la reine dans sa prison. Pendant trois jours, il fut respectueux et plein d'égards pour sa captive; mais lorsqu'il vit les galères provençales sillonner la rade de Naples, il changea de langage, sans cependant s'écarter des bornes d'une bienséance hypocrite. Il demanda que Jeanne le nommât son héritier du royaume de Naples et du comté de

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

Provence. La reine, tout entière à sa douleur, sut néanmoins dissimuler ; elle feignit de consentir aux ambitieuses prétentions de son vainqueur. Alors, ébloui par ce succès inespéré, Charles permit au commandant de l'escadre provençale de voir la reine. L'entrevue fut douloureuse et digne à la fois. Jeanne, sans penser qu'elle gémissait sous le poids des chaînes, confia au commandant qu'elle attendait de sa fidèle Provence un dernier témoignage d'attachement, celui de reconnaître pour son successeur Louis d'Anjou, et non l'ingrat Charles de Duras, insolent vainqueur, qui ne cessait d'outrager sa protectrice en la retenant prisonnière. Ce récit ne se fit point sans répandre beaucoup de larmes. En la quittant, les Provençaux firent serment de mourir pour une si magnanime et si malheureuse souveraine. La suite nous apprendra que bien peu furent fidèles à cette promesse (1).

L'illusion fascinait encore les yeux de Charles. Il vint trouver sa captive, dès que les Provençaux eurent mis à la voile. Jeanne avait séché ses larmes ; ce fut alors une reine fière et hautaine comme aux beaux jours de sa prospérité. Elle déclara hautement que le duc d'Anjou serait seul son héritier. Le duc alors ne sait plus maîtriser sa colère ; il fait conduire la reine sous une escorte de cavaliers au château de Muro, dans la Basilicate, et emprisonne étroitement Othon, son mari, dans la citadelle d'Altamura (2).

Naples vit sans murmurer ces royales infortunes ; tous les barons se prosternèrent devant l'heureux successeur de leur souveraine. Celle-ci s'apercevait cependant que le duc d'Anjou, si favorablement traité dans ses volontés dernières, tardait beaucoup à venir disputer une couronne qu'on lui donnait. Elle ignorait, l'infortunée ! que cet héritier manquait d'argent et de soldats, qu'il perdait un temps précieux à consulter ses amis et son conseil. D'ailleurs, son but était de

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

(2) *Idem.*

s'emparer d'abord du comté de Provence ; il ne paraissait guère pressé de commencer les hostilités dans un pays où la mobilité des esprits lui promettait peu de succès. Clément VII et les Provençaux furent indignés d'une pareille irrésolution; on députa auprès du prince Georges de Marles et d'autres seigneurs chargés de l'assurer de la coopération et du dévouement des Provençaux s'il se décidait à conquérir le royaume de Naples par les armes, et de le presser enfin de faire connaître le projet qu'il avait conçu (1).

A la vérité, la conquête de Naples effrayait l'héritier de Jeanne ; il convoitait peu cette terre fatale aux Français où les armées s'anéantissaient, où les princes mouraient assassinés. Le conseil ne partagea point ces vaines terreurs de Louis ; il ne vit que l'engagement sacré de soutenir sa testatrice et de défendre courageusement les droits qu'il avait reçus d'elle dans l'acceptation que Louis avait faite de son adoption. Les conseillers furent d'avis que le prince devait se hâter de se rendre à Avignon pour mieux s'assurer des intentions des Napolitains, des Provençaux et du pape, dont l'influence était si grande dans de pareilles circonstances. Louis, pressé par tant de raisons, jura, entre les mains de Georges de Marles, de commencer la guerre au plus tôt. Il quitta Paris et son neveu Charles VI; il vint à Avignon accompagné de son épouse, Marie de Blois, et de Louis, son jeune fils. Jean Lefèvre, son chancelier, l'avait déjà précédé dans cette ville. Clément VII le reçut avec tous les honneurs dus au futur roi de Naples (2).

Louis d'Anjou trouva l'enthousiasme des Provençaux bien refroidi; il reçut cependant l'hommage de quelques seigneurs, des députés d'Arles, de l'archevêque d'Aix et de l'évêque de Grasse. Il y eut une vive opposition dans la ville d'Aix et dans une grande partie de la Provence : on ne voulut pas reconnaître

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

(2) *Idem.*

ce prince pour souverain. Les états assemblés décidèrent qu'ils n'accepteraient pour comte que Jeanne de Naples, quoiqu'elle fût captive. Le langage ferme des représentants de la province firent comprendre à Louis que ce ne serait que réduits par la force qu'ils se soumettraient, car ce prince, par les vexations exercées à Arles et à Tarascon, leur était singulièrement odieux ; ses qualités personnelles n'avaient pu faire oublier les torts de sa conduite passée (1).

Une observation qui n'échappera point aux esprits judicieux, et qu'ont cependant négligée la plupart des historiens, doit être consignée dans cet épisode. La lutte, qui se prolongea si longtemps en Provence, était la même que celle soutenue contre les hommes du Nord pendant le XIII[e] siècle. Les d'Anjou descendaient de cette race de conquérants qui voulaient s'établir dans le midi de la France. Notre contrée dut alors nécessairement être en guerre avec eux. En appelant ces princes à la succession de son comté, Jeanne ne fit qu'aigrir les esprits contre la domination angevine. Ce Raymond de Turenne, qu'on a représenté comme un brigand exterminateur, ne fut que le défenseur de cette nationalité provençale qu'on voulait anéantir et qu'on noyait dans des flots de sang.

Comme tous les despotes de ce temps, le nouveau comte de Provence sentit son orgueil blessé par la résistance de ses vassaux. Il vint attaquer Aix, mais sans succès ; il fut forcé de quitter la Provence sans avoir pu châtier les rebelles ; il se flatta sans doute que ses victoires en Italie ramèneraient à l'obéissance les villes opposantes. Arrivé devant Tarascon, sa colère non éteinte lui suggéra de punir la ville d'Aix d'une manière éclatante ; il ordonna, le 26 mars 1383, qu'on transportât à Marseille la cour souveraine et les archives de la chambre des comptes (2).

Pendant que Louis d'Anjou mécontentait ainsi ses sujets de

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

(2) *Idem*.

Provence, commençait à Naples un régime de terreur qui épouvanta cette ville. Urbain avait envoyé le cardinal Gentile Sangri, homme sanguinaire et inhumain, pour exécuter ses décrets. Sangri exerça les cruautés les plus inouïes contre les ecclésiastiques attachés au parti de la reine et de Clément. Il fit emprisonner les cardinaux Jacques d'Itro et Léonard de Griffoni. Ce dernier, pour gagner les bonnes grâces du vainqueur, quitta publiquement les marques de sa dignité et jeta son chapeau au feu ; mais il ne put, malgré cet acte de lâcheté, échapper au traitement rigoureux que lui réservait le cardinal Sangri. L'autre, Jacques d'Itro, montra plus de courage et fut encore plus rigoureusement torturé ; il mourut dans les fers, accablé de misère et d'outrages (1). Sangri fit aussi tourmenter inhumainement les autres ecclésiastiques, sans égard pour leur âge ni pour leurs mérites ; il les priva des bénéfices qu'ils possédaient pour les donner à des Napolitains dévoués au parti de Charles de Duras ; ces spoliations furent si multipliées que Sangri nomma, dans un seul jour, à trente-deux archevêchés ou évêchés, et à un nombre infini d'abbayes et de prieurés.

La nouvelle de ces revers étant parvenue en France, le duc d'Ajou découragé fut bien près d'abandonner ses droits à la couronne de Naples ; mais les deux autres oncles du jeune Charles VI, le duc de Berry et celui de Bourgogne, intéressés à écarter un aîné qui aurait pris la meilleure part aux affaires, relevèrent ses espérances et mirent tout en œuvre pour lui former une armée de soixante mille combattants ; on épuisa, pour son recrutement, la cour, les provinces et l'Église gallicane.

Louis d'Anjou vit bientôt accourir sous ses drapeaux

---

(1) In ægestate panis et miserià aliqui suam vitam duxerunt, aliqui verò fixiverunt, inter quos fuit D. Jacobus de Itio memoratus qui totus cordatus, et intrepidus fidem suam illæsam servans, ibi tandem post multas afflictiones vitam velut martyr consumavit. *(Prima vita Clem. VII in Balus. fol. 501.)*

une foule de seigneurs qui venaient combattre avec lui. Parmi ces guerriers, on remarquait Amédée IV, comte de Savoie; Jean II, fils de Jean Ier, comte d'Auvergne et de Boulogne; Philippe-le-Hardi, comte de Boulogne et d'Artois; le seigneur de Cretagne; le comte de Genève, frère de Clément VII; Jean de Breuil, le maréchal de Bellecour, Rodolphe de Luxembourg, neveu de Jean, roi de Bohême; le comte de Saint-Paul, Pierre de la Couronne, le seigneur de Marles, Jean de Beauveau, Jean et son frère, Robert de Dreux et Jean de Luxembourg, qui, plus tard, devint comte de Conversano. C'était une admirable réunion de chevaliers que celle de tous ces vaillants seigneurs attirés en Italie par la renommée guerrière de Louis (1).

Charles de Duras n'avait qu'une armée de quinze mille hommes commandés par Jean Hackwood et Albéric de Balbiano: Hackwood, anglais de naissance, avait sous lui une de ces compagnies d'aventuriers qui s'étaient mises au service du duc de Montferrat, en 1361, après avoir ravagé les provinces méridionales. Albéric de Balbiano, autre capitaine d'aventure, s'était décidé à suivre Charles de Duras avec douze cents hommes qui couraient le pays, de concert avec deux mille deux cents cavaliers d'Hackwood.

Tout annonçait à Louis d'Anjou une victoire prompte et décisive. L'ambitieux convoitait une double couronne, celle de Naples et celle de l'Adriatique. Clément VII, qui ne possédait pas un pouce de terre dans les environs de Venise, lui avait donné, nous l'avons déjà dit, la marche d'Ancône, la Romagne, le duché de Spolette, Bologne, Ferrare, Ravenne, Pérouse, et presque tous les états de l'Eglise. Par cette étrange et inconcevable cession, Louis se trouvait l'arbitre des destinées de l'Italie; son empire futur allait s'étendre du Nord au Midi de la Péninsule. Tout le favorisait, la fortune et le pape; le vent avait changé à Naples. A l'approche de

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

l'armée française, les populations flottaient incertaines entre les deux prétendants. Bientôt un parti se déclare ouvertement contre la branche répudiée des Duras; d'autres, n'écoutant qu'un coupable égoïsme, attendent la fin de la lutte pour se prosterner aux pieds du vainqueur. Jacques des Baux, duc d'Andria, qui désirait aussi cette couronne tant enviée, jette le masque, sonne le tocsin de la révolte, s'empare de la principauté de Tarente, et prend pour femme la princesse Agnès, sœur aînée de la reine Marguerite, dans l'espérance de disputer un jour le trône à Louis d'Anjou (1).

Le premier soin de Charles de Duras fut de châtier ce vassal audacieux qui travaillait à l'accroissement de sa grandeur personnelle. Le sol napolitain semblait déjà frémir sous les pas de Charles, épouvanté par l'apparition de Louis, craignant la trahison de quelques fidélités douteuses, attaqué ouvertement par Jacques des Baux. Dans ces rêves, lui apparaissaient les fantômes sanglants des nuits d'Averse et les assassinats mystérieux attribués à la main de Jeanne. Son sommeil était troublé par les pensées les plus sinistres. Jeanne dans le tombeau, ses partisans demeuraient sans force. Louis d'Anjou était arrêté dans sa marche envahissante; ses grands vassaux, craintifs et désarmés, se ralliaient sous ses drapeaux, et Naples rentrait dans l'obéissance. Un meurtre solennel et politique, encouragé par Louis de Hongrie, est aussitôt résolu. Charles ne resiste plus à cet instinct barbare qui le pousse au crime; il prononce la mort de la reine de Naples, de cette malheureuse femme qui avait eu des fortunes si diverses pendant le cours de sa vie, dont la moitié commença sa célébrité dans une nuit de sang pour se perpétuer dans un avenir de grandeur, et dont l'autre fut douloureusement terminée par des défaites, une longue captivité et une mort tragique (2).

---

(1) H. Bouche et Méry. Hist. de Provence.

(2) *Idem.*

L'empressement qu'on mit à délivrer la reine ne servit qu'à précipiter sa mort et à la rendre plus terrible. Son farouche geôlier, soit que Louis de Hongrie lui demandât la tête de cette princesse, soit que Duras lui-même ne crût pas sa fortune assurée tant que Jeanne vivrait, soit enfin dans l'espoir que Louis d'Anjou se désisterait de son entreprise quand il apprendrait la mort de celle qu'il voulait délivrer ; son geôlier, disons-nous, envoya dans la forteresse de Muro quatre Hongrois, satellites aveuglément soumis à ses ordres. Ils entrèrent dans la chapelle du château, où l'infortunée princesse, en proie aux plus vives alarmes, répandait son âme devant le Seigneur. Sans plus de respect pour la sainteté du lieu que pour la majesté de la reine, ils se jetèrent sur elle et lui arrachèrent la vie en l'étranglant, ou, selon d'autres historiens, en l'étouffant entre deux oreillers, le 22 mai 1382 (1). D'autres prétendent qu'on exerça sur elle des atrocités que la plume se refuse à enregistrer. Jeanne était âgée de cinquante-huit ans et en avait régné trentre-huit.

La postérité juste et éclairée a plaint cette reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté ; elle n'avait que dix-huit ans quand cet attentat fut commis, et depuis, on ne peut lui reprocher ni cruauté ni injustice. Mais nous devons plaindre les peuples victimes des troubles, conséquences de cette mort. Louis d'Anjou enleva les trésors du roi Charles V et appauvrit la France pour aller venger le meurtre de Jeanne et pour recueillir son héritage. Après cet assassinat, Charles, familier avec le crime, fut sourd à la voix suppliante de l'honneur et de la vertu. L'infortune de Jeanne rejaillit sur tous ses amis ; Robert d'Artois, sa femme, Jeanne de Duras, comtesse d'Eu, périrent en prison. Charles fit également punir de mort Marie de Sicile, fille naturelle du roi Robert, soupçonnée d'avoir pris part à l'attentat d'Averse.

(1) Thiéry de Niem. De schism. *lib.* I, *cap.* XXV.

La mort de Jeanne fut tellement tenue secrète que son fils adoptif l'ignorait encore lorsqu'il quitta Avignon pour aller revendiquer ses droits à Naples. On l'informa de cette nouvelle pendant sa route. Louis fit aussitôt parvenir à Charles un défi pour vider leur différend par un combat singulier à la tête des deux armées. Pour toute réponse, des agents secrets furent envoyés vers l'armée ennemie pour corrompre les domestiques du duc d'Anjou et les engager à assassiner leur maître. Charles fit également partir, sous le costume de héraut d'armes, un spadassin expert dans son art, et renommé pour avoir expédié plusieurs personnages remarquables avec une javeline empoisonnée. Le prétendu héraut d'armes, reconnu par le prince de Potentiane, fut mis à la question et condamné à être brûlé vif (1).

L'entrée de Louis en Italie ressembla à un triomphe. Il traversa sans coup férir la Lombardie, la Romagne, la Marche d'Ancône ; il entra dans le royaume de Naples par l'Abruzze, et fut reçu dans Aquila par la population restée fidèle à la reine. Louis d'Anjou se fit proclamer alors roi de Sicile et comte de Provence. Clément VII voulait que l'armée expéditionnaire marchât droit sur Rome pour y renverser le pape schismatique. Celui-ci vit venir l'orage ; croyant le dissiper avec les armes de l'Eglise, il publie une croisade contre les Français, accordant l'indulgence de la Terre-Sainte à tous ceux qui marcheraient pour la défense de Rome. Ce n'est pas assez encore : une bulle pleine d'invectives part du palais de Latran et va déclarer schismatiques, excommuniés, criminels de lèse majesté divine et humaine, le duc d'Anjou, les comtes de Genève et de Savoie, le grand sénéchal Foulques d'Agoult, Sire de Sault. Ce pontife aux grandes haines avait infligé le même traitement au roi de Castille, lorsque celui-ci se détacha de son obédience pour suivre celle de Clément. Ces impuissants anathèmes n'épouvantèrent point Louis ; ils furent

(1) Hist. anonym. *tom.* I. *pag.* 46. — J. Juvénal, *pag.* 23.

plutôt envisagés comme une déclaration de guerre que comme un acte régulier du pouvoir pontifical. Bien plus occupé de sa conquête que de l'extinction du schisme, Louis d'Anjou s'avança dans la Pouille et dans la Calabre, se rendit maître de Séminara, de Tarente. Plusieurs villes des états du pape se déclarent pour lui, malgré les menaces et les excommunications du pontife romain ; de ce nombre, furent Viterbe, Orviette, Terni, Amélie, Todi, Corneto. Tranquille dans les murs de Naples, Charles de la Paix ordonna à son armée de rester sur la défensive et d'éviter tous les combats que Charles présenterait.

Urbain, effrayé de tant de succès, voyait, avec un sentiment douloureux, le triomphe de Louis d'Anjou ; son attention était absorbée tout entière par les embarras toujours croissants que son humeur intraitable lui suscitait jusque dans son propre parti. Charles de Duras ne pressait pas assez, au gré de son impatience, son redoutable compétiteur, et tardait trop à mettre François Prignano en possession des duchés de Capoue et d'Amalfi. Mais Charles, qui était menacé d'être bientôt assiégé dans sa capitale, appela Urbain à son secours et le pria de venir lui-même à Naples pour animer le peuple par sa présence. Le farouche pontife partit pour Naples contre l'avis de ses cardinaux ; il quitta Rome, passa à Tivoli, et trouva le prince dans la ville d'Averse, où il était venu à sa rencontre. Charles le salua humblement, et le conduisit, tenant la bride de son cheval, jusqu'à l'évêché qu'Urbain avait choisi pour son logement.

Le pape et le roi dînèrent ensemble avec les apparences de la plus sincère amitié ; mais sur la fin du repas, Urbain ayant réclamé la principauté de Capoue pour son neveu, Charles refusa de ratifier sa promesse, et déclara qu'il ne consentirait jamais à élever au rang de prince un misérable souillé de toutes les infamies. Urbain, cédant aux intermittences colériques de son caractère, s'emporta en paroles contre son hôte, l'accusa d'ingratitude, et l'accabla d'épithètes

si outrageantes, que le prince, à son tour, ne contenant plus son indignation, le fit arrêter par ses gardes et le fit conduire sous bonne escorte dans la forteresse de Naples. Bientôt la nécessité força le prince de se relâcher un peu de sa rigueur, et les deux souverains se réconcilièrent afin de combiner leurs efforts pour résister à Louis d'Anjou.

Les deux ennemis paraissaient réconciliés, lorsqu'une nouvelle rupture éclata entre Urbain et Charles de Duras. Batille Prignano, supposant que la nouvelle dignité de prince de Capoue l'affranchissait de toute contrainte, enleva de force une jeune religieuse du couvent de Sainte-Claire pour assouvir sur elle sa brutalité (1). Comme elle était parente de Charles, ce prince cita aussitôt le ravisseur devant le conseil royal pour rendre compte de sa conduite. Prignano fit défaut à cet appel, le conseil le condamna par contumace à perdre la tête. Le pape cassa le jugement sous prétexte que lui seul était souverain du royaume de Naples, et que personne ne pouvait, sans son autorisation, condamner à mort un seigneur de sa famille, surtout pour une faute aussi légère que l'enlèvement d'une nonne. Au reste, disait-il, on devait pardonner cette peccadille à la grande jeunesse de son neveu ; et cependant le coupable avait plus de quarante ans. Urbain se porta garant de sa conduite pour l'avenir, et demanda pour lui en mariage la fille du grand justicier de Naples, parente du roi, avec la ville de Nocera en dot. La sentence ne fut pas exécutée, à condition que le coupable renoncerait à sa principauté de Capoue. Cet arrangement termina les disputes. Urbain se retira avec son neveu dans sa nouvelle résidence, et Charles attendit à Naples le résultat des sourdes menées combinées avec le pape contre Louis d'Anjou.

Cependant l'obédience d'Urbain diminuait en raison des conquêtes de l'héritier de Jeanne ; ce guerrier semblait n'avoir plus qu'un pas à faire pour attaquer son ennemi dans sa capi-

---

(1) Thiéry de Niem. De schism., *cap.* XXXIII.

tale. Urbain VI, insulté, méprisé, détenu prisonnier par celui qui lui devait la couronne, se trouvait sans ressources, sans appui, sans conseil, en horreur à tous ceux qui avaient des relations avec lui, et surtout à ses cardinaux, qu'il tyrannisait.

Tandis qu'Urbain se débat avec désespoir sous la main de celui qu'il a fait roi, et qu'il expie ses fautes après avoir jeté, dans des cachots infects et torturé ses cardinaux révoltés de son despotisme, Clément VII subissait tristement à Avignon le joug de la maison de France qu'il venait d'enrichir d'une nouvelle couronne.

» Qu'y a-t-il eu, dit l'auteur du *Schisme d'Occident*, de
» plus misérable que notre Clément pendant qu'il a vécu? Il
» s'était tellement rendu le *serviteur des serviteurs* des princes
» de France, qu'à peine un vil esclave aurait souffert les in-
» dignités qu'il souffrait tous les jours des courtisans; il cé-
» dait aux circonstances, à l'importunité des solliciteurs; il
» feignait, dissimulait, promettait largement, poussait le
» temps avec l'épaule, donnant aux uns des bénéfices, aux
» autres des paroles. Il faisait sa cour aux flatteurs et aux
» bouffons pour gagner les princes et les grands. Il donnait
» les évêchés et les principales dignités à de jeunes damoi-
» seaux dont il aimait la compagnie; il faisait de grands pré-
» paratifs pour acquérir, pour maintenir et augmenter son
» crédit auprès d'eux, et leur accordait sur le clergé toutes
» les exactions qu'ils demandaient; et par là il assujettissait
» tellement le clergé aux magistrats séculiers, qu'il n'y en
» avait aucun qui ne fût aussi pape que lui. »

Telle était la situation des deux pontifes, lorsque, sur un plan analogue à son caractère, Charles de Duras prit le parti de ravager la campagne, de harceler l'armée française et d'éviter soigneusement d'en venir à une bataille rangée. Cette tactique ne pouvait manquer de réussir contre des étrangers transplantés sous un ciel brûlant, où d'ailleurs il devenait impossible de réparer les pertes. La ville de Bari et quelques autres places moins considérables avaient reçu les Français.

Charles manœuvra si bien qu'ils y passèrent deux ans privés de tout secours et dans la plus affreuse misère. Le duc vendit jusqu'aux dernières pièces de son argenterie, jusqu'au diadême qu'il avait apporté pour la cérémonie de son couronnement. La famine amena la contagion. A l'approche du printemps, la maladie se propagea dans l'armée; elle enleva l'élite des soldats, le comte de Savoie et la plus grande partie des gens d'armes que ce prince avait amenés (1). Charles de Duras, voyant Louis d'Anjou réduit à la moitié de son armée, sortit de Naples avec assurance, et présenta la bataille pour le cinquième jour d'après. Louis l'accepta, persuadé que ses soldats se battraient en désespérés. A la vue de l'armée française, Charles sentit son courage l'abandonner, tant il y avait dans la conduite du duc d'Anjou de résolution courageuse et de loyauté chevaleresque, et de son côté, tant de félonie et d'hésitation. Charles craignit d'attaquer des guerriers que leur position fâcheuse pouvait rendre impétueux et décidés à vaincre. Irrésolu sur le parti qu'il devait prendre, il consulta Othon de Brunswick, dont il connaissait la prudence; le mari de Jeanne ne fut pas d'avis de livrer bataille, et il eut raison; la chaleur du climat se chargeait seule de lui assurer la victoire, sans avoir recours aux armes (2). L'armée de Louis, ayant perdu toute espérance de combattre, se répandit dans la campagne pour se procurer des vivres qu'elle ne trouvait pas. Les chaleurs de l'été survinrent; l'épidémie redoubla ses ravages. Après bien des infortunes, après bien des déceptions, Louis mourut au château de Biselia, près Bari, dans la nuit du 20 au 21 septembre 1384, dévoré par le chagrin, selon les uns, et selon d'autres, par les suites de la contagion, ou bien pour avoir bu de l'eau d'une fontaine empoisonnée par des moines (3). Il laissa de Marie, fille puînée de Charles de

---

(1) J. Juvénal des Ursins.

(2) Rainald, ad an. 1384.

(3) Monachus Dyonisiensis. Hist. Caroli VI.

Blois, duc de Bretagne, Louis II, qui lui succéda ; Charles, duc de Calabre, mort le 19 mai 1414, sans avoir été marié, et une fille nommée Marie d'Anjou.

Hugues de Saint-Séverin fit proclamer solennellement Louis II roi de Naples. Tous les seigneurs et officiers lui prêtèrent serment de fidélité. L'armée défila devant les murs de Barlette où Charles se tenait renfermé, aux cris de *vive le roi Louis ! meure le traître Charles !* Mais cette belle armée française se démoralisa bientôt et se dispersa. « Presque tous les François » repassèrent les Alpes, dit Juvénal des Ursins, tant nobles » que non nobles, et retournèrent en grande partie à pied, » ayant chacun un baston en leurs mains, et estoit grand pitié » de les voir. »

Un évènement si peu attendu consterna Clément VII et remplit la France de deuil. La conquête du royaume de Naples, objet de l'ambition de nos rois, ne fut plus considérée que comme une entreprise téméraire, et l'on aurait rappelé les tristes débris de l'armée de Louis, si les querelles qui survinrent entre Charles et Urbain n'eussent fait naître dans le cœur des Français l'espoir de profiter de leurs divisions (1).

La mort de Louis d'Anjou délivrait Charles de Duras du seul adversaire qui pût lui inspirer des craintes sérieuses ; ainsi, n'ayant plus rien à craindre du pape, il ne prit aucun souci de conserver son amitié, et sous le prétexte qu'il avait à lui communiquer une affaire importante, Charles le fit sommer de venir à Naples. Urbain, peu accoutumé à des façons aussi cavalières, répondit fièrement à l'envoyé que c'était aux rois à venir se prosterner à ses pieds, et non aux pontifes à aller trouver les rois. Il ajouta de plus que si celui de Naples tenait à son amitié, il devait la mériter en supprimant les impôts dont il accablait un pays qui relevait du Saint-Siège, en cessant de lever des armées et en n'exerçant plus aucun acte comme roi, avant qu'il lui en eût donné l'autorisation. Il le

(1) H. Bouche. Hist. de Provence. — Platin. vita Urb. VI.

menaça, en outre, en cas de contravention à cet ordre, de le déclarer hérétique et de lui faire subir le sort de Jeanne. Une réponse aussi hardie de la part d'un pape captif ne fit qu'irriter le ressentiment de Charles (1). Il s'en fallait que les cardinaux fussent tous disposés à servir les intérêts d'Urbain. Le cardinal de Rieti, particulièrement, supplia Charles de se reposer sur lui du soin de sa vengeance.

Associé d'opinion avec Pierre Tartaris, abbé de Mont-Cassin et chancelier du roi de Naples, Rieti retourna presque aussitôt vers ce prince. De concert avec quelques-uns des cardinaux restés à Nocera, il prit l'avis d'un jurisconsulte de Plaisance, nommé Bartholin, qui, pour disposer les esprits à la rébellion, proposa la question suivante : « Si un pape, incapa-
» ble de gouverner, voulait tout soumettre à sa volonté, et
» que, par sa mauvaise conduite, il mît l'Eglise en péril,
» serait-il permis de lui nommer un curateur par le choix des
» cardinaux? » A cette question, on ajouta des preuves pour l'affirmative (2). Quelque hardies que fussent ces propositions, elles trouvèrent cependant beaucoup d'approbateurs, surtout parmi les cardinaux qu'Urbain traitait comme des esclaves. On fut plus loin encore, car on rapporte que ces mêmes cardinaux résolurent de se saisir de la personne du pape, de lui faire son procès, de le condamner comme hérétique et de le faire brûler vif. Urbain, informé par le cardinal Thomas des Ursins des projets de Rieti, et voulant arrêter d'un seul coup les effets d'une conspiration ourdie contre lui, fit emprisonner les cardinaux Gentile Sangri, Barthélemi de Cucurno, Louis Donato, Adam Eston, Jean, archevêque de Corfou, Marin Judice et l'évêque d'Aquila; ils furent tous chargés de chaînes, jetés dans des cachots infects et si étroits que ces malheureux n'avaient pas même la possibilité de se coucher (3).

---

(1) Summont. Hist. Neapolit. *lib.* IV.
(2) Thiéry de Niem. De Schism.
(3) *Idem.* Walsingham, *pag.* 312.

Sans égard pour leur âge, on leur fit subir plusieurs fois la question des cordes, à la manière d'Italie, en les liant très-serrés, les élevant dans l'air et les laissant ensuite retomber lourdement. Dès la première torture, les commissaires chargés de faire à Urbain le rapport de cette affreuse exécution, se tenaient au pied de son lit sans pouvoir proférer une parole et fondant en larmes. Le Pontife, bouillant de colère, leur dit : Êtes-vous des femmes pour pleurer ainsi? — Ils se retirèrent avec effroi. Thiéry de Niem, secrétaire du pape, qui nous a laissé une histoire exacte de ce malheureux schisme, demeura seul, tout tremblant devant le farouche Pontife, intercéda humblement pour les prisonniers, et représenta qu'on ne pouvait accorder aucune confiance à des aveux arrachés par les tourments. Plus Thiéry suppliait, plus la colère d'Urbain s'enflammait, ses yeux brillaient comme deux flambeaux, et les paroles qui tombaient de sa bouche grondaient comme les eaux d'un torrent fougueux.

Après huit jours d'un jeûne sévère, l'évêque d'Aquila, qui était le plus âgé, fut tiré de son cachot et porté dans la chambre de la question. On le tortura avec tant de cruauté qu'il tomba sept fois en défaillance, et sept fois les bourreaux le rappelèrent de son évanouissement par de nouvelles tortures; enfin la force morale l'abandonna, et il fit la déclaration suivante :

« J'avoue que nous devions nous rendre dans le prochain
» consistoire avec douze domestiques ayant des armes cachées
» sous leurs vêtements; qu'à un signal donné, nous devions
» nous jeter sur le pape, l'enlever de son palais et le con-
» duire dans la basilique de Saint-François, où nous lui au-
» rions fait des questions sur certains articles de foi : quelles
» qu'eussent été ses réponses, nous aurions déclaré qu'elles
» n'étaient point orthodoxes, et nous l'aurions condamné
» comme hérétique au supplice du feu, ce qui aurait été exé-
» cuté sur-le-champ. »

Dès que le pape eut cette déclaration entre les mains, il

ordonna un redoublement de tortures. Alors commmencèrent une série d'atrocités épouvantables. La première fut appliquée au cardinal Gentile Sangri, cet homme féroce qui, pour plaire à Urbain, avait si cruellement maltraité à Naples les cardinaux et les prélats qui avaient suivi les étendards de Jeanne et de Clément VII. Il fut amené chargé de fers; on le dépouilla de tous ses vêtements, excepté de la chemise et du caleçon; on le tourmenta à trois reprises différentes, et si violemment que Thiéry de Niem lui dit: « Ne voyez-vous pas, » mon père, qu'on en veut à votre vie? Pour Dieu! dites » quelques paroles et tirez-vous des mains de ces for- » cenés. — Hélas! je ne sais que dire. — Arrêtez, dit alors » Thiéry, aux bourreaux, il m'a tout révélé. Attendez, je » veux écrire sa confession avant de faire mon rapport. » Le cardinal reprit en soupirant: « Le Seigneur est juste, et cette » affliction m'est bien due. Étant légat en ce royaume, es- » clave des volontés du pape, je n'ai épargné ni les évêques, » ni les abbés, ni les partisans de Jeanne. » — Pendant qu'on le torturait ainsi et que les exécuteurs étaient eux-mêmes attendris, le neveu du pape, l'impudent Battile, plaisantait près du lieu du supplice et se livrait à des rires immodérés.

Le lendemain ce fut le tour du cardinal de Venise, Louis Donato, qu'Urbain recommanda spécialement à la cruauté de Basile du Levant, le plus rigoureux exécuteur de ses volontés dans cette inconcevable procédure. Urbain, ayant fait venir cet ancien pirate, lui enjoignit d'appliquer la question au malheureux Donato, et ajouta avec un rire moqueur: Tourmentez-le jusqu'à ce que j'entende ses cris. Le pirate exécuta ponctuellement cet ordre barbare. Donato, vieux, infirme, de complexion délicate, fut torturé depuis le matin jusqu'à l'heure du dîner du Pontife. Donato répétait ces paroles à chaque coup de corde qu'on lui appliquait: *Jésus-Christ a souffert pour nous, nous devons souffrir pour lui.* Et pendant que le sang ruisselait des reins du cardinal, le pape se promenait dans le jardin, au bas du donjon où se donnait

la torture, et récitait son bréviaire à voix haute pour avertir Basile de bien s'acquitter de sa barbare commission. Thiéry de Niem nous apprend (1) que les douleurs de Donato l'impressionnèrent si vivement, qu'il feignit d'avoir mal à la tête, et qu'il alla cacher chez lui son indignation et ses larmes.

La rage d'Urbain n'était cependant pas encore satisfaite : il aurait voulu l'assouvir sur le roi Charles et sur le cardinal de Rieti, qu'il savait être ses plus redoutables ennemis et les moteurs de la conspiration. Il convoqua au château de Nocera le clergé de sa suite, les laïques de la ville et des villages voisins. Quand ces notables furent assemblés, il fit fermer les portes, afin que personne ne sortît. Alors Urbain éleva la croix au-dessus de sa tête, agita la bannière pontificale, et après une longue et violente invective, il fulmina l'anathème, en éteignant et brisant les cierges contre le cardinal de Rieti, les six cardinaux prisonniers, contre le roi Charles, la reine Marguerite, contre l'anti-pape Clément, l'abbé de Mont-Cassin, et jeta l'interdit sur la ville de Naples.

Ces foudres impuissantes retentirent au loin ; elles provoquèrent la guerre. Charles de Duras, digne ennemi d'Urbain, marcha contre lui. Ses troupes prirent d'assaut la ville de Nocera, y mirent le feu et se portèrent sur le château où le pape s'était renfermé. Le vindicatif Hongrois fit publier à son de trompe que quiconque procurerait ou favoriserait l'évasion d'Urbain, serait puni comme rebelle, et que celui qui le livrerait, vif ou mort, autrement que de mort naturelle, recevrait à l'instant dix mille florins d'or (2). Malgré cette promesse, il n'en fut pas comme il avait espéré, et la résistance qu'il rencontra fut d'autant plus opiniâtre qu'elle prenait sa source dans le fanatisme. Urbain aux abois fit la plus indigne prostitution de ses anathèmes et exalta l'esprit de ses soldats par des cérémonies bizarres. Trois ou quatre fois pendant le

(1) Thiéry de Niem. De Schism. *cap.* LII.
(2) Vitæ PP., *t.* II, *pag.* 982.

jour, armé d'une sonnette et d'un flambeau, il se plaçait à une des fenêtres du château, et de là, il excommuniait l'armée ennemie (1). Il publia en même temps une constitution « qui » obligeait tous les chrétiens, à trois journées à la ronde, » de secourir de leurs personnes ou de leurs biens, selon » leur pouvoir, le pape assiégé, et qu'il leur assurait les mê» mes privilèges que s'ils marchaient au-delà des mers contre » les infidèles ; que les clercs qui tueraient ou mutileraient » quelque assiégeant, n'encourraient aucune peine. »

Ces menaces n'auraient pas désarmé l'ennemi et rendu meilleure la position du Pontife, si des secours d'une autre nature et bien inespérés ne fussent arrivés à Urbain. Par une aventure singulière, il dut son salut à ses plus grands ennemis. Raymond de Beauce, de la maison des Ursins, qui avait suivi le parti de Louis d'Anjou, et recueilli, depuis sa mort, les débris de son armée composés d'Allemands et de Français recrutés à Rome, attirés qu'ils étaient plutôt par l'espoir de piller et de nuire à leurs anciens vainqueurs que d'être utiles à l'ingrat Urbain, parut à la tête de sa troupe, tomba à l'improviste sur les assiégeants, força les portes de la ville, et enleva, de la forteresse, Urbain, ses trésors, sa suite et ses prisonniers, et prenant le chemin presque impraticable des montagnes voisines de Salerne, il les conduisit sains et saufs dans la plaine située au-delà de cette ville. Dans cette route périlleuse, le pape perdit une grande partie des richesses qu'il emportait avec lui. Les bêtes de somme s'abattant dans les ravins des montagnes, et les troupes de Charles les suivant l'épée dans les reins, les soldats de Raymond n'avaient guère le temps de les ramasser ; elles restaient ainsi au pouvoir de l'ennemi. Malgré les difficultés de cette retraite à travers des montagnes abruptes, Urbain n'eut garde de lâcher ses prisonniers, c'est-à-dire les six cardinaux, et l'évêque d'Aquila, enveloppé dans la proscription. Le prélat, monté sur

(1) Hector Pign. apud Rainald, an. 1385, n. 3.

un mulet fatigué d'une si longue route, et lui-même d'ailleurs excessivement affaibli par les tourments de la torture, n'allait pas aussi vite que l'aurait désiré le pape. L'ombrageux Urbain, s'imaginant que l'évêque ralentissait sa marche dans l'intention de s'évader, donna un libre essor à sa colère, et fit si cruellement maltraiter l'évêque par les soldats de son escorte, que le malheureux vieillard resta sans mouvement sur la route. Son cadavre, à moitié mutilé, devint la pâture des loups et des oiseaux de proie.

Echappé à ce premier péril, Urbain n'était pas encore hors de danger. Le spectacle des prisonniers attachés sur des chevaux et la mort de l'évêque d'Aquila, étaient bien faits pour exaspérer les esprits. Les Français délibérèrent près de Salerne s'ils ne délivreraient pas ces victimes de la haine du pape, et s'ils ne feraient pas Urbain lui-même prisonnier, pour le mettre entre les mains de Clément VII qu'ils reconnaissaient pour pape, et dont ils espéraient obtenir une grande récompense, au lieu qu'ils n'avaient rien à attendre d'Urbain, dont le trésor était épuisé. Raymond, leur chef, les détourna adroitement de ce projet en négociant pour eux. Urbain, après leur avoir payé comptant onze mille florins d'or, donna encore des garanties pour vingt-six mille autres florins, qui, dans le triste état de ses finances, l'obligèrent à mettre sa vaisselle en pièces. Aussi inconstant dans le choix de leur pape que dans celui de leurs maîtres, les Génois, informés de la retraite d'Urbain, lui envoyèrent quelques galères sur lesquelles il s'embarqua dans un petit port entre Barlette et Trani, pour passer en Sicile, où il était reconnu. Là, après avoir publié des bulles contre Charles de la Paix et s'être muni des vivres dont il avait besoin, il cingla vers Gênes.

Les galères pontificales parurent à la hauteur de cette ville le 23 septembre 1385. Les Génois accoururent en foule sur le port; mais la présence des cardinaux enchaînés paralysa la joie qu'inspirait l'arrivée d'un pape fugitif qui demandait asile chez eux. La République et le duc de Milan intercédè-

rent pour les prisonniers; le peuple demanda hautement leur délivrance. Rien ne put fléchir l'inexorable Pontife. Quelques amis des cardinaux, ayant conspiré pour les soustraire à la captivité, entrèrent la nuit dans le palais du pape, comptant sur un plus grand nombre d'auxiliaires pour forcer la prison: mais les domestiques du Pontife s'étant éveillés, et les soldats de la garde courant à leurs lances, les conjurés perdirent courage et prirent la fuite. Quelques jours après, on découvrit une conspiration plus terrible encore, combinée pour empoisonner le pape. Des perquisitions rigoureuses furent faites. Deux cardinaux, Pileus de Prato, archevêque de Ravenne, et Caleo Tarlal de Pietramola, qui affectionnaient Urbain, s'enfuirent de Gênes et se retirèrent chez Clément VII. On dit même qu'à Pavie, Pileus de Prato brûla son chapeau rouge en place publique pour insulter celui qui le lui avait donné. Clément, ne comptant pas sur la validité de leur promotion, les créa derechef cardinaux, mais sous des titres différents. Il est à remarquer que le même Pileus de Prato abandonna ensuite Clément pour s'attacher à Boniface IX, successeur d'Urbain, ce qui le fit nommer le cardinal aux trois chapeaux (1).

Cet incident fut le signal de mort des prisonniers, qui furent d'abord resserrés plus étroitement dans le logis même du pape. Ombrageux et méfiant, il fit emprisonner et mettre à la question quelques personnes de sa cour, soupçonnées de s'intéresser au sort de ses victimes. Vainement le doge et les principaux citoyens supplièrent-ils en leur faveur; ces prières hâtèrent l'heure de la mort des cardinaux. Après trois mois de séjour dans Gênes, Urbain résolut d'en sortir; mais avant de quitter cette ville, il eut l'affreuse pensée de se débarrasser de ces cardinaux dont les tourments ne laissaient aucun instant de repos à sa conscience. En effet, les détenus disparurent dans une nuit orageuse du mois de décembre 1385. On raconte diversement leur mort: les uns disent qu'on les jeta

(1) Prima vita Clem. VII, *fol.* 515.

dans la mer; d'autres, qu'ils furent égorgés et enterrés dans une écurie (1). Un autre historien rapporte qu'il fit enfouir le cardinal Louis Donato dans une fosse remplie de chaux vive, en lui laissant la tête hors de ce tombeau, pour qu'il sentît avant de mourir toutes ses chairs se corroder et se consumer; il ajoute qu'il fit enfermer des loups dans le cachot de Barthélemi de Cucurno pour qu'ils le dévorassent vivant; enfin que Gentile Sangri et Martin del Judice furent cousus dans des outres de cuir avec des serpents, ensuite jetés à la mer. Le cardinal anglais, Adam Eston, fut seul épargné, grâce aux pressantes sollicitations et aux menaces des ambassadeurs du roi Richard.

Eloignons-nous un instant de cette scène ensanglantée, de ce duel à mort entre Charles de Duras et le pape Urbain VI, personnification exacte de deux principes diamétralement opposés, l'exagération de la tyrannie royale luttant contre le pouvoir pontifical, et l'ambition cléricale voulant faire courber la tête des rois devant une tiare, légitime ou non. Pendant que ces deux champions se disputent la possession de l'Italie, voyons ce qui se passe à la cour du pape d'Avignon, autre souverain moins persécuté sans doute que son furieux compétiteur, mais aussi malheureux que lui, puisqu'il se trouvait isolé, sans appui, sans amis.

Il entrait dans la politique de Clément VII de profiter de la désunion d'Urbain et de Charles de Duras pour consolider son trône sur les ruines des leurs. En conséquence, il fit prévenir Marie de Blois, veuve de Louis d'Anjou et mère de Louis II, qu'il était temps de paraître et de revendiquer l'héritage du royaume de Naples et celui du comté de Provence, pays où cette reine comptait encore beaucoup de partisans. Mais l'autorité de ce jeune prince était loin d'être généralement reconnue : la période qui s'écoula pendant que cet enfant allait conquérir son nouveau royaume, fut pour la Provence une pé-

---

(1) Mauclerc, Thiéry de Niem, Platina.

riode de grandes calamités. Le duc d'Anjou s'était créé de puissantes inimitiés, soit par ses manières hautaines, soit par la faute qu'il commit en réunissant à son domaine des terres cédées à la noblesse par ses prédécesseurs. Aussi la division troubla le pays quand la nouvelle de sa mort fut connue en Provence : des contrées s'attachèrent à Louis II, et d'autres à Charles de Duras. Il n'y eut qu'Arles, Marseille, Apt, Pertuis, et un petit nombre d'autres villes, qui restèrent fidèles à Marie de Blois et à son fils. Presque toutes les autres cités se soumirent à Charles de Duras. Aix se mit à la tête de la défection, et les villes révoltées formèrent entre elles une association connue sous le nom de *ligue de l'union d'Aix*.

Parut alors sur la scène le terrible Raymond de Turenne : jamais les nations barbares qui envahirent la Provence, n'amoncelèrent autant de ruines que ne le fit ce Raymond pendant dix ans employés à ravager la contrée. De cette guerre date la destruction d'une quantité de villages, tours et châteaux, dont il ne nous reste que le nom, les habitants ayant été forcés de les abandonner, quand la torche de Turenne y portait l'incendie (1).

De quel droit ce Turenne dévastait-il nos pays? d'où venait-il d'abord? L'histoire va nous répondre. Raymond était fils de Guillaume Roger, de la maison de Canillac, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, neveu du pape Clément VI et frère de Grégoire XI. Eléonore de Comminges, sa mère, était la sœur de cette belle Cécile de Comminges qui eut tant d'empire sur l'esprit du Pontife, et qui, par suite de ses liaisons avec Clément, fit donner la main d'Eléonore à Guillaume Roger, à qui elle vendit sa vicomté de Turenne.

Les faveurs accordées au népotisme étaient immenses à cette époque où les richesses du monde chrétien venaient se fondre dans la trésorerie pontificale. Clément VI, non content de l'achat de la ville d'Avignon, avait encore exigé, de la malheu-

(1) Claperius, in decis. *Causa* 23.

reuse Jeanne de Naples l'abandon des plus beaux fiefs de la Provence en faveur de Guillaume Roger, son neveu ; ainsi, les vicomtés de Valernes et de la Motte du Caire, la ville de Saint-Remy, les châteaux de Bayons, de Reynier, de Bellafaire, de Gigors, de Lauzet, des Mées, de Mezel, d'Entrevennes et du Castellet, la ville de Pertuis, les lieux de Meyrargues, de Séderon, des Pennes, et autres places, passèrent dans les mains de Roger. Jeanne lui permit encore d'acquérir et tenir en juridiction de fief noble en Provence jusqu'à la somme de quatre mille florins d'or de rente annuelle, sans payer lods et trezains, ni en faire hommage, et de tenir haute justice par toutes ses terres, faisant défense aux gens, tenant son grand conseil à Aix, de troubler ses officiers dans leurs fonctions. Tant de concessions faites si gratuitement donnèrent une position presque souveraine à Guillaume Roger, et plus tard, son fils Raymond devait en abuser étrangement (1).

La guerre de 1384 eut deux motifs selon les historiens : d'après le premier, Guillaume Roger, en mourant, avait fait son héritier pour le comté de Beaufort, Charles, prince de Tarente, fils de Louis Ier, duc d'Anjou, comte de Provence et frère de Louis II ; Roger l'avait adopté pour le faire jouir des terres de ce comté selon les coutumes d'Anjou où il est situé. Raymond, fils de Roger, se voyant exclu de ce comté qui devait lui être acquis par droit de naissance, porta la guerre en Provence contre Louis II, pour obliger le prince de Tarente, son frère, de lui faire cession de ses droits et le laisser jouir paisiblement de ce comté de Beaufort.

Le second motif viendrait de ce que Louis Ier, duc d'Anjou, père de Louis II, à son premier avènement au comté de Provence, par suite de son adoption par la reine Jeanne, avait réuni au domaine comtal de Provence, par le conseil des officiers du même pays, toutes les aliénations que cette reine

---

(1) Mss. hujus temp.

avait faites au préjudice de ses Etats, et qu'elle révoqua en 1350. Raymond, se voyant privé de toutes les belles châtellenies que son père avait reçues de cette reine, fit tous ses efforts pour se maintenir dans celles qu'il possédait encore, et pour se faire rendre de force celles qu'on lui avait enlevées.

Quoi qu'il en soit, il appert évidemment qu'en 1384, après la mort de Louis I[er], Raymond Roger députa deux gentilshommes à Angers, auprès de Marie de Blois, veuve de Louis I[er], mère et administratrice des biens de Louis II, son fils, pour la supplier de lui faire restituer, par les officiers de son mari, les terres et places réunies au domaine comtal de Provence, terres et places que son père Guillaume lui avait données par son contrat de mariage avec la sœur du prince d'Orange, et qu'il avait eues de la reine Jeanne, non à titre gratuit, mais à titre onéreux, pour récompense des grands services à elle rendus. Les députés ajoutèrent que si la reine se refusait à lui rendre justice, Raymond emploierait tous les moyens convenables pour obtenir les fins de sa requête. Marie répondit que la réunion de ces terres aliénées contre les édits et prohibitions du roi Robert et de la reine Jeanne, qui avait solennellement juré de ne rien aliéner, avait été faite d'après le conseil et mûre délibération des officiers de son mari, et que, d'après cela, cette réunion était très-juste, mais que cependant elle était prête à dédommager Raymond des frais et dépens qu'il avait faits pour le bien de l'Etat et le service de la reine Jeanne, d'après l'estimation de gentilshommes nommés par les parties. Cette concession ne satisfit point ce parvenu avide de domination et de vengeance ; sa haine contre la maison d'Anjou, maison à laquelle était attachée l'existence de la nationalité provençale, éclatera bientôt pour le malheur et la ruine de cette province.

Une troisième cause de cette guerre est encore citée par les historiens en ce qui concerne le comté Vénaissin. (1). La

(1) Mss. hujus temp.

chambre apostolique, à qui ce comté appartenait, était débitrice à Raymond de plusieurs sommes, tant à elle prêtées par son père Guillaume Roger pendant les pontificats de Grégoire XI et de Clément VII, que de celles qu'elle lui devait en son particulier, ayant souvent été employé à ses propres frais aux guerres pour les papes, soit en Provence contre les Tuschins, ou en Italie contre le pape de Rome, par ordre du pape d'Avignon; qu'étant encore créancier de ces grandes sommes, et n'en pouvant être payé, il portait ses armes dans le Vénaissin et le ruinait pour contraindre le pape au paiement de ce qui lui était dû.

Sous le prétexte de ces créances, Raymond de Turenne se préparait à accabler de sa haine Louis II, son prince légitime ; il embrassa ouvertement la cause de Charles de Duras, et plus tard, celle de Ladislas, son fils, ennemis de Clément VII et de la maison d'Anjou. Duras avait si grande confiance en lui, qu'il mit, dans toutes les places qu'il prenait, des gouverneurs qui lui étaient entièrement dévoués : ainsi, outre les places et châteaux de son domaine, Raymond s'etait emparé de dix-sept villes ou villages de Provence, qu'il confia à la garde des bannis venus d'Italie pour le service de Charles de Duras. Sous ses bannières sanglantes se réunirent ensuite tous les voleurs et les meurtriers du Languedoc, du Dauphiné et du Vénaissin: avec eux, il fit des excursions dans la Provence et le comté d'Avignon ; le glaive d'une main et la torche de l'autre, Raymond fit couler le sang des peuples, incendia les temples, les châteaux, les ponts des rivières, et n'épargna pas même les asiles sacrés. Du haut des tours du manoir de Meyrargues, Eléonore de Comminges applaudissait les hauts faits de son fils ; elle-même, pour rivaliser de cruauté, commandait d'autres outrages dans les lieux où son pouvoir s'étendait.

La nouvelle de tant de malheurs étant parvenue à la reine Marie et à son fils, résidant alors à Paris, tant de la part de Clément VII, qui avait déjà excommunié Raymond pour les

dégats qu'il avait commis dans les comtés Vénaissin et d'Avignon, que de la part du prince de Tarente, gouverneur de Provence, et par les députés du pays. La reine et son fils, touchés des calamités qui affligeaient leurs sujets provençaux, firent déclarer, par le conseil, Raymond de Turenne et ses adhérents criminels, felons et rebelles; firent défense d'avoir aucune communication avec Raymond, de lui fournir de l'argent, des vivres, des chevaux, des armes, des habits et autres marchandises, sous peine de punition corporelle et de confiscation de tous leurs biens. Suivant l'intention de la reine et de son fils, les anciens officiers de Provence furent destitués et remplacés par d'autres.

Ce furent le comte de Saint Séverin et le sire de Sault, accompagnés des députés de Marseille, qui portèrent cette triste nouvelle à Marie. Les partisans de Louis II étaient trop faibles pour s'opposer à ces désordres. Charles VI, avant sa fatale maladie, avait reçu à Paris la reine Marie avec la plus grande magnificence. Cette princesse profita de son séjour dans cette ville pour veiller utilement aux intérêts de son fils; elle fit échouer toutes les intrigues de la conjuration ourdie contre elle auprès du roi de France; victorieuse de ce côté, elle parvint à décider le monarque à lui donner quelques secours pour passer en Italie. Il fut décidé que la régente et Louis partiraient le plus promptement possible pour la Provence.

Le 24 avril 1385, cette reine, amenant avec elle le jeune roi Louis, fit son entrée dans Avignon. Clément VII lui donna l'investiture du royaume de Naples. Le pape témoignait à Louis une affection dont les effets étaient malheureusement neutralisés par le schisme qui désolait la chrétienté. Enthousiastes partisans du jeune roi, les Marseillais mirent à sa disposition les forces militaires que pouvait fournir cette ville; elles se réunirent aux troupes du prince, s'emparèrent de quelques places occupées par Charles de Duras, et ravagèrent le territoire d'Aix pour le compte de Louis d'Anjou.

La reine régente ne négligea rien pour gagner les seigneurs

provençaux du parti de Duras. Quelques barons, transfuges de la ligue, vinrent à Avignon pour reconnaître le jeune roi; mais le plus grand nombre resta fidèle à Charles de la Paix. Raymond de Turenne, sollicité par l'évêque d'Apt, obtint de Clément VII un sauf-conduit qui lui permettait de rester en toute sûreté à Avignon pendant quinze jours. L'orgueilleux Turenne prêta un serment de fidélité, qu'il oublia dans la suite, quoique Marie lui eût confirmé toutes les rémunérations faites à ses ancêtres par les rois de Sicile.

Pour mettre un terme à tant de malheurs, la reine Marie assembla les Etats dans la ville d'Apt, au mois de mai 1385. Mais il fallut, pour faire face à l'opposition et protéger les négociations qui allaient s'ouvrir, lever des troupes dont le commandement fut donné à Rochefort, en attendant l'arrivée du sire de Vivay.

Les débats furent longs et orageux. Enfin, les Marseillais consentirent à n'admettre la reine et son fils dans leurs murs que lorsque la mort de la reine Jeanne aurait reçu, par une déclaration du pape, un caractère officiel; ils exigèrent de plus qu'une bulle pontificale consacrât les droits de Louis II. Marie et Louis jurèrent de maintenir les privilèges de Marseille et les chapitres de paix qui en étaient la base. Alors les consuls prêtèrent serment de fidélité; ils eurent soin de déclarer d'avance la nullité de ce serment, en cas où la reine Jeanne vivrait encore.

Ainsi on consentait « à reconnaître la régente et son fils, à
» condition qu'elle ne ferait ni paix ni alliance avec Charles
» de Duras, meurtrier de Jeanne de Naples, ni avec ses
» adhérents ; — que les comtés de Provence et de Forcalquier,
» avec les terres adjacentes, demeureraient indissolublement
» unis sous le sceptre de Louis II et de sa descendance ; —
» qu'en cas de mort sans héritier de ce prince, ces comtés
» passeraient aux enfants de Charles du Maine, son frère ; —
» que les Provençaux seraient déliés du serment de fidélité
» et maîtres de se donner un nouveau souverain, si le duc

» d'Anjou ou ses successeurs manquaient à l'une de ces
» clauses ; — que ceux-ci n'aliéneraient aucune partie du do-
» maine comtal ; — qu'ils confirmeraient les franchises, im-
» munités, usages, coutumes et statuts accordés par les
» anciens comtes ; — qu'ils ne lèveraient aucun impôt, ni
» n'exigeraient aucun subside sans le consentement des Etats ;
» — qu'ils sanctionneraient toutes les donations faites par
» la reine Jeanne et le roi Robert à leurs sujets de Provence,
» soit laïques, soit ecclésiastiques ; — qu'enfin les causes
» civiles et criminelles qui naîtraient, ne pourraient être évo-
» quées à aucun tribunal étranger, ni autrement jugées que
» selon les lois du pays. (1) »

Ce programme n'a-t-il pas quelque ressemblance avec nos constitutions de 1790 et de 1830 ? n'offrait-il pas les mêmes garanties de liberté ? aussi déplut-il à la régente ; mais en présence de ces volontés exaltées par le patriotisme, elle accepta les conditions proposées ; c'est ce qu'on appela *l'exploict de la journée d'Apt*, ainsi que le dit l'évêque de Chartres, Jean Lefèvre.

Dans la pensée de rendre fructueux pour l'avenir l'exemple que venait de donner l'assemblée d'Apt, que les autres peuples seraient tentés d'imiter, Marie prit le parti d'entrer en Provence. Les révoltes qu'y suscitaient les partisans de Charles de Duras, avaient seules suspendu ce voyage. Marie comprit qu'il ne fallait plus l'ajourner, et que le plus sûr moyen d'attirer à elle les populations indécises, était de leur faire connaître le jeune roi : elle s'achemina vers Marseille avec son fils, sur la fin du mois d'août 1385. Elle comptait trouver dans cette ville des ressources que lui assurait la fidélité de ses habitants ; mais épuisés par une longue guerre et par un commerce anéanti, les Marseillais ne purent faire que de bien légers sacrifices en sa faveur. Cependant un grand résultat

(1) L'abbé Rose. Etudes hist. *pag.* 529.

fut obtenu dans ce voyage : la régente recueillit les hommages des populations accourues sur son passage.

Au retour de son excursion dans le comté de Provence, Marie de Blois se rendit à Avignon le 7 septembre. Le pontife était à Châteauneuf, pittoresque villégiature de la cour romaine. Marie vint avec son fils à la rencontre du pape et l'attendit au château du pont de Sorgues. A l'entrée du bourg, le jeune roi se présenta pour conduire par la bride la mule du Saint-Père. Ni l'âge du prince (il n'avait que sept ans), dit Baluse, ni sa faiblesse ne le dispensèrent d'un devoir exercé par les rois envers les vicaires de Jésus-Christ. Comme Louis marchait avec lenteur, le sire de Vivay le prit dans ses bras, afin que l'enfant pût tenir la bride, et le pape s'avança ainsi jusqu'à la porte du château où la reine l'attendait (1).

Dans les conférences qui eurent lieu, Marie, pour mettre un terme aux désordres occasionnés par Raymond, Spinolis et Ferragus, qui venaient de massacrer les habitants de la fidèle cité d'Arles, et pour faire disparaître l'ennui que lui causait la politique équivoque du roi de France, consentit à accepter une trève de vingt mois avec Charles de Duras.

La reine Marie voulut alors donner aux habitants d'Arles des témoignages de sa reconnaissance pour l'attachement dont ils venaient de donner une preuve aussi manifeste à son fils. Elle quitta le bruyant séjour d'Avignon, et vint habiter Arles. La régente fit son entrée dans cette ville pendant le mois de décembre 1385, ayant à ses côtés son fils Louis II, roi de Na-

---

(1) Ce jour, le pape partit de Castelnof, le roy li fu au-devant, ainsi comme à mi-chemin, et vindrent à l'entrée du pont de Sorgues, et le roy descendit à pié pour mener le pape par le frein, et pour ce qu'il étoit trop petit, le sire de Vivay porta le roy entre ses bras, et le roy tenoit la main au frein de la mule du pape. Ainsi vindrent jusqu'au châtel. La royne vint au-devant du pape à la porte du châtel, et le pape et ses cardinalx dînèrent aux frais de Madame. Après le diner, le pape se partit et alla en Avignon, et le roy le convoya dehors le pont de Sorgues, non guères loin. *(Journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres.)*

ples et comte de Provence, au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joie. Dans les transports d'allégresse inspirés par la présence de leur maître, les notables de la cité contractèrent avec Marie une convention dont le premier article portait que la régente ne ferait jamais la paix avec Charles de Duras, le meurtrier de leur bonne reine Jeanne, dont le souvenir leur était si cher (1).

Pendant son séjour à Châteauneuf, Clément VII fit une cinquième promotion de cardinaux; il y en eut une particulière en faveur de Pierre de Luxemboug, fils de Luxemboug, premier comte de Ligny et de Mathilde, comtesse de Saint-Paul. Malgré son jeune âge (dix-huit ans), Clément le créa cardinal-diacre, sous le titre de Saint-Grégoire au voile d'or. Le pape cherchait par là à s'entourer des personnages les plus riches et les plus influents pour attirer à son obédience les maisons princières qui pouvaient lui ouvrir leurs trésors.

Dans ces entrefaites mourut Louis de Hongrie. Ce prince avait laissé son royaume à sa fille Marie, fiancée à Sigismond, frère de l'empereur Venceslas. Les Hongrois avaient passionnément aimé leur défunt roi; ils se soumirent volontairement à la jeune princesse, et la mirent sous la tutelle et la régence d'Elisabeth de Bosnie, sa mère, veuve de Louis, princesse dont les mœurs et la cruauté lui aliénèrent l'esprit de ses sujets. Esclaves des volontés du palatin Jean de Gara, homme avide de richesses, Elisabeth ferma le chemin des grâces à la plupart des seigneurs hongrois. La noblesse, offensée et humiliée, se ligua contre les deux reines, et résolut d'offrir la couronne à Charles de Duras, roi de Naples, vers lequel on députa l'évêque de Zagrab. (2)

(1) Nunquam facient pacem, seu concordiam aliqualem, cum illo nefandissimo et iniquo proditore Carolo de Duratio, qui tàm injustè et iniquè, et violenter captivavit, exheredavit, et spoliavit bonæ et recolendæ et sanctæ memoriæ D. nostram reginem Joannem.... et ipsam nequissimè et crudeliter tradidit morti, imò ipsum et suos in posterum persequentur juxta posse. *(Tract. cum civibus Arelatensis.)*

(2) Prima vita Clem. VII in Balus. *fol.* 511.

On s'expliquerait difficilement cet engouement des peuples pour Clément VII, car ce pape n'était ni moins avide ni moins simoniaque que son rival. Voici comment s'exprime à cet égard la chronique du moine de Saint-Denis : « Clément,
» suivant le docte religieux, profitant de l'indolence du roi et
» des grands pour les libertés et coutumes de l'Eglise galli-
» cane, avait accablé d'impôts les ecclésiastiques et les com-
» munautés, et avait encore dépassé Boniface VIII et Jean
» XXII dans l'art d'extorquer de l'argent et de faire affluer
» les richesses des nations dans les trésors de la chancellerie
» apostolique. A l'exemple de son compétiteur, il avait créé
» trente-six cardinaux, véritables vampires, escortés d'une
» légion de procureurs armés de bulles expectatives, et prêts
» à s'abattre sur les bénéfices vacants dans les églises cathé-
» drales et collégiales, dans les prieurés conventuels, ou
» dans les maisons hospitalières.

» Non-seulement le Pontife, au mépris de ses prédéces-
» seurs, autorisait ces abus, mais encore il gardait pour lui-
» même les meilleurs et les plus riches diocèses. A la mort
» d'un prélat, il mettait en campagne des collecteurs et des
» sous-collecteurs de la chambre apostolique qui s'emparaient
» des meubles du défunt, recherchaient les anciens titres de
» créances, les arrérages des fermes, et après avoir mis les
» héritiers en prison, ils prenaient la direction du diocèse,
» vendaient les ornements sacrés des églises, et engageaient
» même les récoltes pour deux ou trois années, de sorte que
» le nouvel évêque était obligé de mendier pour vivre, ou de
» se mettre à la tête de ses prêtres et de ses moines, et de
» battre le pays en rançonnant les habitants, comme le fai-
» saient les compagnies franches. »

Clément avait cependant, dans le fond du cœur, la pensée de pacifier l'Eglise. Dans cette intention, il envoya, dans toutes les cours de l'Europe, des nonces chargés de proposer la convocation d'un concile général, au jugement duquel il soumettrait la validité de son élection. Les évêques et les

princes de Saxe, auprès de qui le cardinal d'Aigrefeuille avait été député, prièrent Urbain de s'unir à Clément pour faire cesser le schisme qui divisait la chrétienté. L'opiniâtre Pontife fut sourd à ces prières ; il persista à soutenir qu'il était seul le vrai pape et qu'il ne voulait pas mettre son droit en compromis. Ainsi, l'ambition d'un seul homme, d'un prêtre du Seigneur, perpétuait la division et favorisait les sectateurs qui, à cette époque, commençaient à enseigner des doctrines subversives.

A charge à ceux de son parti, odieux à tout le monde, Urbain traînait de ville en ville une existence pénible et languissante. De Lucques, il vint à Pise, ensuite à Ferentino, sur les frontières du royaume de Naples, où son cœur et son ambition le ramenaient toujours. Contraint de revenir à Rome en octobre 1388, après y avoir été demandé avec empressement, ou qu'il y fût forcé par les invasions de l'armée française, ou par nécessité, ou faute d'argent, Urbain habitait enfin la ville des Apôtres. Deux fois il s'était mis en campagne avec une armée pour s'emparer du royaume de Naples, comme faisant partie du domaine de Saint-Siège, et deux fois, guerrier inhabile, il fut obligé de battre en retraite, laissant Ladislas et Louis d'Anjou s'emparer et se chasser alternativement de ce royaume (1). Il fut contraint d'abandonner à jamais son entreprise par une chute qu'il fit en commandant son armée, et ensuite par la difficulté de faire subsister ses troupes. Le mulet qu'il montait s'étant abattu aux environs de Pérouse, et se trouvant lui-même dangereusement blessé, Urbain se fit porter à Tivoli, puis à Ferentino, et de là à Rome.

Le pape, affaibli par cette chute, miné par les chagrins et les agitations perpétuelles auxquelles il fut exposé depuis son exaltation, tomba malade le 14 août 1389. On s'imagina aussitôt qu'on avait attenté à sa vie par quelque breuvage em-

(1) Vitæ PP. t. V, p. 1375. — Thiéry de Niem, *cap.* XIX.

» doit percevoir aucun fruit des bénéfices d'Angleterre, s'il
» ne réside dans le pays, ou s'il n'y est employé utilement,
» d'après l'opinion des seigneurs. — Le roi doit exterminer
» les ennemis perfides du pays, c'est-à-dire, dans le sens de
» Wiclef, ceux qui combattaient ses doctrines. — Le peuple
» ne doit pas être chargé d'impôts, avant qu'on n'ait épuisé
» les biens de l'Eglise, qui sont le patrimoine des pauvres,
» lesquels biens doivent être employés à leurs besoins. Cette
» sage distribution tournera à l'avantage du clergé, parce
» qu'il sera réduit à vivre dans la simplicité de sa pauvreté
» primitive, pauvreté qui lui acquerra plus de considération
» parmi les peuples. — Quand des évêques ou des curés
» tombent manifestement dans la disgrâce de Dieu, le roi
» peut et doit confisquer leur temporel. — Le roi ne peut
» employer ni évêque ni curé à aucune fonction séculière,
» sans être l'un et l'autre traîtres à Jésus-Christ. — On ne doit
» emprisonner personne pour n'avoir tenu compte de se faire
» absoudre de l'excommunication. » Wiclef publia en même
temps des propositions plus hardies encore contre la présence
réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il engagea ses disciples à répandre en tous lieux ses opinions paradoxales.

Flatter les préventions du peuple contre le clergé, le dégager de la contrainte sous laquelle il gémissait, c'était attirer à soi les masses intelligentes et non intelligentes. L'évêque de Lincoln ayant interdit la prédication à Wiclef, le peuple furieux menaça si hautement le prélat, que celui-ci n'osa rien attenter contre le novateur. Il en coûta même la vie au chef de la hiérarchie britannique, pour avoir tenté de réprimer, non Wiclef lui-même, mais Jean Balle ou Vallée, son disciple. Depuis plus de vingt ans, ce prêtre allait de village en village, prêchant partout « qu'il ne fallait donner ni dîmes, ni obla-
» tions, si celui qui les donnait n'était plus riche et moins ver-
» tueux que celui qui les recevait. » La persécution fut impuissante contre ce prêtre, apôtre de la Réforme.

Les sermons du Wicléfiste, en infiltrant dans les esprits

les idées d'indépendance et d'égalité, tendaient visiblement à un changement dans les habitudes sociales. Plus éclairé que les sophistes ses prédécesseurs, Vallée disait aux populations assemblées : « Voici le temps où, si vous le voulez, vous pou-
» vez secouer le joug de toute dépendance (1). Soyez donc
» gens de cœur, et ne perdez pas une si belle occasion. Dé-
» faites-vous d'abord des premiers seigneurs du royaume,
» ensuite des justiciers et des autres magistrats, en un mot,
» de tous ceux qui peuvent nuire au bien du peuple ; délivrez-
» en le pays, afin que vous puissiez vivre en paix. Par ce
» moyen, vous serez tous égaux en liberté, en puissance
» et en noblesse. » La populace, enchantée de ces innovations d'indépendance, se mit à crier : « Jean Wiclef sera
» notre archevêque et le chancelier du royaume : lui seul
» en est digne. Celui qui occupe ces fonctions n'est qu'un
» traître, c'est l'ennemi du peuple ; il faut lui couper la tête
» et la promener au bout d'une pique. »

La province d'Essex fut le théâtre de la première émeute. Les paysans se répandirent dans les campagnes, et sommèrent les habitants de les suivre en armes, s'ils ne voulaient voir abattre ou brûler leurs maisons. A ce signal, la troupe se trouva bientôt au nombre de cinq mille hommes, armés de bâtons, de haches et d'épées rouillées. Comme la boule de neige qui roule du haut des monts, cette troupe se grossit si rapidement qu'elle comptait déjà deux cent mille hommes quand elle arriva à Londres, où elle entra tumultueusement, dans le courant du mois de juin. Le roi épouvanté se retira dans la tour de Londres avec l'archevêque de Cantorbéry et le grand prieur des Hospitaliers, grand trésorier du royaume, et non moins odieux que le prélat à la multitude des révoltés. Les Wicléfistes s'introduisirent dans la tour et dans la chapelle, où l'archevêque, qui venait de dire la messe, faisait son action de grâces, en se préparant en même temps à la mort. —

(1) Walsingham, *pag.* 275. — Froissart, *t.* II, *chap.* LXXIV.

Où est-il, ce traître, ce voleur? s'écrièrent les novateurs en entrant. Simon de Sudbary s'avança tranquillement à leur rencontre et leur dit: « Que le Seigneur vous comble de ses » bénédictions, mes enfants! Je suis l'archevêque que vous » cherchez, mais non pas un traître ni un voleur. » A ces mots, les furieux le traînèrent hors de la tour. Là, au milieu de clameurs effroyables, ils l'enfermèrent dans un cercle d'épées nues. Le prélat s'agenouilla et reçut huit coups d'une arme tranchante, dont le dernier lui abattit la tête. Le grand prieur éprouva le même sort; les têtes de ces deux victimes furent mises au bout de deux piques et promenées triomphalement dans les rues de Londres.

Pour dissiper cette émeute, le roi promit tout ce qu'exigèrent les novateurs; mais ensuite, quand ils furent dispersés, il en fit punir sévèrement plusieurs, entre autres le prêtre Jean Vallée, qui fut décapité comme coupable de haute trahison. Cet exemple rigoureux ne refroidit point le zèle des disciples de Wiclef, parce que la persécution donne, au contraire, une nouvelle vie à l'esprit de secte. L'année même qui suivit la mort de Vallée, Guillaume de Courtenay, transféré du siège de Londres à celui de Cantorbéry, assembla un concile le 17 mai 1382 (1), où l'on eut encore à dénoncer une multitude de paradoxes soutenus par de nouveaux zélateurs du wicléfisme. En voici quelques uns: « Jésus-Christ n'est » pas vraiment et réellement présent au sacrement de l'autel. » — La substance du pain et du vin demeure en ce sacre- » ment après la consécration. — On ne trouve point dans » l'Évangile que Jésus-Christ ait ordonné la messe. — Un » évêque ou un prêtre en état de péché mortel ne peut or- » donner, ni consacrer, ni baptiser. — La confession exté- » rieure est inutile à un homme suffisamment contrit. — Si » le pape est un homme méchant, il est le suppôt du diable, » et n'a, par conséquent, aucun pouvoir sur les fidèles. —

(1) Conciles, *tom.* XI, *pag.* 2052.

» Après Urbain VI, on ne doit plus reconnaître de pape, mais
» vivre comme les Grecs, chacun sous ses propres lois. —
» Il est contraire à l'Ecriture sainte que les ecclésiastiques
» aient des possessions temporelles en immeubles. — Les
» seigneurs laïques peuvent, à leur discrétion, ôter les biens
» temporels aux ecclésiastiques, pécheurs d'habitude, et les
» peuples peuvent aussi corriger à discrétion, les seigneurs
» qui pèchent. — Les dîmes sont de pures aumônes que les
» paroissiens peuvent retenir pour les péchés de leurs curés,
» et les donner à d'autres à leur choix. — Celui qui est en
» péché mortel, n'est ni seigneur temporel, ni évêque, ni
» prélat. — Un prêtre ou un diacre peut prêcher sans auto-
» rité du pape ni celle de l'évêque. — Ceux qui cessent de
» prêcher ou d'entendre la prédication à cause de l'excom-
» munication des hommes, sont traîtres à Dieu. — Si un
» prélat excommunie le clerc qui en appelle au roi, il est de
» même déclaré traître à Dieu, ainsi qu'au roi et au royaume. »

Telles étaient les doctrines qui préparèrent de loin les sanglantes révolutions dont l'Angleterre et la France furent le théâtre un siècle plus tard. Le concile de Londres déclara quelques-unes de ces propositions hérétiques, les autres erronées et contraires à la doctrine de l'Eglise. Richard II donna pouvoir aux évêques de faire arrêter et détenir en prison ceux qui enseigneraient ou soutiendraient de pareilles erreurs. On mollit devant l'audace des novateurs; les ordres royaux ne furent point exécutés. Le faible Richard, qui défendit si mal sa couronne, défendit encore plus mal les intérêts de la religion.

Ce déplorable état de choses se prolongea jusqu'à la fin de 1387. Pendant cette période fiévreuse de disputes religieuses, l'esprit d'erreur et de désordre fit chaque jour de nouveaux progrès en Angleterre. Il prit le masque de la religion épurée et se glissa jusque sous les voûtes des cloîtres. Alors parurent dans les rangs des réformistes tels que Pierre Pareshul, de l'ordre des Augustins, qui accusa publiquement de tant de cri-

mes les moines ses frères ; Jean de Montaigu, grand admirateur de Wiclef, qui fit enlever de sa chapelle toutes les saintes images ; Laurent de Saint-Augustin, qui profana l'Eucharistie, et son chapelain, qui, pressé à l'heure de la mort de faire appeler un confesseur, répondit à ceux qui le tourmentaient : La confession faite aux hommes est inutile, confessez-vous à Dieu ; il a sans doute autant de pouvoir que les prêtres.

Jean Wiclef, premier auteur de ces hardies innovations, arriva cependant au terme de sa triste carrière. Il fut frappé d'apoplexie le 29 décembre 1385, pendant qu'il prêchait dans sa paroisse de Luthwold. Après deux ans d'une vie languissante, il expira le 30 décembre 1387. Wiclef avait jeté sur la terre natale les semences d'une révolution religieuse ; le vent emporta sur le reste de l'Europe la poussière fructifiante de cette semence, et un siècle après, Luther opéra la réforme.

Dans le même temps, Jean de Monçon, professeur de théologie, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, soutint à Paris quatorze propositions, dont quelques-unes démontrent que la doctrine du sectaire anglais avait déjà répandu ses influences contagieuses dans les contrées voisines. Monçon avançait et soutenait « qu'il était expressément contre la foi de nier que tout homme, excepté Jésus-Christ seul, eût contracté le péché originel, et qu'il était égal d'en excepter Marie, ou d'en excepter une multitude de pécheurs. » Le scandale que causa cette proposition est inexprimable. L'Université de Paris, blessée par l'insulte faite à l'immaculée conception de la Vierge, commit à son doyen le soin d'instruire cette affaire. Sur le rapport qu'en fit ce docteur, Monçon fut condamné à se rétracter. Le coupable s'excusa sur l'ordre qu'il avait reçu de ses supérieurs dont il partageait l'opinion, et protesta qu'il la soutiendrait jusqu'à la mort. Cette résolution surprit tous les autres docteurs. On essaya d'employer les voies de la persuasion et de la douceur pour obtenir un heureux retour, et l'on crut avoir réussi. Monçon promit de se rétracter et de renoncer à soutenir ses propositions. Mais on n'abandonne pas

aussi facilement une doctrine pour laquelle on a combattu, fût-elle condamnable.

Malgré ses promesses, Monçon persista dans ses erreurs. La Faculté de théologie et l'Université de Paris se virent dans la nécessité de condamner les thèses du novateur comme fausses, téméraires, scandaleuses et contraires à la piété des fidèles. L'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, approuva la censure de l'Université, et prononça une sentence par laquelle il défendit, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, d'enseigner, de prêcher, de soutenir en public et en particulier les propositions condamnées ; avec injonction, sous la même peine, d'en dénoncer l'auteur à l'évêque ou à son official. Quant à la personne de Monçon, il était enjoint de faire des poursuites rigoureuses, et d'employer même le bras séculier pour parvenir à le faire emprisonner.

Monçon vint à Avignon, comme appelant de la sentence de l'évêque et de la censure de l'Université au pape Clément VII, lesquelles il considérait comme contraires à la doctrine de saint Thomas, approuvée par l'Eglise. L'Université, voyant le chapitre général des Dominicains assemblé à Rodez le 17 mai 1388 pour défendre la doctrine de Monçon, crut de son devoir de ne pas abandonner une affaire si importante pour le culte de Marie. Elle députa à la cour du pape quatre de ses membres les plus capables de faire face à ce puissant parti monacal. Pierre d'Ailly, Gilles Deschamps, Jean de Neuville et Pierre d'Alainville, furent les représentants de l'Université. Pour prouver que la censure de ce corps savant ne tombait pas sur la doctrine de saint Thomas, une lettre fut répandue dans toute l'Europe, annonçant que Monçon abusait du nom du saint docteur (1).

Clément VII entendit les députés en plein consistoire. Pierre d'Ailly parla deux fois avec éloquence et solidité, réveilla le zèle, écarta les préventions, et disposa parfaitement les esprits

(1) Historia Universitatis.

à écouter favorablement le fond de la cause, qu'il exposa dans un mémoire, ou plutôt dans un assez long traité publié à Avignon au nom de ses commettants.

Le pape, très-satisfait des vues profondes du docteur de Paris, chargea trois cardinaux d'examiner l'affaire, et fit néanmoins défendre à l'accusé de s'absenter de la cour d'Avignon, sous peine d'être tenu pour coupable sur tous les chefs d'accusation. (1).

Monçon ne tint aucun compte de ces menaces ; il s'évada. Errant et fugitif, avant de passer dans l'Aragon, sa patrie, il s'arrêta quelque temps en Provence. Là, jetant son masque d'hypocrisie, et montrant quelle est la mauvaise foi de ces audacieux sectateurs, il abjura l'obédience de Clément VII pour embrasser celle d'Urbain VI ; il composa même un ouvrage en faveur du pape de Rome contre celui d'Avignon. Urbain, avant sa mort, ne fut pas moins opposé que son compétiteur aux ennemis de la conception immaculée, et cependant il accorda sa protection à ce transfuge qui débuta par un libelle contre son rival. Monçon s'était retiré dans sa patrie ; mais dans la crainte que son extradition fût demandée par le roi Charles VI, il alla chercher plus de sécurité à Rome (2).

Clément VII était sans le savoir le seul pape régnant sur la chrétienté. Ce pontife ignorait encore la mort de son rival, lorsque le roi de France vint à Avignon, accompagné du duc de Touraine, son frère, et du duc de Bourbon, l'un de ses oncles. L'arrivée de la cour de France fut le signal de fêtes splendides, de tournois, de passe-d'armes exécutés par une jeunesse guerrière, impatiente de se signaler sur le champ de bataille.

Le jour de la Toussaint de l'an 1389, Clément VII, en présence de Charles VI, roi de France, couronna, dans l'église de Saint-Pierre, Louis II, roi de Sicile et de Jérusalem. Le

(1) Monachus Dyonisiensis.

(2) Histoire de l'Église, *tome* IX.

jeune prince n'avait que douze ans. En ceignant d'une double couronne le front de cet enfant, le pape lui accorda pour la seconde fois l'investiture du royaume de Naples, comme feudataire du Saint-Siège (1), royaume que son épée avait à conquérir, et le proclama souverain de la Provence, que Turenne ravageait dans tous les sens. Le pape fulmina les foudres de l'excommunication contre les brigands de Turenne, et promit l'indulgence de la croisade à tous ceux qui prendraient les armes pour la défense du pays. Turenne se moqua des excommunications et continua ses conquêtes. « Ils cuident, disait-il » en parlant de Clément et des cardinaux, ils cuident me » lasser par leurs excommunications, mais non fairont ; ils » prient chevaliers et escuyers, et les absolvent de paine et » de coulpe pour me faire guerroyer, mais ils n'en ont nul ta- » lent ; j'aurai beaucoup plus de gens d'armes avec mille flo- » rins, qu'ils n'en auraient pour toutes absolutions en sept » ans. » « C'est vrai, ajoute Froissart, car les gens d'armes » ne vivent pas de pardon, ny n'en font trop grand cas, fors » au destroit de la mort. »

Tous les malheurs accablaient le pays : les finances épuisées, les côtes infestées par les corsaires, la guerre qui s'allumait avec une nouvelle fureur, tout tendait à perpétuer la misère dans nos contrées désolées. Les Marseillais, secondés par leur marine, parvinrent à se garantir des incursions des corsaires. Le pape avait une armée commandée par Odon de Villars, et dont les principaux officiers étaient le sire de Montfort, Gérard de Termes, Gérard Adhémar, seigneur de Gignac, Guy et Yves, ses frères. Tout le monde se battait alors en Provence, le pape et Turenne, les barons et les corsaires, les varlets et les aventuriers.

La nouvelle de la mort d'Urbain produisit à Avignon la joie la plus vive, et en même temps fit luire l'espérance de voir la fin du schisme. Les cardinaux de Clément se rendirent au

---

(1) Histoire de l'Eglise gallicane, *tom.* XIV.

palais et tinrent congrégation avec lui. Croyant ne trouver aucune opposition de la part des cardinaux de Rome, ils ne songèrent qu'à gagner les princes de l'obédience d'Urbain par l'intervention du roi de France. Charles VI communiqua cette affaire au duc de Bourgogne, son oncle, qui la vit sous un autre aspect que les cardinaux d'Avignon. Monseigneur, dit le duc au roi, Urbain est mort, voilà tout ce qu'il y a de certain, mais il est très-douteux que ses cardinaux soient dans les dispositions qu'on leur suppose. Admettons même qu'ils le soient, ne sont-ils pas au pouvoir des Romains? N'est-il pas probable qu'ils seront contraints de faire un nouveau pape au gré de ce peuple turbulent, comme ils ont été forcés d'élire l'archevêque de Bari? Dans cet état de choses, les princes ne feront certainement pas plus pour vous qu'ils n'ont fait jusqu'à présent. Sursoyons donc, et voyons si les cardinaux de Rome prendront une résolution de paix, s'ils transigeront avec les Romains, et sans faire d'élection, s'ils leur promettront, pour les apaiser, de faire venir Clément à Rome, ce que ce pape ferait volontiers. Il sera temps alors d'écrire aux princes de l'autre parti (1).

---

(1) Froissart, *tom.* IV, *chap.* X.

BONIFACE IX A ROME

ET

CLÉMENT VII A AVIGNON.

—

1389.

Le roi et son conseil approuvèrent l'avis du duc de Bourgogne. On attendit, et l'on fut bien surpris, quelques jours après, quand on reçut la nouvelle de l'élection de Boniface IX. A la mort d'Urbain, ses cardinaux se réunirent sans délai, tant ceux qui se trouvaient à Rome que ceux qui résidaient dans les provinces voisines. Le 2 novembre 1389, assemblés en conclave au nombre de quatorze, ils élurent, d'une voix unanime et comme par acclamation, Pierre ou Perrin Thomacelli, appelé communément le cardinal de Naples. Il fut couronné le 11 du même mois. Thomacelli était âgé d'environ 45 ans ; il était de belle taille, d'un caractère affable, prévenant, maniant très-bien la parole, peu instruit d'ailleurs, et si peu versé dans les affaires de la cour romaine qu'il signait tout aveuglément sur le rapport de ses officiers.

Le schisme survivait ainsi à ses principaux auteurs. Vainement on avait espéré qu'à la mort de l'un des compétiteurs, les cardinaux de son obédience se réuniraient au collége du pontife survivant. Pendant près de quarante-cinq années, cinq papes ou anti-papes se disputèrent le souverain pouvoir. Plusieurs princes temporels qui auraient pu réunir leurs efforts

pour l'extinction du schisme, songeaient pour eux-mêmes moins à l'éteindre qu'à l'entretenir.

Le roi de France surtout, avant sa funeste maladie, pouvait mieux que tout autre rétablir la paix et l'union au sein de l'Eglise ; mais, seul peut-être dans sa famille et dans sa cour, l'infortuné Charles VI aurait préféré l'intérêt général de la chrétienté à l'avantage particulier que pouvait retirer la couronne de la possession du pape à Avignon, et l'on peut avouer sans crainte que la force pour le bien lui manqua plus que la volonté ; sa fatale démence le fit tomber sous le joug des princes de son sang : l'un d'eux, le duc de Berry, dont Clément était la créature, fit avorter tous les efforts qui tendaient à l'union; il servait Clément VII et se servait de lui comme d'un instrument nécessaire à son ambition.

On vit alors le scandale de deux papes s'excommuniant, s'anathématisant réciproquement, et prenant des mesures pour triompher l'un de l'autre (1). Le royaume de Naples fut le premier théâtre de leurs expéditions guerrières. Boniface se déclara pour le parti de Charles de Duras, et fit couronner son fils Ladislas à Gaëte par le cardinal de Florence. De son côté, Clément détermina Louis d'Anjou à faire la conquête de son royaume et à se rendre aux sollicitations des Napolitains qui lui avaient déjà envoyé plusieurs ambassadeurs. Louis partit d'Avignon accompagné du cardinal de Turin, légat du pape, et d'un nombre considérable de chevaliers et de seigneurs. Il s'embarqua à Marseille le 20 juillet 1390, sur une flotte de vingt-une galères, suivie de plusieurs bâtiments de transport. Le 14 août, Louis arriva à Naples, où il fit son entrée armé de toutes pièces, hors le casque, et monté sur un coursier couvert de velours violet, parsemé de fleurs-de-lis d'or (2).

Il fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple immense qui ne cessa de faire entendre les cris de *vive le roi Louis* !

---

(1) Ciacon. Vita Clem. VII. — Prima Vita Clem. VII in Balus.

(2) H. Bouche. Hist. de Provence.

Cette allégresse générale eut des suites bien funestes. Othon de Brunswick et le comte de Saint-Séverin n'avaient pas vu sans une mortelle jalousie que Louis eût envoyé à Naples le comte de Montjoie, neveu du pape Clément, pour y commander en qualité de vice-roi. Ils désertèrent la cause de Louis et organisèrent une petite conspiration en faveur de Ladislas, qui possédait déjà une excellente armée commandée par le fameux Albéric de Balbiano et par le capitaine Sforce, lesquels, soutenus par les troupes envoyées par Boniface, se virent en état de faire la guerre avec avantage. Ladislas, toujours infatigable, harcelait sans cesse l'armée de Louis; la désertion affaiblit ensuite cette vaillante troupe. Alors Louis vint s'enfermer dans Tarente. A peine est-il arrivé dans cette ville, qu'un sujet sur la loyauté duquel il ne s'élevait aucun soupçon, Raymond des Baux des Ursins, vint l'y attaquer. Naples reconnut Ladislas pour maître, se déclara pour Boniface, et changea ainsi pour la quatrième fois d'obédience. Frappé par tant de revers à la fois, Louis II abandonna cette terre où tant d'armées et d'espérances étaient venues s'engloutir. Charles du Maine, son frère, l'accompagnait dans sa fuite. Louis arriva sur les côtes de Provence avec les débris de ses cohortes au commencement de l'année 1392.

Le royaume de Naples ne fut pas seul exposé aux horreurs de la guerre. La Provence éprouva tout ce que ce fléau a de plus affreux. Raymond de Turenne se déclara ouvertement pour Ladislas. Une convocation générale des Etats fut proclamée pour le 15 août 1390, dans la ville d'Aix.

Les Etats décrétèrent une levée de gens de guerre composée de quatre mille arbalétriers et trois cents lances de trois bons chevaux chacune, savoir : lance, page, et un gros varlet armé de cotte et de toutes pièces de jacques et de capeline, d'épée et dague; de plus, trois cent-cinquante fantassins, sans compter ceux que fourniraient Marseille, Arles, Tarascon et leurs vigueries, pour la défense du pays. Le commandement de cette armée fut confié à Charles, comte du Maine,

frère du roi, gouverneur de la province. Une imposition de guerre fut aussi résolue, et le pape, les cardinaux, les prélats, les barons, les seigneurs et gentils-hommes furent taxés, en raison des bénéfices qu'ils possédaient en Provence, à trois pour cent de leurs rentes et revenus (1).

L'année 1390 s'était passée en préparatifs de défense; la ville de Colmar fut reprise par Isnard de Glandèves. Les gens du vicomte de Turenne y étaient entrés peu auparavant et en avaient incendié les archives.

Une autre assemblée des trois Etats eut encore lieu en 1391; la reine Marie et Louis, son fils, y assistèrent. On y discuta les nouveaux moyens à opposer à Raymond de Turenne.

Cependant la crainte d'une collision et des malheurs qui en résulteraient, engagèrent les deux partis à négocier une trève dont les principales dispositions furent discutées pendant deux ans et neuf mois. Clément VII traita secrètement avec Raymond de Turenne pour ses terres du comté Vénaissin, sans vouloir se mêler des affaires générales de Provence. Cet égoïsme du pontife indisposa les Provençaux, qui se hâtèrent d'envoyer des députés à Avignon pour représenter au Saint-Père le tort qu'apportait à la Province un traité dans lequel leurs intérêts avaient été si injustement négligés. Les diplomates quittèrent Avignon peu satisfaits des décisions de la Chambre apostolique.

La guerre n'était pas le seul fléau que Clément eût à combattre : la peste éclata avec une telle violence en 1390, qu'elle étouffa l'ardeur des batailles. La désolation était partout. Au lieu de gens couverts de cuirasses, on voyait des processions traversant les campagnes, le front couvert de cendres, et les mains levées vers le ciel, en criant : *Miséricorde et paix !* Clément sortit d'Avignon, descendit le Rhône, et alla se

---

(1) Mss. hujus temp.

réfugier dans le château de Beaucaire (1). Ce fut là qu'au milieu de tant de troubles, et pendant que la guerre était à ses portes, ses propres États exposés à la fureur des soldats et sa capitale désolée par la peste, que le pontife apprit avec douleur que l'Université de Paris travaillait à le dépouiller de la tiare.

Le trésor de Boniface était tellement épuisé que Thiéry de Niem nous a laissé des détails affreux sur les pratiques simoniaques de ce pontife de Rome (2). Il vendait tous les bénéfices, dit cet auteur, réservés ou non, du vivant même de leurs titulaires, et l'Italie était parcourue en tout sens par des courriers toujours en voyage pour s'informer s'il se trouvait de gros bénéficiers malades et de prévenir aussitôt de leur mort. Quelquefois il vendait le même bénéfice à plusieurs personnes, à chacune desquelles il le donnait comme vacant. Pendant la peste qui désola Rome en 1390, le même bénéfice fut souvent vendu à divers sujets dont la mort était certaine. On établit le même principe en fait d'usure qu'en fait de simonie, c'est-à-dire que le pape ne peut pécher, même en vendant les biens de l'Eglise.

Boniface IX établit les annates sur les évêchés et les abbayes; l'insatiable pontife introduisit généralement cette redevance perpétuelle (3). La première origine de cet abus remonte plus haut. Quelques évêques d'Angleterre ayant demandé à Clément V d'user de ce droit sur les églises de leur diocèse, ce pape prit ce prétexte pour se les attribuer à lui-même sur tous les bénéfices de l'Eglise britannique. Jean XXII s'était réservé, pour les besoins de l'Eglise romaine, les fruits de la première année de tous les bénéfices qui viendraient à vaquer, pour trois années seulement, en en exceptant cependant les évêchés et les abbayes. Boniface fit plus,

---

(1) Fantoni, *Istoria d'Avignone*, *lib.* II.

(2) Thiéry de Niem. *Cap.* VII, VIII et IX.

(3) Thomas Dis. *Tom.* III, *pag.* 793.

il étendit l'annate à toutes les prélatures et à tous les temps ; en sorte que quiconque obtenait, soit un évêché, soit une abbaye, devait, avant d'en prendre possession, en payer les premiers, quand même il ne pourrait occuper cette charge.

Clément n'était pas moins industrieux que Boniface pour se procurer de l'argent, et en bien des circonstances, il ne se montrait pas plus délicat (1). Clément aimait le faste ; il voulait entretenir le collège des cardinaux aussi brillant et aussi nombreux que si toute l'Église eût été sous son obédience ; il accordait les dispenses avec une facilité jusqu'alors inconnue. Les évêchés, il les prodiguait aux ecclésiastiques de cour, à des moines pour ainsi dire illettrés, à des gens sans théologie, science prééminente en elle-même, et qui devait encore plus le paraître aux yeux du chef de l'Eglise. Clément avait lassé, épuisé l'Église de France en faveur de Louis d'Anjou ; et sous le prétexte de soutenir la guerre, il écrasait le clergé de contributions successives. En l'année 1391, Marie de Blois lui ayant demandé un secours en argent, Clément imposa un décime sur tous les ecclésiastiques, sans en excepter les membres de l'Université de Paris, compagnie si susceptible alors sur le chapitre des considérations et des privilèges. Clément essaya en outre de gêner le commerce de Boniface en lançant contre ses partisans des excommunications que celui-ci rendit avec libéralité (2).

Au sujet de la conduite de ces deux papes, le P. Maimbourg s'exprime ainsi : « Boniface et Clément ne songeaient

---

(1) *Hist. anonym. tom.* I. *pag.* 198.

(2) On rapporte que les libéralités de Clément le mirent tellement à l'étroit, qu'il fut obligé d'emprunter des sommes considérables à Jean-Ferdinand de Hérédia, grand-maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à qui furent engagées, pour sûreté de cet emprunt, la tiare et la mitre papales chargées de pierres précieuses, et qu'on n'aurait pas eu de quoi fournir aux funérailles de Clément, si la générosité du même Hérédia n'y eût suppléé. (Fornery. *Hist. civ.* Mss. Carp. *liv.* VI, *pag.* 514.)

» qu'à se maintenir sur la chaire de l'Apôtre par la corruption
» et par le secours des puissances temporelles ; et quoiqu'ils
» parussent désirer ardemment la paix et l'union de l'Eglise,
» aucun deux n'était sincère, et ils n'aspiraient l'un et l'autre
» quà l'anéantissement de leur rival. En effet, Boniface voulait
» empêcher l'Angleterre de conclure une trève avec la France,
» si Charles VI ne consentait à abandonner le pape d'Avignon ;
» et Clément s'opposait à ce que la France acceptât la paix,
» si la Grande Bretagne persistait à soutenir Boniface. Ils
» cherchaient à s'entre-détruire, soit par leurs bulles, soit
» par les ennemis qu'ils se suscitaient ; enfin ils poussaient le
» scandale de leurs inimitiés jusqu'à obliger les ecclésiastiques
» auxquels ils conféraient quelques bénéfices, à leur promet-
» tre par serment de ne jamais reconnaître comme pontife
» leur compétiteur, ce qui prouve leur intention de rendre le
» schisme éternel. »

Un pareil scandale devait avoir un terme. Ce que la cour de France ne fit pas, un corps célèbre l'entreprit. Au milieu des profondes ténèbres dans lesquelles l'Europe était plongée, les Universités jetaient seules quelque éclat ; aucune d'elles n'avait plus de célébrité que celle de Paris, qu'illustraient d'Ailly et Gerson, et qui sut, à l'époque de la plus grande humiliation de la France, lui conserver dans l'opinion une glorieuse primauté. Ce grand corps, et surtout la Sorbonne, qui en faisait partie, prirent alors aux affaires une part immense, tantôt utile, tantôt funeste. l'Université comprit, par la conduite des cardinaux de Rome et par celle de Boniface IX, que leur désir était de perpétuer le schisme. Elle savait d'ailleurs que Clément lui-même voulait se maintenir dans la dignité, quelque empressement qu'il fît paraître de rendre la paix à l'Eglise. Les efforts que faisaient les deux pontifes pour contrarier la réconciliation de la France et de l'Angleterre, mettaient encore dans un plus grand jour le dessein qu'ils avaient de régner. Frappée d'un tel état de choses,

l'Université prit la généreuse résolution d'arracher l'Eglise à l'esclavage où la plongeait le schisme (1).

Les docteurs poursuivirent leur entreprise avec autant d'ardeur que de fermeté. Ils commencèrent d'abord par se plaindre hautement, dans leurs prédications journalières, de la conduite des deux pontifes. Le roi parut n'être pas touché par l'éloquence des docteurs. L'Université ferma ses écoles, et beaucoup d'étrangers sortirent de Paris. Charles fit une légère remontrance aux docteurs sur l'interruption des leçons publiques et leur enjoignit de les reprendre. Ils le promirent et se retirèrent fort satisfaits en apparence.

L'Université voyait cependant avec peine qu'on l'empêchât de poursuivre à la cour l'extinction du schisme. Deux chartreux de l'obédience de Clément, Dom Pierre, prieur de la chartreuse d'Ast, et Dom Barthélemi, prieur de Ravenne, conçurent le dessein de faire de vives remontrances à Boniface, pour l'engager à demander lui-même la paix. Ces deux religieux fournirent à l'Université l'occasion de reprendre l'affaire du schisme, qui ne l'intéressait pas moins que ses propres priviléges. Boniface chargea les chartreux d'une lettre pour le monarque français, qu'il cherchait à gagner comme le principal appui sans lequel le parti de Clément devait échouer. Après avoir fait l'éloge des rois très-chrétiens, le pontife ajoute :

» Toutes ces considérations nous obligent à vous regarder
» comme le seul qui doit et auquel appartient le glorieux avan-
» tage d'avoir exterminé le monstre qui divise l'Eglise ; vous
» le pouvez si vous le voulez, et nous supplions le Créateur
» qu'il ne vous en ôte pas la volonté..... C'est pourquoi nous
» requérons Votre Sérénité, nous l'admonestons paternelle-
» ment, nous la prions, nous l'exhortons et la conjurons par
» les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, par votre
» salut, qui vous est si cher, par la récompense de l'éternité,

(1) *Hist. de l'Université.*

» par l'entière prospérité de la gloire de l'une et l'autre vie, » et enfin par la joie, par l'espérance et par la satisfaction » qu'on a de soi-même quand on a fait quelque belle action; » nous vous invitons à la gloire de prendre sous votre pro- » tection la cause de Dieu et de son Eglise; mais poursuivez- » la d'un courage ferme et constant, montrez-vous digne, en » imitant vos augustes aïeux, d'être aussi l'exemple de tous » vos successeurs, et ne repoussez pas une occasion qui » vous offre l'honneur de la réunion de l'Eglise, le rétablisse- » ment de toutes les vertus chrétiennes et le repos de toute » la chrétienté (1). »

Arriva alors la catastrophe de la forêt du Mans, attribuée, dit-on, à une machination infernale ourdie, à ce qu'on prétend, par Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans. En traversant cette forêt, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, au moment où Charles VI était seul en avant de sa suite, un homme à la taille gigantesque, couvert de haillons, s'élança à la bride de son cheval et lui cria: « Arrête, roi, ne passe » pas outre, car tu es trahi; tes ennemis vont te massacrer. » Tremblant, éperdu, à cette brusque apparition, Charles pique des deux et lance son cheval dans la forêt; l'animal s'embarrasse dans les ronces et tombe avec son cavalier: celui-ci se croit attaqué par des assassins, son imagination s'égare; il se relève, tire son épée, court sur ses gardes, les frappe, en blesse quelques-uns, en tue d'autres, et se défend avec acharnement contre ceux qui venaient à son secours. On fut obligé de le ramener au Mans, lié sur un chariot: le roi était fou!

Charles VI allait alors faire la guerre au duc de Bretagne. Sa folie eut ses intervalles d'intermittence, mais ne fut jamais bien guérie. L'autorité ou la prépondérance dans les affaires passa tour-à-tour entre les mains des oncles et du frère du roi, peu d'accord entre eux; car pendant plus de trente ans, l'Eglise et l'Etat furent livrés à toutes les calamités et à tous les désordres.

---

(1) Monach. Dyonis. — J. Juvénal. — Spicileg. *t.* VI.

Telle était la position critique du gouvernement, quand les chartreux, munis du bref de Boniface (1), arrivèrent en France. Ils s'arrêtèrent à Avignon, où se trouvait le duc de Berry, celui de tous les princes le plus attaché au parti de Clément. Le duc et le pape, également alarmés de cette députation romaine, hésitèrent long-temps s'ils devaient entendre les envoyés de Boniface ; ils se déterminèrent enfin à les faire emprisonner dans la chartreuse de Villeneuve. Ces moines, bravant les menaces et les mauvais traitements, ne se dessaisirent point de la bulle dont ils étaient porteurs. La nouvelle de leur détention étant parvenue à Paris, l'Université profita du changement survenu dans l'administration du royaume et du peu d'harmonie qui régnait entre les princes, pour prendre avec succès la défense des députés prisonniers. Elle adressa des remontrances si vives au roi sur la violation du droit des gens par la cour d'Avignon, qui avait arbitrairement arrêté des hommes revêtus d'un caractère public et chargés d'une dépêche pour le monarque, que Charles VI, dans un moment de lucidité, écrivit au pape dans les termes les plus énergiques et demanda sans délai la liberté des chartreux. Clément n'osa pas résister. Les députés furent élargis. Le pape tâcha de leur faire oublier l'injure qu'ils avaient reçue par les témoignages de bonté et de confiance qu'il leur prodigua. Il leur dit même en les congédiant : « Assurez à votre maître, notre » très-cher fils, que nous avons tellement à cœur de conser- » ver son amitié, que nous abandonnerions avec joie et notre » chape, et notre tiare, s'il nous demandait ce sacrifice, » pour obtenir l'union de l'Eglise » (2).

Arrivés à Paris, les chartreux furent reçus par le roi et par les seigneurs de la cour. On n'eut garde cependant de leur donner une réponse par écrit, pour éviter de donner à Boniface

---

(1) *Hist. de l'Université.*

(2) Maimbourg. *Schisme d'Occident.* — Le Laboureur, *tom.* XII.

une qualification quelconque dans cette affaire. Le roi se borna à répondre « qu'il était résolu d'employer tous ses bons » offices et toutes ses forces pour arriver à l'extinction du » schisme. » On ne se contenta pas de cette réponse, on expédia des lettres à tous les princes d'Italie, par lesquelles on les invitait à concourir à l'union de l'Eglise. Ces lettres furent confiées aux députés, et on leur donna pour les accompagner deux chartreux français, dont l'un était le prieur de Paris. Ces dispositions furent prises du consentement unanime des princes, à l'exception du seul duc de Berry, qui opina constamment à rejeter les propositions de Boniface, comme émanant d'un anti-pape et d'un intrus.

Les quatre chartreux portèrent la réponse du roi à Pérouse, où se trouvait le pontife. Celui-ci, dont toutes les démarches antérieures n'avaient été qu'un jeu de comédie, fit expédier une nouvelle bulle pour le roi Charles; mais cette bulle, sur laquelle on avait fondé les plus grandes espérances, fut précisément celle qui les fit évanouir. Boniface, plus attaché même que Clément à sa séduisante papauté, le traitait dans sa bulle d'anti-pape. S'appliquant ainsi à fasciner les yeux de ses partisans; il finissait par ne proposer autre chose que l'expulsion de son compétiteur. Le roi était dans un paroxisme violent de sa maladie quand cette bulle arriva à Paris. Ce furent les ducs de Berry et de Bourgogne qui la reçurent et l'ouvrirent dans le conseil. Tous les esprits se soulevèrent d'indignation en entendant le prédicateur hypocrite de la réunion ne vouloir s'imposer aucun sacrifice pour obtenir la paix. Le scandale produit par la lecture de cette bulle fut si grand, le mépris pour le pontife fut si manifeste, que cette lettre apostolique ne fut pas même honorée d'une réponse.

Aussitôt que le roi fût entré en convalescence, l'Université reprit plus activement ses poursuites, suspendues par la maladie de Charles VI, qui durait depuis près d'un an (1).

(1) J. Juvénal, *pag.* 104. — *Hist. de l'Université*, *tom.* IV, *p.* 685.

Les circonstances parurent d'autant plus favorables à ce corps illustre que la France venait de conclure avec l'Angleterre une trêve de quatre ans. Attentif à tout ce qui se passait, Clément envoya légat à Paris le cardinal Pierre de Luna, son plus zélé partisan, afin de paralyser secrètement le zèle des docteurs. Pierre de Luna, par sa patience, son autorité, son éloquence et ses sollicitations, avait successivement fait déclarer pour Clément les royaumes de Castille, d'Aragon et de Navarre. Ce légat était vivement secondé par le duc de Berry, chef du conseil en sa qualité de premier prince du sang, et dévoué plus que jamais à Clément, qui ne lui refusait rien. L'Université était soutenue par le duc de Bourgogne, politique habile désirant avec franchise l'union. Ce corps savant obtint audience et autorisation de proposer les moyens qu'il jugerait propres à éteindre le schisme. Le résultat de l'assemblée qui eut lieu à ce sujet, fut que chaque docteur motiverait son opinion dans un mémoire particulier; qu'il y aurait dans le cloître des Mathurins une boîte dans laquelle on déposerait ces divers écrits, et que cinquante-quatre commissaires seraient chargés d'en faire le relevé et l'analyse. Au dépouillement de ces différentes opinions, on se convainquit que tous les avis se réduisaient, en substance, à la cession ou renonciation des deux prétendants à la papauté, ou compromis qui consistait à confier les droits de l'un et de l'autre à des arbitres, maîtres absolus de prononcer difinitivement; enfin, de s'en rapporter à la décision d'un concile général. Ces trois moyens devaient être présentés au roi en forme de lettre, et Nicolas Clémangis fut chargé de l'écrire (1).

Clémangis, le disciple du célèbre Gerson, se signala dans la rédaction de ces mémoires, pleins de pensées hardies et de raisonnements logiques. Il ne sut pas cependant se préserver du goût général de son temps qui visait à l'emphase et aux lieux communs, ni de la déclaration où l'entraînait son naturel

(1) Oldoin ad Ciacon.

satirique. Après uu brillant exorde, tiré du fond de son sujet, il expose avec clarté les trois moyens indiqués pour obtenir l'union. Développant ensuite le tableau des malheurs de l'Eglise:

« Considérez, s'écrie-t-il, ce que l'esprit de discorde et
» de faction lui fait souffrir. Qu'y avait-il, avant le schisme,
» de plus auguste et de plus florissant qu'elle ? et depuis cette
» triste division, que de désordres et de calamités ! On élève
» aux prélatures des hommes qui n'ont aucun sentiment de
» religion, aucun principe de vertu ni d'honnêteté, des
» hommes uniquement attentifs à satisfaire leur cupidité et
» leurs passions. Ils dépouillent les églises et les monastères,
» ils exigent par la voie des censures et de la prison ; ils font
» lever par des exacteurs inhumains les impôts dont ils acca-
» blent les pauvres clercs ; le sacré et le profane, tout leur
» est indifférent, pourvu qu'ils entassent l'or dans leurs coffres.
» De toutes parts on voit des prêtres réduits à la mendicité
» ou aux services les plus abjects. On vend, en plusieurs
» endroits, les croix, les reliquaires, les calices et tous les
» vases sacrés, pour peu que la matière en soit précieuse.
» Les autels demeurent sans ornements, les temples tombent
» en ruines.

« Parlerai-je de la simonie qui dispose avec impudence
» des plus riches bénéfices, et, comme par préférence, de
» ceux auxquels le soin si sacré des âmes est attaché ? Sans
» rien faire, on est assuré de parvenir à tout avec de l'argent ;
» le mérite et le travail ne conduisent à rien. Que dis-je ? ce
» sont, aux yeux de ce monstre, des titres d'exclusion. Plus
» les clercs sont doctes et vertueux, plus il les hait, parce
» qu'ils le condamnent avec plus de liberté et le décrient
» avec plus de succès. Le comble du désordre, c'est qu'on
» vend jusqu'aux sacrements de l'Ordre et de la Pénitence,
» c'est-à-dire qu'on ouvre ou qu'on ferme à prix d'argent, non-
» seulement l'entrée du sanctuaire, mais encore la porte du
» ciel. Que dirons-nous enfin de la décadence, et du culte,

» et de la discipline, et des mœurs anciennes du christia-
» nisme tellement oubliées, que si les pères et les pasteurs
» de l'antiquité revenaient parmi les chrétiens de nos jours,
» ils auraient peine à croire que ce fût la même Eglise qu'ils
» ont autrefois gouvernée? Que dirons-nous des moines,
» dont les mœurs sont plus corrompues que celles des habi-
» tants de l'ancienne Sybaris?

» Il est temps, illustre prince, que vous mettiez un terme
» à ce schisme déplorable, que vous proclamiez les libertés
» de l'Eglise gallicane, et que vous limitiez la puissance des
» pontifes » (1).

Cette lettre, composée en latin, selon l'usage de l'Université, fut présentée au roi par Clémangis. Charles VI l'accueillit avec faveur, parce qu'il se trouvait dans un de ces moments de calme que lui laissait parfois sa déplorable frénésie; mais bientôt un nouvel accès de folie rendit l'avantage au parti des princes. Pierre de Luna et le duc de Berry intriguèrent si adroitement, qu'ils changèrent en peu de temps l'esprit de la cour. Le jour où le roi devait donner sa réponse étant arrivé, le chancelier Arnaud de Corbie dit sèchement aux docteurs députés, que défense était faite à l'Université de se mêler encore de l'affaire du schisme. Les grands de la cour repoussèrent avec mépris les députés de l'Université, les traitèrent de rebelles et de séditieux, les menacèrent même de les faire jeter dans la rivière, s'ils continuaient à soutenir la lutte engagée.

L'Université persista, malgré l'injonction du conseil et les clameurs des grands; elle déclara que les cours seraient fermés que les leçons publiques cesseraient jusqu'à ce qu'il eût été donné une réponse favorable. Soit que les mouvements des cours étrangères en faveur de l'union eussent encore fait changer l'opinion de la cour de France; soit que les princes opposés au duc de Berry eussent repris l'avantage, le roi

(1) *Histoire de l'Église*, *tome* IX.

permit d'envoyer à Avignon la lettre présentée par les docteurs de Paris. Ces docteurs en écrivirent une autre moins longue, mais plus vigoureuse, dans laquelle ils disaient : « L'esprit de schisme est arrivé à un tel excès qu'on dit tout » haut et de toutes parts qu'il est indifférent de reconnaître » un seul pape ou plusieurs ; qu'il pourrait y en avoir, non-» seulement deux ou trois, mais encore dix ou douze, autant » qu'il y a de grandes nations, et tous égaux en autorité. »

Le pontife était dans son consistoire, quand l'envoyé de l'Université lui présenta la foudroyante requête et le traité. Il se les fit lire à l'instant ; il écoutait paisiblement ces longues invectives contre la papauté ; mais lorsqu'il entendit qu'on demandait sa déposition et qu'on exigeait qu'il cédât lui-même le pontificat, il fit cesser la lecture, se leva, et dit avec l'accent de la colère : *Le poison distille de chaque ligne dans ces écrits ; ils ne tendent qu'à diffamer le Saint-Siège* (1).

Depuis ce jour, toutes les facultés de Clément furent absorbées par une sombre mélancolie ; il devint triste et rêveur, il évita avec affectation la présence de ses cardinaux, parce que ceux-ci lui avaient dit, trop librement peut-être, que les moyens qu'on lui proposait étaient raisonnables, et qu'il devait au moins en accepter quelques-uns pour assurer la paix de l'Eglise. Attaché de cœur au seul cardinal Pierre de Luna, il traîna auprès de lui une vie languissante jusqu'au 16 septembre 1394, jour où il fut frappé d'apoplexie foudroyante, après avoir entendu la messe. Clément mourut à l'âge de cinquante-deux ans, après en avoir régné près de seize.

Son corps fut mis en dépôt dans la cathédrale d'Avignon, et fut transporté, le 18 septembre 1400, dans celle des Célestins, qu'on avait commencé de construire avec le produit des nombreuses offrandes apportées sur le tombeau du bienheureux Pierre de Luxembourg. Le cardinal Nicolas de Brancas prononça, lors de cette translation, l'oraison funèbre de Clé-

---

(1) Monachus Dyonisiensis. — J. Juvénal.

ment VII. Les archevêques de Narbonne, de Reims et de Rouen, et les évêques de Maguelone, de Châlons, de Valence, de Vaison, d'Orange et d'Avignon, assistèrent au convoi. On inscrivit sur son mausolée, élevé au milieu du chœur, cette épitaphe :

HIC REQUIESCIT DOM. CLEMENS PP. VII, PRIMUS HUJUS COENOBII FUND, EX PATRE AMEDEO COMITE GEBENNENSI, MATRE VERO MATHILDA DE BOLONIA GENITUS, QUI FUIT PROTO NOTARIUS MORINENSIS, ET CAMERACENSIS EPISCOPUS, DEINDE CARDINALIS, DEMUM AD PAPATUM INVITUS ASSUMPTUS, ET CURIA TUNC INCOLUMI REDUCTA D. PETRUM CARDINALEM DE LUTZEMBURGO MIRACULIS CORUSCANTEM, IN HOC COEMETERIO SEPULTUM AD CARD. ASSUMPSIT, ET IN FINE ANNI XVI SUI PONTIFICATUS MIGRAVIT AD CHRISTUM DIE XVII SEPTEMBRIS M. CCC. XCIV. CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.

Clément VII n'ayant pas été unanimement reconnu par l'Eglise romaine, qui le considère comme anti-pape, Jules de Médicis put prendre, en 1523, le même nom, et ce même Jules béatifia, en 1527, ce même Pierre de Luxembourg dont les richesses et les miracles avaient tant contribué à relever le parti de Robert de Genève (1).

Le jésuite Maimbourg nous a laissé une notice très-curieuse sur le pape Clément VII : « Robert de Genève avait » atteint sa trente-sixième année, lorsqu'il parvint au pontifi- » cat, dit le docte Père ; il était d'une médiocre stature et » avait une jambe un peu plus courte que l'autre, infirmité qu'il » savait dissimuler en affectant une démarche mesurée ; ses » inclinations et ses manières étaient celles d'un empereur, » et il n'épargnait rien pour traiter avec un luxe royal les ducs, » les ambassadeurs et les seigneurs qu'il admettait à sa » table. Il s'exprimait avec facilité en latin, en français, en » Italien et en allemand, mais il était incapable d'une applica- » tion sérieuse aux affaires. Cependant il avait du courage,

(1) Barjavel. — *Dict. hist. et biogr. tom.* I.

» et plus d'une fois on le vit affronter les plus grands périls
» pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Entre ses princi-
» paux vices, la luxure tenait le premier rang; il choisissait
» de préférence ses maîtresses et ses favoris dans sa propre
» famille, et les comblait de richesses, d'honneurs et de
» dignités. »

Avant de terminer le pontificat si orageux de Robert de Genève, qu'il nous soit permis de faire une incursion dans la nouvelle capitale de la chrétienté pour la voir telle que l'ont faite les évènements politiques, telle que la rendirent, sous le rapport moral, cette agglomération d'étrangers qui affluaient de tous les coins de l'Europe pour solliciter des grâces ou pour apporter leurs trésors dans la caisse pontificale. Certainement les mœurs éprouvèrent peu de variations depuis Clément VI : les mêmes aberrations d'idées, la même licence chez les grands seigneurs, le clergé et les moines; le même désir d'amasser des richesses et de se cramponner au pouvoir se perpétuèrent, malgré les efforts des peuples pour obtenir un avenir meilleur, jusqu'à la fin du schisme. Un aperçu rapide sur les mœurs et les habitudes de la Rome nouvelle fera connaître de combien d'éléments hétérogènes se composait cette population flottante qui venait s'associer à tous les vices qu'engendrent l'ignorance et la superstition, trouvant un abri dans le collège des cardinaux et à l'ombre même de la chaire apostolique.

Avignon est une ville plus sale, plus mal policée, plus encombrée que Paris: ses rues étroites, tortueuses, couvertes de lambeaux de toile pour amortir l'ardeur d'un soleil méridional, suffisent à peine à la circulation d'une foule empressée, se culbutant depuis la rue Ferruce jusque vers les masures de la Carrêterie, aux portes des couvents pour y recevoir la soupe et l'aumône. Outre ses habitants indigènes, cette ville a une population éventuelle et mobile, composée d'étrangers venus de tous les pays, et dont les idiomes et les costumes divers contrastent singulièrement avec le costume

des Avignonais du moyen âge, dont le nombre peut être évalué de soixante et dix à quatre-vingt mille. On y rencontre des Grecs qui viennent consulter sur la lumière du Thabor et les opinions de Grégoire Palamas; plus loin, accroupis dans des coins, des Turlupins, moitié nus et moitié fous, arrachés de leur bouge pour être conduits devant les tribunaux de l'inquisition, devant lesquels ils espèrent échapper au bûcher, en démontrant que leurs pratiques tiennent moins du schisme que de la nature, et que rien de ce qui est naturel n'est honteux (1). L'homme d'affaires, le solliciteur sont arrêtés dans leur marche par des processions de pénitents gris ou noirs, par des moines de toutes couleurs, par des troupes d'écoliers venus d'Allemagne pour suivre les cours de l'Université d'Avignon, par des ordres mendiants venant plaider contre ceux qui demandent leur suppression, en disant que jamais l'Eglise n'avait privilégié leurs adversaires (2); par des docteurs en théologie mandés pour s'expliquer sur des propositions malsonnantes; par d'innombrables pélerins, venant de gueuser dans les campagnes en chantant dans les rues des noëls ou des prières, conformément à leurs vœux.

On y rencontre, s'acheminant vers le palais du pape, des suppliants, qui, par procuration ou par amitié pour autrui, viennent humblement requérir la levée d'un interdit, l'absolution d'un gros péché, d'un meurtre, d'un assassinat, ou l'expédition de certaines dispenses d'après le tarif publié par Jean XXII. Vingt pas plus tard, ce sont des députés des ordres religieux, venant conférer sur les règles et les statuts de leurs monastères. Là sont des missionnaires, qui, montés sur des mules, partent pour ramener au giron de l'Eglise les hérétiques de Bosnie (3). Ici ce sont des ecclésiastiques alle-

(1) Rainald, 1353, *numeros* 19 *et* 20. — Pluquet. *Dict. des hérésies.* Voy. *Turlupins.* — Glossaire de Ducange Voy. *Turlupins.*

(2) *Contin.* de Nangis, *pag.* 815.

(3) Rainald, an. 1350, n. 32.

mands arrivant en équipages chevaleresques et mondains, pour s'opposer aux réformes que les papes ont toujours tenté d'introduire dans le clergé de l'Empire (1). Plus loin, les Frères-Mineurs entreprenant à pied une longue route pour suivre le succès de leurs conversions dans la Bulgarie (2).

On était souvent frappé de terreur, à l'aspect des inquisiteurs dominicains, suivis de leurs espions, cherchant partout des renégats et des hérétiques, des Juifs oublieux d'avoir porté la marque distinctive, ou trouvés dans les rues un dimanche ou un jour de solennité religieuse (3). Ailleurs des ambassadeurs d'Orient, réduits à la dernière extrémité, accourent réclamer l'appui d'une nouvelle croisade pour soutenir Cantacuzène ou Paléologue ; des troupes de seigneurs, le faucon sur le poing et l'écu pendu au col, viennent protester contre les empiètements des juridictions de l'Official (4).

Mais l'espoir de faire fortune attirait surtout à Avignon une foule immense d'étrangers, soit qu'ils eussent l'espoir d'obtenir des bénéfices et des dignités ecclésiastiques, soit qu'ils se livrassent à des spéculations mercantiles dans une ville où affluait l'or de la chrétienté. Voilà pourquoi, sous Clément VI, on compta plus de cent mille clercs qui aspiraient à quelques grâces, avant que la nouvelle Rome ne fût décimée par la peste (5).

La cour du Saint-Père et les fastueux palais des cardinaux, qui avaient eux-mêmes des cours célèbres par le faste, la prodigalité et l'amour des arts, entretenaient dans la mollesse et l'oisiveté la noblesse provençale, et la noblesse d'Italie, qui, regrettant son ciel bleu et ses rivages pittoresques, vou-

---

(1) Fleury. *Hist. eccl.* liv. XCVI.

(2) Wading, 1366, n. 15.

(3) Rainald, n. 34. — Fleury, *loco cit. liv.* LVII.

(4) Fleury. *Hist. eccl.* 7e discours.

(5) L'abbé de Sade. *Mém. pour la vie de Pétrarque*, *tom.* II, *liv.* III, *pag.* 45.

lait du moins qu'on la dédommageât par des fêtes et des plaisirs : aussi les papes leur en donnaient-ils à satiété. Ce concours immense d'individus sans patrie et sans famille, vivant dans un pays où la licence n'avait aucun frein pour les retenir, faisait fermenter tous les vices que le luxe et le désœuvrement du cœur peuvent engendrer. La religion était impuissante pour corriger les écarts du libertinage; la prière était sur les lèvres, jamais dans le cœur; on allait à l'église par habitude, et non dans l'intention d'implorer le secours du ciel; c'était plutôt un lieu de rendez-vous où les seigneurs venaient faire la conquête des jeunes filles au frais visage, qu'un lieu de méditation et d'élévation de l'âme. Ce qui était pur se corrompait bientôt à Avignon, et ce qui était déjà corrompu y venait par instinct; des diverses parties de l'Europe. Des milliers de femmes prostituées remplissaient onze maisons de débauche (1). Ces courtisanes ne suffisaient pas au libertinage d'une

---

(1) Fleury. *Hist. eccl. t.* XIX. *pag.* 303. — Petrarch., édit. de Bâle, *fol.* 1184. — Ambrogio Levati. *Viaggi dè Francesco Petrarca*, *v.* I. *lib.* II, *cap.* II, *pag.* 188 *et suiv.*

A la suite de cette note, il n'est pas inutile de rappeler les prétendus statuts de la reine Jeanne de Naples, relatifs à l'établissement d'un lieu de débauche à Avignon, en 1347.

Ce document a acquis une assez grande importance, dit M. P. Yvaren dans la note 6 de sa traduction du poème de *Fracastor*. Publié d'abord par Astruc, il a été reproduit par tous les auteurs qui, postérieurement à lui, se sont occupés du même sujet, en dernier lieu par M. Cazenave (1843).

Je me borne à résumer ici les preuves flagrantes de la fausseté de ces statuts.

1° Le notaire Tamarin, des registres duquel on les disait tirés, n'a jamais existé;

2° Une note écrite par M. Joseph-Gabriel Teste de Venasque sur un exemplaire de la *Cacomonade* de Linguet, rapporte comment ces statuts furent composés par M. de Garcin aidé de quelques amis, au nombre desquels était le père de M. Gabriel Teste. M. Gabriel Teste a souvent entretenu de ce fait M. César Teste, qui vit encore, et qui possède cet exemplaire de la *Cacomonade*.

ville où le désir flétri par les excès ne pouvait s'aviver encore que sous les pleurs de l'innocence (1). Le rapt et la séduction étaient à la recherche des filles crédules ou portées à la vanité, pour les livrer à d'impudiques vieillards qui payaient à raison des dégoûts qu'ils inspiraient (2). Dans d'autres quartiers de la ville habitent des jongleurs, des astrologues, des sorciers, qui trafiquent des craintes ou des espérances d'une population abrutie par les voluptés sensuelles; dans leurs opérations magiques, ils lui arrangent à prix d'argent un avenir heureux et brillant.

Il y a ensuite des Italiens nomades, espèce de *bravi*, qui offrent à bon marché le poignard ou le poison aux vengeances particulières (3). Comme au temps de Jean XXII et d'Hugues Géraud, vous trouvez encore des gens qui vous parlent de sortilèges, d'évocations diaboliques et de meurtres de commande ; ils croient faire tomber un ennemi en langueur en piquant de petites figures de cire, en proférant, au milieu d'un cercle tracé sur le carreau, quelques paroles infernales; ils pensent acquérir à leur service des démons avec lesquels ils consomment des œuvres abominables (4).

3° L'original de ces statuts supposés existe dans un magnifique cartulaire de M. de Cambis-Velleron, à la bibliothèque d'Avignon.

La miniature qu'ils portent en tête est la reproduction exacte de celle qui se trouve dans l'ouvrage publié en 1624, par M. Chasteuil de Galaup, sur les arcs de triomphe érigés à Aix en l'honneur de l'arrivée de Louis XIII dans cette ville.

4° L'écriture usitée au XIVe siècle est très-gauchement contrefaite. Le langage n'est pas celui du temps: le mot *paillardiso* n'est point un mot de langue provençale : à lui seul il suffirait pour déceler la fraude. (Prosper Yvaren. *Traduction de la Syphilis de Fracastor*, *note* 6, *pages* 135 *et* 136).

(1) Nicol. Clémangis, *de corrup. eccl. statu.*

(2) Ambrogio Levati. *Luogo cit. pages* 188 *et* 189.

(3) Petrac. *Epist. sine titulo.*—Velly. *Hist. de France*, *t.* VII, *p.* 34.

(4) Alvar Pelag. *De Planctu eccl. lib.* II, *chap.* XLV. Regn. Joan. XXII.

Les Lombards et les Juifs, persécutés dans tout le reste de la Provence, avaient trouvé, depuis le pontificat de Clément VI, un lieu de refuge et de protection dans la ville d'Avignon (1) ; ils étaient nombreux, et prêtaient, sur gages et à usure, à une jeunesse dissolue dont le goût des plaisirs dévorait bientôt le patrimoine des familles.

Chaque jour, on voit dans les rues ou sur les places des Provençaux et des Italiens se quereller et bannir de toutes les réunions la courtoisie qui fait le charme d'une société civilisée. Les Italiens gesticulant avec feu, et lançant à chaque parole leurs dix doigts aux yeux des assistants, disent aux Provençaux : Vous nous avez volé le pape au préjudice de Rome ; vous avez asservi la tiare à la couronne de France ; vous avez causé, par ce changement de résidence, l'exil de l'Eglise et le scandale de l'univers. Le Saint-Père, ajoutaient-ils, en persévérant à résider au-delà des Alpes dans un pays barbare et grossier, cause aux arts et aux sciences un dommage dont les Français répondront à la postérité (2). Les Provençaux ripostent avec leur pétulance naturelle : Parasites ultramontains, vous êtes venus mélanger vos coutumes aux nôtres et altérer la simplicité de nos mœurs. Avant vous, nous n'avions jamais entendu parler de simonie, de mensonge, d'empoisonnement et d'assassinat (3). Si les papes ont préféré Avignon à Rome, c'est que la France est la fille aînée de l'Eglise, toujours prête à s'armer pour la foi, et à donner asile aux pontifes malheureux, tandis que l'Italie était inconstante, capricieuse et turbulente.

---

(1) Baluse. *Vitæ pap. Aven tom.* I. *pag.* 254.

(2) Petrar. famil. *liv.* XXIV, *epist.* XII. — Simonde de Sismondi. *Hist. des républiques italiennes*, *tom.* VII, *chap.* XLVIII.

(3) Nicol. Clémangis. De corrup. eccl. statu. — L'abbé de Sade. *Mém. pour la vie de Pétrarque*, tom. I, pag. 24.

BENOIT XIII A AVIGNON.

—

1389.

Maintenant la lutte va devenir plus animée, plus violente. Un mouvement extraordinaire se fera remarquer au sein de l'Eglise de France. Ses libertés avaient été maintenues depuis deux siècles, surtout par le pouvoir temporel; leur charte principale était la Pragmatique de Saint Louis, qui défendait le transport des deniers hors du royaume sans la permission du roi, et assurait la liberté des élections et collations, selon les lois des conciles et du droit commun. Après Louis IX, des limites furent posées à la juridiction ecclésiastique, et Philippe-le-Bel rallia un moment son clergé contre les usurpations de Boniface VIII. Remarquons que toujours, jusqu'au schisme, l'impulsion fut donnée par l'autorité civile, et qu'elle partit du conseil du roi et des parlements. Il en fut autrement depuis le schisme; l'Eglise donna l'exemple de la résistance; une révolution nouvelle mit dans sa bouche un langage inconnu.

Six jours après la mort de Clément VII, la nouvelle en fut annoncée au roi Charles VI. Ce prince assembla sur-le-champ un grand conseil et prescrivit aux cardinaux d'Avignon de suspendre l'élection jusqu'à l'arrivée de l'ambassade qu'il se proposait de leur envoyer. Le lendemain, 23 septembre 1394, l'Université s'assembla et fut du même avis que le conseil du roi. La cour approuva enfin la détermination de cette compagnie célèbre; on résolut de convoquer les prélats, les barons du royaume, les plus illustres docteurs des Universités et les

notables du tiers-état, pour délibérer sur la position difficile où l'on croyait se trouver. Les métropolitains de Trèves, de Mayence et de Cologne, envoyèrent des députés à Avignon pour faire la même prière aux cardinaux; Boniface IX leur adressa également une bulle pour les exhorter à faire cesser le schisme. Pendant que le conseil du roi et l'Université discutaient sur la marche à suivre, les cardinaux d'Avignon, voulant aussi atteindre leur but, s'assemblèrent en conclave au nombre de vingt-un, trois d'entre eux se trouvant absents. Le 28 septembre arriva le courrier qui portait les premières dépêches du roi Charles, et qui annonçaient ses ambassadeurs. Ces lettres furent remises au cardinal de Florence, président du conclave. Les cardinaux, devinant déjà le contenu de ces dépêches et voulant ne pas manquer de respect et de déférence aux intentions du roi, eurent recours à la ruse: ils convinrent à l'unanimité de n'ouvrir les lettres qu'après l'élection. Mais pour prévenir les plaintes que pouvait provoquer une conduite aussi opposée que la leur aux vœux de tous les chrétiens, ils dressèrent un acte authentique, par lequel ils s'engageaient sous serment à travailler à l'extinction du schisme, et à prêter pour la même fin leur concours au pape futur. Chacun d'eux s'engageait à suivre cette règle, dans quelque position qu'il pût se trouver et quelque sacrifice qu'il lui fallût faire, fût-il même question de céder la papauté. « Nous » tous, cardinaux de la sainte Eglise romaine, disaient-ils, » assemblés en conclave pour l'élection d'un pape, étant » devant l'autel, nous jurons sur l'Evangile et sur le sacré » corps de Jésus-Christ, que, sans artifices, sans intrigues et » sans perfidies, nous travaillerons fidèlement et activement » à l'extinction du malheureux schisme qui détruit l'Eglise; » que, pour atteindre ce but, celui d'entre nous qui aura été » élu renoncera au pontificat, si le sacré-collège le déclare » nécessaire pour opérer la réunion (1). » Tout le conclave

(1) Nos omnes et singuli S. romanæ Ecclesiæ cardinales congregati pro

signa cet acte, à l'exception des cardinaux de Florence, d'Aigrefeuille et de Saint-Martial. Pierre de Luna avoua que, s'il était élu, il serait toujours prêt à renoncer au pontificat pour l'union de l'Eglise. Il écarta ainsi le procureur de la grande chartreuse, que les électeurs avaient choisi, opposant les rigides vertus de ce solitaire, esprit peu maniable, opiniâtre dans ses volontés et susceptible de certains scrupules capables d'entraîner dans une multitude d'erreurs. Pierre de Luna intrigua si bien et avec tant de promptitude qu'il fut élu pape d'une voix unanime, le jour même où ses collègues avaient reçu la lettre du roi, c'est-à-dire le 28 septembre. Le cardinal Guy, évêque de Préneste, l'ordonna prêtre le 3 octobre, et le dimanche suivant, le pontife célébra la messe dans la grande chapelle du palais apostolique, pendant laquelle il fut sacré évêque d'Ostie et couronné du trirègne pontifical. Pierre de Luna, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in cosmédin*, prit le nom de Benoît XIII.

---

electione futura in conclavi ante altare in qua missa communis celebrari consuevit pro Dei servitio, unitate Ecclesiæ suæ sanctæ, ac salute animarum fidelium omnium, promittimus et juramus ad sancta Dei Evangelia corporaliter per nos tacta, quod absque fraude, dolo, et machinatione quibuscunque ad unionem Ecclesiæ, et finem imponendum schismati, proh dolor! in ecclesia nunc vigenti, quantum in nobis erit, laboravimus fideliter et diligenter, et per nos quantum ad nos pertinet, seu etiam pertinebit, dabimus Pastori nostro, et gregis Dominici, ac vicario Christi, Domino nostro futuro qui erit pro tempore, auxilium, consilium et favorem nec ad impediendum vel differandum præmissa dabimus consilium vel favorem directe, vel indirecte, publice, vel occulte, et ista omnia et singula, et alias etiam ultra præmissa omnes vias utiles et accommodas ad utilitatem Ecclesiæ, et unionem prædictam ejusdem sane, et veraciter sine machinatione, seu excusatione, vel dilatione quacunque servabit et procurabit posse tenus, quilibet nostrum, etiamsi assumptus fuerit ad apostolatum, etiam usque ad cessionem inclusive per ipsum de papatu faciendam, si Dominis cardinalibus qui nunc sunt vel erant in futurum de iis qui sunt nunc, vel majori parti eorumdem, pro bono Ecclesiæ, et unionis prædicta, videatur expedire....... (*Balus. vit. PP. Aven. pag.* 167.)

Ou la tiare exerça une grande influence sur l'esprit de *cet* homme, ou bien cet homme, avant de la poser sur son front, devait être un prodige de dissimulation et de perfidie ; car, dans le sacré-collège, on le croyait le plus zélé partisan de l'union. Cette persuasion séduisit les cardinaux qui désiraient ardemment la paix, et Pierre de Luna fut élu à l'unanimité. Benoît, quoique jeune encore, puisqu'il était à peine âgé de soixante ans, avait acquis dans ses différentes légations des richesses immenses, qu'il s'engageait à céder aux cardinaux. Il est vrai que de plus ce nouvel élu était doué de toutes les qualités propres à en imposer à la multitude, sans avoir peut-être un plan arrêté sur la conduite qu'il adopta et suivit pendant trente ans ; le fond de son caractère recélait tous les éléments d'une profonde duplicité ; les circonstances ne servirent qu'à les développer et à mettre en évidence l'absolutisme de ses volontés.

Pierre de Luna était né à Huesca dans l'Aragon, d'une famille alliée à la couronne ; il était fils de Jean Martin de Luna et de Marie Perez Gotor. On l'estimait pour l'intégrité de ses mœurs. D'une grande élévation de sentiments, d'un courage capable de braver tous les obstacles, d'un esprit délié et inépuisable en ressources, doué d'une éloquence entraînante et d'une vivacité de conception qui lui donnait la facilité d'être toujours en mesure de répondre ; profond dans la science du droit canonique, qu'il avait professée avec succès à Montpellier ; rompu dans l'art d'argumenter, de combattre, de discuter sur toutes les matières inventées par la chicane (1) : tel était Pierre de Luna.

Dès son avènement au pontificat, Benoît ratifia l'acte qu'il avait signé dans le conclave, et pour mieux tirer parti de tous les avantages que la nature et l'éducation lui avaient donnés, il envoya aussitôt en France Gilles de Bellamera, évêque d'Avignon, l'un de ses plus zélés partisans. A la première audience

---

(1) Thiery Niem, *lib.* II, *cap.* XXXIII.

que ce prélat obtint du monarque : « C'est une violence, lui
» dit-il (1), faite au nouveau pontife, quand on l'a placé sur
» le trône pontifical : assurément il ne pouvait rien arriver de
» plus heureux pour la religion, puisque Benoît XIII est dé-
» cidé à se renfermer dans la solitude d'un cloître, plutôt que
» d'attiser, pour son propre intérêt, le feu de la discorde,
» dont il gémit autant que l'Eglise. » L'Université de Paris
confia à une députation spéciale le témoignage de la joie
qu'elle avait éprouvée en apprenant le choix qu'on avait fait
de sa personne ; elle le suppliait de ne pas différer de remplir
la promesse qu'il avait faite de quitter la papauté à la première
réquisition du roi. « Je suis si résolu de satisfaire l'Univer-
» sité, répondit le pontife aux députés, que je suis prêt à
» quitter la tiare comme je quitte à présent ma chape pour
» aller dîner. (2) »

Le roi, la cour et l'Université furent dupes de ces fallacieu-
ses protestations. Clémangis lui-même, séduit par le désir
d'amener la paix, employa toute son éloquence à exhorter Be-
noît à poursuivre l'œuvre de la conciliation. Le pontife, char-
mé de cette conquête, attira Clémangis auprès de lui, le nomma
son secrétaire, et l'obligea par là à prendre une opinion, ou
tout au moins un langage différent de celui d'autrefois. Ainsi
le rusé pontife sut paralyser en quelque sorte les efforts de
l'Université, chez laquelle on ne retrouva plus l'ardeur qu'elle
avait tant de fois manifestée pour l'union.

Cependant on commença à deviner les projets secrets de
Benoît, et l'on comprit le danger de perdre le temps en dépu-
tations et en conférences inutiles. On convoqua à Paris, pour
le 2 février 1495, une assemblée à laquelle on donna le titre
de concile national (3). Elle fut composée des patriarches titu-
laires d'Alexandrie et de Jérusalem, de sept archevêques, de

(1) *Histoire anonyme*, p. 272.

(2) Spicilegium d'Acherii, p. 70. — *Historia Universitatis*.

(3) Com. XI, concil. p. 2511.

quarante-six évêques. Le roi voulut que son chancelier assistât aux délibérations, accompagné de quatre conseillers et de trois avocats du parlement de Paris. Il fut décidé, sur la proposition de Pierre d'Ailly, qu'on emploierait la voie de cession pour mettre un terme au schisme qui divisait la chrétienté. Quatre-vingt-dix-sept voix opinèrent pour cette mesure, exclusivement à toute autre. Le roi organisa alors une ambassade solennelle pour faire proposer ce moyen à Benoît. Elle se composait des principaux membres de son conseil et de l'Université ; ils avaient à leur tête les ducs Jean de Berry et Philippe de Bourgogne, oncles du roi, et son propre frère Louis, duc d'Orléans. On leur donna pour conseillers quelques évêques et quelques membres de l'Université, parmi lesquels on remarqua le savant Gilles Deschamps (1). L'ambassadeur était aussi muni d'un mémoire d'instruction rédigé pendant la tenue du concile, et d'une lettre du roi, ainsi conçue :

« Très Saint-Père, le désir que j'ai toujours eu pour la paix,
» pour l'union de l'Eglise universelle et pour l'extirpation du
» schisme qui la divise depuis si longtemps à mon grand re-
» gret, et l'intention d'y remédier que vous m'avez plusieurs
» fois témoignée par vos ambassadeurs et par les lettres qu'ils
» m'ont remises de votre part, m'ont déterminé à envoyer au-
» près de vous mes très-chers oncles et frère, et plusieurs
» autres notables de mon royaume, pour vous concerter sur
» ce sujet dont ils sont bien instruits. C'est pourquoi je vous
» supplie, Très-Saint-Père, d'avoir créance et d'ajouter foi
» à ce qu'ils vous diront, et de vouloir traiter avec eux
» comme si moi-même j'y étais en personne. Ecrit de ma
» propre main.

CHARLES. »

Les ambassadeurs arrivèrent à Avignon et prirent leurs logements dans les palais des cardinaux à Villeneuve. Le lundi suivant, 9 mai 1395, ils furent admis en audience publique ;

(1) J. Juvénal des Ursins. *Vie de Charles VI.* — Duboulay, p. 771.

Gilles Deschamps, chargé de porter la parole au nom du roi, prévenu surtout de l'extrême susceptibilité de la cour pontificale, ne s'appuya que sur des principes généraux propres à rétablir l'union, auxquels il eut l'adresse de mêler l'éloge du pape à celui du roi (1). Benoît XIII, l'homme de cette époque le plus renommé pour la subtilité de son esprit, répondit avec l'assurance d'un orateur qui eût été préparé depuis plusieurs jours. Il suivit pas à pas le discours du docteur ; il insista principalement sur l'éloge du roi, partie de sa réplique qu'il sut embellir des traits les plus fins et les plus flatteurs. S'adressant ensuite aux princes, il les remercia des peines qu'ils se donnaient pour le bien et l'honneur de l'Eglise : « Ces nobles travaux, leur dit-il, font la gloire de l'auguste « Maison de France, que Dieu a choisie spécialement pour « soutenir la religion. » Les ambassadeurs ayant demandé une audience secrète, Benoît consentit à tout ce qu'exigeait de lui le plus chrétien des rois.

Jusqu'ici tout s'était passé en cérémonies d'étiquette, et Pierre de Luna avait parfaitement joué le rôle pour lequel il avait des dispositions naturelles. Mais le lendemain, dans la conférence secrète accordée par le pape, la position devint plus embarrassante. On exigea communication de l'acte passé dans le dernier conclave, par lequel la voie de cession avait été consentie pour arriver à l'extinction du schisme. Benoît, qui voyait le piège tendu sous ses pas, hésita d'abord à produire un acte de conviction si précis et confirmé par lui depuis son élection (2) ; son refus ne fit qu'augmenter les instances en même temps que les soupçons. Pressé cependant par les vives sollicitations des ambassadeurs, il consentit à le mettre sous les yeux des princes, et non sons ceux des légistes qui leur servaient de conseil. Ce faux-fuyant était trop maladroit pour être admis. Benoît se vit dans la dure nécessité de

---

(1) *Histoire anonyme*, *p.* 287.

(2) Spicileg. *t.* VI, *p.* 133. — *Histor. Universitatis.*

faire lire l'acte en présence des princes et de leurs avocats. On exigea plus alors, on demanda copie de la pièce. Cette sommation fut pour l'assemblée un nouveau sujet d'attaque et de défense. Benoît se posa courageusement sur le terrain de la riposte et le disputa pied à pied ; il se replia dans tous les sens, il combattit avec fermeté. Tout fut inutile ; il fallut céder : le secrétaire de l'ambassade prit copie de l'acte en bonne forme (1).

Benoît, se trouvant pris dans ses propres filets, voulut encore mettre à profit sa défaite. Les princes ayant demandé quelle voie il comptait prendre pour assurer l'union, il proposa, pour tout moyen, une conférence avec son compétiteur. Cette démarche ne pouvait amener aucun résultat heureux, ainsi du moins le pensèrent les princes. Que fait alors Benoît? Après avoir épuisé toutes les ressources de sa politique obséquieuse et fourbe, lorsqu'il se vit poussé aux dernières extrémités, il publia, en présence des cardinaux, de ses officiers et des ambassadeurs, un écrit, modèle de finesse et de feinte soumission, dans lequel il disait : « Que Boniface IX et lui, » avec leurs cardinaux, s'assembleraient dans un lieu sûr, » sous la protection des rois de France, afin de conférer » ensemble sur la réunion de l'Eglise ; mais qu'il ne pouvait » s'expliquer sur les clauses de leur accommodement, pour » éviter que les ennemis de l'Eglise ne fissent naître des » obstacles à cette entrevue ; que cependant il déclarait préa- » lablement qu'il ne lui était point permis d'employer la voie » de cession pour terminer le schisme, parce que cette mesure » n'était pas canonique et n'avait point été suivie par les Pères ; » qu'il préférait manquer à une promesse donnée inconsidé- » rément, plutôt que de se rendre coupable d'hérésie en intro- » duisant cette nouveauté criminelle ; que néanmoins, si le » schisme ne pouvait s'éteindre ni par la voie de l'entrevue, » ni par celle de l'arbitrage, il proposerait ou accepterait,

(1) *Historia Universitatis.*

» pour faire cesser le scandale, tous autres moyens, pourvu
» qu'ils fussent raisonnables, honnêtes, juridiques et conci-
» liables avec les traditions de l'Eglise et les sacrés canons.»

On ne fut pas dupe d'un pareil stratagème. Dans une audience nouvelle qu'obtinrent les ambassadeurs le 1er juin 1395, Gilles Deschamps réfuta avec énergie le projet de conférence entre Benoît et Boniface, et démontra la nécessité d'admettre la voie de cession. Le duc de Berry soutint vigoureusement le docteur; il supplia le pape de se rendre enfin aux désirs du roi et de tous les fidèles. Benoît chercha à éluder la question et à donner le change par de nouvelles protestations de son zèle pour le bien de l'Eglise. Son but était de traîner l'affaire en longueur, afin d'échapper aux pressantes sollicitations de l'ambassade. Il demanda que les intentions du roi lui fussent remises par écrit. Fatigués par tant de tergiversations, les princes lui répondirent avec aigreur que son intention était d'éloigner cette paix qu'il paraissait tant désirer. Ces paroles le blessèrent. « Après tout, leur dit-il fièrement,
» il n'appartient à personne de me contraindre; je ne dépends
» que de Jésus-Christ, dont je suis le vicaire, et c'est à lui seul
» que j'ai à rendre compte du gouvernement de l'Eglise. »
L'assemblée se sépara alors brusquement et retourna dans ses palais de Villeneuve.

Le même jour, les princes firent inviter les cardinaux à se rendre auprès d'eux. Ils y vinrent. Le duc de Berry les conjura de déclarer, d'après leur conscience, quelle voie leur paraissait la plus convenable pour ramener la paix (1). Dix-neuf opinèrent pour la cession. Les princes prirent acte de la réponse du sacré-collège. Le cardinal de Pampelune, ami intime de Benoît, se leva seul, et dit avec emportement que le seul moyen d'éteindre le schisme était d'armer contre l'anti-pape romain et de le précipiter de son trône.

Benoît, très-inquiet sur le motif de ces assemblées secrètes,

---

(1) Spicileg. *t.* VI, *p.* 133. — *Histoire anonyme, p.* 290.

se rapprocha des ambassadeurs et renoua les conférences. Hypocrite et rusé, il se plaignit avec amertume du peu d'égards qu'on avait pour sa personne sacrée ; que, n'ayant pas l'avantage d'être né français, il voyait avec douleur qu'on allait employer jusqu'à la contrainte pour obtenir la cession. Le duc de Berry soutint la thèse avec opiniâtreté. Il exhorta Benoît à prévenir la cession que Boniface était prêt à accorder, et à mériter par là les bénédictions que lui prodigueraient le monde chrétien et la postérité. « Nous vous conjurons, lui dit » ce prince, au nom de votre gloire, d'accomplir votre ouvrage » et de prévenir l'avantage qui réjaillirait sur l'intrus, s'il » acceptait la cession avant vous ; et pensez-y : ce serait » une honte et un affront que d'y être contraint. Vous méri- » terez, au contraire, d'autant plus de louanges, que vous » aurez la gloire de l'y avoir forcé par votre exemple. » Huit jours après, Benoît répondit par une bulle respirant à chaque ligne un ardent amour pour l'Eglise, accompagnée de ces phrases qui éblouissent sans convaincre. Cette bulle, lue et publiée en présence des trois ducs, n'excita que l'indignation. Les princes sortirent sur-le-champ du palais. Les cardinaux d'Albane et de Pampelune, malgré leur attachement à la cause de Benoît, accompagnèrent les princes à Villeneuve (1).

Peu de jours après, deux ou trois arches du pont s'écroulèrent ; les deux factions rivales ne manquèrent pas de s'imputer réciproquement d'avoir employé ce moyen pour arrêter les négociations entamées (2). Néanmoins les princes passèrent le Rhône sur des barques et vinrent prendre leur logement chez les cardinaux qui leur étaient dévoués. Dix-sept jours furent employés à des réunions dans le couvent des Cordeliers, pendant lesquelles on s'occupa sérieusement à terminer les affaires de l'Eglise. On examina d'abord la der-

(1) J. Juvénal, *p.* III.
(2) Valadier. — *De schism.* — Duboulay, *t.* IV, *p.* 796.

nière bulle de Benoît ; les cardinaux présents, excepté ceux de Pampelune, de Saint-Martial et de Vergy, la rejetèrent unanimement et renouvelèrent l'approbation qu'ils avaient donnée à la voie de cession. Ces cardinaux vinrent cependant se jeter aux pieds du pape pour le supplier d'adopter ce sage parti. Benoît parut céder ; mais, le 28 juin, on fut bien surpris quand parut une autre bulle confirmative de la précédente. Une solennelle protestation fut faite par les cardinaux en présence des princes. Ceux-ci profitèrent de ce mécontentement pour demander une promesse écrite de préférer la cession résolue à tous les autres moyens, et de travailler, de concert avec la France, à la faire accepter par l'inflexible pontife. Les cardinaux promirent de signer cet acte, après avoir toutefois tenté un dernier effort sur l'esprit du pape.

Le 1er juillet, ils se présentèrent à son audience ; ils le supplièrent à genoux, avec une expression vraiment touchante, de prévenir par sa soumission les extrémités auxquelles son inflexibilité pouvait l'exposer. Jamais peut-être Benoît ne parut plus intraitable que dans ce moment. Il leur répondit avec colère :

« Sachez, vous tous, princes de l'Etat et de l'Eglise, que » vous êtes mes sujets, et que je suis le souverain seigneur » des peuples et des rois, puisque Dieu a soumis tous les » hommes à mon autorité. Sachez que les cardinaux n'ont » d'autre pouvoir que celui de choisir parmi eux le plus digne, » et de le faire pape ; et dès qu'ils l'ont déclaré chef suprême » de l'Eglise, l'Esprit-Saint l'illumine tout-à-coup ; il devient » infaillible, et sa puissance égale celle de Dieu ; il ne peut » plus être assujetti à aucune domination ; il est placé au- » dessus des puissances de la terre, et il ne peut plus être » déposé du trône apostolique, même par sa volonté ; enfin, » la dignité de pontife est si redoutable, que le monde doit » écouter nos arrêts, courbé dans la poussière, et trembler » à notre parole ! (1) »

(1) Monachus Dyonisiensis.

Après avoir proféré ces paroles hautaines, il prit l'acte dans ses mains, le lut précipitamment et défendit aux cardinaux de l'approuver. Il publia une nouvelle bulle qui les menaçait de sévir contre eux s'ils signaient la promesse. Joignant ensuite les artifices d'un corrupteur au langage imposant du Souverain Pontife, il insinua aux princes que, s'ils voulaient soutenir sa cause, il leur abandonnerait la conquête des Etats de l'Eglise, et qu'il les comblerait de plus de biens et d'honneurs que la Maison de France n'en avait encore reçus d'aucun de ses prédécesseurs. Les princes répondirent avec mépris qu'ils étaient assez puissants par eux-mêmes, et que, dans tous les cas, ils n'auraient nul besoin de son autorisation pour porter les armes où bon leur semblerait (1).

Tant de hauteur, tant d'opiniâtreté firent enfin comprendre qu'il n'y avait rien à espérer de ces négociations. Les ambassadeurs résolurent de retourner en France ; mais il fallait, avant de quitter Avignon, arracher des mains de Benoît la cédule originale signée dans le conclave. Cette cédule fut demandée. L'irritation du Pontife fut à son comble, quand il apprit la nouvelle exigence des princes français ; il menaça les cardinaux de son indignation, s'ils osaient appuyer une demande dont le but était de le renverser du trône. Les ambassadeurs supplièrent eux-mêmes, au nom du roi, pour obtenir cet acte important ; ils n'obtinrent de l'irascible Pontife qu'un refus formel. Mais les Avignonais éclatèrent en menaces et se disposèrent à attaquer le pape dans son palais s'il n'obtempérait aux instances des ambassadeurs. La colère du peuple fit plus d'impression sur l'esprit du Pontife que tous les discours des docteurs de l'Université. Benoît livra cet acte qui renfermait le serment fait avant d'être pape et celui prononcé avant l'intronisation ; mais, en le livrant, il protesta publiquement que ces serments ne le liaient point, parce qu'ils étaient con-

(1) *Histoire anonyme*, p. 304.

ditionnels, et que les obligations sous lesquelles il les avait faits n'étaient pas remplies par les parties opposantes (1).

Munis de cette pièce, les princes et les ambassadeurs prirent la route de Paris, bien décidés à rendre compte de l'effrayante opiniâtreté qui alla toujours croissant dans ses excès, et que les récits des auteurs les plus authentiques rendent à peine croyables. Charles VI, informé de l'obstination du pape, ne pensa plus qu'aux moyens à prendre pour le contraindre à tenir sa parole. Il écrivit à tous les princes de l'Europe pour les exhorter à faire cause commune avec lui. L'Angleterre n'adoptait point la voie de cession, rejetée par l'Université d'Oxford, et, d'après le sentiment de cette assemblée, elle demandait un concile œcuménique. Richard II, cependant, adopta le plan des Français et en prit l'exécution à cœur. Il fut arrêté, entre lui et Charles VI, qu'à la mi-février de l'année 1397, ils enverraient des ambassadeurs aux deux papes pour leur signifier que les cours de France et d'Angleterre se déterminaient pour la voie de cession, et les engager eux-mêmes à y souscrire, afin qu'au 29 septembre de la même année, on pût donner un seul chef à l'Eglise. On convint aussi de faire de nouvelles tentatives pour attirer dans le parti français l'empereur Wenceslas, dont l'exemple devait entraîner les autres princes de l'empire. On tint une diète à Francfort; on s'y prononça pour la voie de cession, et on envoya des ambassadeurs auprès des deux prétendants à la couronne pontificale.

Quoique faite au nom des rois de France, d'Angleterre et de Castille, l'ambassade n'eut aucun succès. Boniface, aussi obstiné que Benoît, se contenta de répondre qu'il céderait si son compétiteur cédait le premier. Ainsi ces deux ambitieux se jouaient des princes chrétiens et des peuples confiés aux soins des premiers pasteurs de l'Eglise.

Plus rusé que Boniface, Benoît profita de la circonstance

---

(1) Bzovius, ad ann. 1386. — Fantoni. *Ist. d'Avignone.*

pour en imposer à tout le monde, se justifier auprès des grands et tendre un piège à son rival. Soit pour amuser les princes par des démarches simulées, soit, comme son caractère faux et les intrigues de ses émissaires l'en firent accuser, Benoît, pour profiter de l'inquiétude des Romains, mécontents du gouvernement de leur pape, envoya une ambassade solennelle à Rome, sous le prétexte d'engager Boniface à faire la cession qu'on lui demandait, assurant qu'il était prêt à la faire lui-même. Ces envoyés s'avancèrent jusqu'à Fondi, publiant sur leur route qu'ils allaient à Rome travailler à l'extinction du schisme. Bonifice, qui se défiait de leurs projets, leur fit défendre de passer outre ; tout ce qu'il accorda fut que l'évêque de Ségovie irait conférer avec eux, à condition que ce prélat lui ferait un rapport de tout ce qui serait dit et fait. Les légats, qui s'attendaient à être arrêtés dans leur marche, se retirèrent auprès d'Honoré, comte de Fondi, et de Jean-de-Vic. L'objet de leur mission était de traiter secrètement avec ces seigneurs et de susciter un mouvement séditieux dans Rome. Boniface, instruit des intrigues des députés, envoya l'évêque de Ségovie pour paralyser les effets de cette ligue ; mais les nonces de Benoît, plus habiles que celui de Boniface, signèrent, avec Honoré et de Vic, un traité dont nous parlerons bientôt, et obligèrent l'évêque de Ségovie à quitter le parti de Boniface et à embrasser celui de Benoît. On prétend, en effet, que le prélat espagnol se concerta avec les agents d'Avignon pour les introduire et y exciter une émeute qui aurait mis les jours du pape en danger. On ajoute que, ne pouvant plus retourner à Fondi, il aurait écrit aux députés une lettre remplie d'atroces calomnies contre Boniface, et dans laquelle ce prélat les exhortait à exécuter leur complot. Il est certain du moins que Boniface ordonna de faire le procès à l'évêque de Ségovie, et de le punir selon les lois, s'il était reconnu coupable (1).

(1) Fleury, *Hist. eccl., liv.* C. — Fantoni, *Istoria d'Avignone.* — Ciacon. Vita Benedict. XIII. — Rainald, ad ann. 1396.

Don Juan I[er], roi d'Aragon, partisan sincère de la paix de l'Eglise, mourut d'une chute de cheval dans une partie de chasse. Don Martin, son frère et son successeur, embrassa et soutint opiniâtrement la cause de Benoît. Cette affection n'avait rien d'extraordinaire ; Martin avait épousé une proche parente du Pontife, Marie Lopez de Luna. Pendant que la France, l'Allemagne et l'Angleterre, travaillaient sincèrement à l'extinction du schisme, Martin soumettait à sa puissance le royaume de Sicile. Après avoir pris possession de sa conquête et avoir mis des garnisons en Corse et en Sardaigne, ce roi victorieux retournait triomphant en Espagne ; il débarqua à Marseille. Benoît voulut tirer parti du passage de son parent ; il lui envoya Antoine de Luna, son neveu, pour le féliciter sur ses victoires, et pour l'éblouir en lui représentant qu'il ne manquait plus à sa gloire que de participer à l'œuvre entreprise de la paix de l'Eglise ; qu'il semblait que la Providence lui réservait encore cette faveur, et qu'ainsi il le priait de venir à Avignon pour conférer sur les moyens à prendre pour mener l'affaire à bonne fin. Benoît avait un but secret en attirant dans son parti le prince d'Aragon : c'était d'abord de persuader aux puissances ses ennemies qu'il avait pour lui un roi victorieux et armé, ensuite de contenir les cardinaux aragonais très-disposés à adopter la voie de cession.

Martin se laissa facilement séduire par Antoine de Luna ; il donna ordre à l'élite de son armée de se mettre en marche, et lui-même, accompagné des seigneurs aragonais, fit son entrée dans Avignon le 31 mars 1397, à la tête de ses troupes. Benoît, satisfait de ce secours inespéré qui lui arrivait, voulut récompenser Martin de sa complaisance ; il lui donna la rose d'or et l'engagea à paraître dans la ville avec cette décoration convoitée par les souverains. Il fit plus encore ; le 22 avril, il lui donna l'investiture de la Sardaigne et de la Corse.

Tant de concessions devaient naturellement rendre ce prince favorable aux desseins de Benoît. Celui-ci n'eut donc pas de peine à lui persuader que le schisme ne pouvait cesser que

par l'oppression de son concurrent. Martin, ébloui par l'éloquence trompeuse du Pontife, se décida à le seconder dans le projet qu'il avait formé de se rendre maître de la personne de Boniface. Le roi d'Aragon retourna à Marseille, et laissa au pape une nombreuse garnison d'Aragonais pour garder le palais, et deux galères pour les embarquer au besoin.

Nous avons dit qu'un traité avait été signé entre les nonces de Benoît, le comte de Fondi et Jean de Vic. Ce dernier s'était engagé à remettre au pape d'Avignon le port et le château de Civita-Vecchia, moyennant une indemnité de douze mille écus d'or, et le comte de Fondi devait se rendre maître de Rome par le moyen des relations qu'il entretenait avec les principaux citoyens de la ville, déjà mécontents du gouvernement de Boniface. Il ne s'agissait plus que d'avoir des soldats pour occuper Civita-Vecchia, quand Jean de Vic aurait livré cette place. Benoît trouva l'armée expéditionnaire dans les troupes de sa garnison; il les embarqua sur les deux galères aragonaises, déjà armées en guerre, et leur fit prendre la route d'Italie. Il fit compter en même temps les douze mille écus d'or à Jean de Vic. Rien ne semblait devoir s'opposer à la réussite de cette invasion; mais la fortune ne seconde pas toujours les projets ambitieux des souverains : soit par repentir, soit par trahison, Jean de Vic fait soudain volte face, et refuse à Gonzalès Forcenier l'entrée des galères aragonaises, prétextant qu'il avait promis de livrer la ville et le port à Benoît lui-même, et non à nul autre, et que, d'après cette convention, Gonzalès n'avait qu'à se retirer (1).

Benoît était bien éloigné de voir échouer une entreprise si bien concertée. La trahison de Jean de Vic lui causa de mortelles inquiétudes. La peste qui désolait Avignon l'avait exilé dans son château de Sorgues ; c'est là qu'il apprit cette fatale nouvelle. De nouveaux chagrins l'attendaient dans cette résidence pontificale. L'état déplorable de Charles VI ne l'empê-

(1) Fantoni, *Istoria d'Avignone*.

cha point, en cette circonstance, de se comporter en roi digne de gouverner. Son absence n'enleva rien à la solennité de l'assemblée où l'on résolut enfin, d'une manière définitive, l'extirpation du schisme. Le roi fit convoquer un concile national et s'y fit représenter par les ducs d'Orléans, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, accompagnés du roi de Navarre, des ambassadeurs de Castille, du chancelier Arnoud de Corbie et de quelques membres du parlement. Toute la France accourut à ce concile. Le patriarche d'Alexandrie, Simon de Cramand, le présida ; onze archevêques, soixante évêques, un nombre infini d'abbés, de procureurs de chapitres, de docteurs des Universités de Paris, d'Orléans, de Montpellier et de Toulouse, furent présents à cette assemblée (1). Simon de Cramand en fit l'ouverture par un discours français, dans lequel il rappela tous les évènements arrivés depuis la mort de Clément VII, et l'adhésion donnée à la voie de cession dans toutes les cours de l'Europe, sans en excepter même celle du pape Benoît. Ce pontife crut pouvoir conjurer l'orage qui le menaçait. Il envoya le cardinal de Pampelune, Martin de Selva, son parent, pour soutenir ses intérêts auprès du roi. Dès que Charles VI fut informé de cette résolution, il écrivit à Benoît de se dispenser de faire partir ce légat, attendu qu'il ne serait pas écouté.

Benoît XIII comptait néanmoins beaucoup de partisans dans l'assemblée. L'évêque de Meaux ou de Mâcon, Pierre de Juis, qui lui était intimement attaché, demanda qu'il lui fût permis de défendre le pape d'Avignon (2). Non-seulement tout lui fut accordé, mais il eut encore la faculté de s'associer six avocats pour discuter contre six autres du parti opposé. Pendant plusieurs audiences, on examina s'il fallait employer la soustraction d'obédience ; et dans la supposition qu'on l'employât, on délibéra si elle devait être partielle ou totale, c'est-à-dire

(1) Dupuy, *Histoire du schisme.*

(2) *Idem.*

bornée à la collation des bénéfices, ou étendue à tout ce qui concernait le gouvernement temporel de l'Eglise.

Nouveaux débats, nouvelles tentatives de la part des amis de Benoît. Pour mettre fin à ces interminables discussions, le chancelier invita les membres du concile à donner leurs suffrages. Ils le firent tous aussitôt de vive voix. Sans compter ceux des cinq Universités, il y eut trois cents suffrages pour la soustraction totale. Le 28 juillet 1397, les princes et le chancelier en firent le rapport au roi, qui se trouvait alors en parfaite santé; et, par un acte du même jour, enregistré au parlement le 29 août suivant, le monarque ordonna la soustraction (1). Cet acte est conçu en ces termes :

« Au nom de la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit,
» nous déclarons que nous et le clergé de notre royaume
» n'avons plus aucun rapport d'obéissance avec le pape Benoît.
» Voulons que de ce moment on ne fasse part ni à lui, ni à
» ses receveurs, d'aucuns revenus ecclésiastiques, pour quel-
» que cause ou prétexte que ce soit. Ordonnons qu'en cas de
» vacance des bénéfices, il soit procédé par élection, pour
» les prélatures, dignités et tous bénéfices électifs, et qu'à
» l'égard des autres, il y soit pourvu par collation de ceux
» à qui le droit en appartient. Défendons très-expressément
» à tous nos sujets, même aux évêques, d'obéir audit Benoît,
» ni à ses officiers, et enjoignons aux juges des lieux de pu-
» nir sévèrement ceux qui contreviendraient à ces ordres. »

Tout autre que Benoît eût été attérré par cette résolution; mais lui, l'homme tenace, décidé à garder sa tiare malgré la coalition des princes, fit venir Rodrigue de Luna, son neveu, pour commander les troupes aragonaises de Martin, et, seul contre tous, il les défia de lui arracher les bandelettes pontificales. Rodrigue arriva à Avignon à la tête des soldats catalans; son entrée fut celle d'un triomphateur décidé à faire suppor-

(1) *Historia Universitatis.*

ter aux habitants toutes les charges d'une garnison victorieuse et mal disciplinée (1).

Après avoir statué sur le détail de l'administration hiérarchique pendant la soustraction, l'assemblée de Paris crut devoir retarder l'éclat de la rupture, pour essayer une dernière tentative sur l'esprit de Benoît. Pierre d'Ailly, promu depuis peu à l'archevêché de Cambrai par le pape d'Avignon, fut choisi pour remplir cette mission. Mais comme on était déterminé à obtenir la cession du pontife, ou à l'y contraindre par la force, Jean-le-Maingre de Boucicaut, maréchal de France, eut ordre d'accompagner l'évêque et d'assembler des troupes pour forcer le pape en cas de besoin. Ces deux ministres marchèrent de compagnie jusqu'à Lyon ; là, le maréchal laissa le médiateur continuer sa route jusqu'à la cité pontificale.

Le prélat fut admis à l'audience du Saint-Père. Quand l'envoyé lui eut déclaré en termes exprès quelle était la volonté du roi et de l'empereur, et qu'on exigerait de même la renonciation de son concurrent, Benoît changea de couleur, et dit d'une voix émue : « J'ai beaucoup travaillé pour l'Eglise, on » m'a créé pape; l'élection est canonique, je n'abdiquerai point. » Que le roi de France sache qu'avec toutes ses ordonnan- » ces, il ne m'empêchera pas de conserver jusqu'à la mort » mon rang et mon trône, ma résistance dût-elle me valoir » la couronne du martyre. — Seigneur, répartit l'évêque, » j'attendais de vous plus de résignation. Consultez-vous avec » vos frères les cardinaux ; songez surtout que vous ne pou- » vez tenir seul contre l'Empire, la France, et les prélats mêmes » de votre cour. » Sur cela, deux cardinaux qui avaient la confiance de Benoît, s'avancèrent et lui dirent : « Saint-Père, » l'évêque de Cambrai a raison ; nous vous conjurons d'y » penser encore, comme il vous le propose. » Toujours prêt à saisir les voies lentes, le pape consentit, et l'on se retira. Le lendemain, on se rassembla en l'absence du prélat fran-

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

çais, qu'on fit retirer pour être plus libre. Après avoir entendu les remontrances de ses cardinaux, Benoît répondit avec cette fierté qui lui était naturelle, qu'il vivrait et mourrait pape, sans que ni roi, ni prince, ni général, ni négociateur pussent le faire changer. On murmura, on se leva brusquement, on sortit sans l'honorer d'un regard, et lui, l'inflexible pontife, se retira calme et souriant, pour aller prier dans son oratoire.

L'évêque de Cambrai rejoignit le maréchal de Boucicaut, qui s'était avancé jusqu'au fort de Saint-André-de-Villeneuve. Sur le rapport de Pierre d'Ailly, le maréchal répondit froidement : « Messire, votre mission est finie ; je vais remplir la » mienne. Vous n'avez plus que faire ici : retournez dire au » roi que je rendrai bon compte de ses ordres. » Aussitôt il ordonne au sénéchal de Beaucaire de fermer tous les passages d'Avignon, tant par terre que par le Rhône, et il envoie un hérault d'armes pour sommer l'anti-pape et la ville d'Avignon de se rendre à l'armée française. Ce défi porta la consternation parmi les cardinaux et les citoyens d'Avignon. Ils coururent représenter au pontife le péril et l'impossibilité de résister à un prince aussi puissant que le roi de France. Benoît, avec une fermeté d'âme digne d'une meilleure cause, leur répondit avec l'accent de la conviction : « Vous vous troublez » de bien peu de chose ; la ville est forte et bien pourvue ; » il me viendra du secours de Gênes et d'Aragon ; gardez « seulement vos remparts, je réponds du palais. »

Les cardinaux, pressés par d'Ailly et Boucicaut, mais redoutant l'humeur altière du pontife, se déterminèrent à lui présenter un acte par lequel ils adhéraient à la soustraction qui avait été résolue en France ; sans attendre les effets de la colère du pape, ils se retirèrent tous à Villeneuve, à l'exception des cardinaux de Pampelune, de Tarragonne et de Voyl, qui n'abandonnèrent jamais Benoît dans l'adversité (1).

A l'abri des coups du Pontife délaissé, les cardinaux ne

(1) Monachus Dyonisiensis.

gardèrent plus de ménagements ; ils s'assemblèrent journellement à Villeneuve, et députèrent au roi de France les cardinaux de Poitiers, de Saluces et de la Thouroye, pour le prier d'engager les princes à convoquer un concile général pour l'union de l'Eglise, et de se saisir de la personne de Benoît, qu'ils considéraient comme hérétique et schismatique. Le roi répondit qu'il confèrerait avec les députés et les prélats de France sur la convocation du concile qu'ils demandaient (1).

Ces députés, qui étaient Robert, cordelier, docteur en droit, et Tristan du Bosc, prévôt de l'Eglise d'Arras, furent chargés d'une lettre du roi pour les cardinaux d'Avignon. Soit par égard pour les intentions de ce prince, soit par les sollicitations des bourgeois d'Avignon, à qui Boucicaut avait déjà fait signifier que, s'ils n'ouvraient leurs portes, il brûlerait leurs vignes et toutes les maisons qu'ils avaient à la campagne ; les députés tinrent conseil sans prendre l'avis du pape, et traitèrent même avec le maréchal. On stipula que lui et son armée entreraient dans Avignon, mais que toute violence serait interdite à l'égard des cardinaux et du conseil de ville (2).

Benoît fut affligé, mais nullement découragé par ce revers. Réduit à cinq cardinaux et à ses domestiques, il protesta qu'il ne se rendrait point, dût-il périr sur la brèche, et résolut de se laisser assiéger. Il reçut cependant quelques troupes aragonaises, non du roi Martin, qui ne jugea pas à propos de se compromettre avec la France pour soutenir l'opiniâtreté d'un prêtre, mais de Rodrigue de Luna, qui les amena lui-même au pape, son oncle (3).

Le maréchal de Boucicaut entra dans le Comtat, qu'il soumit à ses armes. Il s'approcha ensuite d'Avignon, qu'il n'eut pas besoin d'assiéger : les citoyens, lassés des insultes des soldats catalans et aragonais, lui en ouvrirent les portes le

(1) J. Juvénal des Ursins, *page* 134.

(2) Vitæ PP., *tome* II, *page* 1132.

(3) Froissart, *t.* IV, *ch.* XCVIII. — Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

8 septembre 1398. Quelle confusion devait régner dans cette malheureuse ville, encombrée de troupes divisées d'opinions, différant de mœurs, de langage et de discipline ! Benoît, tout intrépide qu'il était, fut obligé de se tenir enfermé dans une des forteresses du rocher des Doms, où il avait fait à loisir une ample provision de vivres et de munitions. On s'empara dans la ville de tout ce qui appartenait au pape ; on usa de la dernière rigueur envers ceux de ses officiers qu'on put surprendre ; on établit en face du palais des batteries de canon, et l'on dressa les autres machines de guerre alors en usage. Boucicaut l'assiégea sans succès, tant Rodrigue déploya de valeur et d'activité.

Les cardinaux qui étaient à Villeneuve désiraient secrètement la perte de Benoît ; ils firent tous leurs efforts pour hâter cet évènement ; ils levèrent des troupes en Languedoc et en donnèrent le commandement au cardinal de Villeneuve, évêque d'Ostie. Les princes de l'Eglise avaient acquis une telle popularité auprès de la bourgeoisie, que cet évêque fut reconnu pour commandant de la ville, aux acclamations d'un peuple nombreux qui le saluait par les cris de *vive le sacré-collège! vive la ville d'Avignon !* Ce général, en robe de pourpre, l'épée au côté et le bâton de commandement à la main, se joignit aux troupes de Boucicaut, marcha contre le pape, fit feu sur la citadelle d'une manière si sérieuse, qu'il força bientôt Benoît à opérer sa retraite dans le palais apostolique (1).

Le pontife put alors défier, du haut de ses murailles, les forces combinées de ses ennemis ; il se mit en mesure de les attaquer à son tour. Une batterie qui dominait les quartiers les plus peuplés de la ville, causa de grands dommages aux habitants. Boucicaut, malgré son courage et ses talents militaires, se défendit mal contre Rodrigue, qui le foudroyait avec son artillerie. Tout paraît bizarre dans cette guerre où l'on défendait une tiare à coups de canon. L'attaque du maréchal fut

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

moins brillante que la résistance du pape. Pendant un temps assez long, les succès des assiégeants se bornèrent à couper des convois et à s'emparer des cardinaux de Pampelune et de Saint-Adrien, qui se hasardèrent à sortir du palais; ils furent jetés dans une prison et maltraités par les soldats. Le cardinal de Saint-Adrien mourut de douleur, et celui de Pampelune ne vit tomber ses fers qu'en payant cinquante mille écus d'or. De leur côté, les assiégés surprirent un petit détachement de trente hommes qui avait voulu pénétrer dans le palais par un égout des cuisines.

Le cardinal d'Ostie battait les hautes tours avec les canons qu'il avait pu se procurer; mais ces instruments de guerre étaient rares alors et peu de gens savaient s'en servir. Cependant cette artillerie manœuvra avec tant de vigueur que le pontife lui-même fut atteint de quelques éclats de mitraille sortis d'un canon. Deux jours après, le cardinal commandant reçut un coup de feu qui mit un terme à sa vie et à ses exploits.

Boucicaut, désespérant de se rendre maître de cette forteresse, résolut de changer le siège en blocus et d'affamer Benoît. Rodrigue était entré dans le palais avec des troupes, mais sans vivres. Les rares provisions du château ne pouvaient durer longtemps; en effet, les assiégés se virent réduits à la famine et hors d'état de se défendre. La garnison manquait de bois dans les froids les plus rigoureux. D'ailleurs, l'air vicié dans un lieu où se trouvait comme entassée la multitude qui le défendait; les maladies, l'absence de remèdes, tout, sans le fer de l'ennemi, faisait de ce palais, jadis si brillant, si somptueux, un théâtre de désespoir et de mort.

Si la ville d'Avignon avait dans ses murs d'intrépides défenseurs, elle renfermait aussi dans son sein, et même parmi ses principaux chefs, des traîtres qui n'oubliaient rien pour détourner leurs compatriotes de la fidélité qu'ils devaient à la cause de la patrie; on surprit dans des intelligences criminelles avec les partisans de Benoit XIII, Jean de Cario, docteur ès-lois; Augustin Vannat, procureur; Raymond Trenquier, et

le P. prieur de l'hôpital de Saint-Antoine. Ces quatre séditieux avaient résolu, pour mettre le peuple dans leurs intérêts, d'abolir la gabelle, et de le faire soulever en faveur de l'antipape. La conspiration fut découverte; les fauteurs de la guerre civile, traduits devant un tribunal exceptionnel, entendirent leur sentence : on condamna à mort Jean de Cario et Augustin Vannat. En conséquence, Jean de Cario eut la tête tranchée le 26 novembre 1398 ; son corps fut ensuite mis en pièces, et exposé, le bras droit à la porte St-Lazare, le bras gauche à la porte Saint-Michel ; la jambe droite à la porte Limbert, la jambe gauche à la porte de N. D. des Miracles, aujourd'hui Saint Roch ou Champ-Fleuri; la tête fut mise sur un pieu planté à la place Saint-Didier, et les entrailles dans un cabas à la place Saint-Pierre (1).

Dans ces circonstances fâcheuses, le roi d'Aragon, ayant appris la triste position de Benoît, entreprit enfin de le secourir. Une flotte considérable de gros vaisseaux et de petits bâtimens de transport fut mise à la mer pour arriver aux embouchures du Rhône et remonter le fleuve jusqu'à Avignon.

Martin écrivit en même temps aux cardinaux et aux Avignonais. Aux premiers, il leur reproche d'avoir abandonné le pape qu'ils avaient choisi et qui ne leur avait donné aucun sujet de plainte; aux seconds, il dit d'un ton plus amer : « Vous » souffrez qu'on assiège mon parent dans votre ville. Vous » faites plus, vous l'assiégez vous-mêmes et vous donnez la » mort à mes soldats, qui ne font qued éfendre celui que vous » devriez défendre vous-mêmes. Revenez à de meilleurs sen» timents, joignez-vous aux troupes aragonaises, et contri» buez à la liberté du pontife, votre souverain, qu'on tient si » indignement assiégé dans son palais. »

Le roi d'Aragon avait assez bien pris ses mesures. L'armée navale arriva aux embouchures du Rhône ; mais les eaux du fleuve se trouvèrent si basses, par suite de la sécheresse

(1) Archives de la ville. Mss. de Comin.

de l'été, que les vaisseaux ne purent pas y pénétrer la mer est ordinairement orageuse dans le golfe du Lyon, la flotte aragonaise fut obligée de stationner longtemps sur la côte. Il s'éleva des tempêtes qui la tourmentèrent continuellement et la dispersèrent ; une partie fit naufrage, et le reste retourna en Aragon sans avoir pu porter secours au pape prisonnier (1).

Accablé par tant de revers, Benoît attendait tristement dans son palais le moment d'une capitulation décisive ; ce moment était encore éloigné : l'heureuse étoile du pontife fit naître encore pour lui des jours de triomphe. Pierre de Luna avait des amis à la cour qui travaillaient avec ardeur. Le duc d'Orléans s'était ouvertement déclaré en sa faveur ; le roi d'Aragon n'ayant pu le délivrer par les armes, eut recours aux négociations ; des ambassadeurs partirent pour la France et se joignirent au duc d'Orléans. La soustraction d'obédience avait perdu son fantastique enthousiasme, car on s'était convaincu que cette mesure était loin d'opérer tout le bien qu'on attendait (2). D'un autre côté, le clergé, qui avait cru être soulagé d'impôts en ne recourant plus à la cour d'Avignon, se trouva frappé de décimes plus forts qu'on exigeait au nom du roi, le clergé revint à Benoît. L'Université de Paris, qui avait le plus insisté pour la soustraction de l'obédience et pour l'abandon des bénéfices aux ordinaires, comptant que ses membres en seraient pourvus, se vit trompée dans son attente ; les évêques ne les donnaient qu'à leurs créatures. Celle de Toulouse écrivit au roi en faveur de Benoît : elle lui disait qu'on ne pouvait, sans injustice et même sans impiété, contraindre les fidèles à méconnaître leur légitime pasteur ; elle relevait les prérogatives de ce pape en citant les paroles de saint Bernard :
« Le pape est le grand-prêtre, le souverain pontife, le prin-
» ce des évêques, l'héritier des apôtres : c'est Abel par sa

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

(2) Monachus Dyonisiensis.

» principauté, Noë par son gouvernement, Abraham par son » patriarchat, Melchisedech par son ordre, Aaron par sa dig» nité, Samuel par sa judicature, Pierre par sa puissance, » et le Christ par son onction. » On vit enfin Nicolas Clémangis et Gerson se déclarer pour le pontife avignonais.

Une révolution si peu prévue fit changer de face à la destinée de Benoît. Charles VI, influencé sans doute par le duc d'Orléans, donna ordre à Boucicaut de suspendre les hostilités et de laisser entrer dans le palais toutes les provisions nécessaires à une garnison affamée. Benoît écrivit alors au roi en termes soumis et vraiment pathétiques. Après des plaintes générales, il lui dit : « que ce n'est point par opiniâtreté qu'il » veut conserver un état aussi malheureux que le sien ; qu'il » serait le plus déraisonnable et le plus insensé des hommes, » s'il cherchait dans ce monde des maux inévitables qui le » conduiraient infailliblement à un malheur éternel dans l'au» tre. » Il proteste ensuite qu'il ne s'est point opposé, soit par ambition, soit par fraude, soit par malice, à l'union de l'Eglise. « Sachant toutes ces choses, continue-t-il, comme » vous les savez, mon très-cher fils, je ne puis être assez » étonné de me voir diffamé et indignement emprisonné, et de » n'avoir pu mériter votre secours pour obtenir ma liberté. »

Benoît obtint enfin la paix avec la cour de France, par l'intervention du roi d'Aragon, qui envoya des ambasssadeurs à Charles VI (1). L'abbé du Mont Saint-Michel, le chevalier Guillaume de Thionville et le docteur Gilles Deschamps, qui furent députés de France en Aragon, eurent ordre de s'arrêter à Avignon et de traiter avec le pape. On ne se relâcha point sur l'article de la cession. Benoît fut contraint de promettre qu'il renoncerait au pontificat, si son compétiteur cédait aussi, ou que son siège vaquât par sa mort, ou qu'on le chassât de son trône apostolique. On lui fit encore promettre de n'empêcher l'union par aucune voie directe ni indirecte, de se rendre

---

(1) Zurita, *lib.* III.

aux assemblées qui se tiendraient pour la paix de l'Eglise, et de ne point sortir du palais d'Avignon, sans la permission des cardinaux et des princes de son obédience. Benoît congédia sa garnison aragonaise, le roi de France le prit sous sa protection et lui fournit tous les vivres dont il avait besoin. Mais on envoya des officiers français, avec l'archevêque de Narbonne, pour veiller à la garde de sa personne et de son palais, afin que les cardinaux et les Avignonais n'entreprissent rien contre lui. Benoît signa ce traité le 30 avril 1399. Sa situation fâcheuse ne lui permit pas sans doute de reculer, car il était réduit à la dernière extrémité ; à peine avait-il du pain pour manger, quelques légumes pour mettre sur sa table et du vinaigre pour boisson (1).

Il ne restait plus qu'à travailler à l'œuvre de l'union de l'Eglise, lorsque des évènements d'une grande importance occupèrent l'Europe et firent oublier Benoît dans son palais. Mais l'adroit Pontife n'était pas homme à s'oublier lui-même et à ne pas profiter des embarras survenus en Allemagne et en France. Benoît s'était aperçu que ses gardes étaient moins vigilants, que l'accès de son palais était plus facile, et qu'il pourrait aisément secouer le joug qu'on lui avait imposé. Le Pontife sut exploiter cette négligence ; il fit revenir les soldats catalans qu'il avait congédiés et les fit entrer secrètement dans le palais avec des vivres et des machines de guerre. Quand il se crut en état de se défendre, il leva le masque et publia une bulle par laquelle il déclarait que le serment qu'il venait de prononcer était nul, qu'il devait être regardé comme tel, et qu'il était résolu à ne rien tenir de ce qu'il avait promis.

Cette bulle fut pour les Avignonais une véritable déclaration de guerre. Dès qu'elle fut publiée, Benoît se rendit maître de

---

(1) Jam enim deficiente vino, et aliis victualibus totaliter, solo pane cum leguminibus, aquâ et aceto infrà palatium vescebantur. *Trait. des schisme. t.* X, *p.* 2037. — Fantoni, *Istoria d'Avignone.* — Rainald, an. 1399, numero 10.

la grande tour du pont et y logea une forte garnison ; il incendia les arches de bois qu'il avait fait construire au pont du Rhône, et fit fermer la porte de la ville qui s'ouvrait sur le fleuve, afin qu'il n'arrivât aucun secours du côté du Languedoc. Une grêle de pierres, des feux lancés au moyen de fusées, des boulets dévastateurs, tombèrent sur la ville, donnèrent la mort à un grand nombre d'habitants, portèrent le ravage dans divers quartiers, abattirent plusieurs églises ; la cathédrale, ce vieil édifice où furent couronnés les papes, ne fut point respectée, son clocher s'écroula sous les projectiles vomis parles canons de Rodrigue. On comprit alors avec douleur que le Saint-Père était résolu d'anéantir la cité pontificale, et que rien ne serait capable de le fléchir. Le Comtat-Vénaissin eut aussi beaucoup à souffrir de la colère du pape ; une armée de soldats espagnols y mettait tout à feu et à sang, et ne faisait grâce qu'aux partisans de Benoît. Tout semblait concourir au succès de sa cause. Les Provençaux favorisaient l'anti-pape, pour lequel Louis d'Anjou s'était ouvertement déclaré, et en France, le duc d'Orléans empêchait qu'on ne prît aucune résolution contre lui (1).

Les cardinaux et le maréchal n'avaient pu prévoir cette nouvelle levée de boucliers ; tranquilles sur la foi d'un traité et sur les ordres du roi, ils étaient loin de s'attendre à une pareille félonie de la part de celui qui se disait le chef de l'Eglise. Revenus de leur étonnement, ils rassemblèrent leurs troupes, augmentées des Avignonais auxiliaires, et attaquèrent la tour du pont, qui fut prise, après avoir laissé sous les décombres une multitude de combattants. Ils se retranchèrent ensuite autour du palais, qu'ils cernèrent de plus près. Ces dispositions arrêtées, Boucicaut alla dans le Comtat soumettre les barons qui s'étaient déclarés pour Benoît; mais ce maréchal ne put terminer son entreprise ; il fut obligé de l'ajourner pour venir au secours des Provençaux et s'opposer aux irruptions de Raymond de Turenne.

---

(1) H. Bouche. *Histoire de Provence, tom.* II.

Laissons un instant Benoît prisonnier dans sa citadelle pour nous occuper des derniers exploits de ce Turenne. Cet épisode sera comme une halte placée au milieu de ce champ de guerre où s'était placé le pontife depuis qu'il disputait la tiare à ses compétiteurs.

Pendant l'interrègne qui suivit la mort de Clément VII, la trève conclue entre ce pape et le vicomte fut naturellement rompue, et Raymond ayant recruté en Languedoc une assez forte armée, dévasta les deux rives du Rhône, dans les environs d'Arles et de Tarascon. Mais le prince de Tarente, et Georges de Marles, sénéchal de Provence, avec des forces supérieures, mirent un terme aux déprédations des soldats de Turenne.

Vainement on tenta, auprès d'Eléonore de Comminges, d'obtenir des conditions de paix ; ses prétentions furent si déraisonnables, que ni le Conseil du roi, ni les États n'y voulurent souscrire. On se prépara donc à la guerre en allant mettre le siège devant les places occupées par les rebelles. Le sénéchal de Marles vint ravager les environs de Pertuis, où s'étaient réfugiés les partisans de Raymond. Il vint ensuite bloquer le manoir de Meyrargues, lieu de résidence d'Eléonore.

En 1396, pour faire une attaque générale des places de la Provence, il fut fait une convocation du ban et de l'arrière-ban des gentilshommes et gens d'armes de la province. On investit lés châteaux des Baux, de Roquemartine, de Vitrolles; on établit des postes sur les rives de la Durance. Enfin, en 1397, la reine Marie et Louis, son fils, qui étaient alors à Tarascon, promirent dix mille livres à celui qui leur porterait la tête de Raymond.

Les sièges des manoirs continuaient ; les désertions affaiblissaient les rangs des rebelles. Eléonore, assiégée dans le château de Meyrargues, privée des secours de son fils, refoulé en Languedoc, où le retenait le prince de Tarente, Eléonore osa parler de paix, et promit de faire rentrer sous l'obéissance du roi toutes les forteresses qu'elle et son fils occupaient en Provence, à condition que le comté de Beaufort lui serait ren-

du. Le conseil du roi rejeta ces propositions, et les sièges se poursuivirent avec vigueur.

Le maréchal de Boucicaut avait promis à la reine Marie de soumettre à Louis, son fils, toutes les villes que Raymond occupait en Provence. Après avoir enfermé Benoit XIII dans son palais, le maréchal s'occupa de la pacification de la contrée. En 1399, il vint trouver la reine Marie à Marseille. Là, les conditions de paix furent présentées et acceptées de part et d'autre. Les gens de guerre sortirent des forteresses et vinrent s'embarquer sur les galères équipées à Marseille pour faire voile vers l'Italie et Constatinople sous la conduite de Boucicaut. La Provence commença alors à respirer, après avoir été tourmentée pendant vingt ans par les guerres de Charles de Duras, de Ladíslas et de Raymond de Turenne.

Mais ce fléau du pays vivait encore. Qu'il eût adhéré ou non aux articles du traité de paix, il n'en vint pas moins du Languedoc, passa le Rhône et ravagea les environs d'Arles et de Tarascon. Le maréchal de Boucicaut et Charles de Tarente, instruits de cette félonie, mirent aussitôt leur cavalerie en campagne pour courir sus à ce Raymond de Turenne, qui, se sentant serré de près par le prince Charles, prit la fuite vers le Rhône avec toute sa troupe pour regagner le Languedoc. Dans la rapidité de la retraite, Raymond lance son cheval avec violence dans la barque, le destrier tombe dans la rivière et ne peut monter les rochers qui s'élèvent sur le bord. Le prince et le cheval sont engloutis. Le reste de la troupe fut submergé ou taillé en pièces. On chercha longtemps le corps de Raymond, qu'on trouva enfin au bout de quelques jours. On le porta à Avignon, où il fut enseveli dans l'église de Saint-Martial. Avant la révolution de 1789, on y voyait encore son portrait peint sur bois, et son épitaphe sur une pierre de marbre, déposée aujourd'hui dans une des salles du Musée-Calvet. Elle est ainsi conçue :

HIC JACET

MAGNIFICUS AC POTENS VIRQUE ILLUSTRIS

DOMINUS RAIMONDUS DE BELLOFORTI
QUONDAM COMES BELLOFORTIS ET VICECOMES VALERNOE,
QUI ANNO DOMINI MCCCCXX
DIEM SUUM CLAUSIT EXTREMUM
XII DIE MENSIS MAII
CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE
AMEN.

Il est à remarquer que la date de la mort de ce seigneur, inscrite sur le marbre et portant le millésime de 1420, est fausse, parce qu'il est constant, d'après tous les historiens et les manuscrits de l'époque, que Raymond mourut en 1399. Ainsi ceux qui, longtemps après, firent ériger ce tombeau, *ont plus travaillé à la recherche de son honneur et de sa gloire qu'au terme de sa vie* (1).

Un auteur qui vivait de son temps, a dit fort plaisamment que Raymond de Turenne avait fait la guerre *contra papam sine Roma*, c'est-à-dire contre Clément VII, qui n'était point maître de Rome; *contra regem sine corona*, c'est-à-dire contre Louis II, roi de Naples, qui ne possédait point ce royaume, et *contra principem sine terra*, c'est-à-dire contre le prince d'Orange, chassé de ses terres par ceux qui lui faisaient la guerre (2).

---

(1) Sacy. *Hist. Eccl. d'Arles.*

(2) J. Juvénal apud Spond. — Ce fléau de Provence, ce Got et cruel Attile, ainsy que i'en ay vu le pourtrait.... estoit de taille pleine et quarrée, plus tôt grand que petit, avoit les membres forts et robustes, la teste grosse et ronde, le visage plein et gras, le teint couleur de miel et tirant sur le bazané, avoit le poil crespe et noir, les sourcis et les yeux de mesme, à l'entre-deux des sourcis ayant la chaïr surenflée, ce qui causait deux plis qu'il faisoit en se renfroignant; avoit le nez tirant sur l'aquilin, les lèures grosses et rouges, avec un peu de moustache noire et ravalée sur les deux gonds ou bout de l'arc de la bouche; le reste du visage et du menton sans poil : au demeurant, ayant l'aspect assez fier et agréable tout ensemble, ressentant son homme de haute et bonne maison, et qui facilement ne supportoit une injure.

(L'Histoire et Chronique de Provence de César Nostradamus.)

La mort de Raymond répandit la joie dans toute la Provence ; la paix et l'union se rétablirent entre les seigneurs et les habitants, de quelque parti qu'ils eussent été. Une députation de la province se rendit auprès de Benoit XIII pour le supplier d'accorder des indulgences à ceux qui contribueraient à relever le pont de Castellane, abattu par Turenne. Pour étouffer tous les ferments de division, on fit prier Louis II, roi de Naples et comte de Provence, de rétablir dans ses états l'obédience de ce Pontife, de laquelle on s'était soustrait en France depuis deux ans.

Cette soustraction d'obédience était toujours mise à exécution par les princes français et s'étendait de jour en jour dans tous les Etats de l'Europe. La reine de Naples, veuve du duc d'Anjou, l'avait confirmée dès le mois de novembre où elle avait été résolue en France, et bientôt après par le roi de Castille. Le roi de Navarre, présent à Paris pendant l'assemblée où cette soustraction fut décidée, ne manqua point de la faire exécuter à son retour dans son royaume. En même temps, la cour de France sollicitait les princes de l'autre parti de se soustraire à l'autorité non moins équivoque de l'autre pape. Le roi Charles réussit auprès de Jean de Bavière, évêque de Liége, ainsi que chez d'autres princes. Il somma l'empereur Wenceslas de tenir ses engagements, mais ce prince indolent remit l'affaire à la diète qu'il avait convoquée à Breslaw.

Une révolution remarquable eut lieu pendant cette dernière année du XIVe siècle. Wenceslas fut précipité du trône qu'il déshonorait. Les électeurs assemblés au château de Lawenstein, sur le Rhin, le déclarèrent déchu, avec le consentement du pape Boniface, le 20 août 1400 ; quatre jours après, ils lui donnèrent pour successeur Robert, comte palatin du Rhin. Richard II, roi d'Angleterre, fidèle aux promesses faites à Charles VI, dut sa perte à cette complaisance. Pendant cette même année 1400, il fut mis à mort dans la prison où il avait été enfermé l'année précédente, après s'être déclaré lui-même indigne de régner, et qu'il eut remis le sceptre et la

couronne au duc de Lancastre, son cousin germain, qui lui succéda sous le nom d'Henri VI. Relativement au schisme, l'Angleterre s'en rapporta à la décision d'un concile général, comme seul moyen de l'éteindre.

Les opinions, diversement partagées entre les docteurs et les nations, devaient ralentir et ralentissaient en effet des efforts qui trouvaient sans cesse de la résistance et retardaient depuis six ans la paix de l'Eglise. Cependant le mouvement était donné à tous les corps ecclésiastiques et politiques, et le schisme, devenu généralement odieux, devait disparaître, aussitôt que l'harmonie serait rétablie entre les princes et les peuples. Benoît XIII, l'opiniâtre et artificieux pontife, eut encore l'adresse de faire rentrer dans son parti ceux qui venaient d'adjurer son obédience. On rapporte même que les deux papes rivaux se concertèrent ensemble pour conserver chacun leur pontificat ; ce qui ferait ajouter foi à cet accord secret, c'est qu'il est certain que les deux papes retractèrent les anathèmes dont ils s'étaient frappés mutuellement. Cependant l'Europe pénétra leurs desseins ; cette certitude rapprocha les uns des autres leurs défenseurs respectifs et précipita la ruine des pontifes de Rome et d'Avignon. Telle était la situation des affaires à la fin du XIVe siècle, époque que nous pouvons considérer comme le commencement de la décadence des deux propagateurs du schisme d'Occident.

Les redoutables califes de Mahomet avaient déjà soumis au Coran le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie, pendant que l'Eglise chrétienne était divisée par un schisme déplorable, et l'Eglise d'Orient avait à lutter contre la nouvelle religion qui s'avançait triomphante. Constantinople avait cependant résisté aux efforts des infidèles, et pourtant les conquêtes de Bajazet faisaient augurer que les musulmans avaient le dessein de soumettre l'empire grec à leur domination. Manuel Paléologue, qui portait alors le sceptre, prévoyant qu'il ne pourrait résister à ses terribles adversaires, abandonna la ville de Constantinople, et vint en France demander des secours à Charles VI. Deux an-

nées entières se passèrent au milieu des fêtes et des plaisirs. Les négociations du royal solliciteur, soit avec la France, soit avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne, n'amenèrent aucun résultat, et Manuel retourna en Orient presque seul, parce que le schisme avait épuisé l'Europe d'hommes et d'argent. L'Italie et la France tirèrent de grands avantages du voyage de Manuel, car les savants qu'il avait amenés avec lui nous firent connaître les immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité que la politique des prêtres latins avait proscrits de la Gaule, de la Germanie et de la péninsule italienne, et préparèrent cette ère de régénération qu'on a appelée renaissance (1).

Les peuples, sortis enfin des langes de la barbarie, de la stupide ignorance, de la superstition et des pratiques vicieuses qui en sont les conséquences nécessaires, semblaient reconnaître enfin leur dignité, leurs droits, et faire des efforts pour marcher vers un avenir meilleur. Cependant la discorde, le besoin d'une réforme, les rivalités intestines, agitèrent encore longtemps, dans le XVe siècle, ces peuples qui devaient encore s'armer pour des querelles religieuses.

Le duc Frédéric de Brunswick, substitué dans l'Empire à l'imbécile Wenceslas, fut assassiné par le comte de Waldeck, avant son couronnement. Robert, comte palatin du Rhin, élu à sa place le 20 août 1400, ne fut couronné que l'année suivante, dans la ville de Cologne, parce que Aix-la-Chapelle refusa de lui ouvrir ses portes, attachée qu'elle était à la cause de Wenceslas, empereur déposé, qui, malgré la bassesse de ses actions, continuait à se qualifier de souverain, et fut longtemps encore soutenu par une faction redoutable. Cette faction le soutint jusque sous l'empire de Sigismond, son frère, que les sectaires de Bohême contrarièrent par des séditions multipliées et par des victoires souvent réitérées.

La France et l'Allemagne offraient alors un exemple rare dans la personne de leurs souverains. Le monarque français

---

(1) *Histoire des papes*, *t.* VI, *p.* 49.

et l'empereur perdirent presque en même temps l'usage de la raison. Charles VI, par le dérangement de ses facultés intellectuelles, causait le malheur de la France; Wenceslas, abruti par les débauches de la table, laissait l'empire dans l'anarchie. Charles VI ne fut point déposé : ses parents désolèrent la France en son nom; une femme dénaturée, sous le titre sacré de reine et de mère, repoussa du trône son propre fils, et par un traité solennel signé à Troyes, Isabeau de Bavière livra la couronne et le destin de la France à l'ambitieuse Angleterre. Les barons de Bohême enfermèrent Wenceslas en 1393; celui-ci se sauva un jour tout nu de sa prison, après sept ans de captivité, et les électeurs d'Allemagne le déposèrent juridiquement par une sentence publique. La sentence porte seulement qu'il est déposé comme *négligent*, *inutile*, *dissipateur et indigne*.

L'autorité impériale avait perdu toute son influence en Italie. Outre les villes commerçantes érigées en républiques, Milan, Mantoue, Modène, furent subjuguées par Jean Galéas Visconti et proclamèrent leur indépendance. En même temps, les contrées méridionales étaient continuellement inondées de sang par les deux factions d'Aragon et d'Anjou qui se disputaient le royaume de Naples avec une égale fureur, quoique leurs titres à la possession fussent plus qu'équivoques.

L'infortuné Henri VI, héritier des deux royaumes d'Henri V, son père, ne fut pas seulement contraint d'abandonner celui de France, mais il se vit encore arracher la couronne et la vie, après avoir éprouvé pendant quarante ans, avec son peuple et sa famille, tous les désastres, conséquences funestes des guerres intestines. Deux fois précipité du trône et deux fois rétabli, il fut arrêté de nouveau et poignardé dans sa prison. Alors d'effroyables batailles, des sièges meurtriers, furent le triste cortège des factions de la rose blanche et de la rose rouge, c'est-à-dire des maisons d'Yorck et de Lancastre, qui ne firent de la Grande-Bretagne, pendant près d'un siècle, qu'un théâtre de carnage et d'atrocités.

En Espagne, la division qui avait ruiné la domination musulmane, s'était glissée parmi les vainqueurs du Maure. La Castille, l'Aragon, la Navarre et le Portugal, partageaient cette région isolée, dont la seule position topographique indiquait les inconvénients de ce partage. Les facilités d'envahissement, le désir naturel de conserver, tout fournissait de jour en jour des causes nouvelles aux guerres nationales.

Voilà quelles étaient les agitations de l'Europe chrétienne dans les premières années du XVe siècle, alors que Benoît était prisonnier dans le palais d'Avignon. Louis, duc d'Orléans, n'ayant rien pu obtenir des cardinaux en faveur de Benoît, conçut un dessein plus hardi : il résolut de faire rendre à ce pape l'obédience à laquelle on s'était soustrait (1). En conséquence, il fit répandre dans le public et soutenir par ses agents, que le schisme était un malheur sans doute, mais moindre que celui d'être sans pape. Le prince fut surpris du nombre et de la qualité des personnes qui adoptèrent sa proposition et se rangèrent sous ses drapeaux. L'Université de Toulouse, qui avait toujours été contraire à la soustraction, attaqua directement les docteurs de l'Université de Paris, publia un écrit par lequel elle voulait prouver que cette soustraction était schismatique ; elle corrobora ses raisons et ses preuves d'injures si violentes contre les partisans de la soustraction, qu'un arrêt du parlement de Paris ordonna que l'écrit fût lacéré dans la cour du palais, dans Toulouse et sur le pont d'Avignon.

A l'exemple du duc d'Orléans, les ambassadeurs du roi d'Aragon tenaient, au nom de leur maître et des Etats du royaume, le même langage que le prince français. Quelques évêques, celui de Saint-Pons surtout, soutenaient la même opinion. Benoît, enfermé dans le palais apostolique, d'où il ne devait sortir *que jusques à tant*, dit Froissart, *qu'union serait à saincte Eglise*, recevait cependant quelques adoucissements à sa captivité. Quoique toutes les issues du palais fussent soi-

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.* Sancti Victoris can. apud spond.

gneusement gardées, en vertu du blocus formé par le maréchal de Boucicaut, quelques personnes distinguées avaient la liberté d'y pénétrer. Louis II, chassé de Naples par Ladislas, s'en fit ouvrir les portes et vint consoler l'illustre prisonnier ; il lui rendit l'obédience de ses Etats et mit toutes ses forces militaires à son service. (1) Les cardinaux de Poitiers et de Saluces, qui avaient si vivement demandé sa détention, se déclarèrent pour lui et se joignirent au duc d'Orléans. Nicolas de Clémangis et plusieurs docteurs et suppôts de l'Université de Paris, se séparèrent de leurs confrères pour demander la cassation de l'arrêt de soustraction.

Tous ces enthousiastes du parti de Benoît ne constituaient pas cependant une majorité puissante. Les ducs de Berry et de Bourgogne, gouvernant pendant la maladie du roi, soutinrent vivement la soustraction. Les docteurs de l'Université qui l'avaient déterminée, la prêchèrent dans les chaires avec une ardeur si constante que le peuple fut forcé d'adopter leur opinion. D'après ces manifestations, les efforts des partisans de Benoît, loin d'obtenir quelques succès, donnèrent lieu à des mesures de rigueur envers le prisonnier pontifical. La garnison normande du palais fut renforcée, afin que Benoît fût observé de plus près et qu'il ne reçût ni lettres ni avis.

Le duc d'Orléans résolut de procurer la liberté au pape. L'entreprise était difficile; le duc voulut l'exécuter, il réussit. Boucicaut était un homme actif; sévère, fidèle à son devoir : il était donc impossible de tromper sa vigilance ; Louis commença par l'écarter de la garde du palais. Les Gênois, toujours en guerre avec leurs voisins et divisés même entre eux, eurent recours au roi de France et se mirent sous sa protection. Charles voulut bien les secourir, mais il fut incertain sur le choix de la personne qu'il enverrait pour concilier leurs différends et les défendre contre les Visconti. Le duc d'Orléans saisit cette occasion et fait déterminer le roi en faveur du ma-

---

(1) L'abbé Rose. *Etud. historiques, p.* 597.

réchal. qui reçut immédiatement l'ordre de partir pour Gênes. Débarrassé de ce surveillant incommode, le duc ne douta plus de la liberté du pontife.

Pendant sa détention, Benoît avait approuvé tout ce qui aurait pu fléchir une autre ambition que la sienne, et cependant il eut encore assez de fermeté d'esprit pour combiner et exécuter le projet de sa délivrance. Il y avait auprès d'Avignon une petite ville où un gentilhomme normand commandait une garnison française de l'armée de Boucicaut. Les soldats qui gardaient le palais n'avaient aucun soupçon sur sa fidélité: cet officier, nommé Robinet ou Robert de Braquemont, avait donc l'entrée libre du palais et voyait souvent le pape. Le duc d'Orléans le crut propre à favoriser l'évasion du Saint-Père; on lui communiqua ce projet. Braquemont saisit cette occasion de plaire au duc d'Orléans et à Benoît. L'officier normand fit part au pontife du plan d'évasion, et le pria d'avoir toute confiance en lui. Ennuyé de sa captivité et désirant reparaître sur la scène politique, Benoît consentit à tout ce qu'on lui proposait (1).

Braquemont réunit cinq cents cavaliers de sa compagnie et leur donna rendez-vous dans un lieu près d'Avignon, le 12 mars 1403, pour recevoir le pape au sortir de sa prison. Le jour convenu étant arrivé, Braquemont, selon sa coutume, entra dans le palais, passa l'après-midi avec le pape, et le soir, quand les ténèbres eurent enveloppé les tours du palais, profitant du moment où les soldats de la garnison sortaient et rentraient pour porter les provisions, Braquemont traversa la première voûte d'entrée suivi de Benoît, enveloppé du manteau de l'un de ses domestiques. Ils se rendirent dans la maison où ils étaient attendus avec beaucoup d'inquiétude. Sans perdre de temps, Benoît sortit de la ville avec Braquemont, escorté de cinqs cents chevaux stationnés au lieu du rendez-vous; ils passèrent la Durance et conduisirent le pape à Château-Renard (*Castrum Raynardi*), petite ville de Provence, à deux

(1) Monachus Dyonisiensis. — J. Juvénal des Ursins, *Hist. Carol.* VI.

lieues d'Avignon (1). Jusque dans sa fuite et son travestissement, Benoît voulut figurer en pape ; il emporta l'Eucharistie dans une petite boîte d'argent, suivant l'usage des souverains pontifes qui la font porter devant eux dans leurs voyages. Il eut aussi la précaution de prendre, comme des pièces utiles à ses projets, quelques lettres, où le roi Charles VI lui déclarait qu'il n'était jamais entré dans sa pensée qu'on se retirât de son obédience. Louis II, avec ses barons et les prélats, ne tardèrent pas à venir l'y féliciter.

Zurita, *lib.* III et Fantoni attribuent la pensée de la délivrance du pontife à Martin, roi d'Aragon, qui aurait envoyé à Avignon son connétable, Jacques de Prata. Ces deux auteurs prétendent qu'on perça le mur du cloître de la cathédrale, et que Benoît sortit, lui quatrième, par cette brêche, le 12 mars 1403 ; qu'il fut accueilli par le connétable d'Aragon et Robert de Braquemont ; que de là, on descendit à la rue Grande-Fusterie, près la porte du Rhône, et qu'en attendant qu'on ouvrît cette porte, Benoît se reposa dans une hôtellerie qui avait saint Antoine pour enseigne; qu'un moine de Montmajour l'attendait sur le Rhône avec un bateau bien armé, envoyé par le cardinal de Pampelune, qui était à Arles sous la protection du duc d'Anjou ; que le pape s'étant embarqué avec toute sa suite on le conduisit à Château-Renard, sur le bord de la Durance, où le cardinal de Pampelune s'était rendu avec des soldats pour le défendre. La première de ces narrations est naturelle, la seconde est invraisemblable, n'en déplaise aux historiens Zurita et Fantoni.

Installé dans les hautes tours de Château-Renard, Benoît reprit les habits et les insignes du pontificat, se fit faire la barbe, qu'il avait laissée croître pendant sa captivité, en signe de l'oppression qu'on lui faisait éprouver; et se rappelant les ennuis de sa détention, les outrages qu'il avait soufferts, il

---

(1) Monachus Dyonisiensis. — J. Juvénal des Ursins, *Hist. Carol.* VI. *page* 152.

plaisanta avec une gaîté de cœur qui le firent paraître un homme indigne des bassesses de la vengeance et au-dessus des caprices de la fortune. Il profita des premiers instants de sa liberté pour informer le roi de France de son évasion ; il lui écrivit le 12 mars, le jour même de sa délivrance (1), la lettre suivante:

« Notre cher et bien-aimé fils, nous avons été assiégé pen-
» dant plus de trois ans dans le palais de notre ville d'Avignon,
» et notre personne sacrée a été exposée aux plus grands
» dangers pour la défense des libertés de l'Eglise. Cependant
» nous avons pu reconnaître dans notre captivité, que notre
» constance à supporter les iniquités des hommes n'avait point
» touché vos esprits grossiers, et que notre courageuse rési-
» gnation était regardée comme une preuve de faiblesse. Nous
» avons pris la résolution d'agir autrement, et après avoir hum-
» blement recommandé notre personne à la miséricorde di-
» vine, nous sommes sorti sans crainte du palais et de la ville;
» nous avons traversé les lignes de vos soldats, et nous som-
» mes arrivé sain et sauf à Château-Renard, où nous espérons
» qu'avec l'aide de Dieu, nous pourrons défier les princes et
» les seigneurs, et faire triompher notre sainte cause. »

Sa fuite causa une telle surprise dans Avignon que bientôt les gardes abandonnèrent les postes du palais. Les officiers en sortirent avec les cardinaux de Pampelune et de Tarragone. Leurs collègues se hatèrent de se rapprocher de Benoît et de regagner ses bonnes grâces, après avoir été les premiers auteurs de sa captivité. Il ne leur témoigna pas plus de dépit qu'à ses gardes; il fut même assez adroit politique pour ne pas mettre la réconciliation à haut prix. Il ne se montra pas plus sévère envers les Avignonais, qu'il obligea seulement à réparer les dommages faits à son palais et à recevoir une garnison catalane qu'il voulait leur envoyer. Les Avignonais accédèrent à ces conditions, qui devaient plus tard leur coûter le sang de leurs plus courageux citoyens (2).

---

(1) Monachus Dyonisiensis.

(2) *Histoire anonyme*, p. 466. — Dupuy, p. 275.

Ces promesses n'étaient cependant que verbales ; on les traduisit en traité solennel par la médiation de Louis d'Anjou. Les articles étaient ainsi conçus : 1° Le pape accordait un pardon général aux cardinaux et aux Avignonais; 2° il rétablissait les choses sur le même pied où elles se trouvaient avant la soustraction ; 3° les cardinaux et les habitants d'Avignon devaient lui rendre la même obédience qu'auparavant; 4° les cardinaux s'engageaient à travailler de tout leur pouvoir à la lui faire rendre en France ; 5° après cela, le pape assemblerait un concile général de toute son obédience. Le traité fut signé à Château-Renard par quatre cardinaux présents et par huit députés envoyés par les bourgeois de la ville (1).

Le roi Charles VI, ayant appris la nouvelle de la réconciliation des cardinaux, crut devoir convoquer le clergé de France pour discuter les avantages et les inconvénients de la soustraction. Benoît lui députa les cardinaux de Malesec et de Saluces, les mêmes que leurs collègues avaient envoyés à Paris pour demander son emprisonnement. Le 20 mai 1403, ils obtinrent audience du roi, en présence des princes et de quelques seigneurs. Le cardinal de Malesec, prenant la parole, représenta que la soustraction d'obédience, loin de remédier au schisme, n'avait fait qu'augmenter le scandale; que cette considération avait engagé les cardinaux à se réunir à leur chef, qui d'ailleurs, par son courage à résister aux dernières tempêtes, venait de révéler à l'Europe le plus beau caractère et les qualités les plus propres à gouverner l'Eglise dans les temps les plus difficiles. Il ajouta que le pontife promettait de se conformer à ce que règlerait le conseil du roi et des princes, et qu'il les choisissait pour arbitres de ses intérêts. Ce discours et les dispositions particulières du duc d'Orléans firent la plus vive impression sur l'assemblée; dès ce moment, la restitution de l'obédience fut résolue (2).

---

(1) Martenne, *Anecdot. t.* XI, *p.* 1266.

(2) Dupuy, *p.* 275.

Pendant qu'on négociait pour lui à Paris, Benoît entreprit un voyage pour se reposer des fatigues qu'il avait éprouvées pendant sa détention. Il vint au château de Sorgues; là le pontife réhabilité reçut les hommages des habitants du Comtat; il se rendit ensuite à Carpentras, et après un court séjour dans cette ville, il revint à Sorgues pour y passer l'été (1).

Le moine de Saint-Denis raconte, au sujet de ce voyage, une anecdote assez curieuse. Après avoir révoqué la bulle lancée contre les cardinaux, Benoît invita ceux-ci à un grand festin. « Mais, dit le moine chroniqueur, ils se fussent bien passés » d'un pareil honneur, car ils payèrent chèrement leur écot » par la grande peur qu'il leur fit. Dès qu'ils furent à table, à » un signal donné, des gens de guerre envahirent la salle du » banquet, l'épée à la main, et paraissant n'attendre qu'un or- » dre pour les massacrer. Le Saint-Père s'amusa pendant » quelques instants de l'expression de terreur qui se répandit » sur leurs visages; ensuite il renvoya ses gardes, et se con- » tenta de faire signer aux cardinaux un traité par lequel ils » s'engageaient à une entière et aveugle obéissance envers » lui, et promettaient de travailler de tout leur pouvoir à lui » soumettre la France. »

Le roi de France avait cependant renvoyé aux délibérations du clergé la question de la restitution d'obédience. Les opinions furent partagées. Le duc d'Orléans, Pierre d'Ailly, les Universités d'Orléans, de Toulouse, de Montpellier, plusieurs docteurs de celle de Paris, votaient pour la restitution. Les ducs de Berry, de Bourgogne, la majorité de l'Université de Paris, le patriarche d'Alexandrie et le cardinal de la Thouroye se déclarèrent pour le refus (2).

Le duc d'Orléans entrevit dans cette diversité d'opinions, que le plus grand nombre se décidait en faveur de Benoît. Ce prince obtint un ordre du roi pour faire prendre et compter

(1) Fantoni, *Istoria d'Avignone.*

(2) J. Juvénal des Ursins, *p.* 153.

les suffrages, non pas en public, mais sous la direction de chaque métropolitain pour les sujets de sa dépendance. La majorité se trouvant telle qu'il la désirait, il profita, le 28 mai 1403, de l'absence des ducs, ses oncles et ses adversaires, pour assembler le clergé autour de lui. Suivi de tous les prélats, il entra dans la chapelle où le roi malade était en prière et lui présenta la liste des votants qui condamnaient la soustraction. Charles donna quelques signes de satisfaction, et prononça quelques paroles flatteuses sur la supériorité des talents de Benoît et sur l'intégrité de ses mœurs.

Le frère du malheureux roi, prenant le crucifix de l'autel, le présenta au pauvre insensé, et le supplia de promettre avec serment, sur ce signe de notre rédemption, de ne se départir jamais des bons sentiments qu'il manifestait pour l'union de l'Eglise. Charles posa ses royales mains sur la croix et dit : « Dès ce moment, je rends à notre Saint-Père le pape Benoît XIII toute l'obéissance qui lui est due, et je promets » de le reconnaître, tant que je vivrai, pour le vicaire de Jésus-Christ en terre ; je m'engage aussi à le faire reconnaître dans tout mon royaume. »

Après avoir parlé, il se prosterna devant l'autel et entonna le *Te Deum*, qui fut continué par tous les assistants. Les ducs de Berry et de Bourgogne n'apprirent pas sans quelque dépit la résolution du roi ; mais le duc d'Orléans fit luire aux yeux de son oncle, le duc de Berry, tant d'espérance d'obtenir du pape Benoît tout ce qu'il souhaiterait, qu'il réussit à le ramener dans le parti du pontife. Le duc de Bourgogne fut aussi gagné; et le 30 mai 1403, après une conférence tenue au palais des Tournelles, le roi monta à cheval et se rendit à Notre-Dame, accompagné des princes et des prélats. Le cardinal de Malesec officia pontificalement, et Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, publia en chaire l'édit du roi qui ordonnait la restitution d'obédience en faveur de Benoît (1).

(1) J. Juvénal des Ursins, *p.* 154.

« Près de cinq années se sont écoulées, disait le roi, depuis
» le jour où le clergé et les seigneurs de France, s'étant formés en assemblée, ont declaré que, pour faire cesser le
» schisme, il fallait contraindre les deux papes à descendre
» de la chaire de Saint-Pierre. En conséquence de cette décision, notre royaume s'était soustrait à l'obédience de Benoît XIII; malheureusement le succès que nous espérions
» de cette détermination ne s'est pas réalisé; nous pensions
» que l'intrus Boniface serait abandonné par ses sectateurs;
» et au contraire, il s'est affermi de plus en plus dans son obstination. Cet anti-pape s'est constamment refusé à descendre du Saint-Siège, quoique Benoît ait offert authentiquement de se soumettre à une réélection. D'ailleurs les cardinaux, juges absolus dans l'application des remèdes qu'il convient d'employer pour éteindre le schisme, après avoir fait
» scission avec le Saint-Père, étant revenus à son autorité
» nous ne pouvons rester plus longtemps en dehors de son
» obédience. »

« Par toutes ces considérations, de l'avis de nos oncles les
» ducs de Berry et de Bourgogne, de l'avis de notre frère le
» duc d'Orléans, de l'avis de nos principaux seigneurs, de
» l'avis des prélats et des Universités de Paris, d'Orléans, de
» Toulouse, d'Angers et de Montpellier, nous déclarons que
» dès à présent, la soustraction a cessé: nous restituons à Benoît XIII une entière obéissance pour nous et pour notre
» royaume, commandant d'une manière expresse à nos justiciers de faire publier ce décret, et de punir avec toute la
» rigueur des lois les contrevenants à nos présentes volontés. »

Jamais révolution ne fut plus subite. Passer tout-à-coup de l'abîme des humiliations au comble de la gloire et de la grandeur, était un de ces coups inespérés de la fortune que l'homme ne peut prévoir. La maison de France était désormais favorable à Benoît. L'Université de Paris, opposée à ce pontife et mécontente de sa conduite, oublie ses sujets de plainte et se déclare pour lui; ce corps i''

menter le nombre de ses membres, ouvre ses portes aux Frères-Prêcheurs, exclus de son sein depuis sept ans, comme fauteurs de la doctrine anti-chrétienne de Jean de Monçon contre la Conception immaculée de la Vierge. Le roi de Castille, imitant l'exemple de celui de France, fit restituer aux États de Valladolid l'obédience enlevée à Benoît (1).

Ébloui par tant de succès, le pape d'Avignon frappa bientôt de nullité tout ce qui s'était fait pendant la soustraction, relativement à la juridiction pontificale, et fit des collations nouvelles de tous les bénéfices qui avaient vaqué. Le duc d'Orléans ne tarda pas à sommer le pape de tenir la parole qu'il avait donnée de rendre la paix à l'Eglise. Il envoya auprès de lui l'évêque d'Arras et l'abbé de Saint-Denis, Philippe de Villette, élu pendant la soustraction d'obédience. Ces députés demandèrent au pontife la ratification des articles signés en son nom par le duc d'Orléans, et surtout l'approbation de ce qui s'était fait en France. Benoît reçut fort mal les ambassadeurs, rejeta leurs demandes, censura l'élection de l'abbé de Saint-Denis; il le soumit à une information nouvelle de vie et de mœurs et l'obligea de prendre ses bulles à Avignon (2). Benoît traita de la même manière l'archevêque de Toulouse, qu'il remplaça par Pierre Travot, évêque de Saint-Pons, son partisan zélé. Benoît, dans l'ivresse du pouvoir, ne se contenta pas de ces déplacements : il entreprit de faire rentrer dans ses coffres les subsides que la chambre apostolique n'avait pas perçus depuis les dernières années, ainsi que les droits de divisions, de dépouilles, de redevances de toute espèce, avec leurs arrérages. Indigné du procédé du Saint-Père, le duc d'Orléans lui envoya deux nouveaux ambassadeurs, et l'Université de Paris lui envoya Gerson. Pour éviter les attaques des ces orateurs dont les sollicitations le fatiguaient, Benoît eut recours à la fuite. Il quitta le château de

---

(1) Mariana. *Histoire d'Espagne*, *lib.* XIX, *cap.* I.

(2) Le Laboureur, *page* 477.

Sorgues, se réfugia à Salon et ensuite à Marseille. Gerson le suivit jusque dans cette ville. Ce député le harangua publiquement ; il fit tous ses efforts pour le ramener à des idées plus conformes au bien de l'Eglise. L'éloquence de l'orateur échoua contre l'opiniâtreté de Benoît.

Le pape avignonais partit de Marseille au commencement de décembre 1403 et se rendit à Tarascon (1). La conduite extraordinaire de Benoît étant venue à la connaissance du roi Charles VI, ce prince envoya le duc d'Orléans à Tarascon pour reprocher au pape sa mauvaise foi et son peu d'exactitude à tenir ses promesses. Vainement le duc d'Orléans s'était flatté d'être plus heureux que les ambassadeurs auprès d'un pontife qui lui devait au moins quelque reconnaissance, il se trompa : Benoît se défendit mal et refusa tout. Le duc, surpris autant qu'indigné de cette ingratitude, abandonna Benoît à sa triste destinée et partit pour Paris. Dès qu'il fut arrivé dans la capitale, il demanda lui-même au roi un édit qui confirmerait toutes les provisions de bénéfices obtenus pendant la soustraction, avec défense à tout ecclésiastique de ne rien payer aux collecteurs du pape, pour les subsides et autres arrérages échus pendant le même temps. Le roi n'hésita pas ; son édit fut publié sur la fin de l'année 1403, et notifié à Benoît par des députés qui vinrent le trouver à Tarascon avec le duc d'Orléans, parti avant eux, comme personnellement offensé par la violation des promesses que le pape avait garanties. Le coup d'autorité émané du trône eut un résultat plus avantageux que les sollicitations du duc. Le pape accorda tout ce qu'on lui demandait ; il se fit expédier des bulles qui furent remises aux députés avant leur départ, accompagnées de protestations de bienveillance pour le royaume de France et de zèle pour la paix de l'Église (2). Après cet acte de soumission, Benoît continua ses voyages, retourna à Marseille, où il fit

(1) Gerson, *tome* I,

(2) Pr. Lib. *pag.* 466.

une promotion de deux cardinaux en faveur d'Antoine de Chalant et de Michel de Selva (1).

L'édit du roi n'abattit point cette âme si fortement trempée. Trahi du côté de la France, Benoît revint au projet de renverser son compétiteur et de faire peser sur lui tout l'odieux du schisme, en persuadant à l'Europe chrétienne que l'union de l'Eglise ne dépendait pas de lui. Il n'eut pas honte de recourir à la manœuvre qu'il avait déjà mise en usage et qui lui avait si mal réussi. Pour arriver à ses fins, on leva des troupes pour les envoyer en Italie, se flattant de pouvoir disposer de celles que le maréchal de Boucicaut avait à Gênes. Afin de fortifier l'illusion et de persuader aux rois qu'il voulait obtenir sincèrement la réunion tant désirée, il fit partir pour Rome cinq ambassadeurs, parmi lesquels on remarque Pierre Travot, évêque de Saint-Pons, promu à l'archevêché de Toulouse. Cette ambassade doit être comparée à une bataille dont les deux partis publient séparément des relations à leur avantage. Voici cependant ce que nous a laissé l'impartialité des historiens. (2)

Le véritable objet de la mission était de conclure un marché avec son rival. Tout avait été prévu par le rusé Benoît. Il demanda un sauf-conduit pour ses ambassadeurs ; Boniface et les Romains l'accordèrent. Il y eut deux conférences à Rome : dans la première, tout se passa en cérémonies d'étiquette, en protestations vagues, en propositions ambiguës, faites avec une certaine réserve qui décelait la contrainte. La feinte disparut dans la seconde conférence : on s'invectiva réciproquement, et l'on en vint enfin aux propos injurieux. Boniface se tournant vers les députés :

« J'accuse, dit-il d'une voix tonnante, Pierre de Luna,
» l'Aragonais, l'anti-pape qui se fait appeler Benoît XIII, de
« m'avoir proposé un marché infâme, de m'avoir offert dix
« millions de florins d'or pour la papauté. Je somme ses agents

---

(1) Ciaconius, vita Benedict. XIII.

(2) Hist. anon., *pag.* 501. — Amplissim. collect. *tom.* VIII, *pag.* 638.

» de confirmer par leur témoignage la vérité de mes accusa-
« tions ! » Les ambassadeurs s'avancèrent au milieu de l'assemblée, et après avoir joué la surprise et l'indignation, ils déclarèrent avec serment que ce n'était point Benoît, mais Boniface lui-même qui avait proposé ce marché criminel. Une telle audace transporta de fureur le Saint-Père ; il ordonna aux ambassadeurs de sortir sur-le-champ de la ville ; les députés répondirent d'un ton ferme : « Nous sommes
« nantis d'un sauf-conduit des Romains, signé par vous ; le
« terme n'en est pas expiré ; nous en voulons jouir dans toute
» sa plénitude. « Boniface avait parlé avec tant d'émotion ; il était si infirme et d'une complexion si délicate, qu'il fut subitement atteint d'une fièvre aiguë qui l'emporta le 1er octobre 1404, la quinzième année de son pontificat. (1)

La répartie des ambassadeurs, dit Thierry de Niem, augmenta tellement la colère du pape, qu'il en éprouva une syncope, et qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement ; trois jours après, son règne était terminé. Il fut enterré sans pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 2 octobre 1404, en présence des députés de Benoît XIII.

---

(1) Maimbourg. *Hist. du Schisme.* — Fleury. *Hist. eccl.*, *lib.* XCIX.

INNOCENT VII A ROME

ET

BENOIT XIII A AVIGNON.

—

1400.

La paix de l'Église paraissait être assurée par la mort de Boniface. Les ambassadeurs de Benoît supplièrent les cardinaux romains de surseoir à l'élection, croyant par ce moyen arriver plus tôt à l'union. Leur prière fut repoussée ; on les somma même de déclarer s'ils avaient mandat de leur maître de renoncer pour lui au pontificat. Les députés avouèrent, non-seulement que leur mission ne s'étendait pas jusqu'à cette renonciation, mais qu'ils ne croyaient point qu'on pût contraindre Benoît à la voie de cession, que ce pape considérait comme contraire aux canons et à l'équité (1). Après cette discussion, les cardinaux, au nombre de neuf, entrèrent au conclave le 12 octobre 1404, et presqu'en même temps, au mépris de leur sauf-conduit, les députés de Benoît furent arrêtés et conduits au château Saint-Ange par le gouverneur de cette forteresse, parent du pape défunt. Ils furent cependant rendus à la liberté peu de temps après, à la sollicitation des cardinaux romains ; mais il leur en coûta cinq mille florins d'or, qui indemnisèrent le gouvernement de la peine qu'il avait prise de venger la mort du pape, son parent. Les

(1) Duboulay, *tom.* V, *p.* 117.

instances de Charles VI furent impuissantes pour obtenir un sursis à l'élection. Le sixième jour de conclave, 17 octobre 1404, les cardinaux élurent pape, sous le nom d'Innocent VII, Cosmo ou Cosmato Meliorati, cardinal de Bologne, né de parents pauvres, à Sulmone dans l'Abruzze. Toute l'éminence de sa vertu vint échouer contre la séduction du pouvoir. Ou Innocent VII ne vit plus la cession promise du même œil que l'avait envisagée Meliorati, ou le pape crut pouvoir dispenser le cardinal des serments faits dans le conclave (1).

Innocent VII écrivit à tous les princes de l'Europe et à Benoît lui-même, des lettres respirant le plus ardent désir d'obtenir l'union de l'Église. Le roi de Naples, Ladislas, soupçonnant quelque piège dans ces démarches craintives pour l'extinction du schisme, et dans la crainte qu'on n'élût un pape favorable à Louis d'Anjou, son concurrent, détermina Innocent à s'obliger par une bulle (2) à ne rien conclure, ni lui, ni les cardinaux, pour la paix de l'Église, que les parties belligérantes ne fussent convenues de le laisser tranquille possesseur du royaume de Naples. Cette obligation du pape ne pouvait être acceptée par les cardinaux français : la réunion devenait moralement impossible. Meliorati eut bientôt à se repentir de sa faiblesse pour ce protégé perfide. Les esprits s'irritaient dans Rome. Les Gibelins se mirent à la tête des mécontents, et avec l'aide de Jean et de Nicolas Colonna, ils attaquèrent les Guelfes et les refoulèrent dans la partie de la ville située au-delà du Tibre. Sous prétexte de protéger Innocent contre les factieux, Ladislas vint à Rome avec des troupes, favorisa la révolte au lieu de la calmer, pour augmenter les embarrras de ce bon vieillard et s'emparer de l'administration publique. Meliorati eut beau faire une promotion de cardinaux pour gagner l'affection des Romains qui le quittaient, rien ne put réussir. La confusion alla

(1) Thiery de Niem, *lib.* II, *num.* 39 *et* 41.

(2) Decret. Innocent. VII, apud Rainald, *an.* 1404.

toujours croissant dans Rome. Innocent, malgré la reconnaissance solennelle des droits du peuple, chercha bientôt à rétablir sa domination et à compromettre les libertés publiques en appelant à son secours des troupes étrangères: le beffroi du Capitole fut mis en branle, le peuple courut aux armes, on attaqua les palais des cardinaux et maltraita ceux qu'on put arrêter. La ville sainte parut à Meliorati un séjour bien dangereux : il n'eut que le temps de se sauver avec sa cour pour éviter le sort de ses partisans ; ses armoiries furent traînées dans la boue, ses portraits déchirés et son effigie, revêtue des habits pontificaux, brûlée publiquement. Le pape de Rome se réfugia à Viterbe, et n'en revint que sept mois après, lorsque Paul des Ursins, à la tête des Guelfes, en eut chassé les Napolitains.

La conduite de Benoît, son ambassade artificieuse, nuisirent infiniment à ses intérêts. Les Romains lui avaient juré une haine éternelle. Cependant, inépuisable en ressources autant qu'opiniâtre dans ses résolutions, Benoît fit publier qu'il voulait aller lui-même à Rome chercher le nouveau pontife et lui présenter la paix. Il s'avança jusqu'à Gênes, alors sous la domination de la France et soumise à son obédience par les soins de Piléas de Marini, son archevêque (1). Arrivé à Gênes, Benoît fit demander un sauf-conduit pour les légats qu'il se proposait d'envoyer : tout lui fut refusé. C'était là précisément ce que désirait l'artificieux pontife. Après cette démarche qui prouvait qu'il ne fallait pas s'en prendre à lui, mais à son compétiteur, si la paix n'était pas rendue à l'Église, il se flattait qu'on le laisserait vivre tranquillement à Gênes : Benoît se trompait encore. La France n'avait plus confiance en lui ; on résolut donc de le poursuivre avec vigueur.

La pensée du danger qui le menaçait ne put vaincre l'entêtement de ce pontife. Assez longtemps il avait parcouru la

(1) Thiery de Niem, XI, *cap.* XXXVIII. — J. Juvénal, *pag.* 170.

Provence ; traînant de ville en ville sa déplorable opiniâtreté, appauvrissant les peuples par ses demandes continuelles, manquant d'argent et de crédit, obligé de demander la caution de quelque grand seigneur pour en obtenir (1). Ce qui nous étonne, dit un auteur moderne, c'est moins la persistance de ce pape à garder un titre dont il avait promis de se dépouiller, que la bonhomie de certaines nations qui, ayant suivi ses bannières, croyaient devoir y rester fidèles par principe de religion ; comme si la religion, travaillée d'un schisme effroyable, ne condamnait par les dévouements capables de le prolonger. Caractère altier et inflexible, Benoît, fort de l'opinion qui courbait maints royaumes à ses pieds, promettait ou refusait d'abdiquer au gré de son caprice ; il se jouait ainsi de la patience des rois et de la crédulité des peuples, sans que les uns ni les autres eussent la force de recourir au seul moyen légal pour terminer ce scandale, moyen fort simple, indiqué par tous les docteurs, et qui n'était autre que la déposition prononcée dans un concile général (2).

Benoît entendit bientôt l'orage qui grondait sourdement à Paris. Pour en prévenir les conséquences, il y envoya le cardinal Antoine de Chalant. Cet orateur se présenta au conseil du roi, où il n'obtint qu'avec beaucoup de peine la faculté de se faire entendre. Il débita une longue harangue en faveur de Benoît. Après lui, l'Université demanda à répondre ; ce fut Jean Petit, docteur de Paris, qui parla pour elle. Il conclut à ce que la soustraction contre Benoît fût renouvelée (3), et que la lettre de l'Université de Toulouse, adressée une seconde fois, lettre visiblement téméraire, injurieuse à la partie la plus nombreuse et la plus illustre de la nation, quoique déjà flétrie, le fût de nouveau. Les contestations qui

---

(1) Papon. *Hist. de Provence, tom.* III.

(2) L'abbé Roze. *Etudes historiques.*

(3) Le Laboureur, *pag.* 537. — Monachus Dyonisiensis. — J. Juvénal, *Hist. de Charles VI.*

s'élevèrent dans le conseil, arrêtèrent la décision de l'affaire ; elle fut renvoyée au Parlement.

En 1405, cette assemblée de magistrats prononça une seconde soustraction d'obédience à l'égard de Benoît XIII. Cette soustraction n'était que partielle et relative aux dîmes, aux annates et à la collation des bénéfices. Cependant des voix puissantes la condamnèrent, et le royaume sembla partagé entre deux opinions. La sanction de l'Eglise étant reconnue nécessaire, les prélats, les abbés, et les gradués des Universités, furent convoqués en décembre 1406, à Paris, en présence du roi et de son conseil (1).

Les débats de cette grande assemblée sont curieux et peu connus. Ce fut comme un tournoi théologique entre l'Université, qui demandait la soustraction complète, et les partisans de Benoît, qui la repoussaient. Parmi les tenants pour l'Université, on remarquait le cordelier Pierre-aux-Bœufs, le docteur Jean Petit, et Simon de Cramand, patriarche d'Alexandrie, archevêque de Reims, promu plus tard au cardinalat.

Les conclusions de l'Université furent qu'un pape qui a juré de céder, pour l'union de l'Eglise, quand il plairait à la majorité des cardinaux, est obligé de fléchir ; que s'il persiste dans son opiniâtreté, il est parjure, infidèle envers Dieu et les hommes, et doit être déclaré hérétique par l'assemblée des prélats, poursuivi comme tel, et contraint à céder par les princes séculiers qui peuvent employer contre lui la force des armes. Le plus fougueux des tenants de Benoît fut Guillaume Filastre, doyen de Reims. La présence du roi ne le rendit pas plus réservé dans ses paroles : « Charles, dit-il, » s'était rendu coupable en prononçant, à l'égard de Benoît, » la soustraction d'obédience ; il ressemble à Osias entreprenant sur les droits du sacerdoce ; ce pourquoi le roi eut la » face couverte de lèpre. » La puissance réelle n'était plus

(1) *Idem*, p. 180.

alors ni à Rome ni à Avignon, elle était à Paris. Les paroles du doyen de Reims parurent autant de blasphèmes contre la majesté royale, et l'orateur fut contraint à faire amende honorable. Pierre d'Ailly demanda un concile général composé des obédiences des deux papes, pour aviser à l'union de l'Eglise et à la réformation des mœurs. L'avocat général Jean Juvénal des Ursins réclama les débats, et l'assemblée, représentant l'Eglise gallicane, rendit un décret qui rétablissait la soustraction d'obédience comme en 1398, et qui fut confirmé par le roi. Benoît répondit à ce décret par une bulle foudroyante, que le parlement fit lacérer et brûler par le bourreau.

Lorsque le Parlement et le clergé décidaient ainsi du sort de Benoît, la peste se déclarait dans Gênes et obligeait le pontife à revenir à Marseille. Le cardinal de Chalant arriva dans cette ville presque en même temps que le pape : il lui apprit que tout était perdu pour lui en France, et qu'il était temps de se mettre en garde contre les coups qu'on était décidé à porter à son pouvoir. Cette nouvelle devait assurément désespérer l'âme hautaine et irascible de Benoît. L'indécision de ses projets se ressentait de l'embarras de la position, lorsqu'un évènement imprévu vint faire luire un rayon d'espérance et suspendit l'exécution des ordres du roi. Innocent VII mourut le 6 novembre 1406, d'une attaque d'apoplexie. Les pères et les docteurs de l'assemblée adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux, pour les prier de différer l'élection d'un nouveau pape. De leur côté, les Florentins leur envoyèrent le frère Jean Dominique (1) dans la même intention. Les cardinaux reconnaissaient eux-mêmes la nécessité de ne plus donner de concurrent à Benoît ; mais la crainte de soulèvements si Rome restait long-temps sans maître, fit bientôt oublier cette salutaire résolution. Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme, en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.

---

(1) Léon Aret. Ital. *pag.* 256.

GRÉGOIRE XII A ROME

ET

BENOIT XIII A AVIGNON.

1406.

Dès le 18 novembre, les prélats, au nombre de quatorze, entrèrent au conclave, et le 30, ils élurent, sous le nom de Grégoire XII, le cardinal Angelo Corrario, noble vénitien, vieillard d'environ soixante-dix ans. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment : « Je jure sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée, dans le cas » où je serais élu pontife, de renoncer à ma dignité si le pape » d'Avignon consent à faire cession, ou si la mort vient le » frapper, ou seulement si les cardinaux de l'une et l'autre » obédience se réunissent. » (1)

D'après cet acte signé dans le conclave, le pontificat n'était qu'une espèce de dépôt confié à la bonne foi de Grégoire XII, jusqu'à ce qu'il le remît à ses commettants, pour obtenir enfin une paix solide qne l'Église réclamait (2). Corrario n'attendit pas son couronnement pour écrire à son compétiteur. Il lui apprit son élection et ne lui laissa pas ignorer les engagements

(1) Ciaconius, vita Gregor. XII.

(2) Rainald, ann. 1406, *numero* 11.

qu'il avait pris. « Associez-vous à mes larges desseins, lui » disait-il, joignez-vous à moi pour l'union de l'Eglise, pour » la délivrance des maux que le schisme lui cause. Je vous » promets, de ma part, une ambassade qui s'entendra avec » vous pour le choix d'un lieu favorable à une entrevue, et je » m'engage à ne point faire de cardinaux que sous des condi- » tions relatives au bien de l'Église (1). » Il écrivit dans les mêmes termes aux cardinaux d'Avignon, aux princes, aux prélats; il les conjura de concourir avec lui à une pleine et prompte exécution des engagements contractés. Dans ses confidences intimes, il ramenait à chaque instant la conversation sur ce sujet. Dans un discours prononcé en présence des cardinaux, il s'exprima en ces termes : « Anathème aux schis- » matiques, quelles que soient leur puissance et leur dignité ! » anathème sur eux ! anathème sur moi, si je n'emploie pas » tous mes efforts pour faire cesser la déplorable division qui » fait les malheurs et la honte de la chrétienté ! Oui, mes frères, » je jure, du haut de la chaire de vérité, que je me rendrai » dans le concile qui sera convoqué pour réunir les deux obé- » diences, malgré mon âge et mes infirmités, et en quelque » lieu qu'on s'assemble. Si je n'ai point de galère, j'affronterai » la mer sur une barque ; si je n'ai point de chevaux, j'irai à » pied, un bâton à la main. »

La chrétienté ne douta plus de la proximité de la paix, tant elle eut confiance dans les discours et dans les œuvres de Grégoire, considéré comme l'heureux médiateur destiné à rétablir la sainte unité. Le roi de France lui-même, trompé par les promesses du nouveau pontife de Rome, fit différer la publication de son édit de soustraction pour faire une nouvelle tentative auprès des deux papes; il leur envoya, à cet effet, une ambassade composée de Simon de Cramand, de deux archevêques, de cinq évêques, de six abbés, de trois seigneurs séculiers et d'une vingtaine de docteurs, parmi lesquels on

---

(1) Thiery Niem, *lib*, III, *cap*. VI.

remarquait le célèbre Gerson. Les ambassadeurs avaient ordre de voir Benoît en passant à Marseille, de le presser, de lui demander une réponse positive sur la cession, et d'exiger une bulle pour garantie ; et dans le cas où la tenacité l'engagerait à ne pas obtempérer aux désirs du roi, de lui intimer, ainsi qu'à ses cardinaux, l'édit de soustraction.

Les députés devaient ensuite se rendre à Rome pour traiter avec Grégoire. Le rusé pontife les devança; il envoya à son concurrent les légats qu'il lui avait promis : c'étaient Antoine de Mota, son neveu, évêque de Bologne; Guillaume, évêque de Todi, et Antoine de Butrio, le plus célèbre jurisconsulte de cette époque (1). Benoît les reçut avec distinction, ce qui n'empêcha pas que les conférences ne fussent très-animées. Mais comme il fallait en finir et faire le choix de la ville où l'on devait traiter de la cession, Antoine de Mota proposa Rome Viterbe, Sienne, Todi, Florence ou Lucques. Benoît choisit Marseille, Nice, Fréjus, Gênes ou Savone. Après bien des avances hypocrites, des tergiversations étudiées de la part des deux papes, dont la conduite devint définitivement suspecte, on convint d'une entrevue dans la ville de Savone le 1er novembre 1407.

De cette épreuve décisive, préparée avec des soins et des peines infinies, dépendait la conviction de la bonne foi des deux papes, ou bien s'ils ne méritaient plus que le mépris et les traitements réservés aux imposteurs qui se font un jeu de la religion. Il y eut plusieurs messages, des ambassades à Rome et à Marseille, où se trouvait Benoît, sans que les affaires prissent un cours favorable à l'union. Après trois tentatives successives, les ambassadeurs de France ne parvinrent pas seulement à obtenir de Benoît qu'il ratifiât par une bulle la promesse verbale qu'il avait faite d'adopter la voie de cession. De son côté, Grégoire imagina des difficultés sans nombre pour retarder l'entrevue. Tantôt il affectait de craindre pour

(1) Thiery de Niem. *Hist. du schisme, lib.* III, *cap.* XIII.

sa sûreté personnelle ; tantôt il prétextait de n'avoir pas de galères en assez grand nombre pour se rendre à Savone, ou bien qu'elles n'étaient pas armées convenablement. On était surpris de ces tergiversations dans un homme qui, peu auparavant, promettait avec tant d'emphase de confier sa destinée à la première chaloupe, si la paix de l'Église l'exigeait. Plus Grégoire paraissait éloigner ce voyage, plus son rusé compétiteur mettait de l'empressement à s'avancer vers lui. Benoît ne cherchait cependant qu'à augmenter les soupçons du timide vieillard, en déclarant qu'il ne prétendait pas désarmer sa flotte, quoique cette condition eût été formellement stipulée. Benoît se rendit à Savone plusieurs jours avant le terme assigné en premier lieu pour l'entrevue. Par ce moyen, il jouit pendant un mois de la maligne satisfaction de l'emporter sur son rival dans l'accomplissement des traités.

Pressé par les ambassadeurs de France, par les lettres et les sommations de son rival, par les conseils des plus célèbres jurisconsultes, Grégoire combattait les craintes et les irrésolutions de son âge, les sollicitations de ses neveux, qui voulaient au moins s'assurer une fortune avant l'abdication de leur parent ; il avançait timidement vers le lieu du rendez-vous et retournait ensuite sur ses pas ; quelquefois, il versait d'abondantes larmes, avec toute la faiblesse d'un vieillard ou d'un enfant, Il se rendit enfin à Lucques, et promit de s'avancer jusqu'à Pietra-Sancta, d'où il conférerait par procureurs avec Benoît, qui était venu à Porto-Venere, sur la côte de Gênes, toujours suivi de ses galères armées. Grégoire, prenant prétexte de cet armement, n'arriva point. Benoît se prévalut encore d'avoir l'avantage sur son compétiteur, comme il l'avait eu à Savone. Tant d'irrésolutions firent enfin soupçonner un accord secret entre les deux papes pour retarder la conclusion de la paix, et maintenir par là leur domination respective. On les compara à deux champions qui s'approchent du champ de bataille, avec l'intention simulée de se battre à outrance, après être convenus cependant de ne point

tirer l'épée, et qui, en se retirant de l'arène, s'applaudissent d'avoir joué les spectateurs dont ils sont la risée (1).

Les yeux se dessillèrent enfin, en France surtout où le monarque, par des lettres patentes du 12 janvier 1407, déclara que si l'union n'était pas souscrite au mois de mai suivant, il embrasserait la neutralité avec tout son royaume. Benoît répondit de Porto-Venere à la lettre du roi ; il rejeta sur son concurrent la durée du schisme, et le malicieux pontife, pour prévenir l'effet des menaces du roi Charles, envoya la bulle rédigée l'année précédente à Marseille, laquelle contenait sentence d'excommunication contre ceux qui persévéraient dans la soustraction (2).

Si le duc d'Orléans eût encore vécu, nul doute que ce puissant protecteur de Benoît n'eût de nouveau écarté l'orage prêt à éclater sur la tête du pontife avignonais ; mais ce prince, frère unique du roi, peu après l'expiration du terme assigné aux deux papes pour faire cesser le schisme, avait été assassiné par les ordres du duc de Bourgogne. C'est alors qu'on vit Jean Petit, docteur vendu à l'infante, entreprendre de faire l'apologie du crime, à la face du trône, des princes du sang et de tout ce qu'il y avait de plus respectable en France. « Il y a » des cas, disait-il, où l'assassinat est une action vertueuse, » beaucoup plus méritoire dans un chevalier que dans un » écuyer, beaucoup plus dans un prince que dans un che- » valier. »

Sanche de Loup et un autre officier eurent l'audace de présenter au roi la bulle foudroyante de Benoît. Le 21 mai 1407, le roi assembla son conseil, son parlement, son clergé et l'Université, pour délibérer sur cette bulle. L'assemblée déclara cet écrit d'iniquité, condamnable en tous ses chefs, et décida qu'il serait lacéré ; qu'en outre, il ne fallait plus reconnaître Benoît ni recevoir de ses lettres. « Il est Aragonais, il est du

---

(1) Thiery de Niem, *lib.* III, *cap.* XXI, *page* 312.
(2) Spond. ad ann. 1407.

» pays des bonnes mules ; il faut qu'elles aillent à leur tête , » disait-on à Paris en emprisonnant ses partisans, en déchirant ses bulles (1). Sanche et son compagnon furent poursuivis et arrêtés. On les promena sur un tombereau dans les rues de Paris, coiffés de mîtres de papier, revêtus de dalmatiques de toile noire, ornées des armoiries de Pierre de Luna, et couvertes de placards qui annonçaient au peuple que ces condamnés étaient des faussaires, des traîtres envoyés par un autre traître. Après avoir été exposés pendant deux jours aux insultes et aux railleries de la populace, ils furent condamnés, Sanche, à une prison perpétuelle, et l'officier à trois ans de détention (2).

En conséquence de la délibération de l'assemblée, la neutralité fut publiée en France par un édit du roi, dont le cordelier Pierre-aux-Bœufs donna lecture à Paris. Charles écrivit en même temps aux cardinaux des deux obédiences pour les inviter à se réunir dans un même collège et à travailler efficacement à la paix de l'Église en se réunissant au concile général. Un ordre fut aussitôt expédié au maréchal de Boucicaut, gouverneur de Gênes pour la France, de s'emparer de la personne de Benoît, afin qu'il n'allât pas hors du royaume porter sa papauté et son schisme. Le pape d'Avignon fut bientôt informé du danger qui le menaçait du côté de la France ; il apprit aussi que Ladislas, maître de Rome et protecteur de Grégoire, avait résolu de le faire enlever. Aussi vigilant qu'opiniâtre, Pierre de Luna s'enfuit de Porto-Venere et s'approcha des galères qu'il entretenait sur la côte. Accompagné de ses quatre cardinaux, il s'embarqua le 15 juin 1408, et ne pouvant sans danger arriver ni à Marseille ni à Avignon, il aborda sur la plage de Collioure, d'où il se retira à Perpignan. Une fois en sûreté dans cette ville, le pontife fugitif convoqua un concile pour le 1er novembre de la même année (3).

(1) Spicileg. *t.* VI, *p.* 182.
(2) Le Laboureur, *p.* 652. — Monach. Dyonisiensis.
(3) J. Juvénal des Ursins.

Cependant, pour faire ratifier en forme par le corps de l'Église les lettres patentes qui déclaraient la neutralité de la France, on assembla un concile national, qui ouvrit ses séances à Paris, depuis le 11 août jusqu'au 5 novembre 1408. Les prélats y proclamèrent fauteurs du schisme les adhérents de Pierre de Luna, et comme tels, déchus de tous droits aux bénéfices et aux grâces de l'Église; on régla sur les principes du droit canon le gouvernement et la jurisprudence ecclésiastique. Enfin, on désigna les prélats et les docteurs qui devaient assister au concile convoqué pour toute la chrétienté dans la ville de Pise (1).

Benoît s'étant enfui de Porto-Venere, et Grégoire n'ayant pas voulu s'avancer au-delà de Lucques, les cardinaux s'étaient réunis à Livourne, où la France commandait. Déjà les officiers de la cour de Rome se trouvaient à Pise, ville également sûre: là, se répandirent contre Grégoire des écrits injurieux qu'on affichait dans Lucques, sous les yeux même de ce pape (2). « Anathème à Grégoire, le lâche, le fourbe, le » schismatique, l'hérétique, le précurseur de l'Antéchrist! » Anathème sur lui! Il est monté dans la chaire de l'Apôtre » comme un larron, pour mettre le feu aux quatre coins de la » maison de Dieu et pour en abattre les colonnes! Anathème » sur lui, car il s'est associé, par une infernale conspiration, » avec l'infâme Benoît, digne coopérateur de son œuvre de » violence et d'iniquité.

» Non contents de ce qu'ils ont déjà fait, ces deux hommes » veulent encore asservir à leur tyrannie les prélats, les princes, » les rois et les peuples, et leur enlever jusqu'aux vêtements » qui les couvrent; mais nous venons arrêter le mal et désabuser les nations en dessillant leurs yeux et en leur apprenant que les papes sont des imposteurs insatiables et cruels, » qui, au nom de Dieu, se jouent impudemment des hommes

(1) *Concil. Hard. tom.* VII, *p.* 1927. Duchât. Preuves, *p.* 263.
(2) Thiery de Niem. — Rainald ad ann. 1408.

» et cherchent à rendre leur règne éternel en étouffant les » lumières.

» Vous, Grégoire, nous dévoilerons toutes vos turpitudes; » nous vous citerons devant notre tribunal de Pise, pour vous » entendre déposer du Saint-Siège que vous avez usurpé, » profané, et pour vous voir dégrader de toute dignité. Si vous » refusez de vous présenter devant nous, nous n'en procéde- » rons pas moins à votre condamnation.

» Déjà nous avons déposé vos camériers, pourvoyeurs habi- » tuels de vos plaisirs; nous avons excommunié Gabriel, votre » fils aîné; l'archevêque de Raguse, votre protonotaire, qui » a rempli votre tête chauve des fumées de l'orgueil; enfin » votre légat, ce jeune moine, connu par ses débauches. »

Telles étaient les accusations dont toutefois nous avons adouci les termes, qui salissaient les murs de la ville de Lucques.

Pour se justifier de ces inculpations et persuader que son désir ne tendait qu'à la paix de l'Église, Grégoire convoqua aussi un concile dans la province d'Aquilée. Dans sa bulle de convocation, il prétend que ses assemblées ne peuvent se réunir que par l'autorité du pape, et que, dépourvues de cette autorisation, elles ne sont considérées que comme de vrais conciliabules. Les cardinaux, qui l'avaient déjà cité à comparaître devant celui de Pise, ainsi que Benoît, répondirent que, dans la position difficile où se trouvait l'Église, il n'appartenait qu'à eux de convoquer ces assemblées; leurs lettres se terminaient par une exhortation pathétique de se trouver au concile de Pise, au jour fixé, 25 mars 1409. Grégoire fit si peu de cas de ces invitations, qu'aggravant la faute qui avait occasionné sa rupture, il fit une promotion nouvelle de neuf cardinaux.

Benoît imita l'exemple de Grégoire en remplaçant ceux qui l'avaient quitté pour aller à Pise. Le 1er novembre 1408, s'ouvrit le concile de Perpignan. Cette assemblée compta un assez grand nombre de membres, si l'on en croit Zurita, historien aragonais. Il y avait neuf cardinaux, quatre patriarches, les

archevêques de Tolède, de Sarragosse, quantité de prélats d'Espagne, de Castille, d'Aragon, de Navarre, et même de quelques provinces méridionales de la France. Après quelques sessions, Benoît ayant demandé ce que le concile voulait faire pour le bien de l'Eglise, les opinions furent tellement partagées que la plupart des prélats quittèrent Perpignan. Il n'en resta que vingt-trois; ce nombre fut réduit peu de jours après à seize. Le 1er février 1409, ils conseillèrent à Benoît d'envoyer à Pise des légats autorisés à renoncer en son nom au pontficat.— Ce n'est pas là l'opinion unanime de mon concile, dit le pape de Perpignan. — Saint-Père, lui répondit-on, il n'y a qu'un seul homme ici qui ne soit pas de l'avis des autres. — Eh bien ! celui-là seul a raison. Je soutiens ce que j'ai avancé. — Le cardinal de Chalant, ayant voulu faire quelques observations :— Taisez-vous, je vous défends d'ouvrir la bouche, lui dit le pontife rouge de colère. Vous ne cherchez qu'à me nuire; craignez que je ne vous fasse mettre en tel lieu que de votre vie vous ne voyiez le jour !— Cette menace si brusque, si violente, mit le cardinal dans la nécessité de sortir de la salle pour aller se réunir au corps du sacré-collège. Cependant, ayant réfléchi sur les suites d'un emportement qui décélait le fond de son âme, l'irascible pontife reprit aussitôt le masque de dissimulation; le 26 mars, le concile de Pise étant assemblé, Benoit nomma des nonces pour y aller négocier en son nom. Ces prélats furent l'archevêque de Tarragone, les évêques de Siguenza, de Mende et de Sienne, le prieur de la cathédrale de Sarragosse, l'administrateur de Galice et Boniface Ferrier, général des Chartreux, frère de saint Vincent.

Dans cette désolation générale, qui affligeait depuis longtemps la chrétienté, l'Université de France ne perdit pas courage et redoubla d'efforts pour l'extinction du schisme; ses exhortations furent enfin écoutées. La cession volontaire et simultanée des deux concurrents n'était plus à espérer; un seul moyen restait : c'était leur déposition par un concile gé-

néral; c'est dans ce but que s'ouvrit, en 1409, la célèbre assemblée de Pise.

Elle commença ses opérations le 25 mars ; vingt-quatre cardinaux, vingt-six archevêques, cent quatre-vingt-douze évêques, deux cent quatre-vingt-neuf abbés, les députés des Universités, ceux des chapitres cathédraux, trois cents docteurs en théologie, le grand-maître de Rhodes, les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne, de Chypre, des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, et d'une très-grande partie des princes d'Allemagne, furent présents aux délibérations, sur lesquelles l'Europe avait les yeux fixés, et qui furent dirigées par le cardinal de Malesec, évêque de Poitiers.

Le concile dura quatre mois; il y eut vingt-une sessions. L'avocat-rapporteur des faits et forfaits des deux papes rivaux, après avoir démontré leur opiniâtreté, leur mauvaise foi, leur collusion même, conclut à ce qu'ils fussent déclarés contumaces. Deux cardinaux, pendant deux jours consécutifs, les sommèrent de se présenter à la porte de l'Église; personne n'ayant comparu pour eux, le président du concile prononça contre eux la sentence de contumace.

Le 1er mai, on rédigea une déclaration qui porte textuellement :

« Que l'union des deux collèges de cardinaux avait été bien
» et dûment faite; — que ces princes de l'Église étaient com-
» pétents pour assembler le concile général; — que celui de
» Pise représentait l'Église universelle; — que les deux com-
» pétiteurs à la papauté, Angelo Corrario et Pierre de Luna,
» ayant assez prouvé qu'ils ne voulaient, ni l'un ni l'autre, pro-
» curer la paix au monde chrétien, au moyen de la cession
« jurée par chacun d'eux en acceptant la tiare, on avait pu et
» dû se soustraire à leur obédience (1). »

Dans la quinzième session, tenue le 5 juin, on lut, en pré-

---

(1) Acta Concil. Pisan. — Rose. *Etudes hist. p.* 612.

sence du peuple et de tout le concile, la sentence suivante, conçue en ces termes :

« Au nom de Jésus-Christ, le saint concile œcuménique, » l'Église universelle, à qui appartient la connaissance et la dé- « cision de cette cause : vu tout ce qui a été produit et prouvé » contre Pierre de Luna et Angelo Corrario, jadis Benoît XIII » et Grégoire XII ; après plusieurs conférences avec une infi- » nité de docteurs ; après la plus mûre délibération, a jugé, » d'une voix unanime, et prononce que tous les griefs contenus » dans la requête présentée aux Pères par les promoteurs, sont » vrais et notoires, et que lesdits accusés, Angelo Corrario et » Pierre de Luna, sont indubitablement schismatiques, opi- » niâtres, hérétiques, parjures, incorrigibles, rejetés de Dieu, » retranchés de l'Église, et destitués par les canons du ponti- » ficat et de toute dignité ecclésiastique ; le saint concile, pour » plus grande sûreté, les dépose, les retranche, leur défend » de ne se plus porter comme Souverains-Pontifes, et déclare » que le siège apostolique est vacant (1).

» Décide qu'il sera procédé à l'élection régulière d'un pape » par les ecclésiastiques qui en ont le droit ; et que ceux qui » refuseront de se soumettre à cette sentence seront livrés à la » justice séculière, ainsi que le commandent les préceptes di- » vins et les sacrés canons.

» En outre, le concile casse et annule les procédures, les » décrets, les excommunications et les interdictions fulminées » contre les clercs et les laïques par les deux papes ; il absout » de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés » sous leur obédience, leur défendant expressément d'obéir » aux deux concurrents, de donner ni conseil, ni secours, ni » retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures » portées par les Saints Pères. Enfin, le concile casse les pro- » motions au cardinalat, ou plutôt les promotions faites par

(1) Acta Concil. Pisan. — Rose. *Etudes histor. p.* 612.

» Angelo Corrario, depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de
» Luna, depuis le 15 juin de la même année (1). »

Immédiatement après cette lecture, les cardinaux entrèrent en conclave pour procéder à l'élection d'un nouveau pape, et signèrent l'engagement suivant :

« Nous, membres du sacré-collège, évêques, prêtres et
» diacres, réunis à Pise pour l'extinction du schisme, nous
» nous engageons, sur le sacré corps du Christ, à continuer
» le concile, même après l'élection du Souverain-Pontife, et à
» ne point permettre qu'il soit dissous avant d'avoir fait une
» réforme légitime, raisonnable et suffisante dans l'Église, tant
» pour son chef que pour les autres membres (2). »

Le soir même, vingt-quatre cardinaux se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours après, ils proclamèrent Souverain-Pontife de l'Église universelle Pierre Philargi, cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V.

---

(1) Acta Concil. Pisan.

(2) *Idem.*

ALEXANDRE V A ROME

GRÉGOIRE XII A GAETE

ET

BENOIT XIII A PERPIGNAN.

—

1409.

La chrétienté se trouva alors sous la puissance de trois papes, dont deux réputés intrus, savoir : Benoît XIII, protégé par Martin, roi d'Aragon, siégeant à Perpignan; Grégoire XII, protégé par Ladislas, siégeant à Gaëte, et Alexandre V, nommé par le concile, résidant à Bologne. Philargi était un de ces hommes rares que le ciel paraît élever avec d'autant plus de complaisance qu'il semble n'en avoir pas trouvé d'autres pour soutien et pour appui (1). Il était d'une naissance obscure; il n'avait jamais connu ni père, ni mère, ni aucun membre de sa famille; on ne saurait même assigner avec certitude le lieu de sa naissance. Les historiens contemporains, entre autres le moine de Saint-Denis, Thiery de Niem, Monstrelet, Philippe de Bergame et Platina, affirment que Pierre Philargi était né dans l'île de Candie, où il fut recueilli par un cordelier. Sous ce moine, il apprit les éléments des

(1) Thiery de Niem, *tom.* III, *cap.* LI.—Wading, 1405, *numero* 12.

lettres. Le petit mendiant fit des progrès si rapides, qu'on lui donna l'habit de l'ordre dès qu'il eut atteint sa quinzième année. Pour cultiver les rares talents dont il ne tarda pas à donner des preuves, on l'envoya étudier dans les Universités d'Oxford et de Paris, où il reçut le bonnet de docteur. Appelé ensuite en Lombardie, il se rendit si célèbre par ses prédications et ses écrits, que Galéas Visconti, duc de Milan, l'honora de son amitié. Doué d'autant d'habileté pour les affaires que pour les sciences, Philargi fut admis dans le conseil des princes; Visconti le fit créer évêque de Plaisance, d'où il passa successivement aux sièges de Vicence, de Novare et de Milan. Innocent VII le fit enfin cardinal. En le nommant pape, le sacré-collège prétendit convaincre le monde chrétien qu'il ne pouvait mieux faire.

L'élection d'Alexandre V fut accueillie avec des acclamations de joie dans toute la chrétienté, et particulièrement en France; les députations de Florence, de Sienne et de plusieurs autres villes d'Italie, vinrent à Pise lui prêter serment d'obéissance. Charles d'Anjou lui-même se présenta au concile pour rendre hommage au Saint-Père. Alexandre le proclama roi de Naples et de Sicile, et gonfalonier de l'Église romaine, au grand mécontentement de Ladislas, son compétiteur.

L'histoire nous représente Philargi comme un prêtre plein de modestie, d'un caractère franc et loyal; et comme il ne se sentait pas capable de porter un masque d'hypocrisie, dans les différents actes de son ministère qui exigeaient de l'astuce, il s'en rapportait aux officiers de sa cour, initiés dans l'art de tromper les hommes par Angelo Corrario et Cosmato Meliorato. Mais en politique, il fit preuve de haine et d'incapacité. Par sa faute, deux fois Rome fut la proie du redoutable Ladislas. Maître de tout l'État ecclésiastique, le conquérant prit le titre de roi de la cité chrétienne, de cette métropole qui allait bientôt compter trois souverains. Ce titre, il voulait le transmettre à ses héritiers; il s'effaça de lui-même dans la femme débile qui lui succéda.

Le schisme semblait avoir atteint son terme par l'élection de Philargi, approuvée par tous les membres du concile ; mais la politique des princes, toujours divisés entre eux de vues et d'intérêts, prolongea les dissidences religieuses. L'empereur Robert, revendiquant pour lui le droit de convoquer les conciles, ne voulut pas reconnaître l'œcuménicité de celui de Pise. Les deux papes rivaux rejetèrent ses décrets. Dans un accès de colère, Benoît fulmina des injures contre le roi de France, et le monarque blessé eut besoin d'une consultation en forme pour châtier le coupable. Ainsi, cette grande législature, en croyant avoir tout terminé, avait laissé trois papes à l'Europe au lieu de deux.

De tant de discussions, de tant de luttes, il n'était résulté qu'un embarras de plus. Le premier but du concile, l'extinction du schisme, avait donc été manqué ; le second, l'adoption des réformes, le fut de même, et cependant c'était là le point essentiel. Deux grandes opinions s'étaient formées à cette époque sur les moyens de guérir les maux de l'Église : la première était d'agir avec le clergé et par lui ; la seconde, malgré le clergé et au besoin contre lui. Celle-là espérait tout des synodes, et reconnaissait les conciles œcuméniques comme la seule autorité infaillible ; l'autre, n'attribuait l'infaillibilité qu'à la parole divine révélée dans les livres saints, et elle en appelait, pour les interpréter, à la conscience et à la raison. La première des deux opinions était celle des Universités et du plus grand nombre des prélats étrangers à l'Italie ; elle eut pour son plus illustre défenseur, à l'époque du schisme, Jean Wicleff, qui compte dans ses disciples, d'abord Jean Charlier Gerson, chancelier de l'Université de Paris, qui vint jeter dans les débats les lumières et les inspirations de sa miséricordieuse sagesse. La seconde opinion avait été, depuis plusieurs siècles, celle de tous les docteurs qui s'étaient séparés de l'Église romaine, à la fin du XIVe siècle et au commencement du grand schisme : cette opinion fut celle de Jean Hus, et ensuite de Martin Luther. Ces docteurs continuèrent le

mouvement et préparèrent la réforme religieuse qui devait porter un coup si terrible à la puissance temporelle des papes.

Wicleff et Gerson nous apparaissent aujourd'hui combattant dans des rangs opposés; néanmoins, les esprits judicieux voient dans leur caractère, comme dans leur conduite, beaucoup plus de ressemblance que de contraste. Un auteur moderne recherche et constate, dans un parallèle étendu, les rapports qui les unissent et les différences qui les séparent :

« Les doctrines de l'Église gallicane, dit-il, furent en quel-
» que sorte incarnées dans Gerson ; il fut véritablement l'âme
» des grandes assemblées, où elles furent débattues et recon-
» nues durant le schisme. La conduite de Wicleff résume les
» diverses opinions de plusieurs hommes célèbres qui l'a-
» vaient précédé, entre autres de Claude de Turin, Arnaud
» Brescia, Béranger, Pierre Valdo. Wicleff les formula d'une
» manière plus complète et plus savante; il leur donna un nou-
» veau corps; il les établit, d'une part, sur la ruine de la puis-
» sance ecclésiastique, considérée, au point de vue spirituel,
» comme infaillible, et au point de vue temporel, comme
» indépendante de la puissance civile; d'autre part, sur l'auto-
» rité des Écritures interprétées par les lumières de la raison, et
» dont il donna la première traduction en langue anglaise (1). »

Grégoire, fugitif comme son rival, s'était arrêté d'abord à Aquilée, près d'Udine, où il convoqua aussi un concile, dans lequel le petit nombre de cardinaux et de prélats de son obédience se borna à condamner comme anti-papes Alexandre et Benoît. Mais le voisinage de l'empire, qui changeait de maître, l'inquiéta ; il aima mieux s'exposer aux dernières extrémités, abandonner, travesti en marchand, l'asile que les Vénitiens lui avaient ouvert, pour se retirer à Gaëte, sous l'égide de Ladislas, son ami.

Pendant le cours de ces événements, l'Allemagne s'était vue tristement déchirée. Le fils de Charles IV, Wenceslas, prince

(1) De Bonnechose. *Du schisme d'Occident.*

intempérant et sanguinaire, avait été écarté du trône. Jeté deux fois en prison comme aliéné, deux fois il en était sorti. Les électeurs de l'empire l'avaient enfin dépouillé du sceptre, à l'instigation du Saint-Siège, et Robert de Bavière, le principal instrument de sa chute, l'avait remplacé. Robert se disait l'avoué de Grégoire XII, et ce fut à la mort de ce prince que le pontife fugitif passa dans le royaume de Naples, en 1410.

Le pape Alexandre fit notifier son élection à toute l'Europe, excepté aux rois de Castille, d'Aragon et d'Écosse, attachés à Benoît, aux États de Robert de Bavière, au roi Ladislas et au peu de villes d'Italie qui tenaient encore pour Grégoire. Peu de mois après son avènement, Philargi entreprit de renverser la puissance de Robert de Bavière et de rétablir Wenceslas sur le trône impérial. Un pareil projet était contraire aux véritables intérêts du pape; mais ici, Philargi n'écouta que les inspirations de son cœur, et voulut témoigner sa reconnaissance envers son ancien protecteur.

De son côté, Robert, pour se venger du pape, voulut empêcher l'Allemagne de se ranger sous l'obédience d'Alexandre. Ce projet échoua. En dépit du mauvais vouloir du prince, le parti du Saint-Père triompha en Allemagne et se renforça de tous ceux à qui il accorda des dignités. Il est probable que le pape de Rome eût entraîné dans sa cause le roi Robert lui-même, s'il eût pris part aux démêlés temporels des princes et n'eût offensé celui-là en laissant à Wenceslas le titre de roi des Romains. Philargi fut ce qu'avaient été plusieurs de ces prédécesseurs, un homme de quelque valeur dans le second rang, et génie subalterne quand il fut arrivé au premier.

Malgré quelques succès apparents en Allemagne, le gouvernement d'Alexandre était faible. Tenu en charte privée par ses conseillers, Philargi, une fois assis sur la chaire apostolique, se laissa gouverner par le cardinal de Saint-Eustache, le fameux Balthasar Cozza, qui lui succéda sous le nom de Jean XXIII. Cozza, revêtu de la légation de Bologne, où il

s'était arrogé une autorité presque souveraine par son caractère entreprenant, ses intrigues, son habileté dans le maniement des affaires, sut d'abord se rendre utile au pape Alexandre, en joignant les troupes de l'Église à celles du duc d'Anjou, et en soumettant le patrimoine de Saint Pierre et la ville de Rome au Souverain-Pontife. Cependant, loin d'y amener le pape, que la peste obligea de quitter Pise sur la fin d'octobre, il l'engagea, au mépris des sollicitations pressantes des Romains, à venir à Bologne, où il était tout-puissant lui-même. Par cette manœuvre adroite, Cozza se mettait à portée de profiter des avantages que lui faisaient espérer l'âge avancé et les infirmités du pape. Alexandre se rendit d'abord à Prato, puis à Pistoie, où il passa l'hiver de 1410. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Anjou sur les troupes de Ladislas, et par suite, l'évacuation de Rome par les troupes napolitaines.

L'historien Bzovius nous apprend que les Français durent leurs succès moins à leur courage qu'aux intrigues qu'ils avaient ourdies avec les États de Sienne, avec ceux de Florence et de Bologne, et avec plusieurs princes italiens. Cette espèce de croisade, dirigée contre Ladislas, avait pour chefs le cardinal Balthasar Cozza, Tanneguy du Châtel, Paul des Ursins, Malatesta et Magnus Sforce.

Benoît XIII, irrité par la mauvaise réception faite à ses légats au concile de Pise, et surtout des menaces proférées contre eux par Balthasar Cozza, versa les flots de sa bile contre le concile ; et pour se former une cour digne du pontificat et remplir le vide laissé par les cardinaux qui avaient fait défection, il en fit une nouvelle promotion de douze ou quinze. Il donna en même temps ordre à Rodrigue de Luna, son neveu, de se maintenir dans Avignon ; car, disait-il, je ne désespère pas d'y revenir (1). Illusion trompeuse! Benoît ne devait plus revoir ses formidables courtines, ses tourelles gothiques : Avignon avait cessé d'être la ville des papes !

(1) Ciaconius, vita Benedict. XIII.

Alexandre V tourna d'abord ses regards vers cette cité de son domaine et prit des mesures pour la soumettre à sa puissance. Il y envoya le cardinal Pierre de la Thourraye avec le titre de légat. Pierre avait ordre d'expulser d'Avignon et du comtat les soldats catalans et aragonais de Benoît XIII. Le 27 mai 1410, les citoyens d'Avignon assiègent vivement Rodrigue, qui s'était réfugié dans le palais, et occupait le bâtiment de la vice-gérence, l'église Notre-Dame, le rocher des Doms et la tour du pont. Il fut si étroitement serré qu'après un an et plus de combats meurtriers, le 22 novembre 1411, Rodrigue sortit du palais par composition avec ses soldats, quitta la ville et se retira en Catalogne (1).

Par suite de ce schisme déplorable, Avignon perdit son titre de capitale de la chrétienté, titre qui la fit si grande et si belle sous les premiers pontifes. Benoît XII commença à l'embellir, Benoît XIII l'abandonna toute démantelée et couverte du sang de ses habitants (2). Ces querelles d'obédience, ces combats meurtriers, ces intrigues de félonie, ont sali pendant cinquante ans les pages de l'histoire pontificale, quand un roi de France

---

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

(2) On lit ce qui suit dans une brochure publiée par M. P. Chaillot :

« Voulant faire repentir les Avignonais d'avoir reconnu le pape de Rome, et non son parent Benoît, Rodrigue attira par trahison dans le palais douze des principaux citoyens d'Avignon et les fit mettre à mort ; il incendia avec des pièces d'artifice plusieurs quartiers de la ville, abattit le clocher de Notre-Dame qui le gênait dans sa défense, et se servit des matériaux pour élever de nouvelles fortifications. Les Avignonais indignés résolurent de réduire par la force ce terrible ennemi. Ils empruntèrent à la ville d'Aix sa fameuse couleuvrine, et le 14 février 1411, après avoir fait sauter par la mine la tour du pont s'écroula avec un fracas épouvantable. Ils tentèrent de prendre d'assaut le palais ; mais obligés d'abandonner leur entreprise avec une perte de quatre mille hommes, ils ne reprirent la forteresse que le 12 novembre suivant. » On peut voir encore, sur la tour dite de Barban, les stygmates imprimées par les boulets avignonais, honorables signatures appliquées sur nos remparts comme une preuve de notre valeur. Cette tour est située au bas du rocher, dans l'ancien parc des coches.

pouvait, avec une parole menaçante, faire rentrer dans le néant ces princes, si éloignés du véritable esprit du christianisme, presque tous sortis de l'obscurité du cloître, et renverser ce pouvoir monacal qui semait partout la révolte et le désordre.

Devenu maître de Rome, Balthasar Cozza pensa à se préparer les moyens de se frayer une route au pontificat qu'il convoitait. Il fallait pour cela qu'Alexandre ne mît pas les pieds dans la ville des Apôtres; il l'engagea à passer l'hiver à Bologne; le pontife obéit au cardinal. Peu de jours après son arrivée dans cette ville, il reçut une députation de magistrats et d'évêques, qui lui présentèrent les clés de la ville sainte, en le suppliant, au nom du peuple, de venir prendre possession du Vatican. Contre l'avis de son ministre, le pontife se détermina à partir immédiatement pour Rome; mais la veille du départ, qni avait été fixé au 3 mai 1410, Pierre Philargi mourut après un règne de dix mois. La politique qui régissait alors les États, fit croire que ce pape mourut empoisonné par Balthasar Cozza. Le schisme continua toujours à diviser l'Église, et les deux papes, Benoît XIII et Grégoire XII, ne s'en montrèrent que plus obstinés dans leurs prétentions.

JEAN XXIII A ROME

GRÉGOIRE XII A GAETE

ET

BENOIT XIII A PERPIGNAN.

—

1410.

Le conclave s'ouvrit le 14 mai 1410. Les cardinaux du concile de Pise, qui s'étaient rendus maîtres de Rome, mirent sur la chaire de Saint Pierre Balthasar Cozza, premier diacre napolitain.

Thiery de Niem dit positivement « que le Saint-Père était » un intrus, qu'il avait rompu la porte pontificale avec une » hache d'or, et qu'il avait fermé la gueule des Cerbères qui » en gardaient le seuil, en leur jetant les débris de ses festins » pour les empêcher d'aboyer contre lui. »

Cozza, issu d'une famille noble, se fit homme de guerre, après son évasion du couvent. Il avait été corsaire et s'était acquis une certaine célébrité dans les troubles que la querelle de Ladislas et de la maison d'Anjou excitait encore ; légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences ; il acheta ensuite assez cher le chapeau de cardinal. Dans les conjonctures où se trouvait Rome, il fallait peut-être un tel pape : l'Italie avait alors plus besoin d'un soldat que d'un théo-

logien. Les pontifes, ses prédécesseurs, avaient borné leur politique à tirer quelque argent des peuples; Cozza fit la guerre. La France et la plus grande partie de l'Europe l'avaient reconnu sous le nom de Jean XXIII. Le pape de Perpignan n'était pas à redouter; celui de Gaëte pouvait inspirer quelques craintes, parce que Ladislas le protégeait. Jean XXIII assemble une armée, publie une croisade contre le roi de Naples, arme le prince Louis d'Anjou et lui donne l'investiture du royaume de Naples. La victoire du Garrilliano donne la victoire à Cozza; mais la reconnaissance n'étant point sans doute une des vertus du nouveau pape, et la raison d'état étant plus puissante que l'honneur, Jean dépouille de l'investiture son bienfaiteur et son vengeur. Il ploclame Ladislas, son ennemi, roi de Naples, à condition qu'il lui livrera le Vénitien Corrario.

Il entrait cependant dans la politique de Ladislas que Jean XXIII ne fût pas trop puissant: il laissa donc échapper le pape Grégoire XII. Ce pontife s'enfuit à Rimini, chez Malatesta, où, réduit à l'unique ressource des aumônes de ce tyran, il continua à foudroyer les rois et ses rivaux.

Le perfide Cozza avait trahi son bienfaiteur, Louis d'Anjou; le roi de Naples, Ladislas, dont il était le bienfaiteur, le trahit à son tour. Ce prince victorieux pilla pour la troisième fois la malheureuse ville de Rome. Jean eut à peine le temps de se sauver et fut très-heureux qu'il y eût encore en Italie des villes libres. Se livrer, comme Corrario, entre les mains d'un des tyrans, c'était se mettre à la merci d'un despote; plus adroit que son rival, il se jeta dans les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre Ladislas pour leur liberté et pour le pape.

Jean XXIII, se voyant déjà assiégé dans Bologne, eut recours à l'empereur Sigismond de Luxembourg, qui était venu en Italie pour conclure un traité avec les Vénitiens. Les souverains de l'Europe comprenaient fort bien que l'anarchie papale favorisait leur domination, et Sigismond, avide de re-

nommée, devait naturellement s'élever par l'abaissement de la papauté. Jean XXIII propose à l'empereur une ligue et un concile ; la ligue d'abord, pour combattre l'ennemi commun ; le concile, pour consolider ses droits au pontificat. Sigismond et Jean le convoquèrent pour le 1er novembre 1414, dans la ville de Constance ; mais les armes victorieuses de Ladislas paralysaient ces négociations pacifiques. Il n'y avait donc qu'un miracle du ciel qui pût délivrer le pape et l'empereur de ce terrible adversaire.

Ces préliminaires arrêtés, le pape quitta l'empereur et retourna à Bologne, auprès de François de Gonzague, un de ses partisans. Il était à peine arrivé qu'on apprit la nouvelle que Ladislas accourait, à la tête d'une nombreuse armée, pour assiéger le Saint-Père dans Bologne. Les cardinaux prirent l'épouvante et quittèrent la cour pontificale. Jean seul attendit son ennemi sans frayeur. Cette assurance était toute naturelle, les mesures étaient prises pour se délivrer de cet adversaire.

Un auteur contemporain, Monstrelet, donne les détails suivants sur la mort de Ladislas : « Ce prince ne pouvait pas » vivre de longues années, adonné qu'il était à une conti- » nuelle débauche ; il avait soulevé trop de haine par ses cru- » autés, aussi mourut-il empoisonné d'une manière infâme » par la main d'une de ses maîtresses, etc.... »

En proie aux plus horribles convulsions, il se fit transporter à Naples en litière, et rendit le dernier soupir en y arrivant, le 6 août 1414. Ladislas avait grandi au milieu des guerres civiles, en recevant la dure éducation des camps, tour-à-tour compromis ou secondé par les intrigues et la trahison. Il était brave ; il avait bien appris l'art de la guerre, et mieux encore celui de la dissimulation et de la perfidie. Son ambition était sans bornes, et aucune règle morale ne dominait ses passions. Comme il ne laissait point d'enfants légitimes, quoiqu'il eût eu trois femmes, ses États passèrent à la princesse Jeanne II, ou Jeannette, sa sœur, veuve d'un fils du duc d'Autriche. Jeanne

était âgée de quarante-cinq ans ; mais, ainsi que son frère, elle se livrait sans retenue au libertinage ; elle abandonna le gouvernement de l'État à ses jeunes amants, qui se disputèrent le pouvoir : ils appelèrent à son service, à celui de son second mari, ou des deux princes rivaux qu'elle adopta tour-à-tour comme ses fils, les deux armées de Sforce et de Braccio ; ils causèrent ainsi la ruine du royaume de Naples et cessèrent de menacer le reste de l'Italie (1).

Jean XXIII, débarrassé de son ennemi, n'avait plus que l'empereur et le concile à craindre. Ce pape ne cherchait point à faire manquer cette assemblée, parce qu'elle n'était que la continuation de celle de Pise, aux dispositions de laquelle il devait la tiare ; mais il craignait avec raison qu'en réunissant le concile dans les États de l'empereur, il n'y fût pas le maître, soit de dissoudre l'assemblée, soit d'en paralyser les opérations, si, comme il parut le pressentir, on ne pouvait obtenir l'union de l'Église qu'aux dépens de sa propre dignité. La politique de Sigismond triompha de ce premier obstacle. Après avoir indiqué lui-même la ville de Constance, Jean XXIII hésita encore d'y assister en personne.

La ville de Rome étant rentrée sous son obéissance depuis la mort de Ladislas, il voulut s'y rendre sous le spécieux prétexte de recouvrer les autres domaines de l'Église. Les cardinaux s'élevèrent avec force contre cette résolution, et lui représentèrent que le devoir d'un pontife était de vaquer aux affaires spirituelles de l'Église, en laissant à ses lieutenants le soin du temporel. Jean fut ainsi forcé de prendre le chemin de Constance, l'esprit tourmenté sur le résultat des conférences du concile. « Pendant que nous franchissions la mon- » tagne de l'Arlberg, dans le Tyrol, dit Thiery de Niem, le » cheval du pape s'abattit, et nous accourûmes pour relever » le Saint-Père en lui demandant s'il était blessé. — Non, ré-

---

(1) Simonde de Sismondi, *tom.* II, *page* 26. — Summont, *lib.* IV. — Thiery de Niem, *tom.* III, *cap.* XLVIII.

» pondit-il, mais cette chute est de sinistre présage et m'in-
» dique que j'aurais mieux fait de rester à Bologne. » Jetant ensuite les yeux sur la ville de Constance, il ajouta : « Je crois
» bien que c'est ici la fosse où l'on attrape les renards. »

Avant de pénétrer dans le concile, revenons pour quelques instants à Avignon, et voyons ce que fit pour cette ancienne ville papale le Saint-Père de Rome. Jean XIII pensa d'abord à s'assurer la possession d'Avignon et du Comtat. Il y envoya à cet effet Marin, son neveu, en qualité d'intendant général des armes du Saint-Siège. Le tribunal de la vice-gérence y fut établi par Couzi, son légat; la Faculté de théologie fut érigée dans l'Université de cette ville, et Simond de Cramand, nommé pour occuper le siège épiscopal vacant par le décès du cardinal de la Thourraye, arrivé dans le mois de septembre 1412. Balthasar Cozza fut accusé d'avoir voulu livrer cette ville à Ladislas, compétiteur du duc d'Anjou au royaume de Naples. Ce fut un des griefs portés contre lui, quand il fut question de son jugement au concile de Constance (1).

Des chroniqueurs racontent qu'en l'année 1413, un violent incendie éclata dans le palais d'Avignon. La salle du consistoire, le quartier des cuisines et celui de la sommellerie furent consumés malgré les efforts de Marin, neveu du pape Jean XXIII, qui commandait alors dans cette ville. Quelques écrivains, peu versés dans la chronologie, ont dit que cet incendie arriva sous Benoît XIII, et que ce fut par un effet de sa vengeance. Ils disent que, pour punir une insulte faite à son neveu, Rodrigue de Luna, il invita à dîner les notables de la ville, et qu'il les fit tous périr au milieu des flammes avant de quitter lui-même le palais. Ces historiens ne se sont pas aperçus que Benoît avait quitté Avignon dix ans auparavant (12 mars 1403), et Rodrigue le 22 novembre 1411. Un journa d'un citoyen d'Avignon, qui relate les actions de Benoît et cet

(1) Fantoni. *Istoria d'Avignone.*

événement, ne met l'incendie qu'en 1413, et n'a garde de l'attribuer à Benoît XIII (1).

Le concile de Constance, ce drame religieux plein d'émotions, est peut-être le plus grand évènement des temps modernes. Jamais assemblée n'eut des intentions plus pacifiques, dignement appuyées par des puissances séculières. Elle avait mission de rétablir la paix dans l'Église, à déposer trois papes, à déraciner les abus qui germaient dans l'anarchie. Elle se mit à l'œuvre avec courage, avec foi, avec persévérance ; les obstacles ne l'intimidèrent point, et les retards n'attiédirent point son zèle. Et cependant, pour cette mission de paix qu'elle avait acceptée et comprise, en faisant une égale part de concessions à Rome, elle paya du sang de Jean Hus et de Jérôme de Prague, son disciple, la fermeté qu'elle déploya contre le pape. La persécution engendre la persécution ; une goutte de sang versé reprit des fleuves de sang dans les veines du catholicisme ; les flammes d'un bûcher incendièrent des milliers de villages.

Dans cette assemblée de docteurs et de prélats, brilla le plus illustre Père de l'Eglise après Saint Bernard : c'était Jean Charlier Gerson, dont Bossuet et l'Eglise gallicane décrétèrent plus tard les théories ; Gerson, cette intelligence si candide, si pieuse, si éloquente, qui dominait le Concile, et qui aujourd'hui murmure encore, dans la solitude des veilles, des paroles de consolation aux âmes tristes et brisées.

Entrons maintenant dans Constance, où mille barques pavoisées sillonnent les flots azurés de son lac, où tous ceux qui avaient droit d'assister au Concile, se hâtaient d'arriver pour jouir du titre d'arbitres de la chrétienté. Un grand nombre de princes, de seigneurs, de prélats et de docteurs, les légats de Grégoire XII et de Benoît XIII, cent-vingt-huit grands vassaux de l'Empire, les électeurs de Mayence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les ducs de Bavière,

---

(1) Gaufridy. *Hist. de Provence, p.* 282.

d'Autriche et de Silésie, vingt-sept ambassadeurs des souverains, ainsi que les députations de tous les corps de métiers, y assistèrent ; on y fit assaut de luxe et de magnificence ; cinquante orfèvres juifs ou chrétiens vinrent s'établir dans Constance avec leurs ouvriers. On y compta cinq cents joueurs d'instruments et sept cent dix-huit courtisanes, sous la protection des magistrats. Il fallut construire des cabanes en bois pour loger tous ces esclaves du luxe que les seigneurs et les prélats traînaient à leur suite. L'Eglise de France payait à chaque archevêque député au concile 10 fr. par jour (équivalant à 70 fr. de notre monnaie), 8 à un évêque, 5 à un abbé et 3 à un docteur (1). L'assemblée de Pise avait été nombreuse, celle de Constance le fut davantage.

Sigismond commença par se rendre maître du concile, en plaçant des soldats aux alentours de Constance, sous le prétexte de veiller à la sûreté des Pères. Jean XXIII eût sans doute mieux fait de rester à Rome, où il pouvait commander, que d'aller se mettre à la disposition d'un souverain qui pouvait le perdre. Le pontife se ligua avec le duc d'Autriche, l'archevêque de Mayence et le duc de Bourgogne. Cette liaison causa sa ruine : l'empereur devint dès lors son ennemi. Cozza était pape légitime, et cependant on exigea de lui qu'il quittât la tiare, ainsi qu'on l'exigeait de Pierre de Luna et de Corrario. Le faible pontife le promit solennellement en ces termes : « Moi, Jean XXIII, je déclare, je m'engage et je jure à Dieu » et à ce sacré concile, de donner librement et de mon plein » gré la paix à l'Eglise par ma cession pure et simple du pon- » tificat, que je promets d'exécuter aussitôt que Benoît XIII » et Grégoire XII auront renoncé à leurs prétendus droits, ou » même s'ils viennent à mourir. »

Il se repentit bientôt de sa fatale complaisance. Prisonnier au milieu du concile même qu'il présidait, il n'eut d'autre ressource que dans la fuite. Le duc d'Autriche, son protecteur,

---

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs, chap.* LXXII, *page* 275.

ne trouva pas de meilleur moyen pour favoriser sa retraite que de donner au concile le spectacle d'un tournois. Au milieu du tumulte de la fête, du bruit des armes, des hennissements des chevaux, des fanfares guerrières, Balthasar s'enfuit déguisé en postillon, suivi du duc d'Autriche. Ils vont chercher un asile en Suisse, dans un petit canton appartenant encore à la famille du duc. Le pape devait être protégé par le duc de Bourgogne, puissant par l'étendue de ses États et par le rang qu'il tenait en France. Sans aucun doute un nouveau schisme allait se réveiller. Les chefs du concile se retiraient déjà de Constance, et cette assemblée, par la force seule des évènements, allait devenir une assemblée de factieux. Malheureux en tant d'autres circonstances, Sigismond eut le bonheur de réussir dans celle-ci. Ses troupes étaient sous les armes; par elles, il se saisit des terres du duc d'Autriche en Alsace, dans le Tyrol et en Suisse. Frédéric dépossédé retourna sur-le-champ à Constance, demanda à genoux sa grâce à l'empereur; il lui promit, en le suppliant à mains jointes, de ne jamais rien entreprendre contre sa volonté; il lui donna tous ses États en garantie, afin que l'empereur en disposât en cas d'infidélité. Sigismond tendit la main au duc d'Autriche, et lui pardonna à condition qu'il lui livrerait Jean XXIII.

Le pontife, fugitif, trahi par le duc d'Autriche, fut arrêté dans Fribourg en Brisgaw et transféré dans une forteresse voisine. Le concile instruisit son procès. Jean Gerson, chancelier de Paris, nommé rapporteur dans cette affaire, lut en pleine audience l'acte d'accusation, appuyé de preuves matérielles et irrécusables qui constataient que Balthasar avait vendu des bénéfices et des reliques; qu'il avait empoisonné le pape son prédécesseur; qu'il avait fait massacrer plusieurs personnes; qu'il avait voulu livrer la ville d'Avignon au roi Ladislas; l'impiété la plus licencieuse, la débauche la plus effrénée, lui furent imputées; mais on effaça du procès-verbal cinquante articles trop injurieux pour le pontificat.

En conséquence de ces faits, le 29 mai 1415, en présence

de l'empereur, les Pères rendirent la sentence suivante : « Le
» concile général de Constance, après avoir invoqué le nom
» du Christ, et après avoir examiné les accusations portées
» contre Jean XXIII et établies sur des preuves irrécusables,
» prononce, décerne et déclare que Balthasar Cozza est l'op-
» presseur des pauvres, le persécuteur des justes, la colonne
» des méchants, l'idole des simoniaques, l'esclave de la chair,
» la lie des vices, un homme dépourvu de toute vertu, un mi-
» roir d'infamie, un diable incarné ; comme tel, le dépose du
» pontificat, défendant à tous les chrétiens de lui obéir et de
» l'appeler pape. En outre, le concile se réserve de le punir
» de ses crimes selon les lois de la justice séculière, et de le
» poursuivre comme pécheur obstiné et endurci, nuisible et
» incorrigible, dont la conduite est abominable et les mœurs
» infames ; comme simoniaque, ravisseur, incendiaire, pertur-
» bateur de la paix et de l'union de l'Église ; comme traître,
» meurtrier, empoisonneur, incestueux et corrupteur... » (1)

Cet homme, qui avait fait preuve de tant de courage sur mer et sur terre, ne montra qu'une résignation extraordinaire quand on vint lire son arrêt dans la prison. Sigismond le retint trois ans prisonnier dans le château de Gal-Leben, avec une rigueur qui attira sur le condamné plus de compassion que ses erreurs et son ambition n'avaient excité de haine contre lui.

Le pape légitime était déposé et condamné ; il ne restait plus qu'à obtenir la renonciation de ceux qui prétendaient être encore Souverains-Pontifes. Angelo Corrario envoya la sienne ; mais Pierre de Luna ne voulut jamais plier. C'est maintenant la fin de sa vie turbulente que nous allons tâcher d'atteindre.

Le premier soin de Sigismond fut d'écrire à Benoît pour l'exhorter à se rendre au concile. L'empereur savait fort bien que le pape n'obtempèrerait pas à ses invitations. Pour remédier à ce résultat prévu d'avance, il envoya des ambassadeurs à Ferdinand, roi d'Aragon, afin de concerter entre lui et Pierre

---

(1) Act. Concil. Constanc.

de Luna une entrevue dans laquelle seraient débattus les moyens de donner la paix à l'Église. Il fut convenu que, dans le mois de juin 1415, l'empereur se trouverait à Nice et le pape à Villefranche. Sigismond annonça cette nouvelle aux Pères du concile, en même temps que la prochaine arrivée des légats de Benoît et des ambassadeurs de Ferdinand à Constance.

Cette communication impériale amena de longues et vives discussions dans l'assemblée. Effectivement, on ne pouvait admettre dans le concile les nonces d'un pontife déchu par acte du concile de Pise. Et cependant, leur refuser cette admission et les honneurs qui lui étaient dus, c'était mécontenter Benoît et Ferdinand, et par cela même, perpétuer le schisme. Cette dernière opinion prévalut. L'empereur et Pierre d'Ailly la soutinrent avec énergie ; les légats de Benoît furent reçus à Constance le 8 juin 1415; ils anoncèrent que leur maître était décidé à se rendre à Nice pour conférer avec l'empereur et le roi d'Aragon (1).

Pressé par les cardinaux, par les prélats, par les ambassadeurs des rois, par les nonces de Benoît et les députés de Ferdinand, Sigismond promit solennellement de se rendre à Nice à la fin de juin, accompagné des ambassadeurs des diverses nations qui se trouvaient au concile (2). Au moment où l'empereur faisait les préparatifs de son départ, la fuite de Jean XXIII vint suspendre tous les projets de voyage, et obligea ce prince d'envoyer des députés au roi d'Aragon pour lui demander un délai jusqu'au mois de juillet.

Au jour fixé, Sigismond partit, suivi d'une escorte de quatre mille gens d'armes. Le rusé Benoît prit prétexte de l'éloignement de cette ville pour ne pas s'y rendre. Le roi d'Aragon, invita, de la part du pape, l'empereur à venir jusqu'à Perpignan, où lui-même devait se trouver avec Benoît. Sigismond, toujours dévoué à la pacification de l'Église, toujours prêt à

---

(1) Acta Vict. apud spond.

(2) Append. Concil. Constant.

surmonter les difficultés que Benoît susciterait, consentit à se rendre à Perpignan. Mais une fatalité inconcevable semblait toujours retarder cette pacification. Arrivé à Narbonne, l'empereur reçoit une lettre de Ferdinand qui lui apprend qu'il est malade, hors d'état d'entreprendre un voyage, et le prie d'attendre dans cette ville sa prochaine convalescence. L'empereur, dupe de ces manœuvres concertées, attendit patiemment à Narbonne des nouvelles qui n'arrivèrent pas. Pendant ce temps, Benoît profita adroitement du séjour de Sigismond à Narbonne ; il vint à Perpignan, y vécut tout le mois de juin, d'après le texte de la première convention, et le 30 du même mois, à minuit, il quitta cette ville, après avoir fait proclamer qu'il avait vainement attendu l'empereur qui avait négligé de se rendre à la conférence, et qu'ainsi, ce prince était déclaré contumace (1).

Ferdinand, ayant recouvré la santé, en donna avis à l'empereur, qui partit aussitôt pour Perpignan, où il arriva le 28 septembre. Il écrivit à Benoît, retiré à Valence, et le supplia de se rendre auprès de lui. Le fier Aragonais ne refusa point d'obtempérer à cette invitation ; mais il demanda à l'empereur un sauf-conduit pour paraître à Perpignan, revêtu de ses habits pontificaux. Souverain étranger, Sigismond ne pouvait délivrer un sauf-conduit dans les États d'Aragon. Ferdinand leva la difficulté par son consentement; le passe-port fut expédié. Ces complaisances ne satisfirent point Benoît ; il se plaignit que, dans les actes de chancellerie, on ne le nommait que Pierre de Luna, et qu'on ne le qualifiait que du titre de cardinal ; d'après ces raisons, il refusa de venir à Perpignan. Cependant, pour satisfaire l'empereur, il lui envoya les conditions suivantes : Qu'il assemblerait de sa propre autorité un concile général soit à Avignon, soit à Lyon, soit à Montpellier, soit à Toulouse, soit à Marseille ou à Nismes, dans lequel on le confirmerait pape, et qu'ensuite il renoncerait lui-même au

(1) Zurita. Hist. d'Aragon, *lib.* XII.

pontificat ; que n'étant plus alors Souverain Pontife, il resterait cardinal *a latere* avec pleins pouvoirs au temporel et au spirituel dans toute son obédience, avec toutes les prérogatives dont il jouissait, à l'exclusion du titre de pape, qu'il ne prendrait plus, à moins que le concile ne l'élût une seconde fois. Ces propositions furent rejetées par l'empereur; Benoît fut sommé de se rendre à Perpignan; il hésita longtemps; il s'y rendit enfin, et la nouvelle de son arrivée fut expédiée à Constance.

On croit sans doute toucher au dénouement de ce drame qui remplissait de tribulations le monde chrétien; la dernière péripétie était encore bien éloignée. Benoît n'était pas homme à sortir aussitôt de l'arène où il combattait depuis si longtemps. Vainement l'empereur fit des efforts inouïs pour engager le pontife à se soumettre aux désirs du concile de Constance; Sigismond ne connaissait pas la tenacité de ce caractère inflexible; Benoît soutint avec une admirable fermeté que lui seul était le vrai pape; que si cependant, pour le bien de la paix, il fallait en élire un, ce n'était pas à Constance qu'il pourrait l'être; que d'ailleurs, il était résolu à maintenir ses droits jusqu'à la mort (1).

Toute la sollicitude de l'empereur, du roi d'Aragon, des ambassadeurs de Castille, de Navarre, d'Écosse, même l'éloquence douce et pieuse de Saint Vincent-Ferrier, confesseur de Benoît, vinrent échouer contre cette volonté de fer qui bravait les puissances, contre ce prêtre inflexible qui ne marchait qu'environné d'une forêt de hallebardes et d'épées. Sigismond, lassé de supplier, désespéré de ne rien obtenir, quitta la partie et retourna à Narbonne avec les ambassadeurs du concile (2).

Cependant Ferdinand et les seigneurs d'Aragon voulurent tenter encore quelques démarches auprès du pontife; dans l'espérance de réussir, ils prièrent l'empereur de différer son départ, l'assurant que Benoît se soumettrait enfin aux décrets

(1) Acta congr. Perpign. apud Bzovium.

(2) *Idem.*

du concile, ou qu'il serait abandonné de toute son obédience. Sigismond consentit à rester à Narbonne, et les négociations furent reprises. Le roi d'Aragon, et don Alphonse, prince de Gironne, son fils, mirent tout en usage pour obtenir la cession du pontificat. On pria, on menaça même hautement. Fatigué de tant d'obsessions, Benoît partit secrètement avec ses cardinaux et se retira à Collioure, où les députés de Ferdinand vinrent encore le harceler.

Benoît leur répondit plus fièrement que Ferdinand n'avait aucune mission pour défendre les droits de l'Église ; que cette mission n'avait été donnée qu'à lui seul en qualité de pape légitime. Il termina en menaçant les cardinaux, les patriarches, archevêques, évêques, rois et empereurs, de les poursuivre avec l'un et l'autre glaive, s'ils osaient empiéter sur ses droits à cet égard. Après une réponse aussi hardie, Benoît ne se croyant pas en sûreté à Collioure, en sortit pour se rendre à Peniscola, place forte située au bord de la mer, à quelques lieues de Tortose, où le suivirent deux ou trois cardinaux de sa famille (1).

La fuite de Benoît XIII à Peniscola ne laissa plus de doutes sur sa résolution de ne jamais renoncer au pontificat. Les sollicitations des rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, vinrent encore le tourmenter sur son rocher. Abrité derrière ses remparts, il répondit avec plus d'insolence encore ; il remplit le monde de ses plaintes, de ses clameurs, et dans son incessante activité, il écrivit de nombreux manifestes contre l'empereur et le concile de Constance. On se réunit enfin pour lui faire son procès. Les seigneurs de son obédience envoyèrent leurs députés à l'empereur, et tous d'un commun accord signèrent les douze articles connus sous le nom de capitulation de Narbonne, le 13 décembre 1415.

L'archevêque de Tours porta à Constance cette capitulation, qui appelait tous les princes et seigneurs à se réunir en con-

---

(1) Zurita. Hist. d'Aragon.

cile œcuménique pour opérer la déposition de Benoît XIII. Ce prélat présenta ensuite un édit par lequel le roi d'Aragon renonçait à l'obédience de Benoît et ordonnait à tous ses sujets d'imiter son exemple. On apprit en même temps que les rois de Castille, de Navarre, les comtes de Foix et d'Armagnac, avaient abandonné la cause du pontife espagnol. En conséquence, les cardinaux et tous les autres membres du concile jurèrent l'observation des articles rédigés à Narbonne (1).

Benoît n'ignorait pas ce qui se tramait contre lui ; mais vigilant et actif, souverain dans sa forteresse de Peniscola, il lançait ses foudres impuissantes contre le roi d'Aragon, et chaque jour il rédigeait une nouvelle excommunication contre ce prince, le menaçant de faire tomber de sa tête la couronne qu'il prétendait lui avoir donnée. Mais Ferdinand, peu épouvanté des menaces du pontife fugitif, poursuivait plus vivement l'affaire de la soustraction, qui n'était pas aussi avancée qu'on avait voulu le faire croire au concile. Les archevêques de Tolède et de Séville étaient encore dans le parti de Benoît, et cherchaient, par leurs intrigues, à empêcher que les rois de Castille et de Navarre, les comtes de Foix et d'Armagnac, n'envoyassent des députés à Constance. Sur ces entrefaites, le roi Ferdinand, malade depuis le mois de juillet 1415, mourut à Igualada, après avoir recommandé à son fils Alphonse de maintenir la soustraction à l'obédience de Benoît (2).

Alphonse n'eut pas plus tôt ceint la couronne royale, que, suivant l'ordre de son père, il ordonna à tous les prélats de son royaume de se rendre à Constance le 4 juillet 1416. Le concile, voyant alors Benoît abandonné de toute la chrétienté, se décida à procéder à sa déposition et à l'élection d'un nouveau pape.

Les ambassadeurs arrivèrent enfin, malgré l'opposition continuelle des archevêques de Tolède et de Séville ; ils furent

(1) Acta concil. Constant.

(2) Acta concil. Constant.

bientôt suivis de ceux de Castille, de Navarre et de Foix. Dans la vingt-troisième session, on nomma dix commissaires pour informer contre Benoît. Henri de Piro et Jean de Scribanis, promoteurs du concile, dressèrent l'acte d'accusation dont la teneur suit :

« 1° Que Benoît avait entretenu pendant vingt-deux ans » le schisme qui durait depuis trente-huit ans, quoiqu'il eût » déclaré, avant son pontificat, que la voie de la cession était » la plus favorable à donner la paix à l'Église;

» 2° Qu'après la mort de Clément VII, Benoît avait juré, » avec les autres cardinaux, de céder le pontificat, si l'élection » tombait sur lui, et qu'il réitéra le même serment après avoir » été élu ;

» 3° Que cependant il avait refusé de tenir sa parole, quoi- » qu'il en eût été très-instamment prié au nom des rois de » France et de l'Université de Paris, par les ducs de Berry, » de Bourgogne et d'Orléans, par ses cardinaux même, et par » un grand nombre de prélats et de docteurs ;

» 4° Qu'il l'avait encore refusé, étant prié de la part des » rois de France, d'Angleterre, de Castille, et de la part du » roi des Romains ; qu'il avait, au contraire, protesté publi- » quement dans un consistoire contre la voie de cession, » comme contre une voie illégitime ;

» 5° Qu'il avait fait le même refus à Martin, roi d'Aragon, » quoique Benoît pût être regardé comme son sujet, étant » aragonais ;

» 6° Que quelque temps après, étant pressé par le duc » d'Orléans, il avait juré et promis devant des notaires et des » témoins, de renoncer au pontificat, si son concurrent y re- » nonçait aussi ; qu'il avait réitéré ce serment au Pont de » Sorgues, devant ses cardinaux, et ensuite à Gênes ;

» 7° Que, contre cette promesse, il avait encore refusé » après la mort d'Innocent VII ;

» 8° Qu'après avoir paru accepter la voie de cession qui « lui était offerte par Grégoire XII, il l'avait éludée par mille » détours artificieux;

» 9° Qu'ayant assemblé un concile à Perpignan, il y avait » promis et juré de céder ; mais que, pressé de tenir sa pa- » role, il avait répondu que, si l'on le tourmentait davantage, » il mettrait l'Église en tel état qu'il n'y aurait plus moyen de » la relever;

» 10° Qu'il avait persisté dans le schisme après la dépo- » sition de Jean XIII et la démission de Grégoire XII, quoi- » que toute la chrétienté fût réunie au concile de Constance;

» 11° Que l'empereur s'étant rendu à Perpignan avec les » ambassadeurs du concile, le roi d'Aragon, les comtes de » Foix et d'Armagnac, pour supplier humblement Benoît XIII » de rendre la paix à l'Église par sa cession, ainsi qu'il l'avait » promis tant de fois, il l'avait refusé plus opiniâtrément que » jamais ; et qu'il s'était enfin retiré à Peniscola, dans une ci- » tadelle inaccessible, laissant l'Église dans le schisme, sans » se mettre en peine de l'étouffer. »

Avant d'entendre les témoins sur ces onze chefs d'accusation, le concile fit citer Benoît pour entendre sa défense ; et afin qu'il pût la préparer, on envoya deux Bénédictins à Peniscola pour lui notifier les griefs portés contre lui. Quand les deux moines furent arrivés au pied de la citadelle, ils trouvèrent à la porte un neveu de Benoît avec deux cents cavaliers bien armés. Le lendemain, ils obtinrent audience du pape. Benoît, tranquille, comme s'il eût encore résidé dans son palais d'Avignon, était entouré de trois cardinaux, de quelques évêques, de plusieurs ecclésiastiques, et de deux ou trois cents personnes de l'un et de l'autre sexe. On rapporte que le pontife, voyant approcher ces moines noirs, dit aux prélats qui étaient auprès de lui : *Voici les corbeaux du concile.* On ajoute que les moines répondirent : *il n'est pas étonnant que des corbeaux s'approchent d'un cadavre.*

Benoît n'entendit pas sans une vive émotion la lecture du terrible message; se contenant à peine et s'échauffant insensiblement, il éleva la voix, et frappant de la main sur les bras

de son fauteuil (1) : « Non, dit l'orgueilleux vieillard, ce n'est
» pas à Constance qu'est l'Église, c'est à Peniscola. Qu'on
» dise à Constance que je suis schismatique et hérétique, et
» que j'empêche l'union de l'Église, parce que je ne veux
» pas la livrer entre leurs mains. Non, je ne la livrerai pas, et
» je me garderai bien de le faire. J'ai promis de la procurer,
» cette union de l'Église, et déjà depuis six mois, le monde
» chrétien jouirait de ce bonheur, sans ces gens qui sont à
» Constance ; et comme il n'y a qu'eux qui y mettent obstacle,
» eux seuls sont hérétiques, et non moi. »

Quand il eut cessé de parler, les moines lui demandèrent si c'était là sa réponse à rapporter au concile : « Non, non, leur » répondit le vieillard avec colère ! Je vous ai déjà dit que je » la ferai de concert avec mes cardinaux, et vous l'aurez sous » peu. » En effet, deux jours après, cette réponse fut remise aux moines. Pierre de Luna y déclare d'abord qu'il ne reconnaît pas l'assemblée de Constance pour un concile œcuménique ; qu'au contraire, il casse et annule tout ce qu'elle avait fait comme ayant été décrété par des gens dépourvus de toute autorité légitime, et qu'il ne reconnaissait de concile que celui qu'il avait lui-même convoqué à Perpignan ; il accuse ensuite l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, les princes de son obédience, de n'avoir eu aucun égard à ses remontrances, et de l'avoir obligé, par leur opiniâtreté, à se retirer dans le château de Peniscola pour se mettre à l'abri de leurs injustes tentatives; il termine en déclarant tous les membres du concile hérétiques, fauteurs du schisme, et comme tels, passibles de

(3) Et verberando manum ad cathedram suam, dixit : Hic est arca Noe. Illi de Constantia dicunt quod ego sum schismaticus et hereticus, eo quod impedio unionem Ecclesiæ, et quod non pono Ecclesiam in manibus eorum, quod non faciam. Ego dixi : Persequar unionem veræ Ecclesiæ, et jam dimidius annus est lapsus, in quo unionem habuissemus, nisi illi fuissent de Constantia, et ex quo sic impediunt, magis sunt heretici et schismatici quam ego. *(V. D. Hard. t. IV, p. 1127)*

toutes les peines infligées dans ce cas par lui et ses prédécesseurs.

Les deux bénédictins arrivèrent à Constance au commencement de l'année 1417 et firent le rapport de leur voyage. Le concile cita de nouveau Benoît à comparaître pour se défendre. L'obstiné vieillard refusa de se présenter, ni lui-même en personne, ni par fondé de pouvoirs. Alors le concile déclara Pierre de Luna contumace, et dix-sept commissaires furent nommés pour entendre les accusations, recevoir le serment des témoins et faire leur rapport dans une session publique, indiquée pour le 25 du mois de mai 1417.

Ce terme étant arrivé, Benoît fut de nouveau cité pour entendre la sentence prononcée contre lui. L'empereur Sigismond avait ordonné des prières publiques, selon l'usage de ces temps, pour demander la bénédiction du ciel alors qu'il s'agissait d'un acte aussi solennel que celui de la déposition d'un pape. Sigismond fut présent à la session où fut prononcée la sentence. Après que les Pères eurent révoqué les bulles fulminées par Benoît depuis le 9 novembre 1415, Jean de Brogniac, ou Brogni, cardinal de Viviers, lut le jugement de déposition, lequel conclut ainsi :

« Le concile représentant l'Église universelle, après avoir
» ouï et examiné soigneusement tous les articles allégués
» contre le pape Benoît, et qu'on a trouvés véritables et de
» notoriété publique; après avoir mûrement délibéré et pro-
» cédé en toutes choses canoniquement et selon les règles,
» prononce, décerne, déclare par cette sentence définitive
» que Pierre de Luna a été, qu'il est encore un parjure qui a
» scandalisé l'Église universelle, un fauteur du schisme et de
» la division qui dure depuis si longtemps, un perturbateur
» du repos et de l'union de l'Église, un schismatique opiniâ-
» tre et incorrigible, un hérétique devoyé de la foi, surtout
» dans l'article de l'unité ; en un mot, un homme rejeté de
» Dieu, devenu inhabile à toute dignité pontificale. Comme
» tel, le concile le dégrade, le dépose et le prive actuellement,

» non seulement du pontificat, mais de tout titre, degrés, dig-
» nités, bénéfices et offices; lui défend de se porter désor-
» mais pour pape; absout tous les chrétiens de tout serment
» qu'ils peuvent lui avoir prêté, et leur défend à tous et à cha-
» cun d'eux, de quelque ordre et condition qu'ils soient, évê-
» ques, patriarches, cardinaux, rois, empereurs, etc., de lui
» obéir, de le soutenir et de lui donner secours, conseils ou
» asile, sous peine d'être traités comme fauteurs de schisme
» et d'hérésie, privés de tous bénéfices, honneurs, dignités
» ecclésiastiques et séculières, etc., etc. » (1)

(1) Acta concil. Constant. (26 *juillet* 1417.)

MARTIN V A ROME

BENOIT XIII, CLÉMENT VIII,

Anti-papes.

1417.

Après cette étrange procédure, la déposition de Benoît devait être suivie de l'élection d'un nouveau pontife. Les cardinaux réclamaient le droit d'élection, et le concile, représentant la chrétienté, voulait jouir de ce droit. Il fallait donner un chef à l'Église et un souverain à Rome : il était donc juste que les cardinaux, qui sont le conseil des princes de Rome, et les Pères du concile, qui avec eux, représentent l'Église, jouissent tous du droit de suffrage. Trente députés du concile, joints aux cardinaux, élurent, d'une commune voix, le 11 novembre 1417, Othon Colonna, de cette même maison de Colonna, excommuniée par Boniface VIII jusqu'à la cinquième génération. Ce pape, qui changea son beau nom en celui de Martin V, avait les qualités d'un prince et les vertus d'un évêque.

Grégoire XII était mort à la suite d'un accès de colère. Benoît paraissait abandonné de tout l'univers, mais il existait encore, et le schisme avec lui. Quoique reconnu par toutes les nations, Martin V avait cependant un concurrent qui, tout impuissant et isolé qu'il fût sur son rocher, pouvait en descendre encore et troubler le monde chrétien. Martin prévoyait cette révolution, et en homme prudent, il n'oublia rien pour la neutraliser. Il profita du temps que les Pères étaient encore assemblés pour envoyer, au nom du concile, une ambassade

à Benoît chargée de le sommer de tenir le serment qu'il avait si souvent fait de céder le pontificat et de se soumettre au pape légitimement élu. Il députa de plus Alaman Adimar, cardinal de Pise, légat en Espagne, pour employer la force, si Benoît persistait dans son refus. Sigismond, de son côté, invita les rois d'Espagne à prêter appui au cardinal.

L'ambassade du légat ne fut pas plus heureuse que les précédentes. L'opiniâtre Benoît, cramponné à sa mourante papauté, répondait d'un air tranquille qu'on n'avait nul besoin de se donner tant de soucis; que c'était à lui seul à pacifier l'Église, et qu'il en confèrerait avec Martin, homme raisonnable et juste, peu éloigné d'approuver les projets d'union. Irrité de cette inconcevable tenacité, Adimar fulmina dans tout l'Aragon des bulles d'excommunication contre Benoît et contre les deux cardinaux qui composaient sa cour.

La révolution que Martin V redoutait ne tarda pas à éclater. Sur l'ordre d'Alphonse, ses ambassadeurs reçurent l'ordre de promettre de livrer Benoît aux agents de Martin, à condition que le Saint-Père lui cèderait à perpétuité les bénéfices de la Sicile et de la Sardaigne (1), une partie de la dîme des biens ecclésiastiques dans l'Aragon, ainsi que d'autres grâces que Martin ne crut pas devoir accorder. Ce refus offensa l'orgueil d'Alphonse. Pour se venger, ce prince se détermina à favoriser Pierre de Luna. Il n'autorisa aucune violence contre ce vieillard, et s'opposa au siège qu'on projetait de faire de la citadelle de Peniscola, ainsi que Martin l'avait ordonné. Ses ambassadeurs à Constance et les prélats envoyés à Benoît pour l'obliger à renoncer au pontificat, furent aussitôt rappelés. Alphonse fit plus : il combla de bienfaits Julien de Dobla, et le chartreux dom Dominique de Bonnefoi, seuls cardinaux restés fidèles au fier Espagnol.

Cette levée de boucliers jeta la consternation dans le concile. Martin, qui prévoyait les suites funestes d'une réaction,

(1) Rainald, ad ann. 1418.

ne put cacher aux cardinaux la profonde douleur qu'il en ressentait. Benoît, presque sur le bord de la tombe, reprit courage ; il ne douta plus que sa fortune ne changeât bientôt de face. Ses partisans, encore assez nombreux en Espagne, dégagés de la contrainte qui les enchaînait, se plaignirent amèrement des violences exercées contre le pape, attaquèrent le concile de Constance en publiant des satires violentes contre l'élection de Martin , et particulièrement par la messe de la simonie, critique la plus spirituelle et la plus sanglante qui eût été faite contre la papauté; ils conseillèrent même à Benoît de quitter Peniscola, et de se transporter à Avignon ou à Rome pour y établir son siège, l'assurant qu'il serait soutenu par ses nombreux amis, ou par les mécontents du concile et du pape Martin (1).

Alphonse se montrait satisfait de ces nouveaux embarras ; il les autorisait en secret et ne voulait cependant pas en paraître le moteur. Il renouvela ses demandes auprès de Martin , persuadé qu'on n'hésiterait pas à les lui accorder , dans la crainte de voir renaître le schisme en Espagne. Cette crainte ne put déterminer le pontife à favoriser Alphonse ; Martin se contenta de lui offrir la ville de Peniscola et les revenus des bénéfices qui en dépendaient, s'il parvenait à en chasser Benoît. Cette étrange proposition irrita tellement Alphonse qu'il résolut de soutenir ouvertement Pierre de Luna, et protesta hautement qu'il n'exercerait contre lui aucune violence. Il entrait dans la politique du prince aragonais de favoriser ce pontife , quoique déchu, pour l'opposer à Martin, si celui-ci persistait à ne pas obtempérer à ses demandes (2).

Mais Othon Colonna n'oublia rien pour mettre Benoît dans une position à ne pouvoir lui nuire. Il fit prêcher une croisade, et accorda à ceux qui prendraient les armes les mêmes indulgences que gagnaient ceux qui combattaient les infidèles dans

(1) Zurita. Hist. d'Aragon , *lib.* III.

(2) Platina .Vita Martini V.

la Terre-Sainte. Le cardinal de Saint-Ange, Pierre Fonseca, fut envoyé en Espagne pour commander l'armée des croisés. Les peuples étaient alors fatigués de ces guerres entreprises pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs; l'armée n'eut pas une seule recrue pour aller assiéger Benoît dans sa citadelle de Peniscola; d'ailleurs, la France et l'Angleterre se déchiraient réciproquement ; les Portugais étendaient leur puissance en Afrique; la division régnait parmi les Castillans; les Navarrois, spectateurs tranquilles des guerres de leurs voisins, se contentaient de garder leurs frontières, et Alphonse défendait expressément à ses Aragonais de rien entreprendre contre Benoît, de sorte que Pierre Fonseca fut obligé d'abandonner l'Espagne sans avoir pu empêcher que le parti de Pierre de Luna ne gagnât chaque jour du terrain, et qu'on ne protestât contre les décisions du concile de Constance, non-seulement dans les États d'Alphonse, mais encore dans le pays de Toulouse, dans l'Aquitaine et dans le comté de Foix.

Martin quitta la ville de Constance le 16 mai 1418 ; il vint à Bâle et ensuite à Genève, passa les Alpes et fit son entrée à Milan ; il se dirigea ensuite sur Florence, où les habitants permirent au Saint-Père de résider dans leur ville, sans préjudice de leurs prérogatives, et jusqu'à ce qu'il eût trouvé une autre ville pour asseoir provisoirement son siège. Dans cette ville, le nouveau pape apprit que Jean XXIII, détenu depuis trois ans dans la forteresse d'Heidelberg, venait de recouvrer sa liberté, en payant à l'électeur palatin trente mille écus d'or, et qu'il s'était rendu à Gênes auprès du doge Thomas Frégose, pour réunir autour de lui ses anciens partisans. Othon Colonna conçut de cette évasion une crainte d'autant plus sérieuse qu'il connaissait Balthasar Cozza homme d'exécution, et capable de rallumer la guerre civile pour recouvrer sa tiare et sa puissance. Mais l'anti-pape manquait d'argent, et aucun soldat ne voulut s'enrôler sous ses drapeaux. Alors Jean XXIII changea de rôle et prit une étrange résolution. Il vint lui-même se jeter aux pieds de son compétiteur et le reconnut pape légi-

time, au grand étonnement des cardinaux, qui ne pouvaient s'expliquer une démarche aussi imprudente. Martin reçut son rival avec toutes les apparences de la joie, lui fit des présents magnifiques, le créa immédiatement cardinal-évêque de Frascati et lui assigna des revenus considérables sur le trésor de Saint-Pierre. Deux mois après, Balthasar Cozza mourut empoisonné (1).

Un évènement singulier vint favoriser les projets de Martin et donner à Benoît l'espoir d'être reconnu dans le royaume de Naples. Jeanne II, ou Jeannette, cette reine chez laquelle la débauche crût avec l'âge, après avoir troublé ce royaume par son incertitude et sa faiblesse, Jeanne, mécontente des ministres de Louis III d'Anjou, appela Alphonse à son secours, l'adopta solennellement comme son successeur à la couronne. Ce prince se hâta de demander à Martin l'approbation de cet acte de Jeanne; il le menaça même d'établir l'obédience de Benoît à Naples et dans l'Aragon, s'il refusait de le reconnaître pour roi. Martin, ayant sanctionné la légitimité de Louis d'Anjou par la seule confirmation des bulles d'Alexandre V et de Jean XXIII, ne pouvait donc favoriser les intérêts d'Alphonse. L'aurait-il pu, une bonne politique s'y opposait. Alphonse le traitait avec tant de mépris, il lui demandait des grâces avec tant de hauteur, qu'il résolut enfin de prendre le même ton avec lui. Il lui fit annoncer que la reine avait pu l'adopter, mais qu'elle ne pouvait lui donner une couronne dont lui seul, Souverain Pontife, avait le droit de disposer; que d'ailleurs, Louis d'Anjou n'avait jamais été l'ennemi du Saint-Siège pour le dépouiller d'un titre qu'il méritait, et cela, pour en investir un persécuteur de l'Église, protecteur d'un schismatique condamné par le concile (2).

La guerre religieuse allait reprendre son ancienne vigueur. Alphonse envoya des troupes nombreuses, dont il confia le

---

(1) Histoire des Papes, *tom.* VI, *pag.* 181.
(2) Summont, *lib.* IV.

commandement au brave genéral Braccio de Pérouse, ennemi personnel du pape. Il était maître de Naples, ses forces étaient supérieures à celles de Louis. Son ambition le perdit et sauva l'Église d'un nouveau malheur. Alphonse voulut gouverner seul, et poussa l'ingratitude jusqu'à céder à l'infernale inspiration de faire enlever sa bienfaitrice et de la reléguer en Catalogne. Informés du danger de leur reine, les Napolitains courent aux armes ; Sforza, fils d'un pâtre nommé Giacomuzzo, soldat par hasard, grand connétable de Jeanne et l'un de ses amants, Sforza vint à leur secours; il tailla en pièces cinq à six mille Aragonais sortis de Naples pour s'opposer à son entrée, et contraignit Alphonse à se retirer dans le Château-neuf, où il aurait été infailliblement pris, s'il n'eût été secouru par de nouvelles troupes arrivées fort à propos de Barcelone sous le commandement de Jean de Cordoue (1).

Pour se venger de cet échec, les Aragonais mirent le feu aux quatre coins de la ville ; et à la lueur de cet épouvantable incendie, ils se ruèrent sur les Napolitains et les massacrèrent par milliers. Alphonse donna ensuite un nouvel assaut à la forteresse où la reine s'était retranchée. Cette fois encore, ses soldats, tout vaillants qu'ils étaient, ne purent l'emporter sur le courage des citoyens qui combattaient sous les ordres de Sforza. Jeanne fut sauvée. Néanmoins, peu de jours après, cette reine se décida à quitter la porte de Capoue, sur un avis qu'elle reçut que Bernardo de Cabrera arrivait de Catalogne avec une flotte et des renforts. Son départ s'effectua pendant la nuit; Jeanne se rendit au château d'Averse, toujours sous la protection de Sforza et de cinq mille hommes.

Maître absolu de Naples, Alphonse écrivit aussitôt à Martin pour l'informer du succès de ses armes, et pour lui réclamer la confirmation de son titre de roi de Naples et la déchéance de Jeanne II. Le pape refusa nettement de condescendre aux désirs du vainqueur. Trahissant ainsi les projets de son ancien

(1) Collenuccio. Istoria Neapolit.

allié, Martin fit proposer à Jeanne de lui fournir les moyens de rentrer dans sa capitale, si elle consentait à annuler l'adoption d'Alphonse et à lui substituer le duc d'Anjou. Comme elle n'avait plus de ménagements à garder, la reine adopta solennellement Louis, et joignit ses troupes à celles de ce prince pour lutter contre leur ennemi commun.

Un danger si grand fit naître de tristes réflexions dans l'esprit du prince aragonais adopté par Jeanne : Naples ne pouvait plus être occupée sans que le roi d'Aragon ne courût le risque d'y perdre la vie. Alphonse vaincu remonta sur ses galères avec ce qui lui restait de Catalans et prit la route d'Espagne. Mais tout fugitif qu'il était, il voulut se venger de son ennemi par le coup le plus hardi qu'on pût imaginer. Il entre dans le port de Marseille, descend sur le quai, malgré la résistance qu'on lui oppose, se rend maître de la ville, que ses soldats pillent et saccagent pendant trois jours. Chargé de ces riches dépouilles, il poursuit son voyage, emportant avec lui le corps de Saint Louis, archevêque de Toulouse, qu'il enleva dans l'église des religieux de Saint François, où il reposait, et qu'il fit transporter dans la cathédrale de Valence (1).

Cette défaite, cette retraite si prompte jeta la consternation dans l'âme de Benoît, qui s'était déjà flatté de voir toute l'Italie soumise à son obédience. L'inimitié qui régnait entre Alphonse et Martin, le grand nombre des partisans de Benoît en Espagne, le royaume de Naples soumis au roi d'Aragon, semblaient déjà justifier la prophétie qu'un certain abbé avait faite à Pierre de Luna, qu'il serait un jour paisible possesseur de la papauté. Mais le retour d'Alphonse lui démontra la fausseté de ses fantastiques prédictions. Le chagrin s'empara de cette âme qui avait résisté à tant de combats.

Benoît mourut à Peniscola le 23 mai 1423, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Les historiens prétendent qu'il aurait vécu plus longtemps si un moine, gagné par le cardinal de Pise, ne

(1) H. Bouche. Histoire de Provence.

lui eût fait prendre du poison mêlé dans des confitures dont il faisait usage à la fin de ses repas.

Benoît s'éteignit sans douleur, et tellement convaincu de la légitimité de sa puissance qu'il ordonna aux deux cardinaux restés fidèles à sa cause, de procéder, immédiatement après sa mort, à l'élection d'un nouveau pontife, sous peine d'excommunication. Il eut pour successeur dans sa ridicule papauté Clément VIII (Gilles Munnoz, chanoine de Barcelonne), qui se démit courageusement de cette dignité entre les mains du pape Martin V.

Le P. Maimbourg nous représente Benoit XIII « comme l'un » des papes les plus remarquables qui ont régné pendant le » schisme; et en effet, Pierre de Luna fit preuve d'une force » de volonté admirable : seul, abandonné de tous les princes » de son parti, n'ayant pour toute résidence qu'une forteresse » sur une langue de terre, battue de trois côtés par la mer, » il lançait ses foudres spirituelles au sein du tumulte des élé- » ments et au roulement du tonnerre. Au moment de sa mort, » il conserva sa présence d'esprit et son énergie; il ne témoi- » gna aucune faiblesse, aucun repentir, et fit jurer aux deux » cardinaux qui lui étaient restés fidèles de lui donner un suc- » cesseur. »

Les Pères et les princes du concile ne s'étaient pas d'abord assemblés pour détrôner un pape; le principal motif de la réunion parut être de réformer toute l'Église : c'était d'ailleurs le but que s'étaient proposé le célèbre Gerson et les autres députés de l'Université de Paris. Le concile avait établi sur de justes bases la discipline ecclésiastique et remédié en théorie à de grands abus. Martin V avait été membre de l'assemblée, et comme tel, il avait juré d'en observer les canons. Devenu pape, Othon Colonna comprit aisément qu'une obéissance passive emporterait la reconnaissance explicite de la supériorité des conciles généraux sur le Saint-Siége ; le concile fut

(1) Histoire du schisme.

cassé, et les désordres continuèrent. Ainsi finit ce schisme d'Occident, qui porta une si forte atteinte à l'éclat et à l'influence de la tiare : il avait duré cinquante ans.

La réforme du clergé ne fut pas le seul but poursuivi par les Pères du concile : l'hérésie se levait menaçante contre le catholicisme dont il condamnait les doctrines. Jean Hus et son disciple Jérôme de Prague, hardis novateurs, qui, appuyés par, le seul ascendant qu'exerce le génie sur les masses, avaient osé attaquer les Souverains Pontifes et prêché les réformes religieuses, furent accusés par le concile d'avoir écrit dans leurs ouvrages :

« Que les papes ont forgé mensonges sur mensonges pour » bâtir l'échafaudage de leurs cérémonies religieuses. Qu'ils » indiquent donc dans l'Évangile un seul passage qui prouve » que Jésus-Christ a inventé la messe ?

» Un prêtre en état de péché mortel n'a pas la grâce d'ad- » ministrer les sacrements ; or donc, puisqu'ils sont les plus » pervers des hommes, il s'ensuit que bien peu de Chrétiens » ont réellement reçu le baptême et l'Eucharistie.

» Toute confession auriculaire est inutile lorsqu'un pécheur » a reconnu ses fautes et en a demandé sincèrement pardon à » Dieu ; ceux qui prétendent le contraire sont des fourbes qui » veulent pervertir les jeunes filles, ou connaître les secrets » des familles et de l'État.

» Le pape n'a aucun pouvoir sur les Chrétiens, parce qu'il » est réprouvé ; et il est réprouvé parce qu'il possède de ri- » ches domaines et de somptueux palais, ce qui est contraire » à la morale du Christ.

» Tous ceux qui font l'aumône aux moines seront damnés, » parce qu'ils encouragent la paresse.

» On ne doit pas redouter l'excommunication du pape, » parce que l'Antéchrist n'a aucun pouvoir sur l'Église. »

Tels sont les principes subversifs contenus dans les articles incriminés dans l'acte d'accusation dressé par Henri de Pise, promoteur du concile. On sait que ce tribunal suprême con-

damna Jean Hus à être dégradé du sacerdoce et des autres ordres qu'il avait reçus, et l'abandonna, ainsi que ses œuvres, pour être livrés au feu. Le concile crut avoir étouffé l'hérésie sous les cendres d'un bûcher, les évènements subséquents prouvèrent que ce supplice avait rallumé l'incendie.

Pour nous résumer, nous dirons que le grand schisme du XIVe siècle eut pour principaux résultats, d'abord l'affaiblissement du principe d'autorité dans l'Église, et par suite, une forte impulsion donnée à deux tendances d'affranchissement très-diverses : l'une conduisait, comme on l'a vu, à la réforme du clergé par le clergé, à la substitution du principe aristocratique au principe monarchique; ses grands actes furent les décrets de Constance et de Bâle, la pragmatique de Charles VII et la déclaration de 1682 ; elle eut pour principale sphère d'action la France, et pour ses plus illustres représentants au XIVe siècle, Gerson et d'Ailly ; au XVIIe Bossuet. La seconde tendance fut celle qui substitua l'autorité de la Bible interprétée par le sens individuel, par la conscience, à l'autorité du sacerdoce ; elle eut le malheur d'amener la grande guerre de Bohème, sanglant résultat du supplice de Jean Hus, suscitée par Jean Ziska, un des plus ardents fauteurs de l'hérésie, et la réforme du XVIe siècle, dont les principaux foyers furent l'Allemagne et l'Angleterre, révolution jusqu'alors sans exemple, qui eut Wicleff pour père, Jean Hus pour persécuteur, et à laquelle Luther attacha son nom après l'avoir accomplie (1).

---

(1) Bonnechose, *Histoire du Schisme d'Occident.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 1. (*Page* 50.)

Formule du serment prêté à Innocent VI.

In nomine Domini, amen. Anno. etc., comparuerunt, etc. Nos NN. nominibus ejusdem inclitæ civitatis Aven. et illius populi, oratores ab eis, et procuratores specialiter ad hæc constituti, juramus et promittim. quod ipsa civitas, et illius populus, cives et habitatores, beato Petro Apostolo et vobis, sanctissimo in Christo P. et D. N. D. N. P. vestrisque successoribus canonice intrantibus, et sanctæ Rom. Ecclesiæ perpetuo obedientes, et fideles erunt, vitam, honorem, membra et jura vestra defendent, necnon damna evitabunt præ viribus, et si quid in contrarium machinari sciverint, vobis, vel Domino S. R. E. camerario revelabunt, salvis civitatis, universitatisque, populi, et hominum prædictorum conventionibus, libertatibus, immunitatibus et privilegiis, alias per Dominos dictæ civitatis Summos Romanos Pontifices, et alios ab antiquo concessis, et indultis, ac alias prout ab aliis Summis Pontificibus est fieri consuetum, et in conventionibus hujusmodi plenius dicitur contineri, sic nos Deus adjuvet, et hæc sanctæ Dei Evangelia : quibus per actis idem Domini NN. oratores et procuratores, eidem summo D. N. P. humiliter supplicarunt, ut conventiones, libertates, concessiones, immunitates, privilegia et indulta dictæ civitati Aven. per alios Rom. Pont. et Dominos ejusdem civitatis, et præ-

mittitur concessas, et factas, confirmare et approbare, et nihilominus ex omnia inviolabiliter observare dignaretur, quibus supplicationibus, idem sanctissimus D. N. P. benigne annuens et volens erga prædictam civitatem Aven. et illius populum, cives et particulares homines, non minus quam fuerint alii prædecessores, se gratum reddere, conventiones, concessiones, immunitates, libertates, privilegia et indulta, per aliosquoscunque Rom. Pontifices prædecessores prædictæ civitati Aven. ejusque consilio, universitati, populo, et particularibus hominibus quondam concessa, et approbata, et nunc pariter apostolica auctoritate approbavit et confirmavit, plenamque roboris firmitatem habere decrevit et statuit, quemadmodum tempore aliorum Summorum Pontificum consuetum, et per eosdem Pontifices factum et observatum fuit Mandans ita (præsentibus prænominatis Dominis NN.) nobis, cæremoniarum Magistro et Cameræ Apostolicæ Notario, prædictis insolidum rogatis unum, vel plura, publicum, seu publica instrumenta super omnibus et singulis supradictis conficis. Acta, etc.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 2. (*Page* 110.)

—•••• ※ ••••—

Constitution de Charles V, du 5 *décembre* 1368.

« De largeur du lit du Rhône concédée à plein droit au Saint-Siège, en » la même étendue qu'est celle du pont, mesurée des murailles de la ville » d'Avignon jusqu'à la chapelle de Saint-Nicolas, qui est de 39 cannes, » avec portion du lit de la rivière, tout le long du terroir, de la même » largeur ci-dessus désignée, avec toute juridiction, haute, moyenne et » basse justice, etc., et toutes sortes de supériorités que le roi pouvait » avoir sur ladite partie du pont et fleuve, tant par terre que par eau. » (*Extrait du Bullaire d'Avignon*, page 17).

Cette concession était illusoire: Charles V ne pouvait donner ce qui ne lui appartenait pas, c'est-à-dire que la propriété des fleuves et rivières qui parcourent le royaume de France, étant reconnue du domaine de la couronne, le roi ne pouvait en disposer, ni en totalité, ni en partie. Le pape accepta cette concession, non comme un don, mais comme la confirmation du droit qu'il prétendait avoir sur la moitié du Rhône, tout le long du territoire d'Avignon et du Comtat.

Cependant, lors du procès intenté par le syndic général de la province de Languedoc et la commune des Angles contre les Avignonais, les requêtes et mémoires de ces derniers furent rejetés, et le Conseil d'État décida de maintenir Sa Majesté dans la possession du fleuve du Rhône, d'un bord à l'autre, tant dans l'ancien et le nouveau cours, que des îles, créments, etc., qui font partie du Languedoc par arrêt de Sa Majesté du 22 janvier 1726.

(*Manuscrit de Commin.*)

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 3. (*Page* 157.)

Itinerarium Gregorii pp. XI, apud Bzovium, tom. XIV, ann. 1377. — Duchesne. Histoire des cardinaux français, tom. II. — Ciaconius. Res-gest. pontif., t. II.

Après une invocation à Notre-Dame-des-Doms, patronne des Avignonais, le poète débute en ces termes :

« De votre ville, Vierge sainte, est sortie une pierre précieuse aux magiques reflets, un prince auguste dont les ancêtres marchaient de pair avec les rois : je veux dire Grégoire, ce grand-prêtre du Seigneur, non moins aimé de Dieu que des hommes.

» Ce fut un samedi 13 de septembre, jour consacré à votre culte et d'heureux augure, jour favorable aux conceptions du génie ; mais, hélas ! les joies de ce beau jour se sont changées en deuil !

» Vierge resplendissante de gloire, comment vous exprimer l'amertume de ma douleur, en voyant vos traits chéris si profondément altérés ! Qu'est devenu votre éclat qui effaçait jadis le brillant de l'ivoire antique ? Au lieu d'un gracieux visage, je n'aperçois plus qu'un front ridé par la tristesse.

» Noble ville, on a dit de toi mille choses merveilleuses ; mais te voilà aujourd'hui abattue dans la poussière. Sans avoir trahi la foi jurée, tu perds un époux digne de tes affections ; sans avoir cessé d'être vertueuse, on te délaisse comme une femme déshonorée.

» Tes yeux, pareils à ceux de la colombe, ont perdu leur transparent sous d'épais nuages ; tes enfants se sont vus arrachés des douces mamelles qui les nourrissaient ; les fiancés des jeunes vierges errent tristement dans les rues, couverts d'habits de deuil ; et les timides regards que tu jettes sur les passants, accusent l'abondance de tes larmes.

» Nous voici à Noves : nouveaux citoyens, nouveaux hôtes. C'est notre première halte. Pays délicieux, site charmant, quoique sans attrait pour nous. C'est le dimanche : repos ce jour-là, dînée autrefois si

agréable, mais bien triste à cette heure. La foule serre ses rangs et tourbillonne autour de nous, suffoquée par la douleur; hommes et femmes portent sur leurs figures l'empreinte d'une profonde mélancolie; partout des soupirs et des gémissements. Comment ne pas sentir ses entrailles se déchirer, lorsqu'une cruelle séparation éloigne de sa famille le meilleur des pères ! Que d'embrassades on nous prodigua en partant, toutes mêlées de sanglots!

« Le troisième jour, nous arrivons à Orgon, contrée pierreuse et aride, où le grain ne perce qu'avec peine au milieu des ronces et des buissons qui couvrent le sol. Nous passons la nuit dans ce nid incommode, pressé d'un côté par la Durance, et de l'autre écrasé par une masse énorme de rochers taillés à pic. Ah! pourquoi cet obstacle ne fut-il pas insurmontable? Pourquoi ne barra-t-il pas invinciblement un douloureux chemin? Et la perle des pontifes serait retournée sous le faîte doré de son impérial palais d'Avignon?

» Le mercredi, jour consacré à Mercure, dieu de la science, nous arrivâmes, avant le coucher du soleil, dans la royale ville d'Aix. Le chemin avait été long et pénible; mais combien douce et agréable fut l'arrivée! Là tout flattait les regards: la beauté et les charmes de la ville, la magnificence du palais, la joie des citoyens qui se précipitaient en foule à la rencontre du Prince des apôtres. Le vieil archevêque, accompagné de son nombreux clergé, vint recevoir processionnellement le Souverain Pontife, qui fut conduit à travers les rues jonchées de fleurs et tapissées de brillantes tentures de soie. Mais comment pourrai-je te célébrer dignement, somptueux palais, qui reçus le souverain pasteur? Comment exprimer la magnificence exquise de la table qui nous fut servie, le choix des vins, la rareté des mets? Tout fut à la hauteur de la dignité sacerdotale.

« Le vendredi, jour consacré à l'impure déesse, nous nous dirigeâmes à travers les montagnes sauvages, et nous nous arrêtâmes quelques heures à Trets pour prendre le somptueux dîner qui nous fut servi; car cette petite ville abonde en tout genre de victuailles. Nous passâmes la nuit à Saint-Maximin. Le suprême pasteur voulut célébrer l'office matutinal sur l'autel de Sainte Magdeleine. Le samedi, nous nous dirigeâmes, à travers des rocs rudes et escarpés, vers Auriol, petite ville pittoresque dans son site, fertile en blé, en vin et en fruits, mais où les maisons sont noircies par la fumée.

» Une immense population, transportée de joie, des flambeaux ar-

dents, des musiques et des symphonies, des chants pieux nous annoncèrent l'approche de Marseille. Mais, hélas ! nous étions déjà tourmentés des cruelles chaleurs du Midi, qu'augmentait encore une foule innombrable qui nous suffoquait impitoyablement..... O Marseillais ! permettrez-vous que le pasteur souverain affronte les dangers de la mort ? Ah ! que Dieu le protège, puisque vous l'aventurez au milieu des flots ! O glorieuse et noble cité, n'avais-tu pas assez pour ta célébrité de la splendeur de tes édifices, de l'abondance de tes saintes reliques, de le beauté enjouée de tes hommes et de tes femmes, de la multitude de navires accourus dans ton port de tous les climats du monde, sans y joindre la faveur insigne de posséder pendant douze jours le pontife romain et ses serviteurs ? Ah ! dès cet instant, toutes les nations te proclameront bienheureuse !.... Enfin, le vent du nord soufflant, l'aimable et doux pontife sortit de Saint-Victor, la noble abbaye, pour monter sur son vaisseau. O mon triste cœur ! pourquoi es-tu déchiré de douleur en quittant le doux sol natal ! Ah ! l'amour de la patrie ne me quittera jamais, quelque part que j'aille. Honneur du siècle, adieu ! Je ne puis plus parler ; les larmes m'étouffent ; jamais personne ne comprendra l'immensité de ma douleur. Ne faudrait-il pas avoir la dureté du rocher pour demeurer insensible en quittant le beau pays de France ? Non, jamais il n'y a eu dans le monde autant que de notre part des gémissements, des larmes, des rugissements et des soupirs déchirants (1). Les douleurs de l'enfantement peuvent-elles se comparer au tourment de quitter cette terre bénie ? Tout le monde sanglotait et tout le monde avait le cœur fendu ; notre doux maître pleurait. O vent, ton début est favorable, mais quelle sera ta fin ?.... (2)

» Enfin, nous partons et nous cinglons vers Saint-Nazaire, où nous nous arrêtâmes pour diner. Nous reprîmes la mer ; mais, hélas ! une tempête horrible nous força de débarquer sur un rivage désert, où il n'y avait pas une seule habitation. Une pluie battante, et les éclairs, et les tonnerres, et les vents furieux, nous annoncent que la mort nous attend. Tout le monde tremble, tout le monde est consterné.

(1) Gemitus, lacrymæ, rugitus, mugitusque, suspiria nunquam extiterunt tanta.

(2) Grégoire XI s'embarqua sur une magnifique galère, construite exprès pour lui et offerte par les habitants d'Ancône. Les autres villes maritimes d'Italie en fournirent jusqu'à trente, pour transporter la cour. L'Anconitain Truglioni commandait la flotte.

» Mais tout s'apaise, et un bon vent nous fait passer rapidement devant Toulon.

» Une nouvelle tempête, plus horrible, nous attendait avant d'arriver devant Fréjus. Les nautionniers eux-mêmes pâlissent. La foule des passagers pousse des gémissements douloureux et fait des vœux ardents à Saint Cyriaque. Nous pûmes aborder Saint-Tropez. Nous passâmes rapidement devant l'abbaye de Saint-Honorat, et le soir, nous arrivâmes à Antibes. Le jeudi, 9 octobre, nous passâmes devant Nice et nous entrâmes dans le port de Villefranche avec des transports de joie incroyables. Nous tombâmes avidement, comme des faméliques, sur le dîner d'abord, et puis sur le souper, l'un et l'autre copieusement servis (1), et la nuit, nous goûtâmes un doux et paisible repos.

» Le vendredi, nous partîmes, quoique la mer fût houleuse. Mais quand nous eûmes atteint la pointe de Monaco, il fallut revenir dans le port de Villefranche, tant la navigation était périlleuse! O Saint François, ami de la pauvreté, pourquoi es-tu jaloux de la pauvreté de l'Église? Il y a quelques années, le toit de la grande chapelle du palais d'Avignon fut réduit en cendres le jour de ta fête, et cette année, au jour de ton octave, tu ne permets pas à la cour pontificale de naviguer paisiblement! Vois donc, la poupe du navire se brise, les voiles se déchirent, les câbles se cassent, les valets transbordent les meubles précieux dans de petites barques; la mer n'est plus tenable; tout est perdu, tout est dispersé; on n'entend plus que des cris déchirants.

»Mais heureusement Saint Calixte nous a été plus favorable, et la mer s'est apaisée.... O lis des pontifes! vois comme le soleil est radieux, comme tout l'horizon semble sourire!..... Salut, ô belle et délicieuse ville de Savone, où notre maître a passé la nuit! Le lendemain, le Vicaire de Jésus-Christ revient sur mer le visage souriant, et voilà que la mer gronde plus fort que jamais. O mer! pourquoi bondis-tu avec tant de fureur? Ignores-tu donc la puissance et la douceur de celui que tu portes? Mais peut-être tu désapprouves ce voyage à cause de la scélératesse de ceux auxquels tu transportes cet excellent pontife.

» Nous voici à Gênes, ville aux édifices admirables, mais remplie de monstruosités, de gibbosités, et dont le sol est pierreux et aride, comme

(1) Prandium, cœnamque læte, abunde, quasi famelici avide suscepimus.

si jamais la pluie et la rosée ne tombaient sur elle. Les marchandises sont abondantes, la richesse est générale, le luxe éblouissant; les habitants sont fiers, hautains, pleins de mépris pour le pauvre; leur puissance est vaste, ténébreuse, obscure. O illustre pontife! sois bienveillant pour cette multitude qui accourt, transportée de joie; mais ne te laisse pas tromper par cette noblesse bouffie d'orgueil...... Souscris à leurs propositions de ligue, mais avec prudence .... Voilà déjà le douzième jour que nous sommes dans Gênes: ne serait-il pas temps de prendre le large, car déjà les murmures s'élèvent dans la populeuse cité, et le mépris est écrit sur toutes les figures.

» .... Le 29 octobre, nous continuâmes notre périlleuse navigation. Le lendemain au matin, nous nous arrêtâmes, pour visiter le monastère de Saint-Jérôme. Le seigneur pape s'avança à pied, comme un simple et obscur Romipète, à travers des sentiers montueux, pour venir faire sa prière à l'autel du saint docteur. Chacun admire la beauté de ce lieu sauvage, et se réjouit d'entendre la messe du suprême pasteur et sa touchante allocution. Sa sollicitude parternelle comprit la pauvreté des moines et leur fit de riches présents....

» Nous fîmes un court séjour à Porte-Venere; nous n'eumes qu'un pauvre dîner, mais un vin excellent. Nous arrivâmes le soir à Livourne pour y passer la nuit; la population y est pleine de douceurs et de prévenances. O lion de la tribu de Juda! parais devant cette indomptable et farouche nation toscane; montre ta puissance et le pouvoir de tes clés; brise l'audace de tes ennemis et confonds leur orgueil. Nous voici le 6 novembre à Porto-Pisano; n'est-il pas à craindre que nous nous soyons livrés aux mains de nos plus cruels ennemis, qui ne respirent que fureur et haine? Les ambassadeurs des Pisans et des Lucquois arrivent avec de magnifiques présents; mais prends garde, ô bon pontife! de ne pas te laisser séduire par leurs flatteuses paroles! S'ils n'avaient pas abjuré leur ancienne foi à l'Église, ne seraient-ils pas venus avec leur armée pour te défendre contre les Florentins? Au lieu de cela, ils ont contracté alliance avec ces rebelles. . . . . . .

. . . .

O cité faussement nommée *la ville des fleurs*, plût à Dieu que tu répandisses aujourd'hui une odeur plus suave, et que tu te retirasses de tes superstitions impies et de ton paganisme maudit pour adorer Dieu en esprit et vérité, et révérer son vicaire sur terre!

» Le 16 novembre, nous partîmes de Piombino avant le lever du

soleil. Le soir, nous arrivâmes pleins de joie à Porto-Ercole, où, après avoir pris un bon dîner, nous nous livrâmes aux douceurs du sommeil. Les vents contraires nous forcèrent à chercher un abri dans l'île d'Elbe. Le Prince des pasteurs s'avance à pied sur le rivage pour chercher quelque oratoire champêtre ; nous nous trouvons tout-à-coup dans une forêt d'oliviers. L'aridité du lieu ne nous permit pas de dresser nos tentes. L'archevêque de Narbonne, premier camérier, l'évêque de Carpentras, grand référendaire, sont consternés de ne pouvoir abriter le successeur de Pierre..... O cruelle mer ! tu n'épargnes donc personne ! Voilà le cardinal Latger, évêque de Glandève, qui souffre cruellement de tes furieuses agitations! Tu as tout absorbé, ses trésors et ses meubles, et maintenant il est obligé de gagner le rivage sur les épaules d'un manant....... Peu à peu la tempête devint si horrible que plusieurs galères furent submergées et toutes les richesses englouties dans les abîmes.

» Le 21 novembre, le cardinal de la Jugie, déjà brisé par les fatigues du voyage, rendit son âme à Dieu. Puisse l'auguste Trinité lui rendre la gloire du paradis pour tous les bienfaits dont il a comblé son humble serviteur, qu'il daignait tous les jours admettre à sa table !....

» Nous pûmes enfin sortir de Porto-Ferraio, et nous revînmes à Piombino, où le peuple fit éclater son allégresse en voyant le pontife sain et sauf. Mais cette joie fut toute stérile, puisqu'ils ne nous firent aucun présent; aussi les trésoriers eurent bientôt encaissé..... Le lendemain, nous arrivâmes à Orbitello, que la mer déchire impitoyablement dans tous ses rivages. Le sous-diacre apostolique, qui portait la croix devant le pontife, faillit se noyer..... Mais quelle triste plage ! Hélas ! mes pauvres compagnons, nourris jusqu'ici dans les délices, mangez maintenant de la chair de porc, ou régalez-vous de ces immondes grenouilles qui nous assourdissent. Mais puisque nous sommes privés de la fleur du froment, du vin exquis et de la crême de lait, puisque nous sommes dévorés par un air empesté, nourrissons nos yeux et nos esprits de la présence de la perle des pontifes que le Seigneur nous a donné comme une manne céleste.

» Nous laissâmes les malades dans Orbitello, et nous nous hâtâmes de sortir de cette terre maudite, où nous serions tous morts. Soutenu sur son bâton, le pontife précédé de flambeaux, s'avance pédestrement vers sa galère..... La ville de Corneto nous apparaît avec ses hautes tours, au milieu d'une plaine fertile ; ses rues sont larges et belles.

Malgré ses graves offenses, que la pierre précieuse des pontifes daigna oublier, nous descendîmes dans son sein au milieu d'un enthousiasme indicible. Le peuple entier, mêlant ses cris au son des trompettes et des cloches, fait entendre ces mots au débonnaire souverain : *Parce, Domine, parce populo tuo ! Mort à Vico et à ses adhérents !*

» Le mardi, 13 janvier, nous sortîmes de Corneto après un séjour de cinq semaines. Le soir, le lis de la pureté, le trésor de la charité, le doux pontife prit son repas dans sa galère, après s'être informé de l'état de chacun de nous avec une touchante sollicitude. Je commence à croire que les devins, les aruspices, les astrologues et les physiciens, nous avaient annoncé de menteuses prophéties sur les malheurs de notre voyage, qui finirait mal ; ils ont lu tout de travers dans les constellations....

» Nous naviguâmes toute la nuit sur une mer calme et tranquille, au milieu de la douce clarté de la lune étincelante, et poussés par les brises amies d'un zéphyr du nord, le lendemain au matin, nous atteignîmes heureusement l'embouchure du Tibre. Après avoir dîné avec un grand plaisir, nous entrâmes dans Ostie, ville entourée de beaux remparts, mais triste et déserte. Le soir même arrivèrent plusieurs vénérables vieillards députés par les Romains, pour offrir leurs sentiments de fidélité. La joie de ces envoyés était incroyable, la parole expirait sur leurs lèvres ; ils battaient des mains avec frénésie ; ils firent allumer des flambeaux et se mirent à danser dans les rues au son des trompettes retentissantes. Jamais, dans toute ma vie, je n'avais vu de pareils transports, égale extravagance. Ces vieillards, chauves et décrépits, semblaient être saisis d'un délire de joie.

» Le vendredi suivant, le pontife se leva dans la nuit pour faire chanter en sa présence l'office nocturne. Après avoir célébré les saints mystères, il prit quelques instants de repos, après quoi il fit lui-même sonner de la trompette pour réveiller tout le monde, et peu après, nous remontâmes le Tibre à force de rames. Durant ce trajet, nous fûmes tous affligés et attristés, à cause que le Saint-Père souffrait violemment. Nous arrivâmes enfin à Saint-Paul, l'auguste basilique. Une foule innombrable couvrait le rivage. Chacun exprimait son enthousiasme à sa manière : les uns pleuraient, les autres poussaient des cris déchirants ; ceux-ci étaient muets de stupéfaction. De magnifiques chevaux, ornés de belles draperies et de sonnettes argentines, nous attendaient sur cette vaste plaine. Les bannerets du peuple romain et les porte-

étendards sonnant du buccin, couraient et trépignaient comme des insensés. Des flambeaux en prodigieuse quantité étincelaient sur la voie. A la vue du pape, les vieillards, les enfants, les femmes et les hommes confondirent leurs voix et poussèrent de bruyantes acclamations : *Evviva il Santo Padre ! Evviva nostro Signore Gregorio !* Cependant le pontife passa la nuit sur sa galère, sans mettre pied à terre.

» Dès le grand matin, la multitude, plus nombreuse encore, envahit les rivages et les environs de Saint-Paul. C'était le samedi, 17 janvier. Le successeur de Pierre, prosterné à genoux sur un admirable tapis d'or, entendit deux messes dans l'église du Docteur des nations, dont la dernière fut célébrée par son humble serviteur, l'évêque de Sinigaglia, pendant laquelle se déroulaient déjà les immenses spirales de la plus belle procession que j'aie jamais vue. Après avoir visité le palais de Saint-Paul, le pape donna le signal du départ. Des histrions, qui opéraient des merveilles étonnantes, ouvraient la marche, puis la multitude infinie des danseurs, qui semblaient ivres de joie, puis le corps des trompettes et l'armée avec ses étendards déployés. Raymond de Turenne commandait le corps d'élite, composé de toute la jeune noblesse, qui s'avançait comme un seul homme. Devant le pontife, marchaient les primiciers, les bannerets du peuple et le sénateur romain. Au moment où le pape sortait du palais de Saint-Paul, mille histrions revêtus d'habits blancs, battaient des mains en mesure, dessinaient d'admirables figures de danse, au son d'une douce musique, et continuaient ainsi sur la route. Le vieux châtelain d'Emposte portait l'étendard de l'Église. A la porte de la ville, le pape reçut les clés, les ornements pontificaux et impériaux, au son des cloches, des musiques et des cris répétés de : *Evviva il Santo Padre !* Les bannerets, les conseillers, le sénateur et toute la noblesse, étaient revêtus de robes de soie ; un luxe éblouissant était étalé partout. Je n'aurais jamais pu soupçonner tant de magnificence. Dans les rues, les femmes montaient sur les toits pour mieux voir le bon pasteur et jeter en abondance des dragées et des fleurs hivernales. Le soir, nous arrivâmes sur les degrés de Saint-Pierre. Ce long trajet à cheval avait cruellement fatigué le pontife. Pour nous, nous étions écrasés, essoufflés et mourants de faim, car nous nous étions égosillés toute la journée à chanter les louanges du Seigneur. Aussi, avec quel plaisir restaurâmes-nous, par un succulent souper servi avec abondance, nos corps débilités ! Gloire donc à Jésus-Christ et à sa sainte Mère ! »

Ce poème, qui ne contient pas moins de vingt-six colonnes grand in-folio, ne s'arrête point à la conquête du Vatican par Grégoire XI. Le chapelain du pape poursuit ses *Impressions de voyage* jusqu'à la retraite du Saint-Père à Anagni, lorsque, effrayé par les empiètements de la démocratie, celui-ci crut prudent de quitter la ville de Rome. Fruit d'une imagination féconde, ce poème, écrit dans le mauvais goût de la littérature contemporaine, offre cependant des traits saillants et remarquables sur les mœurs et les goûts sensuels de la cléricature d'alors. Malgré les fautes de style qui en déparent chaque phrase, cette pièce est précieuse sous le rapport des aperçus historiques ; elle est remarquable surtout par la naïveté avec laquelle Pierre Amély de Blanac raconte les divers incidents du voyage de la cour pontificale. L'auteur des *Études historiques sur le* XIVe *siècle* en a élégamment traduit un fragment, et l'auteur de la *Monarchie pontificale* s'est chargé de nous transmettre la suite jusqu'à la retraite à Anagni.

TABLEAU

DES MAGISTRATS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'AVIGNON PENDANT LE SÉJOUR DES SOUVERAINS PONTIFES.

Depuis 1295 jusqu'en 1325, on ne retrouve plus les noms des Viguiers et Syndics, lacune qu'on doit attribuer à l'incendie des archives communales.

1325. *Syndici.* — Rostagnus de Moreriis, Hugo Rogerii.

1335. *Syndici.* — Bermundus Mautonerii, Bertrandus de Sancto-Quinto.

1336. Les mêmes.

1337. Concile de St-Ruf. Pontius Malvicinus, Joannes Gaufredus.

Assessor. — Petrus Marculpho, legum doctor.

1338. Joannes Audegerii, Paulus de Sadone, vel Sade, usque ad annum 1343.

1343. Pontius Malvicinus, Bertrandus Vassali.

Assessor. — Bernardus Rascas, leg. doctor.

1344. Les mêmes.

1345. Veranus Vairani Gardel, Jacobus Siffredi.

Assessor. — Jacobus Gauffredy.

1346. *Viguerius.* — Ermengardus de Sabran.

Syndici. — Bertrandus Plantii, Petrus Lartissuti.

Assessor. — Guillelmus Rebli, leg. doctor, usque ad annum 1352. (Vente de la ville d'Avignon, par Jeanne, reine de Naples.)

1352. *Viguerius.* — Petrus de Campanucho.

Syndici. — Guillelmus de Rielli, Hugo de Sadone, vel Sade, usque ad annum 1358.

1358. *Syndici.* — Raimundus de Moreriis, Petrus Guillelmus Martinus. (Hommage des Avignonais au pape Innocent VI. Confirmation des conventions de 1251 et de tous les privilèges, franchises et immunités de la ville.)

1359. *Syndici.* — Guillelmus de Bulbone, Petrus Martinus.

1360. *Syndici.* — Aymericus Moutonnerii, Jacobus Chaussardi.

1361. *Syndici.* — Bertrandus Astouaudi, Joannes Textoris.

1362. *Syndici.* — Raimundus de Auronis de Rognacii, Hugo de Sadone, vel sade.

D'autres manuscrits portent Ferrandus de Passis, vel Pazzis, et Petrus Furnerii.

1363. *Viguerius.* — Isnardus de Pontevès, usque ad an. 1371.

Syndici. — Philippus de Cabassole, Raimundus Segurii.

1364. *Syndici.* — Rostagnus de Moreriis, Paulus Mathei.

1365. (Expédition de Du Guesclin.)

Syndici. — Urtica Urtice, Hugo Rasaudi.

1366. *Syndici.* — Aymericus de Sancto Michaele, Garnerius de Sadone, vel sade.

1367. *Syndici.* — Raimundus de Auronis de Rognacii, Franciscus de Castronovo.

1368. *Syndici.* — Philippus de Cabassole, Bertrandus Astouaudus.

Assessor. — Petrus Rodolphus de Segureto.

1369. *Syndici.* — Raimundus Amici, Joannes Guchii.

1370. *Syndici.* — Petrus Urtice, Jacobus Rebelli.

Un autre manuscrit porte Philippus Cabassole et Franciscus de Valabrica.

1371. *Viguerius.* — Raimundus de Monteareno.

Syndici. — Pontius Vaqueri, Franciscus de Castronovo.

1372. *Viguerius.* — Joannes Filleti.

Syndici. — Philippus Cabassole, Hugo de Sadone.

Assessor. — Joannes de Cario, leg. doctor.

Par le livre des conseils de cette année, il conste que le prince créait un viguier, et le conseil municipal nommait les deux syndics et un assesseur, ce qui a été constamment jusqu'à la révolution de 1789.

1373. *Viguerius.* — Dominicus de Puget d'Ayet.

Syndici. — Bertrandus Astouaudi, Paulus Sicardi.

Assessor. — Raimundus Estini, leg. doctor.

1374. *Viguerius.* — Petrus Guichardi de Luganacho.

Syndici. — Urtica Urtice, Bertrandus Rasaudi.

Assessor. — Raimundus Bernardi, leg. doctor.

1375. *Viguerius.* — Bertrandus Astouaudi.

Syndici. — Joannes Retronchini, Hugo de Sadone.

Assessor. — Rodolphus de Segureto, leg. doctor.

1376. *Viguerius.* — Andreas de Moria de Mazani.

Syndici. — Philippus Cabassole, Franciscus Chabaudi.

Assessor. — Joannes de Cario, leg. doctor.

1377. (Départ de Grégoire XI.)

Syndici. — Rostagnus de Moreriis, Joannes Textoris, vel Sextoris.

Assessor. — Petrus Rodulphi, leg. doctor.

1378. *Syndici.* — Bertrandus Astouaudi, Hugo de Sade.

Assessor. — Joannes de Caponibus, leg. doctor.

La reine Jeanne confirme à Clément VII la vente d'Avignon.

1379. *Syndici.* — Philippus de Cabassole, Guillelmus Garnerii.

Assessor. — Ludovicus Calverius, leg. doctor.

1380. *Syndici.* — Aymericus Mautonerii, Paulus Sicardi.

Assessor. — Petrus Rodulphi, leg. doctor.

1381. *Syndici.* — Rostagnus de Moreriis, Joannes Textoris.

1382. *Syndici.* — Aymericus Mautonerii, Guillelmus Garnerii.

Assessor. — Ludovicus Calverius, leg. doctor.

1383. — Rostagnus de Moreriis, Hugo de Sadone, vel sade.

1384. — Aymericus Mautonerii, Pontius Feraudi.

Assessor. — Petrus de Segureto, leg. doctor.

1385. — Rostagnus de Moreriis, Franciscus Chabaudi.

Assessor. — Petrus Rodulphi, leg. doctor.

1386. — Bertrandus Astouaudi, Hugo de Sadone.

Assessor. — Raimundus Stini, leg. doctor.

1387. — Rostagnus de Moreriis, Pontius Feraudi.

1388. — Joannes Ratonchini, Raimundus Soguerii.

Assessor. — Joannes de Caponibus, leg. doctor.

1389. — Feraudus de Pazzis, Jacobus Risaudi.

Assessor. — Joannes de Cario, leg. doctor.

1390. — Bertrandus de Moreriis, Salvator Perissonis.

1391. — Bertrandus Astouaudi, Franciscus Chabaudi.

1392. — Joannes Ratonchini, Pontius Feraudi.

Assessor. — Henriquetus Tegrini, leg. doctor.

1393. — Bertrandus Gaufredi, Guillelmus Garnerii.

1394. — Joannes de Pena, Petrus Furnerii.

1395. — Rostagnus Cavalerii, Jacobus de Moniis.

1396. — Joannes Rasaudi, Guillelmus Garnerii.

1397. — Aymericus Urtice, Bonaverius Vani.

1398. — Pontius Astouaudi, Joannes Balherii.

1399. — Joannes de Cario, Guillelmus de Luquesio.
1400. — Joannes Ratonchini, Georgius de Riccii.
1401. — Pontius Astouaudi, Andreas Rapondi.
Assessor. — Antonius Veronis.
1402. — Bartholomeus de Brancassiis, Jacobus Rasaudi.
1403. — Joannes Ratonchini, Joannes de Sadone, vel sade.
1404. — Joannes Rasaudi, Joannes Cabassole.
Assessor. — Joannes de Cario, leg. doctor.
1405. — Pontius Astouaudi, Joannes Balherii.
1406. — Ludovicus Cabassole, Hugo de Sadone, vel sade.
1407. *Viguerius.* — Jacobus de Bierles.
Syndici. — Joannes de Cabassole, Foresius Nini.
Assessor. — Petrus de Sancta Cruce, leg. doctor.
1408. *Viguerius.* — Hugo Malespine.
Syndici. — Joannes de Sadone, vel sade, Berengarius de Comis.
Assessor. — Guillelmus Benedicti, leg. doctor.
1409. *Viguerius.* — Joannes Ratonchini.
Syndici. — Pontius Astouaudi, Joannes Balherii.
Assessor. — Georgius Tegrini, leg. doctor.
1410. *Viguerius.* — Le même.
Syndici. — Cathalanus de Rocha, Guillelmus de Luquesio.
Assessor. — Antonius Veronis, leg. doctor.
1411. — (Supplice de François de Cario.)
Viguerius. — Mermetus Ranguisi.
Syndici. — Franciscus Riccii, Joannes de Sadone.
Assessor. — Pontius Trenquerii, leg. doctor.
Par un ordre émané de l'archevêque de Narbonne, camérier de Sa Sainteté, le conseil devait élire trois syndics, suivant les formes ordinaires.
1412. *Viguerius.* — Guillelmus Ranguisi.
Syndici. — Joannes Ratonchini junior, Georgius de Britonibus, vel Berton.
Assessor. — Antonius Veronis, leg. doctor.
Nous ne voyons pas que l'ordre de créer trois Syndics tous les ans ait été exactement observé, car les années suivantes, on n'en trouve que deux, et le 3e n'est nommé qu'à partir de 1417.
1413. — (*Incendie du Palais.*)
Cathalanus de Rocha, Joannes de Cario.

Assessor. — Petrus de Sancta Cruce, leg. doctor.

1414. — Joannes de Cabassole, Jacquetus de Dignossio.

Assessor. — Jacobus Pelegrini, leg. doctor.

1415. — Pontius Astouaudi, Guillelmus Guichardi.

Assessor. — Joannes Bonis, leg. doctor.

1416. — Paulus de Pazzis, Carolus Spifami.

Assessor. — Joannes de Broglio, leg. doctor.

1417. *Viguerius.* — Honoratus de Castronevduno.

Syndici. — Joannes Astouaudi, Stephanus de Montesia, Antonius Pelegrini.

Assessor. — Philippus de Casteria.

1418. — Henricus de Sadone, Angelinus Bartholomei, Petrus de Burgo.

1419. *Viguerius.* — Petrus Aretini.

Syndici. — Joannes de Cabassole, Pontius Astouaudi, Georgius de Britonibus, vel Berton.

Assessor. — Jordanus Bricii, leg. doctor.

1420. *Viguerius.* — Petrus Alamandi.

Syndici. — Joannes de Cario, Georgius Fareti, Guillelmus Cuberio.

Assessor. — Stephanus de Serrati, leg. doctor.

1421. *Viguerius.* — Carolus de Fulcata.

Syndici. — Pontius Astouaudi, Jacobus de Dignossio, Jacobus Pelegrini.

Assessor. — Petrus de Sancta-Cruce, leg. doctor.

1422. — Joannes Ratonchini junior, Guillelmus Cuberio, Raimundus de Giarri.

1423. (Mort de Benoît XIII.)

Joannes de Cassaneis, Urtica Urtice, Joannes Odoneti.

Le Conseil de ville du 12 Novembre 1376 était composé, ainsi qu'il suit :

Dix avocats, ou legum doctores.

Treize nobles, ou Domicelli.

Un chevalier, ou miles.

Dix-neuf bourgeois, ou burgenses.

(Excerpta ex libris consilii computorum thesaurariorum et ex pluribus aliis actis insertis in processu Rhodani et Druentiæ et existentibus in archiviis Domûs Communis dictæ civitatis et hospitalis pontis divi Benedicti.)

TABLE DU SECOND VOLUME.



